★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9344 34 PAGES DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 30 JANVIER 1975

Ministre israélien de l'information

M. Yariv présente sa démission

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

LE RENFORCEMENT DU CONTROLE DU PARTI

MM. Teng Hsiao-ping et Chang Chun-chiao commanderont l'armée chinoise

UNE RELÈVE CIVILE

Sauf accroc, l'avenir de la direction politique de la Chine est désormais inscrit dans les textes constitutionnels et dans les plus récentes nominations : le président Mao Tse-toung peut disparaître, M. Chou En-lai peut voir son rôle diminuer pour raisons de santé, la relève est assurée, officialisée. M. Teng Hsiao-ping devient le nº 3 du régime, reprenant de façon fulgurante une ascension brisée pendant six ans par la révolution culturelle, au cours de laquelle il fut qualifié de « renégat ». A égalité — ou presque — se trouve M. Chang Chun-chiao, un homme de Changhaï.

La confusion — voulue par la Constitution — entre les fonctions dans le parti et dans le gouvernement est désormais complétée par la concentration des pouvoirs militaires au sein d'une toute petite équipe. « Le président du comité central du P.C.C. assume le commandement de toutes les forces armées du pays », indique l'article 15 de la loi fondamentale. Ce président n'est autre que M. Mao Tse-toung. M. Chou En-lai n'ayant aucune responsabilité militaire officielle, ce sont MM. Teng Hsiao-ping et Chang Chun-chiao qui sont les véritables « patrons » de l'armée et des milices, le premier comme chef de l'état-major, le second comme commissaire politique. Or, les deux hommes ont des fonctions semblables dans le cabinet (en tant que vice-premiers ministres) et presque égales dans le parti.

La toute-puissance des dirigeants civils est donc réaffirmée. Lin Piao est bien mort ; le « successeur désigné » du président Mao, qui n'avait pas que des ennemis dans l'armée et était maréchal, était devenu un homme dangereux dans la mesure où, retournant le mot d'ordre suprême, il paraissait agir de telle sorte que le fusil commandait au parti. Une série de mutations de responsables militaires de province avait déjà coupé l'herbe sous le pied de généraux qui auraient pu, reprenant le fil d'une vieille tradition chinoise, se tailler des fiefs par trop autonomes.

« Il nous faut (...) fortifier ce pilier de la dictature du prolétariat que sont l'armée populaire de libération et la milice populaire », déclarait M. Chang Chun-chiao dans son rapport du 13 janvier à l'Assemblée nationale. En divisant les forces militaires en « armée » et en « milice », le régime n'a peut-être pas créé des corps rivaux, mais il a contribué à conjurer le spectre d'une prise du pouvoir par des commandants d'unité ambitieux ou en désaccord éventuel avec la ligne du parti. Le « contingent des théoriciens marxistes » devra dicter sa loi au contingent des caporaux et des capitaines.

Ces principes définis, ces garde-fous mis en place, la relève politique n'est assurée que pour un temps. M. Teng Hsiao-ping est âgé de soixante et onze ans : M. Chang Chun-chiao a largement dépassé la soixantaine. La relève de la relève devrait, dans ces conditions, se dessiner assez rapidement. La logique voudrait que, dans un avenir pas trop lointain, soit, de plus en plus fréquemment cité le nom de M. Wang Hung-wen, le jeune militant de Changhaï sorti du néant lors de la révolution culturelle et devenu soudain membre du bureau politique et vice-président du comité central lors du congrès d'août 1973. Alors parviendraient au pouvoir à Pékin des représentants d'une génération qui n'a connu ni les ingérences impérialistes, ni la lutte antijaponaise, ni la guerre civile. Une génération qui ne devrait, en principe, pas « dévier », puisqu'elle a été éduquée pendant si longtemps par le groupe des anciens ».

Pékin a annoncé mercredi 29 janvier la nomination de M. Teng Hsiao-ping comme chef d'état-major général de l'armée chinoise et de M. Chang Chun-chiao comme chef du département politique de l'armée.

(De notre correspondant.)

Pékin. — Ces nominations montrent, de façon en vérité surprenante, avec quelle fermeté le parti entend se subordonner le pouvoir militaire. Il ne reste pratiquement à la tête de l'armée aucun des hommes promus par l'ancien ministre de la défense, Lin Piao. Le président du parti dirigeant l'ensemble des forces armées organise la relève. Il en va de même du comité permanent du bureau politique, dont sont membres MM. Chang et Teng ainsi que le ministre de la défense, M. Yeh Chien-ying.

Le couple Chang Chun-chiao et Teng Hsiao-ping apparaît désormais comme l'élément pivot du nouveau régime issu du Xᵉ congrès et de la IVᵉ Assemblée nationale. Leur association symbolise la coopération de la génération des fondateurs avec celle de la relève promue par la révolution culturelle. M. Teng, dont Lin Piao empêchait le retour par crainte de l'influence que l'ancien secrétaire général du parti gardait au sein du P.C. comme dans l'armée, et M. Chang, nommément visé dans le document « 5-7-1 » du complot de 1971, marquent d'autre part par leur promotion que l'affaire Lin Piao est maintenant réglée pour l'essentiel.

MM. Teng Hsiao-ping et Chang Chun-chiao ont en commun d'être avant tout des hommes du parti et ont aussi une assise solide dans l'armée. M. Teng Hsiao-ping a participé à la guerre de libération à la tête de la IIᵉ armée et il est depuis longtemps membre de la commission militaire du comité central.

ALAIN BOUC.

(Lire la suite page 6.)

LA FIN DES ENTRETIENS GISCARD D'ESTAING-SADATE

La France fournira des Mirage et d'autres armes «pour compenser une partie des pertes subies par l'Égypte»

Paris a un rôle-pilote à jouer dans la solution du conflit

affirme le président égyptien

Le président Sadate quitte Paris pour Le Caire ce mercredi 29 janvier à 15 h. 30, après avoir assisté à un déjeuner offert en son honneur par M. Jacques Chirac. Le communiqué conjoint franco-égyptien qui a été publié à 13 h. 30 fait état de la convergence de vues des deux présidents sur la politique étrangère. Il annonce que la France livrera « certains matériels militaires pour compenser une partie des pertes subies par l'Egypte ». Les demandes égyptiennes sont de l'ordre de 10 milliards de francs.

Au cours d'une conférence de presse, tenue mercredi en fin de matinée, M. Sadate a annoncé que la France avait accepté de vendre des Mirage à l'Egypte, sans en préciser le nombre.

Il a déclaré d'autre part que la France avait un rôle pilote à jouer dans la solution du conflit israélo-arabe, et qu'elle pourrait assister à la conférence de Genève, mais pas au début. Enfin, il a affirmé que la Syrie n'attaquerait pas Israël.

M. Kissinger a exprimé mardi, dans une conférence de presse, sa conviction que les positions de l'Egypte et d'Israël concernant un nouvel accord de dégagement militaire seraient « conciliables ». Le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres, a déclaré pour sa part que son gouvernement était disposé à retirer ses troupes d'une partie du Sinaï sur une profondeur de 30 à 50 kilomètres, en excluant les champs pétrolifères d'Abou Rodeis et les cols stratégiques de Mitla et de Giddi revendiqués par l'Egypte. M. Peres a précisé qu'Israël ne voulait pas d'un « second accord de dégagement », mais d'un « règlement politique menant vers la paix ».

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en fin de matinée mercredi à la résidence Marigny, le président Sadate a annoncé que sa visite à Paris avait « *atteint tous les objectifs* » qu'il s'était fixés. Après avoir remercié, en français, l'opinion et la presse françaises de l'accueil qui lui avait été réservé, il a abordé les points suivants :

● L'ACHAT DE MIRAGE FRANÇAIS PAR L'EGYPTE. — « *Cette question*, a-t-il dit, *a une histoire assez longue. Depuis des mois, nous avons pris la décision de diversifier nos sources d'armements. Aussi était-il très important pour moi de soulever cette question... La première raison est que je n'ai pas reçu de compensations pour toutes les armes que nous avons perdues depuis quatorze mois. La seconde est que je veux que nos forces armées acquièrent des Mirage, qui ont de nombreux avantages. Aussi, j'ai demandé au président* Giscard d'Estaing *d'acheter quelques-uns de ces appareils. Il a accepté, ce dont je le remercie.* » Le nombre des appareils commandés, a-t-il dit en substance, est « *tenu secret* », mais il se situe très en dessous du chiffre de cent vingts avions mentionnés. Les livraisons « *incluront le Mirage F 1 et seront effectuées dans les années à venir* ». Le financement de cette commande, a-t-il dit encore, n'est « *pas un problème* ».

Le chef d'Etat égyptien a encore affirmé, en réponse à une question sur le rôle des Mirage libyens en octobre 1973 : « *Nous avions à ce moment un petit nombre de Mirage, mais nous ne nous en sommes pas servis pendant la guerre.* »

(Lire la suite page 4.)

Les reclassements politiques révèlent certains désaccords au sein du gouvernement

M. Jacques Chirac, qui était mercredi l'hôte de la « Revue des Deux Mondes », a affirmé n'avoir aucune inquiétude au sujet du dynamisme et de la cohésion d'une majorité qui « se porte bien ». Il n'en reste pas moins que les entreprises de restructuration et de reclassements en cours ne vont pas sans poser quelques problèmes.

RETOUR AU PASSÉ ?

par RAYMOND BARRILLON

Dans une récente interview, M. François Mitterrand avait déduit de l'accession du premier ministre aux fonctions de secrétaire général de l'U.D.R. que « *le régime a changé de nature* », et il avait expliqué : « *Désormais, le président de la République n'est plus maître du choix de son premier ministre, car celui-ci dispose d'un appui parlementaire plus large que le sien. Il ne pourra pas le révoquer à son gré, sauf à l'occasion de difficultés gouvernementales qui affaibliraient l'exécutif tout entier.* »

Réagissant avec vigueur et promptitude, M. Chirac avait aussitôt jugé « absurde » une telle analyse et avait fait grief au premier secrétaire du parti socialiste de « *témoigner une fois de plus son attachement profond aux méthodes de la IIIᵉ et de la IVᵉ République* ». Reprenant ce propos mercredi au cours du déjeuner de *la Revue des Deux Mondes*, dont il était l'hôte, il a stigmatisé celui qui, à l'en croire, voudrait revenir au « système des partis ».

La querelle entre le chef du parti socialiste et celui de l'U.D.R. est intéressante dans la mesure où leurs arguments respectifs incitent à ne se déclarer tout à fait convaincu ni par l'un ni par l'autre et à les renvoyer dos à dos.

(Lire la suite page 8.)

Après un net ralentissement

L'indice des prix de janvier risque d'être plus élevé que celui de décembre

Le ralentissement de la hausse des prix de détail, constaté en décembre (0,8 %, contre respectivement 0,9 et 1,2 % les mois précédents), ne sera pas confirmé en janvier. La décélération des prix alimentaires a fait place en effet, depuis le début du mois, à la hausse d'un bon nombre de tarifs industriels. En février s'appliqueront probablement les majorations de prix agricoles, actuellement en discussion à Bruxelles.

La hausse des prix de détail s'est ralentie en décembre. L'indice du coût de la vie, calculé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), s'est inscrit à 144,3 contre 143,1 en novembre (base 100 en 1970), ce qui représente une augmentation de 0,8 % en un mois. En un an, par rapport à décembre 1973, les prix à la consommation ont toutefois augmenté de 15,2 %. Calculé sur les trois derniers mois connus, le rythme annuel de hausse n'est plus que de 12,5 %.

Ce ralentissement provient surtout d'une pause dans l'augmentation des prix des produits alimentaires, qui ont progressé en un mois de 0,8 % contre 1 % en novembre. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,9 %, comme en novembre, le groupe « habillement et textiles » ayant enregistré une hausse de 1,1 % et les « autres produits manufacturés » de 0,8 %. Enfin les prix des services ont augmenté plus vite qu'en novembre : 0,9 % au lieu de 0,6 %. En un an, ce sont les produits manufacturés qui ont subi la plus forte hausse (18,6 %), suivis par les services (13,4 %) et l'alimentation (12,1 %).

La hausse du coût de la vie enregistrée durant le dernier mois de 1974 est la plus faible de l'année ; elle a atteint le même montant qu'en août (l'augmentation la plus forte avait été enregistrée en janvier, avec 1,7 %). Commentant ce résultat, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a déclaré :

« *Nous avons atteint le premier objectif que le gouvernement avait fixé dans ce domaine : ramener le rythme de la hausse des prix à moins de 1 % par mois avant la fin de l'année 1974. Les résultats de décembre confirment la tendance à la décélération qui s'observait depuis l'été.* »

(Lire la suite page 30.)

IL Y A CENT ANS L'AMENDEMENT WALLON

(Lire page 8 l'article de FRANÇOIS GOGUEL.)

LES NÉGOCIATIONS AYANT ÉCHOUÉ

Addis-Abeba annonce une offensive contre les rebelles d'Érythrée

Le gouvernement militaire éthiopien a annoncé, mardi soir 28 janvier à la radio, son intention de passer à l'offensive contre les mouvements de libération érythréens, le Front de libération de l'Erythrée et le Front populaire de libération.

« Le gouvernement est allé jusqu'au bout de sa longanimité et il entend à présent éliminer ceux qui se battent contre l'unité du pays, a déclaré *radio-Ethopie*. Malheur à ces bandits et à leurs dirigeants qui essaient de troubler l'ordre public et de saboter la révolution ! »

Jusqu'à présent, le gouvernement éthiopien avait affirmé son intention de résoudre le conflit par la voie de négociations. Au début du mois de janvier, le ministre de l'information avait engagé à Asmara des pourparlers avec les notables de la province qui devaient prendre contact avec les mouvements de libération. Nous commençons ci-dessous la publication des carnets de route d'un voyage qui a mené Jean-Claude Guillebaud d'Addis-Abeba en Erythrée.

CARNETS DE ROUTE EN ÉTHIOPIE « SOCIALISTE »

I. — Un trottinement infini

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Debré-Zina. — La route asphaltée s'arrête à 200 kilomètres d'Addis-Abeba. Distance déjà suffisante pour sonder un abîme : celui qui sépare l'Ethiopie de sa capitale haut perchée, occidentalisée, fraîchement politisée ; celui qui sépare une révolution bavarde d'un silencieux Moyen Age « *Que pensent les paysans du socialisme ?* » Il faut toutes les naïvetés citadines pour poser d'aussi singulières questions

Debré-Zina est un gros bourg campagnard du Shoa, l'une des trois provinces « riches » d'Ethiopie (avec le Begemder et le Godjam). Chaque jour, vers midi, quelques autobus et plusieurs camions — qui relient en 72 heures Addis-Abeba à Asmara, en Erythrée, par une éprouvante piste de pierraille — font halte devant les « bounabet » (bistrots) où l'on sert encore l'« ingera » (1) pour un dollar éthiopien (2,40 F). Fugitivement, le virage flanqué de bicoques aux toits de tôle devient ainsi un point de rencontre, un caravansérail africain encombré de mules, de charrettes et de paysans. Par cette route unique circulent l'information et les rumeurs : « *Que se passe-t-il à Addis ?* » Mince couloir d'échanges dans un pays inaccessible et isolé. Mais qu'un an après on reconnaisse ici le visiteur venu en janvier 1974 donne déjà une idée du « volume » modeste de la circulation des hommes... et des idées.

La route, par elle-même, ne fournit-elle pas une première leçon politique ? Au milieu des splendeurs montagnardes de l'Ethiopie, dans cet horizon fabuleux de plateaux et de cols, d'à-pics brusques et de brèves savanes, le vieil empire agraire témoigne d'une particularité qu'on prenait hier encore pour une vertu : l'immobilité historique. Ici l'histoire n'est encore qu'une succession de jours semblables et, sur des centaines de kilomètres, l'Ethiopie paraît tout engluée dans une quotidienneté dont on ne changera pas si vite les vieux rythmes. Survivre !

(Lire la suite page 5.)

(1) « Ingera », « tef » et « watt » sont les trois mots-clés de l'univers éthiopien. Le tef est une céréale locale qui sert à fabriquer l'ingera, sorte de grande crêpe souple et plat traditionnel que l'on accommode avec une sauce épicée : le watt.

AU JOUR LE JOUR

La paix Nobel

D'une certaine manière, MM. Kissinger et Ford reprochent au Congrès américain de leur refuser les crédits militaires qu'ils estiment indispensables à l'application des accords de Paris sur la paix au Vietnam.

Alimenter la paix avec des armes est une subtilité de haute politique que M. Kissinger parviendra certainement à expliquer à des interlocuteurs éclairés. Il lui serait plus difficile, par contre, de se faire comprendre des populations vietnamiennes qui subissent depuis trente ans des paix à la mode Nobel.

Car si M. Kissinger a obtenu le prix Nobel de la paix, les Vietnamiens, eux, paient le prix de la paix Nobel.

BERNARD CHAPUIS.

CRÉTEIL, ORLÉANS, LYON

La culture et ses architectes

En attendant que Beaubourg soit mis sur orbite dans le ciel parisien, trois équipements culturels d'importance sont offerts au public en ce début d'année : la Maison de la culture de Créteil, ouverte depuis peu, le Centre d'animation culturelle et le Théâtre d'Orléans, qui donne sa première représentation le 25 janvier, et l'auditorium de la Part-Dieu à Lyon, qu'inaugurera, le 14 février, le secrétaire d'Etat à la culture.

Aucun de ces trois édifices ne marquera une date dans l'histoire de l'architecture contemporaine, et l'on peut répéter à propos de chacun d'entre eux les critiques que l'on adresse en général à ce genre d'établissements. Pesanteur, statisme, risque d'inertie, alors qu'il aurait mieux valu donner aux animateurs les moyens d'une action diversifiée et mobile. Nostalgie du « Palais des beaux-arts », goût de l'effet de masse et du prestige monumental. Coût élevé, sauf dans un cas, de la construction et du fonctionnement. Conception très traditionnelle des salles de spectacle qui ne créent guère de liens entre la scène et des spectateurs inévitablement passifs : on entre, on paye, on s'assied bien sagement comme à l'école, on écoute, on bâille ou on palpite, on dit amen, on prend son manteau et on s'en va. En revanche, le reproche de gigantisme, de disproportion par rapport aux besoins, ne paraît pas ici justifié, et deux de ces édifices au moins présentent des caractères suffisamment intéressants pour qu'on s'y arrête quelque peu.

(Lire page 13, dans « le Monde des arts et des spectacles », les articles d'André Fermigier et de Jacques Lonchampt.)

EUROPE

Yougoslavie

Le Parlement serbe met en disponibilité huit professeurs de philosophie

De notre correspondant

Belgrade. — Les huit professeurs de la faculté de philosophie de Belgrade en conflit permanent avec le régime depuis plusieurs années ont été mis en « disponibilité » mardi 28 janvier par une décision du Parlement de la République fédérée de Serbie (*le Monde* du 15 janvier).

Dans son rapport, M. Vladimir Stankovitch, ministre de l'éducation de Serbie, avait accusé ces huit enseignants d'avoir déployé une « *activité contraire aux objectifs de la société socialiste yougoslave, aux principes de la Constitution, au développement autogestionnaire et à la politique de la Ligue des communistes* ». M. Stankovitch a affirmé que la mesure qui les frappe a été prise « *après que toutes les possibilités qu'offre notre mécanique autogestionnaire eussent été exploitées* ». « *Les huit enseignants*, a-t-il dit notamment, *se sont écartés des objectifs proclamés dans le système de l'éducation. Ils ont abusé de leur fonction d'éducateurs en préparant et en orientant les jeunes vers la confrontation politique et vers la révolte. Ils sous-estiment toutes les valeurs de ce pays, acquises au prix du sang par nos peuples et nos nationalités. Ils sont en opposition avec la politique de ce pays, avec la loi et les statuts des grandes écoles.* »

Au cours du débat, l'un des délégués — au Parlement des Républiques fédérées ne siègent plus des députés mais des « délégués » — a stigmatisé avec force les milieux étrangers qui prétendent que « *notre action constitue une ingérence de l'État dans les affaires universitaires, une atteinte à l'autonomie de la faculté et une persécution* ». « *La vérité*, a-t-il dit, *est que nos facultés disposent dans le choix de leurs professeurs d'une indépendance et d'une liberté bien plus grandes que celle des pays d'où nous viennent de telles critiques.* »

On ne sait rien pour le moment du statut futur des professeurs évincés. Leur mise en disponibilité signifie qu'ils continueront à recevoir leur traitement mais ne pourront plus prononcer de conférences à la faculté. On suppose que des postes leur seront offerts dans certains instituts ou établissements où ils ne seraient pas en contact avec les étudiants sur lesquels ils ont exercé, selon l'opinion officielle, « *une influence pernicieuse* ».

Rappelons que vendredi dernier le professeur Sima Tchirkovitch, doyen de la faculté de philosophie, avait présenté sa démission en signe de solidarité avec ses huit collègues. Deux jours plus tard, la presse a annoncé brièvement que quatre professeurs de la faculté de droit de Split — sur le littoral adriatique — étaient exclus de la Ligue des communistes, deux pour ne pas avoir rompu avec la politique menée par la direction du parti croate éliminée en 1971, les deux autres pour ne pas avoir fait preuve de « vigilance » à leur égard.

PAUL YANKOVITCH.

L'un des principes fondamentaux de l'autogestion proclame l'autonomie de chaque organisation de travail (et la faculté de philosophie en est une), et notamment le droit de nommer et de révoquer son personnel. Or, en dépit des pressions exercées sur le conseil de gestion de la faculté, et bien que la loi qui en fixe la composition ait été récemment modifiée, le régime n'a pas réussi à écarter les huit professeurs par la voie normale. Il a eu recours à une procédure d'exception. En principe il peut le faire, puisque le Parlement est également l'organe de gestion sociale. En fait, la décision du Parlement dans ce cas précis constitue une ingérence extérieure directe dans les affaires de la faculté ; il disqualifie le conseil de gestion et crée un précédent permettant au pouvoir d'intenter des procès d'opinion et de réprimer, en dépit de l'autogestion, tout groupe ou individu qui ne serait pas d'accord avec la ligne officielle de la Ligue des communistes.

Des cas de ce genre ne menacent-ils pas, après un quart de siècle d'expérience, de vider l'autogestion de sa substance dans le pays où elle a pris naissance ?

Turquie

Des commandos d'extrême droite multiplient les agressions contre les étudiants de gauche

De notre correspondant

Ankara. — Le professeur Haluk Alp, recteur de l'université d'Istanbul, fermée le 24 janvier dernier à la suite de l'occupation du bâtiment central par des milliers d'étudiants condamnant le meurtre d'un jeune membre d'un parti de gauche, M. Kerim Yaman, vingt et un ans, par un commando d'extrême droite (*le Monde* daté 26-27 janvier), a annoncé, lundi 27 janvier, que les cours reprendraient à partir de ce mercredi.

Samedi 25 janvier, plus de quarante mille personnes, scandant : « *Halte au fascisme !* », « *Le fascisme sera noyé dans le sang des Kerims !* », et traitant d'assassin le colonel en retraite Turkès, chef du parti d'extrême droite Mouvement national, pépinière des militants armés, avaient escorté le cercueil de la victime, dont le corps devait être inhumé dimanche dans son district natal d'Akhisar, près d'Aydin.

Le gouverneur d'Istanbul assure que les meurtriers « *seront identifiés et arrêtés sous peu* ». Quatre rescapés de l'attaque des militants d'extrême droite, sérieusement blessés, sont étroitement gardés par des policiers dans leurs chambres d'hôpital. En effet, on craint, selon le journal *Cumhuriyet*, que d'autres nervis ne viennent « *achever* » ces témoins à charge...

Un « scénario fasciste »

Trois jeunes progressistes tués et des dizaines de blessés depuis novembre dernier, le bilan est inquiétant. M. Bulent Ecevit, ancien premier ministre et chef du parti républicain du peuple, rompant le silence qu'il observait depuis quelque temps, refuse de considérer ces violences comme proprement « *estudiantines* », mais y voit une partie intégrante d'un complot contre le régime démocratique. Il attire également l'attention sur le fait que la recrudescence de ces incidents sanglants coïncide avec les efforts en vue de former un gouvernement de « *front national* ». M. Ecevit préconise la fermeture des universités jusqu'à la formation d'un gouvernement fort, si le cabinet actuel n'arrive pas à prendre des mesures appropriées pour mettre un terme aux combats de rue.

La presse de droite, en revanche, passant sous silence le fait que les meurtriers de Yaman, toujours en fuite, appartiennent au foyer « l'Idéal », bastion des militants de la droite fasciste, accuse la gauche de subversion.

Le quotidien *Cumhuriyet*, cependant, invite le peuple turc à défendre la démocratie face à ses ennemis, après avoir fait état de provocations délibérées de la part de certains milieux de droite. De son côté, le syndicat des journalistes turcs (D.G.S.) accuse les partisans de la manière forte de vouloir ramener le pays à la période d'anarchie qui avait provoqué l'intervention militaire du 12 mars 1971.

L'ancien président du parti ouvrier de Turquie, dissous en 1971, M. Mehmet Ali Aybar, juge pour sa part que « *l'assaut des commandos fascistes est devenu un « fléau national » et que les assassins continuent d'échapper à la justice* ».

Les militants d'extrême droite semble jouir d'une immunité particulière. En effet, si tous les mouvements de gauche ont été dissous et leurs chefs durement frappés au lendemain du 12 mars, les diverses organisations d'extrême droite n'ont pas été inquiétées, à l'exception du parti islamique Ordre national de M. Erbakan, dissous comme le parti social turc, mais qui devait faire sa réapparition sous le nom de Parti du salut national.

Les milieux de gauche font depuis quelques semaines l'objet d'une répression de la part des pouvoirs publics : plusieurs militants réunis autour de la revue *Aydinlik* (Clarté) ont récemment été arrêtés et les exemplaires de cette publication saisis. Des perquisitions ont également été effectuées dans les locaux du petit parti socialiste ouvrier de Turquie (PSOT), tandis que la moindre manifestation ouvrière de revendication est aussitôt dispersée par des forces spéciales de police renforcées par des véhicules blindés récemment importés. Aucune mesure semblable n'a été prise à l'encontre des mouvements de droite.

ARTUN UNSAL.

RETRAIT OU RELÈVE D'UNE BRIGADE DE MILLE HOMMES A CHYPRE ?

Le ministère turc de la défense a annoncé le mardi 28 janvier le retrait définitif de Chypre d'une brigade turque d'un effectif de mille hommes. Le communiqué précise que cette opération a déjà commencé et se terminera au début de février.

Le retrait est considéré, dans certains milieux, comme un « geste de bonne volonté » à l'égard des États-Unis, écrit mardi le quotidien indépendant « Cumhuriyet ». Ce retrait permettrait de renforcer la position de M. Kissinger devant le Congrès américain lorsque le secrétaire d'État aura à soutenir, le 5 février prochain, la continuation de l'aide militaire à la Turquie.

Mais, selon d'« autres milieux » cités par le même journal, il s'agirait d'une simple relève d'unités de parachutistes, qui seraient remplacés par des commandos de l'armée de terre. Cette relève serait justifiée par la nécessité de ramener en Turquie une partie des forces aéroportées indispensables en cas de conflit armé avec la Grèce.

A Nicosie, dans les milieux proches du gouvernement chypriote cités par l'agence Associated Press, on qualifie la décision turque de « subterfuge » destiné à influencer le Congrès américain. — (A.F.P., A.P.)

LANCÉ PAR SOLJENITSYNE

Un vif débat sur l'émigration volontaire met aux prises les contestataires soviétiques

Un vif débat met aux prises depuis plusieurs mois les intellectuels soviétiques contestataires. Un dissident a-t-il le droit d'émigrer de son propre chef ? Soljenitsyne a posé et résolu le problème à sa manière intransigeante : seuls méritent considération et respect les opposants qui se battent sur le terrain ou qui, après avoir résisté aux pressions, ont été mis de force dans un avion. D'autres, tels Alexandre Galitch, Victor Nekrassov, André Siniavski, Vladimir Maximov, privés de travail, en butte à toutes sortes de tracasseries, se sont résignés à l'exil. Ils ne trouvent pas grâce aux yeux de l'auteur de « l'Archipel du Goulag ». Celui-ci leur reproche d'avoir abandonné le combat en prenant le risque de se couper à jamais de la Russie.

La polémique a rebondi à la suite de la publication le 9 janvier, dans « la Pensée russe », hebdomadaire de l'émigration édité à Paris, d'une interview de Chafarévitch. Ce mathématicien, qui fut l'ami de Sakharov, vit toujours à Moscou. Il défend à ce propos, comme il l'a fait dans l'ouvrage collectif « Des voix sous les décombres » (Seuil), la même thèse que Soljenitsyne.

Un autre contestataire, qui lui aussi a choisi de rester en U.R.S.S., critique vigoureusement ce point de vue. Youli Daniel, écrivain d'origine juive, qui en 1966 fut, en même temps que Siniavski, condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'assignation à résidence pour avoir publié à l'Ouest, sous le pseudonyme de Nicolas Arjak, des œuvres jugées antisoviétiques, est toujours interdit de séjour dans la capitale. Sortant d'une longue période de silence, il nous a fait parvenir sa réponse à Chafarévitch, qui s'adresse en fait à Soljénitsyne. Il se dit profondément indigné » par les attaques portées contre ceux qui ont quitté leur pays.

Même séparé physiquement de sa terre natale, un véritable artiste est toujours uni à elle

NOUS ÉCRIT D'U.R.S.S. YOULI DANIEL

Voici le texte que Youli Daniel nous a adressé :

Le 9 janvier de cette année, *la Pensée russe* a publié une interview de I. Chafarévitch. Cette interview contient un passage qui m'a profondément indigné, le passage sur l'émigration. Tout se révèle aussi simple que cela : « *Nos meilleurs écrivains, critiques, musiciens — à une seule exception près — ont quitté leur pays « volontairement. » Ils n'ont simplement pas supporté la pression.* » Donc, en conclut Chafarévitch, « *ils ne possédaient pas de richesses spirituelles suffisantes pour surmonter les épreuves* ». Après cette démonstration écrasante, le verdict définitif est clair : « *Les gens privés de ces richesses ne peuvent rien apporter à la culture, quel que soit le côté de la frontière où ils se trouvent.* »

Tout cela est dit au nom de ceux qui sont restés en Russie.

Moi aussi je parle au nom de ceux qui sont restés : d'un seul trait de plume Chafarévitch raye le destin et l'œuvre d'artistes, gens de lettres, philosophes et musiciens. C'est monstrueux. Il ne sait peut-être pas que la culture ne vit pas toujours selon les lois éphémères qui régissent les régimes politiques ? Qu'à certaines périodes la culture nationale s'est perpétuée hors des frontières ? Que tous les artistes, loin de là, ne peuvent pas travailler lorsque, écrit Chafarévitch, ils doivent supporter des « épreuves » ? Que l'artiste coupé de son pays peut travailler pour l'avenir, que dans l'avenir son œuvre reviendra dans sa patrie ? On se souvient qu'il en a été ainsi avec Bounine, dont on édite actuellement chez nous les œuvres qu'il a écrites en émigration. Les études philosophiques de Berdiaev ont aussi regagné leur patrie : on ne les édite pas encore, mais on les lit. La musique de Rachmaninov, resté — qui le contesterait ? — un compositeur russe, est, elle aussi, revenue.

Supposer, comme le fait Chafarévitch, que le créateur qui travaille en dehors de sa patrie n'apporte rien à la culture de son pays natal et à la culture mondiale, c'est faire preuve d'ignorance. Cela revient à vouer à l'oubli l'immense expérience historique de l'émigration culturelle, ne serait-ce que celle du vingtième siècle. Cela revient à spolier l'humanité des œuvres de Thomas Mann, de Slavomir Mrozek, de Marc Chagall.

En tant que mathématicien, Chafarévitch peut ne pas connaître la spécificité du processus complexe de formation de la culture. Mais je ne peux pas admettre qu'il ne sache rien du destin et de l'œuvre de Herzen, de Marina Tsvétaïeva, de Zamiatine, de Chopin, de Mieckewicz. C'est par préméditation et non par hasard que Chafarévitch oublie ces noms qui réfutent totalement sa théorie.

Qui sont-ils, aujourd'hui, les « *meilleurs représentants* » de notre culture « *privés de richesses spirituelles suffisantes ?* » A travers les allusions prétentieuses de Chafarévitch on devine aisément les hommes qu'il vise. Ce qui concerne aussi d'autres hommes qui ont eu le même sort.

C'est Alexandre Galitch, poète, écrivain, fondateur d'un folklore de la ville moderne.

C'est Efim Etkind, philologue bien connu en Russie et dans d'autres pays.

C'est Victor Nekrassov, ce preux qui a écrit le meilleur livre sur la guerre et sur le courage du peuple russe.

C'est Vladimir Maximov, cet éternel et toujours sincère chercheur de la vérité.

C'est Anatole Jacobson, critique littéraire et rédacteur pour qui la langue et la poésie russes sont l'air dont il vit.

Ces gens-là — et d'ailleurs des dizaines d'autres, talentueux et honnêtes — ne peuvent se défendre face à Chafarévitch : il est trop répandu ce préjugé selon lequel la parole dite *là-bas* a moins de valeur que la parole dite *ici*, en Russie.

Chafarévitch estime que l'écrivain qui quitte son pays fait preuve de pusillanimité, et moi je dirai ceci : pour l'artiste, la séparation d'avec sa patrie est toujours un risque, toujours une tragédie et toujours un exploit. C'est la plus sérieuse mise à l'épreuve de ses capacités spirituelles, et tout le monde ne peut pas la supporter. N'est-il pas plus facile de se considérer talentueux ici, où tous les déboires peuvent être mis au compte des « *incommodités* » ?

Chafarévitch écrit qu'André Siniavski a quitté la Russie parce qu'il ne voulait pas supporter les « *incommodités* ». Quel euphémisme scandaleux ! Comme s'il s'agissait de quitter un appartement sans w.c. pour un logement avec *tout le confort*.

Chafarévitch lui-même les connaît bien, ces « *incommodités* » ; elles sont minutieusement énumérées dans l'interview qu'il a donnée à *la Pensée russe*. On peut les lire *in extenso* dans les œuvres de Soljenitsyne, qui s'est révélé un homme à la volonté de fer, qui a survécu et est devenu un écrivain dans des conditions qui ont rendu fou Mandelstam avant de le faire mourir. Qui oserait prétendre qu'il a mieux valu pour Mandelstam ne pas partir à temps ?

Chafarévitch estime-t-il que tous ces gens sont identiques, qu'ils sont des rouages conçus pour fonctionner et résister à la « *pression* » pour un temps déterminé ? Il donne en exemple aux artistes les croyants qui ont supporté cette « *pression* ». Mais va-t-il mépriser les Doukhobory, les Molokane, les Vieux Croyants (1), qui ont fui ou ont essayé de fuir les persécutions à l'étranger pour y professer tranquillement leur foi ? Et ceux qui ont fui lors des guerres et persécutions religieuses en Europe. Et les Platidessiatniki (1), qui cherchent aujourd'hui à quitter la Russie ? Et, surtout, pourquoi oublie-t-il que la foi de l'artiste exige incontestablement le don de soi mais pas obligatoirement le sacrifice de soi ? C'est le temps qui juge l'artiste et qui, à la différence de Chafarévitch, l'évalue selon son œuvre et non selon sa capacité à supporter les épreuves.

On sait bien, et depuis longtemps, que la partialité obtuse est incompatible avec l'unité intellectuelle, et Chafarévitch a été victime de sa partialité. En effet, comment faire passer André Siniavski pour un homme qui n'a pas le droit de s'appeler écrivain russe ? Mais c'est très simple : arracher une citation de son contexte, la tronquer aux deux bouts est une opération facile mais efficace que connaissent bien ceux dont les œuvres sont tombées sous le feu de la critique servile et sous la lourde main du code criminel. Dans un grand article complexe et nuancé, Siniavski, un de ceux qui ont dû quitter la Russie, s'exclame avec amertume : « *Russie mère, Russie chienne, tu répondras aussi de celui-là, de cet enfant que tu as nourri pour ignominieusement le jeter à la décharge !* » Comme cela ressemble à N. Nekrassov et à Leskov, qui ont, eux aussi, insulté cette Russie qu'ils aimaient, comme cela fait écho à Alexandre Block : « *Russie, ma mère bien aimée ; salope, tu as bien fini, telle une truie, par dévorer tes petits.* » Et cela concorde presque mot pour mot avec la malédiction de Richard Aldington : « *Angleterre, vieille folle, que la peste t'emporte ; vieille chienne, tu nous a donnés en pâture aux vers... Et, pourtant, laisse-moi te regarder encore !* »

A toutes les époques, dans tous les pays, c'est bien l'amour qui a poussé les artistes à être impitoyables envers leur pays ; c'est bien l'amour qui leur donnait le droit de juger leur patrie en rejetant toute hypocrisie, les bonnes manières et les tabous.

Mais voilà ce que Chafarévitch a tiré de l'article de Siniavski : « *Russie chienne, tu répondras de cela aussi* », substituant à l'exclamation cruelle et amère une injure vulgaire. Pourquoi ? Toujours pour la même raison : pour prouver que celui qui a quitté son pays n'est plus capable de rien. Naturellement, c'est un faux, d'autant plus avantageux que chaque lecteur ne pourra pas vérifier la citation. Tout cela s'est déjà passé il y a une dizaine d'années, quand mon ami André Siniavski a été condamné à sept année d'« *incommodité* » à régime sévère pour son œuvre. C'est bien la façon dont la presse officielle le citait alors...

Nous qui restons, nous ne pouvons nous séparer de ceux qui sont partis de chez eux. Nous les avons bénis quand ils ont pris leur croix ; l'amitié, la compassion et l'unité de pensées nous lient à eux. Les rayer froidement de la liste des vivants serait un suicide. Nous avons été nourris de la même culture ; ceux qui ont quitté leur pays vivront « là-bas » pour nous et nous vivrons « ici » pour eux.

Le problème de l'émigration de la culture existe effectivement ; pour ma part, je pense que l'artiste véritable, même s'il est physiquement séparé de sa terre natale, est toujours uni à elle par un lien spirituel indissoluble. Bien sûr, il peut exister d'autres points de vue. Mais ce problème, il convient de le discuter tranquillement en respectant les hommes et les faits, sans criailleries policières.

Le 20 janvier 1975.

(1) Diverses sectes religieuses.

Devant les cadres idéologiques de l'armée

M. Ponomarev critique vivement la Chine et ménage les États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C. soviétique, a prononcé un long discours mardi 28 janvier, à Moscou, au cours d'une conférence réservée aux cadres idéologiques de l'armée. M. Ponomarev, qui est chargé avec M. Souslov des questions idéologiques et dont l'influence est importante dans la hiérarchie soviétique, s'en est pris violemment à la Chine au cours de son intervention.

« *Depuis dix ans*, a-t-il dit, *la lutte contre l'impérialisme est devenue plus difficile, car le mouvement communiste est confronté à la politique anti-léniniste des dirigeants de la République populaire de Chine.* » Ces dirigeants, selon M. Ponomarev, se livrent à une campagne effrénée de calomnies à l'intérieur de leur pays et à l'étranger contre la patrie de Lénine, le premier État socialiste.

Les déclarations belliqueuses de Pékin sont accompagnées de prétentions territoriales à l'égard de l'Union soviétique, du maintien de la tension à la frontière soviéto-chinoise et d'importants préparatifs militaires.

Les accusations portées par M. Ponomarev contre Pékin contrastent avec le ton relativement conciliant qu'il a utilisé pour parler des États-Unis. Le secrétaire du comité central, qui a cité plusieurs fois le nom de M. Brejnev, a insisté sur « *la grande importance* » de l'accord provisoire sur la limitation des armements conclu à Vladivostok par MM. Ford et Brejnev. M. Ponomarev a également fait état de récentes déclarations du président Ford et de M. Kissinger dans lesquelles le chef de la Maison Blanche et le secrétaire d'État réaffirmaient la volonté des États-Unis de poursuivre la politique de détente avec l'Union soviétique.

M. Ponomarev a ensuite parlé de la « *crise générale du capitalisme* ». A ce propos, il a particulièrement fait ressortir les dangers de la « *menace fasciste* ». Certes, a-t-il dit en substance, les forces antifascistes sont aujourd'hui bien plus grandes qu'elles ne l'étaient au moment de l'avènement de Hitler, mais « *maintenant, à l'époque nucléaire, la prise du pouvoir par le fascisme serait bien plus dangereuse pour l'humanité qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale* ».

L'intervention de M. Ponomarev avait été précédée d'un long rapport du maréchal Gretchko, ministre de la défense et membre du bureau politique. Le discours prononcé par le maréchal ne contient aucun élément nouveau mais on a remarqué des références à M. Brejnev nombreuses et élogieuses.

JACQUES AMALRIC.

EUROPE

Tchécoslovaquie

ANCIEN PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CHEF DU P.C.

M. Novotny est mort

M. Antonin Novotny, ancien président de la République et secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, est mort mardi 28 janvier, au sanatorium d'État à Prague, d'un infarctus du myocarde, à l'âge de soixante-dix ans, annonce « avec tristesse » le comité central du parti communiste tchécoslovaque dans un communiqué diffusé par l'agence C.T.K. — (A.F.P.)

Un stalinien mal repenti

Une réintégration discrète dans les rangs du parti en juin 1971 et un communiqué du comité central du P.C. tchécoslovaque annonçant « avec tristesse » sa mort subite, telles auront été les seules marques d'estime données à M. Antonin Novotny, qui dirigea le pays pendant quinze ans, jusqu'à sa chute en 1968, il y a six ans. Paradoxalement, l'homme dont les défauts rendirent possible l'éclosion du « printemps de Prague » fut, depuis le limogeage de M. Dubcek, tenu à l'écart même par les orthodoxes les plus conservateurs, parmi lesquels il se rangeait.

Sa vie entière se confond avec celle du parti communiste tchécoslovaque, auquel il adhéra à l'âge de dix-sept ans, alors que le P.C. venait de naître, en 1921, d'une scission du parti social-démocrate dans une République tchécoslovaque, elle aussi toute nouvelle. Le militant obscur monte rapidement en grade, et en 1929 il est déjà parmi les fonctionnaires du P.C.

Prolétaire jusqu'au bout des ongles, énergique, dur, farouchement fidèle à Staline et prenant tous les tournants décidés à Moscou, méprisant les intellectuels et se méfiant d'eux, il apprend à maîtriser et à gérer l'administration du parti. Cet « apparatchik » modèle est aussi un excellent organisateur. Délégué à la réunion du Komintern en 1935 à Moscou, il se voit ensuite confier l'organisation du parti en Moravie. Rentré à Prague après les accords de Munich, il prépare avec d'autres le mouvement de résistance. Arrêté en septembre 1941, il passe le reste de la guerre dans le camp de concentration de Mauthausen. Cet internement lui évitera, au lendemain de la guerre, d'avoir à porter les étiquettes de « londonien » ou de « moscovite » qui seront fatales à d'autres dirigeants.

Chargé jusqu'en 1951 de l'organisation du P.C. pour la région de Prague, il entra dans les instances supérieures du parti un an avant le procès contre Rudolf Slansky, le secrétaire général, dont la trahison, affirma un communiqué publié à l'époque, avait pu être démasquée notamment « grâce à la vigilance du camarade Novotny ».

Hommage agréable pour un dirigeant alors que le « père des peuples » vivait encore, mais redoutable à l'heure de la déstalinisation. M. Novotny, devenu chef du parti à la mort de Gottwald, en 1953, et président de la République quatre ans plus tard, fut marqué jusqu'à sa chute, en 1968, par la réputation qu'il s'était faite au moment des purges.

Il ne sut jamais devenir un président populaire comme le furent ses prédécesseurs. Il était mauvais orateur. Son manque de culture, ses fautes de grammaire ne pouvaient qu'indisposer une population qui aimait les figures prestigieuses. Surtout, il confondit autorité avec autoritarisme et, pendant des années, il éloigna les orages en désignant parmi ses proches collaborateurs des boucs émissaires.

Répugnant à déstaliniser après le vingtième congrès du P.C. soviétique et le fameux rapport de Khrouchtchev, il se servit habilement, dans les années 50, des événements de Pologne et de Hongrie pour obtenir de Moscou tout l'appui dont il avait besoin. Il ne voulait pas avoir à rendre des comptes sur les victimes tchécoslovaques « du culte de la personnalité ». Mais les problèmes économiques difficiles qui surgirent au début des années 60, le mécontentement en Slovaquie devant l'hégémonie tchèque et les lenteurs des réhabilitations, les actions des intellectuels qui souhaitaient la justice et demandaient de plus amples libertés, l'empêchèrent d'éviter le débat redouté. En l'espace de deux ans, il limogea plusieurs de ses amis, se débarrassa d'un rival potentiel en la personne de Rudolf Barak, ministre de l'Intérieur. Pourtant, il donna le « feu vert » à une réforme économique. En même temps, il reçut sans sourciller un camouflet de la Cour suprême qui, contre sa volonté, décréta une réhabilitation posthume de Slansky.

A partir de 1964, il fut incapable de maîtriser la situation. Sans doute manipulait-il avec de plus en plus de poigne les rouages du parti. Mais, attaqué de tous côtés, il dut céder peu à peu du terrain, tandis que la littérature, le théâtre, le cinéma s'émancipaient de plus en plus.

L'année 1967 fut difficile avec le congrès des écrivains au mois de mai et les revendications matérielles des étudiants en septembre. D'autres orthodoxes conservateurs profitèrent de cette agitation pour reprocher au chef du parti de monopoliser le pouvoir au profit de ses partenaires aux jeux de cartes, son entourage le plus proche. D'autres dirigeants, plus centristes ou plus libéraux se joignirent à eux. En vain, M. Novotny tentera-t-il d'obtenir l'arbitrage de M. Brejnev, qui vint à Prague en décembre, mais qui laissa faire. M. Novotny essaya de faire arrêter les contestataires, mais, abandonné par tous, il dut céder sa place, le 5 janvier 1968, à la tête du parti à un candidat de compromis, peu connu, Alexandre Dubcek, un Slovaque. Pendant le premier trimestre de 1968, il tenta encore de résister, mais il fut obligé de démissionner de la présidence de la République.

Depuis lors, il était tenu à l'écart. M. Husak faisait une politique de « normalisation » qui aurait dû le combler d'aise. Mais lui, le fonctionnaire modèle, et somme toute gagne-petit, qui avait provoqué de si grands bouleversements, il ne se résignait pas à son destin. Amer, il répétait à ceux qu'il rencontrait : « C'était tout de même mieux de mon temps. » Piètre consolation pour un stalinien mal repenti.

AMBER BOUSOGLOU.

Portugal

ONZE MILLE HOMMES DOIVENT DÉBARQUER A LISBONNE LE 31 JANVIER, DANS LE CADRE DES MANŒUVRES DE L'OTAN

Onze mille hommes doivent débarquer à Lisbonne le vendredi 31 janvier dans le cadre des grandes manœuvres aéronavales de l'OTAN qui commencent mercredi au large des côtes portugaises. Des avions à réaction du porte-avions américain *Saratoga* effectueront des attaques simulées contre des objectifs situés au centre du Portugal. Trente-cinq navires de guerre, parmi lesquels des unités françaises, participent à ces manœuvres.

Le même jour, vendredi, deux manifestations, une socialiste et une communiste, qui n'ont pas encore été interdites par le gouvernement, doivent avoir lieu dans le centre de Lisbonne. Aussi les quotidiens portugais jugent-ils avec sévérité ce mercredi l'annonce des opérations combinées de l'OTAN.

D'autres part, le parti portugais du Centre démocratique et social (C.D.S.) a exigé mardi une explication à la suite des incidents du week-end dernier à Porto, qui l'ont contraint à ajourner *sine die* son premier congrès national. Dans un communiqué rédigé « *au nom des milliers de Portugais qu'il représente* », le C.D.S. note que son parti est légal et reconnu par la Cour suprême de justice. Il ajoute que les manifestations « *n'ont pas été l'expression d'une volonté spontanée et populaire* ». Il semble qu'un climat « *qui favorise la violence extrémiste a été instauré au Portugal* », écrit le communiqué qui conclut en demandant : « *Qui gouverne au Portugal? Sous quelle légitimité révolutionnaire vivons-nous au Portugal: sous celle du programme des forces armées ou sous celle de la rue?* ». — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Danemark

LE CABINET MINORITAIRE DE M. HARTLING DONNE SA DÉMISSION

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement libéral minoritaire, présidé depuis le 18 décembre 1973 par M. Poul Hartling, a été renversé, le mardi 28 janvier, par le vote, à une voix de majorité, d'une motion présentée à la Chambre unique par le parti social-démocrate, l'invitant à se retirer pour permettre des négociations afin de former un cabinet de coalition majoritaire.

En raison de son extrême faiblesse, le gouvernement était exposé à chaque instant à recevoir son congé. Pourtant sa chute a surpris. Le parti libéral de M. Hartling avait en effet remporté un net succès aux élections anticipées du 9 janvier dernier, qui avaient fait passer le nombre de ses mandats de 22 à 42 (sur 179). M. Hartling avait vu dans ces résultats, qui étaient pourtant loin de lui apporter une majorité dans l'hémicycle, une « *preuve de confiance* » de la nation. Dans l'espoir de s'assurer une assise parlementaire plus sûre et plus stable que celle dont il avait bénéficié durant la précédente législature, il avait, depuis le 10 janvier, entamé des pourparlers avec les différents partis siégeant à l'Assemblée, à l'exception des trois formations de l'extrême gauche.

Mardi matin, le Parlement, qui avait tenu sa séance d'ouverture le jeudi précédent, abordait le débat sur le budget dans un climat dépourvu de passion. La veille, les sociaux-démocrates et les radicaux, qui n'avaient cessé ces dernières semaines de proclamer qu'ils souhaitaient une « *grande coalition libérale sociale-démocrate* », avaient laissé entendre qu'ils ne susciteraient pas de difficultés au gouvernement. Brusquement, en fin d'après-midi, pour des raisons qui n'ont pas encore été tout à fait éclaircies, le parti social-démocrate changeait d'avis et déposait la motion invitant M. Hartling à se retirer.

Les trois partis d'extrême gauche (communiste, socialiste du peuple et socialiste de gauche) déclaraient aussitôt qu'ils se joignaient à cette initiative ainsi que les radicaux, ce qui lui assurait 85 voix sur 179. Les quatre députés du Centre démocratique de M. Ehrard Jacobsen (dissident social-démocrate) et un député conservateur, l'écrivain Hans Joergen Lembourn, en s'abstenant, devaient sceller le sort du gouvernement. Celui-ci n'obtenait que 85 voix contre 86. — C. O.

Autriche

LE CHANCELIER REJETTE LA DEMANDE D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

De notre correspondant

Vienne. — La demande de l'opposition populiste d'organiser des élections anticipées a perdu, mardi 28 janvier, toute chance d'être satisfaite.

Devant le présidium du parti socialiste réuni à Baden, près de Vienne, le chancelier Bruno Kreisky a, en effet, pris nettement position contre ce projet. « Il n'y a aucune raison valable — a-t-il dit — pour mettre fin prématurément à la législature. » « La consultation — a-t-il ajouté — devra avoir lieu, comme prévu, le premier dimanche du mois d'octobre. »

La bataille électorale qui va maintenant s'engager, avec des objectifs mieux définis, promet d'être acharnée. M. Kreisky a, en effet, repoussé avec vigueur l'idée d'une éventuelle coalition avec les populistes en cas de défaite de son parti.

Espagne

LA REVENDICATION EN FAVEUR DU « POUVOIR RÉGIONAL » GAGNE DU TERRAIN

(De notre correspondant.)

Madrid. — La presse madrilène d'extrême droite juge « intolérables » et « anticonstitutionnelles » les déclarations d'hommes d'affaires catalans affirmant que « l'absence d'un pouvoir politique catalan rend beaucoup plus difficile la solution des déséquilibres économiques », et de M. Marcelin Oreja, ancien secrétaire d'État au ministère de l'information, qui a démissionné en octobre 1974.

« Il est nécessaire, dit ce dernier, de reconnaître aux régions un authentique pouvoir. »

Ces prises de position contredisent la doctrine centraliste du régime. Cependant, une légère évolution est en cours. C'est ainsi que, le 26 janvier, pour la première fois depuis 1939, le drapeau catalan a flotté sur plusieurs édifices publics de Barcelone à côté du drapeau national espagnol. Or, il est difficile d'accuser de séparatisme les autorités de Barcelone nommées directement par le gouvernement.

A Madrid, une enquête publiée par la revue « Gentleman » indique que 39 % des habitants de la capitale sont partisans d'une plus grande autonomie locale et régionale et 55 % d'une certaine forme de fédéralisme. — J.-A. N.

DIPLOMATIE

A WASHINGTON

Les entretiens Ford-Wilson porteront sur la crise économique

M. Harold Wilson, premier ministre britannique, accompagné de M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, est arrivé mardi 28 janvier, peu après 19 heures, à Ottawa. Il devait conférer ce mercredi 29 janvier, au cours d'un déjeuner de travail, avec son collègue canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, avant de gagner, dans la soirée, Washington. Pendant sa visite de deux jours aux États-Unis, il s'entretiendra avec le président Ford et M. Kissinger. M. Wilson doit regagner Londres, samedi, via New-York, après avoir rencontré M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

Londres. — M. Wilson, premier ministre, et M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, ont quitté Londres, mardi 28 janvier, pour Ottawa et Washington. On espère à Londres que ces conversations permettront de discuter des problèmes fondamentaux de l'économie occidentale : combattre à la fois la récession et l'inflation. M. Harold Lever, le conseiller le plus écouté de M. Wilson en ce qui concerne les questions financières et économiques, fait partie de la délégation britannique.

L'escale d'Ottawa durant la journée de mercredi doit servir surtout à préparer la visite que le premier ministre canadien, M. Trudeau, entreprendra à Londres au mois de mars. Dès le lendemain, lorsque M. Wilson arrivera dans la capitale des États-Unis, c'est le sort de l'économie occidentale ainsi que l'avenir de la détente entre l'Est et l'Ouest qui occuperont la première place dans les conversations.

De notre correspondant

Un chapitre essentiel concerne inévitablement le double problème du ravitaillement pétrolier et du recyclage des fonds arabes. Sur ce sujet, un accord assez large est déjà réalisé depuis que l'ensemble de la communauté occidentale a accepté à la fois le « *plan Healey* », centré sur le Fonds monétaire international, et les propositions de M. Kissinger visant à créer un fonds de solidarité dans le cadre de l'O.C.D.E. Encore souhaite-t-on à Londres que les Américains assouplissent quelque peu leur position en acceptant d'accroître les facilités de crédit à la disposition du F.M.I., qui sont limitées pour l'instant à 6 milliards de dollars.

Une autre préoccupation commune aux Britanniques et aux Américains consiste à dissiper les confusions qui continuent d'entourer le projet d'un dialogue entre l'Europe et les États arabes. A cet égard, la position de Londres a toujours été de ne pas contrecarrer les efforts de la diplomatie américaine. Il n'y a aucune raison de croire que M. Wilson veuille s'engager aujourd'hui sur une voie différente.

Quelques nuances pourraient se manifester sur un règlement éventuel au Proche-Orient. La diplomatie britannique appuie, dans la mesure de ses moyens, les efforts de M. Kissinger, qui compte toujours sur un rapprochement « *pas à pas* » entre Israël, l'Égypte et la Syrie. Mais on se demande à Londres s'il est possible, sinon souhaitable, d'écarter beaucoup plus longtemps une participation soviétique à un débat qui supposerait, sans doute, la reconvocation de la conférence de Genève.

En revanche, il semble bien que la position du gouvernement travailliste soit plus prudente à l'égard de l'Union soviétique sur le problème de la sécurité et de la coopération en Europe. A cet égard, en tout cas, Londres n'éprouve pas beaucoup d'enthousiasme pour la rencontre des chefs de gouvernement ou d'État avec laquelle Moscou voudrait couronner l'interminable conférence sur la sécurité européenne. Dans la capitale britannique, on craint que les États-Unis, déçus par la réaction négative du Kremlin au Trade Act, ne soient prêts à faire des concessions hâtives pour démontrer que la détente, dont M. Kissinger s'est fait le champion, n'est nullement compromise.

Quant à l'Europe, MM. Wilson et Callaghan ne se font aucune illusion sur le désir américain de voir la Grande-Bretagne rester dans le Marché commun. Mais pas plus qu'ailleurs, le premier ministre ne sera en mesure à Washington de prédire avec certitude les résultats de la renégociation et du référendum par lequel les citoyens britanniques feront leur choix définitif.

JEAN WETZ.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Minitch fait l'éloge de la politique de non-alignement

De notre correspondant

Strasbourg. — Ce qui était inconcevable il y a quelques années à peine semblait relever mardi 28 janvier de l'orthodoxie parlementaire dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe. Un des premiers responsables d'un grand pays communiste était applaudi, plus par sympathie que par politesse diplomatique, par les représentants des démocraties parlementaires occidentales. L'orateur était M. Milos Minitch, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Yougoslavie. Il est vrai aussi que les applaudissements nourris de l'Assemblée allaient, tout autant qu'au représentant d'un État marxiste, à celui d'un pays qui, le premier, avait osé affirmer son originalité et sa volonté d'indépendance à l'égard des superpuissances avant de devenir un des champions du non-alignement.

Au cours de son allocution, M. Minitch a plaidé en faveur du dépassement de la division en blocs dans le monde et recommandé la politique de non-alignement qui constitue, selon lui, le meilleur gage qui soit pour la coopération internationale et la détente.

Répondant, à l'issue de son discours, à une série de questions, M. Minitch s'est prononcé en faveur d'une coopération de son pays avec le Conseil de l'Europe sur certains plans techniques. Il est assez révélateur de l'état d'esprit de l'Assemblée qu'elle ait exprimé à ce propos le souhait de rencontrer à l'avenir des dirigeants de pays de l'Est pour dialoguer avec eux sur des questions intéressant la sécurité européenne et sur les possibilités d'une coopération accrue entre l'Est et l'Ouest.

En revanche, l'Assemblée de Strasbourg n'a pas eu la possibilité de discuter de la situation actuelle au Portugal, en dépit de la demande des délégués socialistes et démocrates chrétiens. Pour une raison d'opportunité politique, le bureau de l'Assemblée a décidé de surseoir à cette discussion. Mais il a chargé le président de l'Assemblée d'adresser au gouvernement portugais une lettre exprimant les inquiétudes des parlementaires européens, et lui demandant de normaliser la situation en garantissant les libertés démocratiques fondamentales.

Lundi, à l'issue d'un long débat, l'Assemblée du Conseil de l'Europe s'est prononcée pour un accroissement de l'aide humanitaire aux populations touchées par la guerre, à Chypre, ainsi que pour une relance urgente de la vie économique de l'île. Les pays membres du Conseil de l'Europe devront ainsi, pour leur part, allouer à son représentant spécial pour les réfugiés, pendant une période de quatre ans, un fonds de secours équivalant à un dixième de leur contribution au budget du Conseil.

Le principal intérêt du débat tenait au face-à-face des parlementaires grecs, de retour après une absence de huit ans, avec les députés turcs. Les uns et les autres ont parlé avec une passion contenue. Sans ouvrir véritablement un dialogue, leurs interventions n'ont pas tourné à l'affrontement. C'était là l'essentiel.

Aucun vote, cependant, n'est intervenu. A l'unanimité, l'Assemblée a décidé de renvoyer le rapport de M. Karasek (populiste, Autriche) à la commission politique.

Dans la matinée de lundi, M. Bernard Destremau, secrétaire d'État aux affaires étrangères, avait présenté le rapport d'activités du comité des ministres. A propos de la conférence sur la sécurité, il avait exprimé l'avis du comité qu'une conclusion « *ne saurait intervenir au détriment de succès réels, notamment dans le cadre de la troisième corbeille, où la négociation est la plus difficile et, par conséquent, la plus nécessaire* ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

M. DEBRÉ DÉNONCE LE PROJET D'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL

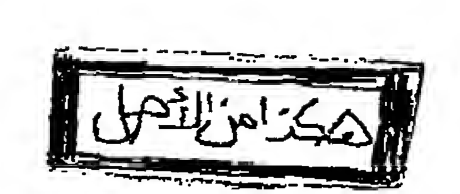
Dans l'interview qu'il a accordée au *Figaro* et qui a été publiée le mardi 28 janvier, M. Michel Debré déclare :

« *Me paraît néfaste le projet d'élection au suffrage universel d'une assemblée dite « Parlement européen ». C'est un risque de dislocation nationale que l'on ne peut pas accepter de prendre. C'est au surplus l'enlisement ou l'alignement par anarchie européenne interposée. Bref, c'est un piège.*

» *Comment ne pas faire campagne et la campagne la plus active, si cette hypothèse devait se préciser? Ce serait la fin de tout grand dessein national.* »

Dans une interview au *Monde* (daté 19-20 janvier 1975), M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, à qui il était demandé s'il croyait que le Parlement européen serait bientôt élu au suffrage universel, s'était borné à répondre : « *La France estime souhaitable que l'article 138 du traité reçoive application, mais celle-ci ne dépend pas que de nous.* »

● RECTIFICATIF. — Plusieurs lecteurs nous signalent qu'une erreur s'est glissée dans le deuxième article consacré au Liechtenstein (*le Monde* du 24 janvier 1975). La princesse « Regina », épouse du prince régnant, François-Joseph II, est née comtesse Georgina de Wilczek et c'est la femme du prince héritier qui est née Kinsky de Vchinitz.



LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT ÉGYPTIEN

Les entretiens entre les présidents Sadate et Giscard d'Estaing se sont terminés mardi soir à l'Elysée par un deuxième tête-à-tête, qui s'est ouvert à 17 heures, et s'est poursuivi, jusqu'à 19 heures, par une rencontre élargie à laquelle ont participé, du côté français, M. Chirac, M. Sauvagnargues, le ministre de l'industrie, M. d'Ornano, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Ségard, et l'ambassadeur de France au Caire, M. Bruno de Leusse. Du côté égyptien, étaient présents MM. Ismaïl Fahmi, ministre des affaires étrangères, Ismaïl Sabri Abdallah, ministre du plan, et le général Kamel El Badri, ministre de la production militaire.

En quittant l'Elysée pour se rendre à la résidence Marigny, où il offrait, à 20 heures, un dîner en l'honneur du président Giscard d'Estaing, M. Sadate a déclaré qu'il était « pleinement satisfait » des entretiens qu'il avait eus avec ce dernier.

Mardi matin, au cours de sa visite de l'usine Thomson, de Bagneux, le président Sadate est entré en communication directe, par radio, avec son cabinet, au Caire. Très impressionné par l'exposition des matériels de cette firme spécialisée dans les équipements électroniques à usage aussi bien civil que militaire, le chef de l'Etat égyptien a déclaré aux dirigeants de la compagnie Thomson : « C'est un empire que que vous avez là ! » Le président égyptien a été très intéressé par le système radar de contrôle de trafic portuaire, applicable aussi bien au canal de Suez qu'au nouveau port dont veut se doter l'Egypte. Il s'est informé du projet de satellite arabe Arabsat, qui couvrirait tous les pays du Maghreb et du Proche-Orient. En début d'après-midi, le président Sadate s'est entretenu, à huis clos, avec une délégation de l'Union des étudiants égyptiens en France.

Mme Sadate, pour sa part, a visité, au cours de la matinée de mardi, les services de réadaptation des handicapés à l'hôpital Raymond-Poincaré, de Garches, accompagnée de Mme Giscard d'Estaing et du ministre de la santé, Mme Veil. L'épouse du chef de l'Etat égyptien a reçu, en début d'après-midi à la résidence de l'ambassadeur d'Egypte à Paris, une vingtaine de blessés de la guerre d'octobre soignés en France.

Des demandes d'armes impressionnantes

La délégation égyptienne a présenté une « liste d'emplettes » d'armements impressionnante, de l'ordre d'une dizaine de milliards de francs. Un accord de principe est intervenu sur certaines livraisons, mais la France ne pourra satisfaire la totalité des demandes présentées. L'examen détaillé des commandes sera poursuivi par des missions des deux pays, après le départ de M. Sadate.

Accompagné de son ministre égyptien de la production militaire et de plusieurs experts, le chef de l'Etat égyptien a visité Thomson-C.S.F. à Bagneux, s'est entretenu avec les dirigeants de plusieurs firmes d'armement, en particulier Dassault-Breguet.

Selon nos informations, l'Egypte souhaite acquérir des Mirage F-1 dotés du réacteur Atar 9 K-50, déjà en service en France, des hélicoptères Lynx et Super-Frelon, des missiles air-air Magic, des missiles antiaériens Crotale, des radars d'acquisition, des missiles mer-mer Exocet, à monter sur des vedettes rapides, vraisemblablement d'origine soviétique, et des équipements complexes et modernes de contre-mesures électroniques.

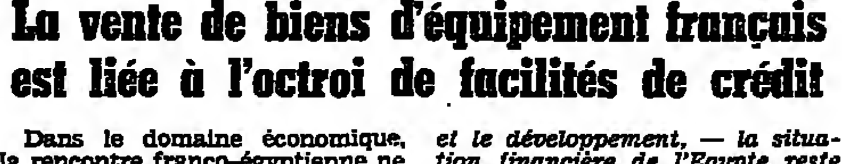
La France se réserve de ne fournir que les catégories d'armements ne portant pas atteinte à l'équilibre des ventes de matériel militaire au Proche-Orient. On croit savoir toutefois qu'une cinquantaine de Mirage F-1 pourraient être livrés, et que les missiles sol-air Crotale sont du même modèle que les engins commandés en France par l'Arabie Saoudite. Enfin, l'Egypte semble accorder de l'intérêt à la livraison, vraisemblablement par la société Thomson-C.S.F., d'un système de télécommunications tactiques à des fins militaires. Si les commandes étaient conclues rapidement, les contrats pourraient être honorés apparemment par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite ou de certains émirats du golfe Persique.

On a noté l'insistance avec laquelle les Egyptiens ont expliqué qu'ils entendaient diversifier leurs sources d'approvisionnement pour éviter de dépendre trop étroitement de l'U.R.S.S., ou d'un accord qui interviendrait entre les deux grandes puissances sur le ravitaillement en matériel de guerre des principaux Etats du Proche-Orient. La France, en acceptant de fournir ou non certaines catégories d'armement à l'Egypte, veillera à ne pas perturber l'équilibre des forces dans cette partie du monde.

Des missions techniques et de la documentation industrielle doivent être échangées après la visite du président Sadate à Paris. Quand l'inventaire des besoins militaires de l'Egypte aura été dressé, il n'est pas exclu que la France lui fournisse, en outre, les moyens technologiques susceptibles, à plus long terme, de favoriser la création d'industries d'armement sur le sol égyptien.

Ces projets ne pourront prendre forme que progressivement. Les entretiens de M. Gromyko avec le président Sadate, au début de février, au Caire, permettront d'en savoir davantage sur la réalité de la coopération militaire entre les deux pays.

JACQUES ISNARD.



La vente de biens d'équipement français est liée à l'octroi de facilités de crédit

Dans le domaine économique, la rencontre franco-égyptienne ne devait que donner un caractère officiel à un certain nombre de projets en cours de négociation et un nouvel élan, selon l'expression consacrée, à la coopération entre les deux pays. L'essentiel de celle-ci est jusqu'ici constitué par le projet de construction de la centrale thermique d'Aboukir, pour un montant de 280 millions de francs, ces crédits provenant à raison de 100 millions de la France et de 180 millions de l'Egypte et des pays producteurs de pétrole. Toujours dans le cadre du protocole financier signé le 9 novembre 1974, qui a ouvert au Caire un crédit de 200 millions de francs, d'autres projets portent sur la réalisation de laminoirs, la livraison de matériel de transport et la fourniture d'équipements de télécommunication. En dehors de ce protocole, la France pourrait également conclure avec l'Egypte des contrats ayant trait à l'industrie pétrolière et pétrochimique, à l'agriculture et aux travaux publics.

Actuellement, le montant des contrats en cours d'exécution dépasse 300 millions de francs. Cependant, comme le souligne le ministère de l'économie et des finances, *« en dépit des prêts des pays producteurs de pétrole et des pays occidentaux — 3 milliards de dollars seraient au total disponibles pour la reconstruction et le développement, — la situation financière de l'Egypte reste fragile »*. Le marché égyptien apparaît moins prometteur et plus difficile que d'autres, parce que lié à l'octroi de facilités de crédit. Pour les projets moyens, le protocole financier a quelque peu débloqué la situation. Toutefois, pour le financement des grands projets, *« il est indispensable*, selon la Rue de Rivoli, *que des financements extérieurs soient obtenus »*, ce qui implique la mobilisation des sociétés d'investissements créées par l'Egypte avec les principaux pays arabes producteurs de pétrole.

Les échanges commerciaux entre la France et l'Egypte restent marqués par une double faiblesse : le déséquilibre de la balance au détriment du Caire, l'insuffisance de ventes de biens d'équipement français. Ainsi, pour les dix premiers mois de 1974, le déficit commercial égyptien s'est élevé à 1,1 milliard de francs et serait supérieur à 1,5 milliard pour toute l'année, contre 620 millions en 1973 et 340 millions en 1972. Les exportations françaises — 1,3 milliard pour les dix premiers mois, en augmentation de 151 % — ont été constituées à raison de 70 % par des produits agricoles, presque exclusivement du blé et des farines. Les ventes de biens d'équipement n'ont représenté, quant à elles, que 7 % du total des exportations — M. B.

(Dessin de KONE.)

Les chances de « règlement » au Proche-Orient n'ont jamais été aussi grandes

M. Giscard d'Estaing : l'Égypte trouvera toujours la France à ses côtés

Dans l'allocution qu'il a prononcée mardi soir, lors du dîner offert à la résidence Marigny en l'honneur du président de la République française, le chef de l'Etat égyptien a rendu hommage à l'attitude de la France face aux problèmes du Proche-Orient.

« *J'estime*, a-t-il dit, *que M. Giscard d'Estaing incarne l'âme de la France, qui a inspiré le monde entier par sa première révolution.*

» La position de la France à l'égard du Proche-Orient est celle d'une paix basée sur la justice, position conforme aux principes de la France. »

Répondant au président Sadate, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Nous savons que l'Egypte moderne a accompli déjà des progrès immenses. Il lui faut maintenant poursuivre la tâche difficile de la recherche de la paix et mener parallèlement son développement économique et social. J'ai pleine confiance, monsieur le président, que sous votre haute impulsion, elle y parviendra. Je puis vous donner l'assurance qu'elle trouvera toujours la France, avec les moyens dont elle dispose, à ses côtés.* »

M. Giscard d'Estaing a estimé que « *cette première visite qu'un chef d'Etat égyptien ait faite en France est un geste qui dépasse nos deux pays et revêt une signification singulièrement plus large.* (...)

» Aucun problème politique ou économique ne peut plus être résolu si l'on tente de l'isoler d'un ensemble qui est aujourd'hui mondial. Cela est vrai pour des pays géographiquement éloignés, mais combien plus vrai encore pour deux pays aussi proches que les nôtres, qui bordent la même mer et partagent tant de souvenirs et d'espoirs. Cette communauté, je l'ai éprouvée au cours de nos entretiens qui ont été extrêmement confiants et pour moi remarquablement positifs et intéressants », a encore dit M. Giscard d'Estaing.

Le président français a conclu en exprimant « *le vœu que vous emportiez de notre pays la conviction d'avoir, avec moi, donné une nouvelle dimension à l'amitié franco-égyptienne* ».

La conférence de presse de M. Sadate

(Suite de la première page.)

● LE ROLE DE LA FRANCE DANS LE PROCESSUS DE PAIX. — « *L'Europe a sa part à tenir dans la solution définitive du conflit, et surtout la France, qui a un rôle pilote en ce domaine* », a dit M. Sadate, ajoutant qu'il s'était entretenu de cette question « *en profondeur* » avec M. Giscard d'Estaing. Toutefois il n'a pas été demandé au président français de prendre une initiative en ce moment. Cela pourra être fait « *à une étape ultérieure* ». Interrogé sur le point de savoir si les garanties examinées au cours des conversations pourraient prendre la forme d'un envoi de troupes de divers pays — dont la France — sur les frontières d'Israël, le président égyptien a répondu : « *Le moment venu, j'accepterai volontiers la présence de forces françaises, pourvu qu'elles se trouvent des deux côtés* » (des frontières). Quant à la participation de la France à la conférence de Genève, M. Sadate estime que « *cela peut se faire, mais pas au début* ».

● LA TENSION AU PROCHE-ORIENT. — Tout en se déclarant d'accord avec l'optimisme manifesté par M. Giscard d'Estaing et en estimant que « *pour la première fois depuis vingt-six ans, il est possible de parvenir à la paix dans la région* », le président Sadate a affirmé à plusieurs reprises que « *la situation actuelle est explosive* » et que « *les jours prochains sont cruciaux, et dangereux pour la paix, car il y a des limites à notre patience* ». « *Pour désamorcer la bombe qui peut exploser à n'importe quel moment*, a-t-il poursuivi, *il faut qu'Israël se retire des territoires occupés sur les trois fronts, et pas seulement du territoire égyptien.* » « *Toutefois*, a-t-il encore affirmé, *nous ne prendrons pas l'initiative des hostilités. Je vous prie de me croire, alors qu'on ne m'a pas cru quand je déclarais (avant 1973) que nous allions commencer la guerre. De même, lorsque je dis que la Syrie n'attaquera pas Israël, je suis sûr de ce que je dis, car nous avons un commandement commun. Mais au cas où Israël attaquerait la Syrie, l'Egypte combattra aux côtés de la Syrie contre Israël.* »

● LE PROBLEME PALESTINIEN. — Selon M. Sadate, la cause fondamentale du conflit du Proche-Orient est la question palestinienne, les problèmes du Sinaï et du Golan étant devenus « *secondaires* ». C'est pourquoi, a-t-il dit, « *je pense qu'un Etat palestinien doit être édifié. Je ne puis vous dire quelles doivent être ses frontières — les Palestiniens doivent faire connaître leur volonté à ce sujet — mais, de mon point de vue personnel, la rive occidentale du Jourdain et Gaza sont très convenables pour commencer à édifier cet Etat* ». Le président égyptien a aussi exprimé l'avis que les Etats-Unis « *ne tarderont pas à reconnaître l'O.L.P.* ».

● LE TERRORISME. — Condamnant à nouveau les actes de terrorisme qui sont « *le fait d'irresponsables* » désapprouvés par l'O.L.P., M. Sadate s'est dit d'accord pour que les auteurs de l'attentat d'Orly soient livrés à la France. Pour le moment, a-t-il précisé, « *ils sont déjà en prison à Bagdad* ».

● LES RELATIONS AVEC LES GRANDES PUISSANCES. — M. Sadate a été très laconique sur ses relations avec l'U.R.S.S., se bornant à répondre, lorsqu'on lui demandait s'il attendait de la prochaine visite de M. Gromyko au Caire un progrès sur le plan de l'aide économique et militaire soviétique : « *Je l'espère.* »

● LES ATTAQUES ISRAELIENNES CONTRE LE SUD DU LIBAN. — M. Sadate a indiqué qu'il s'attendait à la poursuite de ces attaques, qui sont destinées, selon lui, à « *calmer l'opinion intérieure en Israël et à ressusciter la légende de l'appareil militaire israélien* ». Y voyant un « *danger très grave pour la paix* », il a affirmé que la réaction égyptienne « *ne s'exprime pas par la parole* », et que Le Caire appliquera « *toutes les décisions du Conseil de défense arabe* » sur ce point.

● LA NAVIGATION SUR LE CANAL DE SUEZ. — M. Sadate a rappelé que, pour la sécurité de la navigation, Israël doit reculer encore pour que l'ouverture du canal soit possible, et que les navires israéliens ne pourront emprunter la voie d'eau aussi longtemps que l'état de belligérance persistera entre les deux pays. Quant au passage des marchandises à destination de l'Etat juif, « *cela dépendra du comportement d'Israël dans le proche avenir* ».

● LA REPRESSION EN EGYPTE. — A M. Berque, professeur au Collège de France, qui s'inquiétait du sort des intellectuels emprisonnés en Egypte, M. Sadate a répondu : « *J'ai un reproche à vous faire, à vous les intellectuels français : avant octobre 1973, il y a eu une campagne très sévère contre l'Egypte, à la suite des mesures que nous avions prises. Je n'ai pas répondu, il s'agissait de calomnies. Aujourd'hui, la même campagne a recommencé, pour la simple raison que l'on a arrêté certaines personnes qui doivent être traduites devant les tribunaux. Je dois vous dire une vérité : il n'y a pas, en Egypte, de camps d'internement politiques, il n'y a pas un seul prisonnier politique.*

Le communiqué commun laisse prévoir un important développement des relations bilatérales

Voici les principaux extraits du communiqué :

Le président de la République française et le président de la République arabe d'Egypte ont constaté la convergence de leurs vues sur les grandes questions de politique étrangère.

Leur attention s'est d'abord portée sur les derniers développements et sur les perspectives actuelles de la situation au Proche-Orient, dont ils ont souligné le caractère préoccupant. Ils ont exprimé leur conviction commune que des progrès concrets sont indispensables à bref délai et doivent être conçus de manière à hâter la recherche d'un règlement de paix. Celui-ci, pour être juste et durable, devra répondre à trois conditions fondamentales : l'évacuation des territoires occupés en 1967, la prise en considération du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties.

Les deux chefs d'Etat ont examiné les conditions dans lesquelles se présente l'ouverture du dialogue euro-arabe et sont d'accord pour exprimer l'espoir que cette importante entreprise débouchera rapidement sur le terrain concret.

Ils ont abordé les différents problèmes que pose le développement des relations économiques internationales. Le président de la République française a exposé en particulier l'état de la préparation de la conférence internationale sur l'énergie, dont il a pris l'initiative. Le président de la République arabe d'Egypte s'est félicité de l'accueil favorable rencontré par cette proposition, qui vise à définir les moyens de la nécessaire concertation et de la coopération entre toutes les parties concernées. Les deux chefs d'Etat ont constaté avec satisfaction qu'un accord général se dessinait pour que la réunion préparatoire se tienne au mois de mars... [...]

Estimant que de larges perspectives s'offrent à la coopération économique et industrielle entre les entreprises et organismes des deux pays, les chefs d'Etat ont souligné l'importance qu'ils attachent à la réalisation de projets communs. Ils ont décidé, à cet effet, que, pour donner suite aux conversations engagées lors du voyage du secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, une sous-commission serait chargée d'assurer, dans le cadre de la commission mixte gouvernementale, la coordination et l'application des projets et des initiatives en cours ou à venir. Une mission commerciale égyptienne, organisée avec le concours du Centre français du commerce extérieur, se rendra prochainement en France pour étudier la promotion des produits égyptiens sur le marché français.

Le président de la République arabe d'Egypte et le président de la République française ont constaté que tous les projets prévus dans le protocole financier, et en particulier la centrale électrique d'Aboukir, étaient en voie de réalisation. Ils ont également pris acte des accords intervenus sur les études du plan de transport, notamment du métro du Caire, et sur les installations de stockage pétrolier, ainsi que des pourparlers en cours sur la fourniture d'une sucrerie, d'équipements ferroviaires et de télécommunication et sur la construction automobile. Les questions concernant le développement du canal de Suez et la reconstruction de la zone ont aussi été évoquées.

A la demande du président Sadate, le président de la République française a accepté que la France fournisse certains matériels militaires en vue de compenser une partie des pertes subies par l'Egypte.

En outre, le gouvernement français a accepté, à la demande du gouvernement égyptien, le principe d'un accroissement de l'aide alimentaire accordée à l'Egypte pendant la campagne 1974-1975.

Les deux délégations ont passé en revue les modalités d'une participation des entreprises françaises au programme de reconstruction et de développement de la République arabe d'Egypte, dans les différents domaines de l'énergie et de la production d'électricité, y compris d'origine nucléaire, des transports et télécommunications, de la recherche pétrolière et des industries de la pétrochimie, des engrais et insecticides, de la métallurgie, des industries agro-alimentaires et de la bonification des terres, ainsi que des industries légères, des méthodes industrialisées de construction et du tourisme.

En matière de technologie, une prochaine mission en Egypte de bureaux d'études français permettra d'organiser des opérations communes entre entreprises des deux pays.

S'agissant de la télévision, une mission française se rendra prochainement au Caire pour examiner les modalités d'une coopération dans le développement des systèmes en noir et blanc; l'Egypte a confirmé son choix du système en couleurs SECAM.

Rappelant les liens traditionnels qui unissent étroitement la France et l'Egypte dans les domaines de la coopération culturelle, scientifique et technique, les deux chefs d'Etat ont constaté avec satisfaction les progrès considérables réalisés en commun au cours des dernières années.

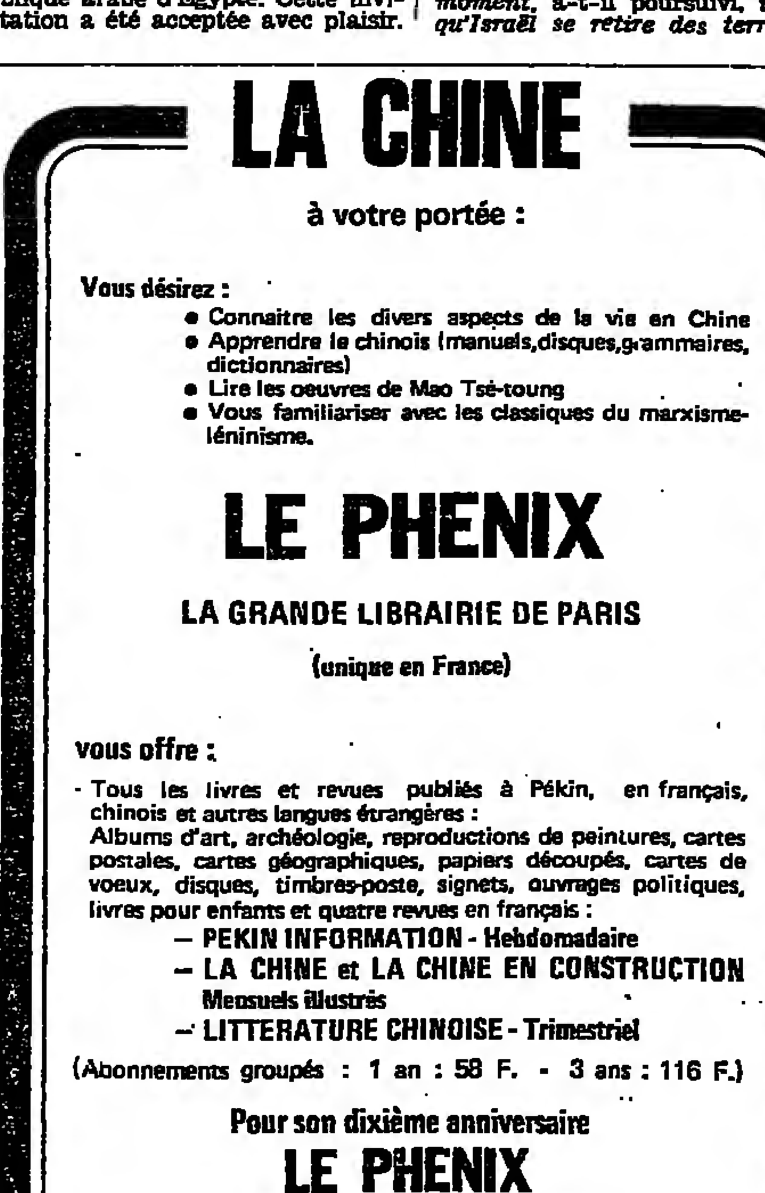
Le président Anouar el Sadate a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a adressé au président de la République française et à Mme Valéry Giscard d'Estaing une invitation à se rendre en République arabe d'Egypte. Cette invitation a été acceptée avec plaisir.

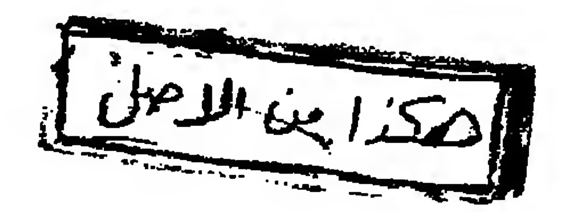
L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE SE HEURTE A DES DIFFICULTÉS INHÉRENTES AU SYSTÈME

C'est « *en se tournant résolument vers les marchés occidentaux pour diversifier sa clientèle* » que le régime égyptien a affirmé une nouvelle politique économique plus « *réaliste* » et plus « *libérale* ». Le président Sadate a souligné à plusieurs reprises « *la nécessité de développer l'économie grâce à la conclusion d'accords bilatéraux tant avec les pays de l'Est qu'avec les pays occidentaux* ». C'est ce qu'indique une étude de Mme Ceres Wissa Wassef sur « *le développement économique de l'Egypte* » publiée dans le numéro de novembre-décembre 1974 de la revue *Maghreb-Machrek*, éditée par la Fondation nationale des sciences politiques.

« *Les projets ambitieux lancés par le président Sadate ne sont pas, indique l'auteur de l'étude, dépourvus d'arrière-pensées politiques, et visent plusieurs buts. En premier lieu, ils apparaissent comme la voie idéale pour rallier l'enthousiasme populaire dans une situation d'après-guerre difficile. Le second objectif vise autant la reconstruction du pays que le désir de rassurer les gouvernements et investisseurs occidentaux sur les intentions pacifiques de l'Egypte à long terme.* » Toutefois, les mesures prises (réconciliation avec les Etats-Unis, levée des séquestres, libéralisation de l'économie) « *risquent de remettre en cause certains acquis de larges secteurs de la population au profit d'une bourgeoisie réhabilitée* ».

Mme Wissa Wassef souligne aussi que « *d'autres difficultés, inhérentes au système, retardent le développement promis. L'Egypte souffre de structures d'accueil insuffisantes, qui ne permettent pas d'utiliser tous les crédits mis à sa disposition. De plus, son appareil bureaucratique, dont les lenteurs, la paperasserie et la centralisation sont connues, vient paralyser tout effort sérieux, paralyser tout effort sérieux* ».





PROCHE-ORIENT

Ministre israélien de l'information

M. YARIV PRÉSENTE SA DÉMISSION

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le ministre israélien de l'information, M. Aharon Yariv, a annoncé, mercredi matin 29 janvier, qu'il avait présenté sa démission au premier ministre M. Itzhak Rabin.

Dans cette lettre, dont la radio israélienne a donné un résumé succinct, M. Yariv déclare qu'il quitte le gouvernement parce qu' « *il désapprouve les méthodes de travail du cabinet* ». « *Dans les circonstances actuelles*, note-t-il, *le ministère de l'information ne peut accomplir sa tâche, et me semble donc inutile.* »

M. Yariv souligne que « *malgré les propositions faites par lui-même et le ministre des transports M. Yaakobi, et acceptées par le gouvernement l'été dernier, rien n'a été fait pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement* ». « *En particulier*, a-t-il dit, *le conseil des ministres restreint pour les affaires de sécurité n'a pas été constitué* ».

M. Yariv avait révélé samedi, au cours d'un colloque organisé pour des activistes juifs résidant à l'étranger, qu'il avait rencontré au cours d'un récent voyage aux Etats-Unis des professeurs d'origine palestinienne qui s'étaient présentés comme des membres de l'O.L.P.

Les déclarations de M. Yariv avaient été interprétées par certains journaux israéliens comme « *une première tentative en vue d'ouvrir des conversations secrètes avec l'O.L.P.* ». Cette interprétation a été démentie mardi formellement par un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, qui a indiqué que M. Yariv « *avait fait des ouvertures à des intellectuels palestiniens résidant à l'étranger en vue d'ouvrir un dialogue* », mais qu'« *il n'en était rien sorti* ». Le porte-parole avait remarqué que « *tous les Palestiniens ne sont pas membres de l'O.L.P.* ».

[Ancien chef du deuxième bureau et général de réserve, M. Aharon Yariv avait été nommé en octobre 1972 conseiller spécial de Mme Meir pour la lutte contre le terrorisme palestinien. Mobilisé durant la guerre d'octobre, il devait se distinguer comme plénipotentiaire aux négociations du kilomètre 101 avec l'Egypte. Au mois de juin 1974, il était nommé ministre de l'information du gouvernement de M. Rabin. Depuis, il s'était plaint à maintes reprises de manquer des instruments nécessaires à la bonne marche de son ministère.]

D'autre part, selon une dépêche du *New York Times*, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a lancé lundi soir un appel aux Soviétiques, leur demandant « *de cesser d'ignorer Israël* » Le chef du gouvernement israélien.

Selon M. Shimon Peres

UN NOUVEAU RETRAIT D'ISRAËL DANS LE SINAI NE COMPRENDRAIT NI LES COLS NI LES GISEMENTS DE PÉTROLE

M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, a déclaré, mardi 28 janvier, au cours d'un débat télévisé, que « *les propositions israéliennes d'un retrait de 30 à 50 kilomètres dans le Sinaï, dans le cadre d'un second accord intérimaire avec l'Egypte, ne comprenaient au stade actuel ni l'évacuation des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss ni celle des cols de Mitla et de Giddi* ».

Le ministre a souligné qu' « *aucune des positions adoptées par Israël ne saurait être tenue pour définitive si le but ultime des négociations était véritablement la paix. Nous avons déjà affirmé ce point de vue. Que le président Sadate nous fasse savoir que son intention réelle est bien de parvenir à la paix et nous serons prêts à nous montrer plus généreux dans une série d'accords qui seraient alors autant de pas nous rapprochant de la paix* ».

« *Les territoires occupés*, a noté le ministre de la défense, *nous sont nécessaires pour parvenir à la paix, dans le cadre d'un accord. Mais si un tel accord ne pourait se conclure, ces territoires nous seraient alors indispensables pour la défense du pays. C'est pourquoi nous devons faire preuve de la plus grande prudence et bien faire comprendre à nos interlocuteurs qu'il ne s'agit pas de conclure un second accord de dégagement, mais un règlement politique menant vers la paix.*

» *Nous comprenons qu'il soit difficile au président Sadate de conclure immédiatement un accord de paix, ou même de non-belligérance. C'est pourquoi nous sommes prêts à lui accorder le temps dont il a besoin, mais à condition d'être sûrs qu'il veut la paix.*

» *Si la position américaine s'est approchée de la position égyptienne en ce qui concerne la profondeur d'un prochain retrait*, a dit encore M. Peres, *par contre, Washington soutient toujours Jérusalem sur la nécessité de donner un caractère politique au prochain règlement.* »

Carnets de route en Éthiopie « socialiste »

(Suite de la première page.)

Ces milliers de gestes minuscules recommencés depuis mille ans, font des campagnes une sorte d'infini trottinement. Sisyphe est éthiopien...

Les bourricots chargés de foins et de bois. Les femmes en caravane, exténuées, pliées vers l'avant par le poids de ces grosses cruches de terre qui servent à transporter l'eau jusqu'au *toukoul* (hutte traditionnelle) ; les hommes, mâchoires bloquées par l'effort, muscles noués, roulant sur des kilomètres d'énormes fûts métalliques remplis d'eau potable; des enfants de sept ou huit ans trottinant sous leur fardeau de paille, des paysans battant le *lef* à la main ou — pour les plus riches — avec une noria de bœufs attachés court qui foulent les gerbes en rond ; et puis les longues processions de mules des commerçants qui, de village en hameau, nouent un lieu ténu dans ce pays sans route, un cortège de mendiants couleur de poussière, là-bas un lépreux recroquevillé au sortir d'un virage, ici l'appareil cérémonieux d'un bourgeois tout en blanc cheminant sur sa mule flanqué de serviteurs armés. Voilà ce que sont d'abord, aujourd'hui comme hier, comme avant-hier — comme toujours, — les campagnes éthiopiennes. Où est la révolution ?

Plusieurs fois depuis Addis on nous a répété la même chose : à quelques jours de marche de la route, de nombreux paysans ignorent encore que l'empereur n'est plus au pouvoir.

A Dessié, vers la fin du mois de décembre, des militaires représentants du « Deurg » sont allés dans un des camps de réfugiés qui subsistent depuis la famine pour remettre quelques kilos de grains à des paysans qu'on renvoyait dans les villages. Réponse des bénéficiaires, inclinés bien bas : « *Vous rendrez grâce à l'empereur. Béni soit son nom...* » Tous ces militaires n'ont pas pouffé de rire. Ailleurs, il est vrai, ce sont les étudiants ou les lycéens provinciaux qui sont retournés dans leur famille pour apprendre au paysan « la » nouvelle de l'année : « *La terre, a-t-on déclaré à Addis, appartient à celui qui la cultive.* » Alors, avant même que soient démêlées les complexités de la future réforme agraire, de nombreux métayers ont subitement cessé de payer leur part aux propriétaires. Et ceux-ci, à de rares exceptions près, n'ont guère tenté d'user de la contrainte comme jadis. Sauf près de Gondar et quelques autres provinces où, nous dit-on, des incidents sanglants ont opposé fermiers et propriétaires.

Cette passivité circonspecte des propriétaires représente déjà un fait extraordinaire. Sait-on qu'il y a trois ans, lorsque (dans le Wollo notamment) apparurent les premiers symptômes de la famine, des propriétaires exigèrent et obtinrent de s'approprier la totalité des récoltes pour « *rentrer dans leurs droits* », malgré tout. D'autres saisirent les bœufs et les misérables biens de leurs métayers pour compenser les pertes que leur imposait la sécheresse. Par milliers, les familles victimes de cette cruauté légale durent quitter leurs terres pour aller mendier quelque part ou mourir... (2).

Sur les murs en torchis des « bounabet » de Debré-Zina, on a collé aujourd'hui des papillons multicolores qui répètent le slogan révolutionnaire : « *Ethiopia Tikdem* » (Ethiopie d'abord). La radio diffuse des marches militaires. Autour des tables, les hommes discutent à voix haute. « *Ils parlent des injustices d'hier et de l'empereur*, dit notre guide. *Maintenant on a le droit de critiquer le passé* » « *A condition de ne rien dire contre les militaires, bien sûr* », ajoute-t-il avec un sourire.

● Karakore. Samedi, jour de marché... D'interminables processions s'étirent le long de la route. On croise des familles chargées de poulets, d'agneaux et surtout de bois de chauffage. Certaines font régulièrement deux jours de marche à travers la montagne pour atteindre les places de marché. Budget moyen d'une famille en argent liquide selon notre guide : une dizaine de dollars éthiopiens par mois (24 F), qui serviront à acheter les épices pour le watt (1) et — une fois par an — un morceau d'étoffe pour les « chamas », la toge blanche traditionnelle. Pour le reste, la vie rurale est un c i r c u i t fermé. L'auto-subsistance absolue. Un mot dérisoire lorsqu'il suffit d'un simple accident climatique pour qu'on ne « subsiste » même plus...

Un curieux auto-stoppeur de vingt-trois ans s'est approché de la voiture pour demander timidement une place. Il vient de Harrar, à l'extrême sud-est de l'Ethiopie, et va à Dupty – sur la route d'Assab — pour chercher du travail. Chômeur, sans valise et sans baluchon, il voyage depuis deux semaines et n'a pas mangé depuis avant-hier. Il a vendu sa valise, puis sa veste, puis sa montre pour continuer sa route et partagera notre ingéra avec une précipitation gênée avant de se mettre à parler. « *Le 14 septembre, à Harrar*, dit-il, *les étudiants ont brûlé l'effigie de l'empereur sur la place du village. Les vieux ont protesté. Ils se sont mis à hurler : « Partez d'ici, on ne veut plus vous voir. » Ça leur faisait quelque chose forcement. Mais, maintenant, on parle de plus en plus politique dans les cafés.* »

Karakoré, comme la plupart des villages éthiopiens, c'est quelques dizaines de baraques de bois groupées dans un bouquet d'eucalyptus, et la boucle d'un ruisseau. Au milieu des grouillements poussiéreux du marché, c'est par dizaines que l'on peut compter les fusils, qui, le plus souvent, sont des pétoires gros calibre datant d'avant guerre. Chaque paysan (ou presque) porte le [illegible] en bandoulière avec [illegible] touchière autour de la [illegible]. Cette surabondance d'[illegible] les campagnes, alors même que de nombreux paysans restent sentimentalement fidèles à la couronne, incite à poser deux questions. Comment expliquer l'absence de la moindre révolte populaire contre une armée coupable de « lèse-majesté » qui, avec 45 000 hommes, eût été bien incapable de « tenir » le pays ? Pourquoi les grands féodaux et aristocrates de l'ancien régime — ras ou dejazmatch — que l'on disait tout-puissants dans leurs provinces se sont-ils laissé arrêter (puis exécuter) sans résistance ? Interrogés à la faveur des haltes, plusieurs interlocuteurs nous fournissent des explications analogues.

Pour ce qui concerne les paysans, disent-ils, c'est vrai qu'ils sont armés et facilement tentés par la violence. Les chroniques villageoises sont remplies de faits divers sanglants, où le meurtre d'un voisin vient trancher une histoire de terre, de mitoyenneté ou de femme. En revanche, les paysans seraient peu portés vers la violence organisée, collective, politique, en l'absence d'un leader. Les quelques jacqueries qui ont eu lieu dans les années 60 figurent des exceptions et s'expliquaient souvent par l'émergence fugitive d'un chef. Pour le reste, la passivité résignée demeure la règle.

L'effondrement inattendu des familles nobles paraît être la conséquence ultime d'une vieille politique de l'empereur. Celui-ci, qui craignait par-dessus tout la puissance concurrente de ses « ras » (le ras Mesfin ou Asraté Kassa, notamment), s'était efforcé de les attirer autour de lui à la cour d'Addis pour les combler d'honneurs tout en les surveillant. Il partait rarement en voyage à l'étranger, sans les emmener... Protocolairement... M a i s c e s seigneurs apprivoisés, « citadigisés » depuis des années comme ceux de Versailles sous Louis XIV, se retrouveront, le moment venu, coupés de leurs provinces et de leurs paysans, étrangers à leurs fiefs. Quand, menacés par la révolution, ils s'efforceront de « *lever des armées blanches* » (certains ont effectivement essayé), ils ne purent réunir qu'une poignée de fidèles dans des provinces où on ne les « connaissait plus ». Pour Haïlé Sélassié, comme pour d'autres avant lui, la solitude fut ainsi la rançon de l'absolutisme.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.



L'orthographe des noms propres éthiopiens (adaptés de l'alphabet amarhique) prête à discussion. Celle utilisée dans le texte, parfois différente de la carte ci-dessus, est toutefois la plus usuelle.

Prochain article :

D'UNE FAMINE A L'AUTRE

(2) Ces faits sont confirmés dans plusieurs rapports de l'Ethiopan Nutrition Institute, B. P. 5654, Addis-Abeba.

A travers le monde

République populaire du Congo

● LE GOUVERNEMENT a décidé de normaliser ses relations avec le Portugal, a annoncé dimanche 26 janvier M. Charles David Ganao, ministre congolais des affaires étrangères, qui a fait l'éloge de la politique de décolonisation des nouveaux dirigeants portugais. Les relations diplomatiques entre le Congo et le Portugal avaient été rompues en avril 1965, sur l'initiative de Brazzaville. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● DEUX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE TRAVAILLEURS ETRANGERS étaient employés en R.F.A. en septembre 1974, soit quatre-vingt-dix mille de moins (3,7 %) qu'en juin de la même année et deux cent trente-cinq mille de moins (9,4 %) qu'en septembre 1973. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● M. SEAN O'BRADY, porte-parole du Sinn Fein, a déclaré le 28 janvier à Dublin, qu'il ne pourrait y avoir de nouvelle trêve tant que le gouvernement irlandais n'aurait pas accédé aux demandes des dix-sept membres de l'IRA emprisonnés à Portlaoise, et qui font la grève de la faim depuis vingt-cinq jours pour obtenir le statut de prisonniers politiques. L'un des détenus, Patrick Ward, âgé de vingt-huit ans, est si affaibli qu'il a demandé à recevoir l'extrême-onction et a été transféré mardi soir dans un hôpital militaire. — *(U.P.I.)*

Rhodésie

● M. IAN SMITH, premier ministre rhodésien, a rejeté mardi 28 janvier la proposition que lui avait faite le 14 janvier M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, d'envoyer une mission à Salisbury en vue d'accélérer le processus de règlement du problème constitutionnel rhodésien.

AFRIQUE

Tunisie

Les modalités de la coopération avec la France sont examinées en commission mixte à Paris

De notre correspondante

Tunis. — A l'occasion de la réunion à Paris de la Grande Commission mixte franco-tunisienne de coopération culturelle, scientifique et technique, M. Giscard d'Estaing recevra, le jeudi 30 janvier, M. Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères, qui sera acompagné de son collègue de l'économie nationale, M. Lasram. La Grande Commission permet, chaque année, la rencontre de responsables français et tunisiens, qui font le point des relations bilatérales.

La coopération dans le secteur de l'enseignement tient une place importante. Dans ce pays francophone, l'enseignement primaire se fait pour 50 % en français ; l'enseignement secondaire pour 80 % et le supérieur pour 90 %.

C'est avec la Tunisie que la coopération française en matière d'enseignement évolue le plus vite vers sa deuxième étape : la formation des formateurs. Le cycle primaire, entièrement « tunisifié » depuis 1972 au niveau des instituteurs, ne comportera plus, à la rentrée prochaine, de conseillers pédagogiques ni d'inspecteurs français.

Désormais, l'aide sera surtout consacrée aux centres de formation et de recyclage des instituteurs, ainsi qu'aux instituts de recherche et aux centres de documentation. L'accueil de stagiaires en France se poursuivra.

Dans le cycle secondaire et technique, les coopérants français représentent 20 % des enseignants des disciplines dites prioritaires (français, mathématiques, physique et chimie, disciplines techniques). Ils sont actuellement onze cents, auxquels on doit ajouter une centaine d'enseignants pour les matières non prioritaires, et deux cents volontaires du service national (V.S.N.). Dans les facultés et les grandes écoles enseignent trois cents coopérants et soixante-dix V.S.N.

Trois millions de francs de matériel scolaire seront livrés en quatre ans au collège pilote de la ville de Sfax ; l'Ecole normale supérieure, l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, l'Ecole nationale d'ingénieurs, recevront également une aide importante. La coopération scientifique et technique n'est pas en reste. Depuis le 1er janvier 1975, quatre-vingt-quatre experts sont en fonction à Tunis, en majorité des médecins hospitaliers et des ingénieurs agronomes, auxquels s'ajoute une centaine de jeunes médecins du service national.

Depuis sa dernière réunion à Tunis, en octobre 1974, la commission mixte franco-tunisienne a approuvé plusieurs nouveaux programmes dans les domaines de la formation professionnelle, du perfectionnement des cadres et de la recherche agronomique et vétérinaire. On envisage la création d'une antenne du C.N.R.S. à Tunis.

MANUÈLE PEYROL.

● *La Tunisie a pris une option* pour l'adoption du procédé SECAM de télévision en couleurs, apprend-on de bonne source à Tunis. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans l'article sur le climat social en Tunisie (*le Monde* du 29 janvier), il fallait lire qu'un dinar vaut un peu moins de 11 francs et non 1 franc comme il a été écrit par erreur.



AMÉRIQUES

États-Unis

SUR LES PRINCIPAUX CONFLITS EN COURS

M. Kissinger fait preuve d'un optimisme prudent

Washington. — Dans la foulée, pour ainsi dire, de la conférence de l'OPEP à Alger, appréciée ici pour la modération qui s'y est manifestée, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a très sensiblement atténué, mardi 28 janvier, au cours de sa conférence de presse, la portée de ses récentes remarques sur l'éventualité d'une intervention militaire américaine au Proche-Orient. Certes, M. Kissinger considère toujours que ce qu'il avait dit était « *vrai et nécessaire* », mais, a-t-il ajouté, ces propos n'ont rien à voir avec les problèmes de l'énergie tels qu'ils se posent actuellement et que les Etats-Unis veulent traiter « *sur la base d'un dialogue avec les producteurs dans un esprit de conciliation et de coopération* ». La possibilité d'une intervention américaine « *ne pourrait exister que si une guerre était engagée contre les Etats-Unis, ce que je ne prévois pas...* » Dans ses premières déclarations, le secrétaire d'Etat avait évoqué seulement l'hypothèse d'un « *étranglement* » pour justifier une riposte américaine.

En fait, le ton général de M. Kissinger était conciliant et relativement optimiste. Le secrétaire d'Etat annonça son départ prochain pour le Proche-Orient, afin d'y avoir des conversations avec les principaux participants au conflit et de déterminer s'il existe de réelles possibilités d'aboutir à une solution. Il s'agit donc d'un voyage essentiellement « *exploratoire* », d'un sondage qui ne vise pas à résoudre les problèmes, ni même à faire redémarrer la diplomatie de la « *navette* ». M. Kissinger a reconnu qu'il avait changé de tactique (il y a plusieurs mois, il avait déclaré qu'il ne retournerait pas au Proche-Orient sans être assuré que sa présence mènerait à un accord, à la demande de toutes les parties et avec l'espoir que des progrès seraient accomplis). Le secrétaire d'Etat a ensuite souligné que le désir de l'Egypte de récupérer certains territoires et celui d'Israël d'obtenir des concessions politiques n'étaient pas incompatibles, et quelques instants plus tard, il fit part de son impression que, du côté arabe, se manifestait « *une disposition croissante* (increasing willingness) *à accepter l'existence d'Israël* ».

D'autre part, le secrétaire d'Etat estime que la conférence sur la sécurité européenne « *fait de gros progrès* » et qu'un « *sommet européen* » est maintenant « *hautement probable* ».

Le voyage en Amérique latine est maintenu

Au sujet du Vietnam, M. Kissinger a fait valoir que le fond de la politique américaine n'était pas en cause. Le gouvernement américain ne veut pas relancer le débat mais simplement obtenir les 300 millions de dollars, s'ajoutant aux 700 millions déjà votés, pour atteindre le milliard de dollars autorisé par le Congrès. Si la situation militaire s'est détériorée, c'est en raison des réductions imposées à l'envoi d'équipements et de munitions américains. « *Nous avons toujours dit que le Vietnam du Sud devrait se trouver dans une situation où il pourrait se défendre lui-même. Cette chance existe et dépend d'une assistance américaine adéquate* », a-t-il précisé. Quant aux objectifs fondamentaux des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat pense qu'ils ont été atteints, à savoir : le désengagement des troupes américaines et le retour des prisonniers américains du Vietnam du Nord. Il a

De notre correspondant

précisé qu'il avait discuté avec Moscou et Pékin du problème des livraisons d'armes en en soulignant les effets néfastes. Admettant qu'il était difficile d'apprécier l'efficacité de cette démarche, il expliqua qu'elle avait en tout cas réussi à restreindre l'effort sino-soviétique en faveur de Hanoï.

M. Kissinger a également défini la position américaine sur les points suivants :

● *Amérique latine.* — Il regrette l'ajournement de la conférence des ministres de l'O.E.A. à Buenos-Aires, l'accusant même de mettre en danger le « *nouveau dialogue* » interaméricain. « *Nos voisins ne devraient pas tenter d'exercer une pression sur les Etats-Unis* », a-t-il dit. Néanmoins, M. Kissinger se rendra en Amérique latine, vraisemblablement à la fin du mois de mars ou au début d'avril.

● *Chypre.* — Des progrès sont possibles avant la date limite du 5 février ; à la fin de la semaine, le Congrès sera informé de l'état des négociations.

● *Golfe Persique.* — Les ventes d'armes américaines sont déterminées par un certain nombre de considérations, parmi lesquelles celle d'assurer la défense de tel ou tel pays, menacé par un voisin recevant des armes communistes. Si ce pays ne reçoit pas les armements dont il a besoin, il devra ou s'incliner ou aller les chercher ailleurs. « *Nous nous appuyons sur ces principes dans nos ventes d'armes, notamment aux pays du golfe Persique ou à ceux qui ont un intérêt stratégique majeur pour nous.* »

HENRI PIERRE.

[Des « sources gouvernementales » américaines avaient annoncé le 28 janvier que M. Kissinger remettrait à plus tard les visites qu'il devait faire au Venezuela, au Pérou, au Brésil, au Chili et en Argentine avant la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), convoquée pour la fin de mars à Buenos-Aires et décommandée abruptement par ses participants latino-américains. A prendre à la lettre les déclarations faites hier par le secrétaire d'Etat, ce dernier n'aurait nullement modifié le programme de sa tournée en Amérique du Sud.]

UNE BOMBE EXPLOSE AU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Washington (*A.F.P.*). — Une bombe a explosé au département d'Etat le mercredi 29 janvier vers 1 heure du matin. L'attentat, revendiqué par la Weather Underground Organization (1), n'a pas fait de victime mais a endommagé plusieurs étages du siège de la diplomatie américaine. La presse avait été informée par des coups de téléphone anonymes que des bombes allaient éclater au département d'Etat et dans un bâtiment militaire de la base d'Oakland, en Californie. Un communiqué trouvé dans une cabine téléphonique indique que les bombes ont été déposées pour protester contre la politique américaine en Indochine et l'appui du gouvernement américain au régime du président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu.

La Weather Underground Organization fait partie de la faction extrémiste du mouvement Etudiants pour une société démocratique (S.D.S.), né dans les années 60 pour protester contre la guerre du Vietnam et qui s'était peu manifesté depuis la signature des accords de Paris.

(1) Dans un grand discours consacré à la guerre du Vietnam, le président Johnson avait déclaré que son administration n'était pas composée de météorologistes (« weathermen ») et qu'il ne pouvait prévoir l'avenir. Par dérision, un groupe d'étudiants d'extrême gauche s'était donné le nom de Weathermen, prédisant le succès de la révolution aux Etats-Unis.

ASIE

La guerre en Indochine

Les leaders démocrates et républicains de Washington estiment que le Congrès ne votera pas de crédits supplémentaires

Le président Ford a demandé, mardi 28 janvier, au Congrès, de voter des crédits militaires supplémentaires pour les « alliés » indochinois : 300 millions de dollars pour Saigon, 222 millions pour Phnom-Penh. « *Je suis inquiet, car ce qui se passe au Vietnam peut influencer le reste du monde. (...) Refuser de fournir l'aide nécessaire mettrait en danger l'existence même de la République khmère* », a-t-il déclaré dans son message aux élus. Cependant, les leaders démocrates et républicains lui ont signifié qu'il serait « *difficile, sinon impossible* » d'obtenir les crédits : ils estiment que les Etats-Unis ont déjà payé suffisamment en vies humaines et en crédits pour le Vietnam. En dépit de cette mise en garde, le président a tenu à réclamer des sommes supplémentaires.

● A HANOI, M. Pham Van Dong, premier ministre, a récemment reçu Mgr Trinh Nhu Khuc, archevêque de la capitale, et son coadjuteur, Mgr Trinh Van Can, qui a dirigé la délégation du clergé nord-vietnamien au synode de l'automne dernier — la première à pouvoir se rendre à Rome. Le *Nhan Dan* a publié la photographie de la rencontre sur trois colonnes. L'archevêque a transmis à M. Pham Van Dong les remerciements de Paul VI.

Ce « geste » de Hanoï a été suivi mardi soir d'une initiative du Vatican : Mgr Casaroli a reçu une délégation parlementaire nord-vietnamienne, conduite par M. Nguyen Van Tran, député, membre du comité central du Parti des travailleurs. Il s'agissait d'une « *rencontre de courtoisie* » qui avait un « *but d'information* », déclare le Vatican (où Paul VI avait, en 1973, reçu M. Xuan Thuy, chef de la délégation de la R.D.V. à la conférence de Paris). Des deux côtés, il apparaît qu'on veut développer des contacts d'autant plus importants qu'au Sud le régime de Saigon ne peut plus compter sur le soutien global de la communauté catholique.

Chine

Un renforcement du contrôle du parti

(*Suite de la première page.*)

M. Chang Chun-chiao, sans avoir un passé aussi glorieux, n'en fut pas moins le premier commissaire politique de la garnison de Changhaï et le premier commissaire politique de la *région militaire de Nankin.*

Il prend la place de M. Li Té-sheng, nommé vice-président du parti au dixième congrès de 1973 et qui a perdu ce poste au cours du mouvement contre Lin Piao et Confucius, l'année dernière.

Le parti a donc décidé d'appliquer jusqu'au bout le principe du commandement unifié, ou, comme pour prendre une traduction plus précise, celui du commandement monolithique. M. Teng Hsiao-ping cumule désormais les charges de vice-premier ministre, de vice-président du parti et de chef d'état-major général.

Il en va de même de M. Chang Chun-chiao qui, outre les charges qui lui incombent à l'échelon national, est théoriquement responsable politique et administratif de Changhaï, une cité de dix millions d'âmes. Nous n'avons pas beaucoup d'indications pour l'instant sur les organismes collégiaux qui permettront aux deux hommes de remplir des tâches véritablement écrasantes.

ALAIN BOUC.

Sri-Lanka

Le gouvernement s'efforce de désamorcer un nouveau mouvement de contestation chez les jeunes

Correspondance

Colombo. — Le gouvernement de Mme Bandaranaïke, appliquant les dispositions en vigueur en vertu de l'état d'urgence, vient d'interdire trois groupes politiques qui semblaient décidés à relancer le mouvement insurrectionnel qui ne parvint pas, en 1971, à renverser le régime. Portant des noms aussi ésotériques que « *Groupe du vent d'est* », « *Organisation de la jeunesse révolutionnaire du Lanka* » et « *Lampe noire* », ces organisations, affirment les rapports des services de police, avaient envisagé de déclencher une campagne de terrorisme.

Il y a quatre ans, peu de gens prenaient de tels rapports au sérieux. Une révolution armée au Sri-Lanka semblait inconcevable. Le Janatha Vimukti Peranuma (J.V.P., ou Front de libération populaire) était considéré comme un groupe de jeunes animés par un esprit de révolte naturel à leur âge. Cependant le pays fut secoué par les explosions de cocktails Molotov lors de l'attaque coordonnée d'une centaine de postes de police — vingt furent totalement détruits — dans plusieurs parties de l'île (1).

Selon le ministre adjoint de la défense, M. Lakshman Jayakody, le gouvernement a la preuve que les trois organisations récemment interdites étaient engagées dans des actions clandestines, et il ne pouvait rester inactif après l'« *expérience* » de 1971. La police attribue à ces organisations la responsabilité de plusieurs meurtres, vols, etc. Certaines des personnes arrêtées à la suite de ces actes criminels en seraient membres.

Il est possible, selon les autorités, que ces mouvements soient « *téléguidés* » par trois responsables du J.V.P. qui prirent une part active à l'insurrection de 1971 et n'ont toujours pas été arrêtés. (L'un d'entre eux est diplômé de l'université du Sri-Lanka.)

Le chef de la police, M. Stanley Senanayake, a récemment admis que le mouvement insurrectionnel de 1971 « *n'avait pas été complètement éliminé* » et que quelques-uns de ses membres opéraient encore à partir de la jungle. Le ministre de la justice a précisé que, parmi les seize mille personnes libérées depuis 1971, six cents quarante avaient été arrêtées à nouveau.

Les autorités pensent que les groupes rebelles reconstitués seront inévitablement amenés à s'armer. Il y a plusieurs mois, une faculté a été fermée pendant quelques jours, à la suite de la découverte de bombes de fabrication artisanale.

Ebranlé par le mouvement insurrectionnel de 1971, le gouvernement de Mme Bandaranaïke a, depuis, lancé un programme de réforme agraire qui ne figurait pas au nombre de ses promesses électorales. Le plafond de la propriété terrienne a été ramené, par famille, à 50 acres (environ 25 hectares). Des membres du gouvernement, notamment le premier ministre, et de l'opposition ont dû céder une partie de leurs terres. L'objectif du pouvoir est de mettre en œuvre un programme économique « radical » par la voie parlementaire, en portant atteinte aux privilèges dénoncés naguère par le J.V.P.

La crise de l'économie mondiale est durement ressentie au Sri-Lanka : les recettes des exportations n'ont pratiquement pas augmenté en dépit de la hausse de plusieurs matières premières. Les prix de certains produits importés ont atteint un niveau sans précédent. Bien que des mesures aient été prises pour réduire les disparités socio-économiques, les conditions qui favorisèrent, il y a quatre ans, la naissance du J.V.P. demeurent aujourd'hui.

NEVILLE DE SILVA.

(1) Le chef du J.V.P., M. Rohan Wijeweera, a été condamné, le 20 décembre 1974, à la détention à perpétuité.

Bangladesh

La misère oppressante d'un pays surpeuplé...

De notre envoyé spécial

Dacca. — La pression humaine dans les quartiers surpeuplés du sud de la capitale est inimaginable. Pataugeant dans la boue pour embarquer sur les bateaux surchargés, la foule empiète jusque sur le lit de la Burhi Ganga River, à la gare fluviale de Dacca, qui, selon les experts, détient le « *record mondial de densité humaine* ». Le plus étrange, au milieu de cette multitude, est qu'on entend peu parler. L'excès de malheur a tué jusqu'à l'exubérance. Au pied d'une passerelle, une mère porte une petite boule convulsée qui crie. Personne n'y prête attention. Ce n'est qu'un enfant qui a faim.

Il faudra beaucoup plus qu'une réforme constitutionnelle (*le Monde* du 28 janvier) pour abolir les sinistres réalités du Bangladesh. Officiellement, la « *période critique* » qu'a connue le pays après les inondations du mois d'août est révolue. A la fin de novembre, les quelque cinq mille soupes populaires installées par les autorités pour venir en aide aux sinistrés ont été fermées. Maintenant, on fait la queue devant les « *magasins populaires* », où les Bengalais ayant un domicile fixe peuvent acheter le minimum *vital au prix officiel*. Le drame est que tous n'ont pas ce « domicile légal » ni les quelques takas *généralement exigés* à titre de « pourboire » par les fonctionnaires misérablement payés qui distribuent les cartes de rationnement.

Le spectre de la famine

Alors s'est développé un trafic de faux documents administratifs. Au début de l'année, il y avait deux millions quatre cent mille cartes alimentaires en circulation dans la région de Dacca. Cent soixante-deux mille ont été annulées pour contrefaçon entre les 2 et 11 janvier. Que deviendront leurs titulaires ?

Le spectre de la famine — celle-ci a sans doute fait l'automne dernier plus de cent mille morts, dont la moitié dans le seul district de Rangpur, au nord — n'est pas écarté pour tous. En décembre, une fille de onze ans a « épousé » un octogénaire dans la région de Jessore. « *Son père était acculé par les besoins d'argent* », explique sobrement la presse locale. Ailleurs, une mère a vendu sa *fille* 10 takas (6 francs) « *pour échapper à la famine* ». On n'en finirait pas de découper les entrefilets plus révélateurs que toutes les statistiques. Le 14 décembre, sept personnes sont mortes à Dacca après avoir utilisé du sel frelaté acheté *au* rabais. Le 13 janvier, les journaux ont publié un avis des autorités promettant une « récompense » de 50 takas à toute personne qui signalerait des cas de variole.

Dacca, qu'un guide touristique décrit abusivement comme « *la Venise asiatique* », à cause des méandres du delta, est une ville crasseuse où l'on n'entretient plus rien. Même pour qui a de l'argent, les problèmes de la vie quotidienne sont devenus insolubles. Le seul annuaire téléphonique disponible est celui établi en 1971, lorsque le pays était encore le « Pakistan-Oriental ». Il est pratiquement impossible d'entrer en communication avec l'étranger.

La situation est encore pire dans les campagnes. Les routes sont parcourues par des milliers de « déclassés » qui errent d'une localité à une autre à la recherche d'un emploi temporaire. Ces terres plates irriguées par d'innombrables bras d'eau que sillonnent des bateaux dont la conception n'a pas changé depuis des siècles, ne manqueraient pas de charme sans l'oppressante misère des populations. Plus de cent mille petites exploitations ont changé de mains ces derniers mois : elles ont été vendues à des acquéreurs aisés par des paysans victimes des inondations.

Les statistiques montrent combien est étroite la marge de manœuvre de M. Mujibur Rahman au lendemain de la proclamation de la « seconde révolution ». En un an, le taux d'inflation a été de cent pour cent. Le prix du sel et du riz a triplé, celui du sucre a doublé. Les dépôts d'épargne dans les postes ont diminué de 15 millions de takas les six derniers mois de 1974. Seulement un tiers des licences d'importation accordées l'année dernière aux entreprises commerciales ont été utilisées : 800 millions de dollars d'aide extérieure sont attendus pour boucler *le* budget d'investissement de cette année. Pour assurer la soudure avec la prochaine récolte, il faut acheter ou obtenir à titre de don 2 300 000 tonnes de grains. Un tiers de ce tonnage est arrivé. Un autre a fait l'objet de contrats en cours de réalisation. Le solde reste à trouver.

L'Inde ne fait pas de cadeaux

Dacca n'a pas de fonds pour payer comptant ses fournisseurs. Seule source d'exportation, la culture du jute a diminué ces dernières années à cause de la concurrence des fibres synthétiques. Aujourd'hui, la crise du pétrole lui donne une nouvelle chance, mais le riz et le blé poussent maintenant sur les anciennes plantations de jute. Que choisir ? C'est le cercle vicieux du sous-développement dans un pays surpeuplé. Pour obtenir le maximum de devises, il faudrait aussi traiter sur place la production brute. Mais beaucoup d'anciennes usines ont cessé de fonctionner. D'autres ont été incendiées, probablement par des militants des mouvements « subversifs ».

Les principaux fournisseurs de produits alimentaires sont l'Australie et les Etats-Unis. M. Mujibur Rahman fonde maintenant de grands espoirs sur la coopération avec les pays arabes producteurs de pétrole. Au nom de la solidarité islamique, l'Irak a promis 51 millions de dollars sous forme de dons ou de prêts. Les Emirats arabes unis se sont engagés pour 70 millions de dollars.

Le Bangladesh caresse l'espoir de découvrir à son tour du pétrole. Des contrats pour la prospection de la baie du Bengale ont été signés avec cinq compagnies étrangères : deux américaines, une canadienne, une japonaise et une yougoslave. Des discussions animées ont lieu actuellement avec le voisin indien pour le partage du plateau continental, où pourraient se trouver les gisements.

En raison de la construction en Inde du barrage de Farakka, un autre contentieux porte sur l'utilisation des eaux du Gange, qui arrosent les deux pays. Officiellement, les relations sont celles de deux « *Républiques sœurs* ». Félicitant M. Mujibur Rahman de sa promotion au rang de président, Mme Gandhi lui a souhaité, samedi 25 janvier, « *bon succès devant les tâches qui l'attendent* ». Mais New-Delhi semble de moins en moins disposé à faire des cadeaux à Dacca.

Le traité commercial, signé en 1973, qui permettait aux deux pays de faire leurs échanges en roupies, ne sera pas renouvelé. Il a été décidé que, désormais, les paiements se feraient en « *monnaie convertible* », ce qui constitue un coup dur pour le Bangladesh. Le solde créditeur de l'Inde, arrêté au 28 février, date d'expiration du traité, sera converti en un prêt remboursable avant *mars 1977*.

En principe, la roupie et la taka sont à *parité*. En *fait*, *au marché* parallèle, on achète 100 takas pour 42 roupies. Il s'ensuit une contrebande à grande échelle entre les deux pays. Une partie de la récolte de jute passe en Inde, où elle est revendue à meilleur prix. Selon des sources bengalaises, le volume de la contrebande a triplé depuis 1971. L'armée a pris position en certains points des 2 700 kilomètres de frontières communes. Elle tire à vue sur les passeurs.

En outre, des milliers de Bengalais fuient leur pays vers l'Inde, qui fait ici figure d'Eldorado. Tout en s'inquiétant de la dégradation de la situation chez leurs voisins, certains Indiens commentent les événements avec une secrète satisfaction. Tout n'est donc pas si mauvais au pays de Mme Gandhi ? « *Je me suis plaint de ne pas avoir de chaussures jusqu'à ce que j'aie vu un homme sans pieds* », dit un proverbe hindou.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

HISTOIRE

Il y a cent ans, l'amendement Wallon

par FRANCOIS GOGUEL

A Versailles, dans la salle du théâtre Louis XV, le 30 janvier 1875, à 18 h. 45, le président de l'Assemblée nationale annonce le résultat du scrutin sur l'article additionnel que M. Wallon a proposé d'insérer après l'article premier du projet de loi constitutionnelle sur l'organisation des pouvoirs publics, et aux termes duquel « le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible ».

L'amendement est adopté par 353 voix contre 352 : le mot « République » entre donc dans la loi constitutionnelle. Wallon y gagnera le surnom de « Père de la Constitution », et l'histoire dira que la troisième République a été fondée à une seule voix de majorité. Ce qui n'est pas tout à fait exact, car l'ensemble de la loi où figure le texte proposé par Wallon sera adopté beaucoup plus largement : or c'est là le vote juridiquement décisif.

La majorité du 30 janvier a été acquise dans des conditions curieuses : parmi les 353 qui ont voté pour, il y a deux représentants du peuple dont la plupart des commettants ne sont plus citoyens français, car c'est en Moselle que ces représentants ont été élus en février 1871. Comme leurs autres collègues d'Alsace et de Lorraine tous deux — ils se nomment Deschange et Bamberger — ont offert leur démission après la ratification du traité de Francfort. Mais, à l'appel de son président, Jules Grévy, qui a rappelé le principe selon lequel l'élu d'une circonscription représente la France entière l'Assemblée a refusé ces démissions. C'est alors que Deschange et Bamberger ont résolu de conserver leur mandat, cependant que les autres représentants de l'Alsace et de la Lorraine annexée ont persisté dans leur démission, qui a été finalement acceptée. Sans le vote de ces deux Mosellans, l'amendement Wallon aurait été repoussé ; mais tout donne à penser que, le terme de République aurait quand même été introduit dans la loi constitutionnelle.

Un incroyable irréalisme

L'importance considérable qu'on attache sur le moment au vote du 30 janvier 1875 tient à ce que la République, bien qu'elle existe depuis près de quatre ans et demi, n'a encore, en principe, qu'un caractère précaire.

Proclamée à Paris au cours de la journée du 4 septembre 1870, elle a sans doute été reconnue, mais du bout des lèvres, par l'Assemblée nationale : le 17 février 1871, lorsque Thiers a été désigné comme chef du pouvoir exécutif de la République française ; puis le 31 août, lorsqu'une loi lui a conféré le titre de président de la République. Mais le décret du 17 février comme la loi du 31 août ont été pris *« en attendant qu'il soit statué sur les institutions définitives de la France ».*

En novembre 1873, après qu'une tentative de restauration monarchique eut échoué devant l'intransigeance du comte de Chambord, la loi du septennat elle-même n'a fait que consolider le provisoire en reportant à l'époque « où l'on peut espérer que la Providence aura daigné ouvrir les yeux de Mgr le comte de Chambord, ou les lui fermer », le moment où la France devra être dotée d'institutions définitives.

La pensée des chefs de la droite orléaniste à l'Assemblée nationale paraît d'un incroyable irréalisme. En s'imaginant qu'il leur sera possible de faire durer le provisoire jusqu'à ce qu'il n'existe plus qu'un seul prétendant au trône de France — le comte de Paris, pour qui la question du drapeau ne se pose pas, — ils semblent ne pas comprendre que l'existence d'un régime républicain, sous lequel le pays est fort convenablement administré par leurs soins, rallie de jour en jour à la République assez d'électeurs hésitants, mais en somme plutôt conservateurs, pour lui assurer dans l'opinion une majorité décisive.

Les grands orléanistes de 1874-1875 — un duc de Broglie, un duc Decazes, un duc d'Audiffret-Pasquier, un vicomte d'Haussonville — se faisaient-ils vraiment autant d'illusions que leur comportement le donnerait à penser ? C'est sans doute surtout par un point d'honneur de fidélité aux princes plus que pour toute autre raison, quelles que fussent les appréhensions que leur inspirait le souvenir de la première et de la deuxième République — d'abord l'anarchie, puis le césarisme, — qu'ils reculaient devant la perspective d'en établir une troisième. C'est aussi peut-être par crainte de l'anticléricalisme virulent de la fraction la plus avancée de la gauche. Quoi qu'il en soit, ils ne devaient jamais répondre aux avances de Gambetta, telles que celui-ci les avait formulées aux obsèques du comte d'Alton-Shée en déclarant : *« L'ancienne aristocratie appartient à la France. Elle peut encore la servir »,* ou en s'adressant à eux à l'Assemblée le 31 juillet 1874 : *« Vous devriez comprendre que votre place est marquée dans le gouvernement de la démocratie libre, que vous devez y jouer un rôle éminent, celui que vous assurent votre autorité sociale, vos précédents, vos loisirs ».*

Mais trop de personnages de cette aristocratie mettaient sans doute encore leur fidélité au passé au-dessus du service de la France moderne...

Coalition contre l'Empire

Ce qui devait finalement décider assez de membres du centre droit à voter l'amendement Wallon pour que celui-ci pût être adopté, c'est peut-être dans une certaine mesure la lassitude, le sentiment qu'il fallait prendre enfin une décision, et que seule la République était possible. Mais c'est surtout la crainte de voir le pays, en cas de nouvel ajournement, se retourner vers les hommes de l'Empire.

Quelques dates et quelques chiffres sont ici des plus significatifs.

Le 24 mai 1874, le baron de Bourgoing, ancien écuyer de Napoléon III, candidat bonapartiste est envoyé à l'Assemblée par le département de la Nièvre, où un radical d'extrême-gauche l'avait emporté sept mois auparavant.

Le 20 juillet, deux ministres de sympathies bonapartistes plus ou moins avouées, Magne et Fourtou, dont certains subordonnés paraissent avoir aidé Bourgoing dans sa campagne, sont remplacés par deux orléanistes.

Le 29 juillet, l'Assemblée repousse par 374 voix contre 333, une proposition de Casimir-Périer, aux termes de laquelle (selon un vocabulaire qui vaudrait aujourd'hui une note fort médiocre à un étudiant en droit constitutionnel) *« le gouvernement de la France se compose de deux Chambres et d'un président, chef du pouvoir exécutif ».*

Le 8 novembre, trois semaines avant la reprise de la session, le duc de Mouchy, bonapartiste, est élu dans l'Oise, où, deux ans plus tôt, avait été nommé un républicain.

Enfin, le 17 février 1875, un troisième bonapartiste, Cazaux, est élu dans les Hautes-Pyrénées, en remplacement de l'orléaniste de Goulard, ancien ministre de Thiers.

Il se peut que le comte de Paris, plus hostile à l'Empire qu'à une République dont il espérait encore qu'elle pourrait être conservatrice, et dont il était assuré que ses lois constitutionnelles comporteraient en tout cas une clause de révision, ait alors libéré le vote de certains de ses amis de l'Assemblée nationale.

Le 18 janvier 1875, un amendement Laboulaye, presque mot pour mot identique à la proposition Casimir-Périer de juillet, n'est écarté que par 359 voix contre 336 : de 41, la majorité hostile est tombée à 23. Encore tous les témoins s'accordent-ils à dire qu'un discours provocant d'Edgard Quinet, qui siège à l'extrême gauche a fait perdre à l'amendement Laboulaye un nombre appréciable de suffrages.

Le 30 janvier enfin, c'est l'adoption, à une voix de majorité, de l'amendement Wallon, dont le principal mérite, comme l'a dit son auteur, est de « prendre ce qui existe », et qui, placé après l'article premier de la loi, présente une allure en quelque sorte incidente, et n'a aucunement le ton d'une proclamation de principe.

Par la porte ainsi ouverte, beaucoup d'autres suffrages vont passer : la loi sur l'organisation des pouvoirs le 24 février par 435 voix contre 224 ; la loi sur l'orgnaisation des pouvoirs publics obtient le 25 février 425 voix contre 254 ; enfin, le 16 juillet, la dernière des lois constitutionnelles de la troisième République, qui concerne les rapports entre pouvoirs publics, est votée par 520 voix contre 94.

C'est en somme pour ôter à la France la tentation de se jeter dans les bras de l'Empire, que l'orléanisme, grâce au vote de quelques isolés d'abord, puis par celui de la plupart de ses élus et des plus notoires de ses chefs, a pris sa part dans la fondation de la troisième République.

Mais cela ne signifiait pas que le parti conservateur se fût vraiment rallié au nouveau régime, dans l'esprit où Gambetta lui avait demandé de le faire. Les hommes du centre droit persistaient dans leurs nostalgies, dans leurs espoirs et dans leurs craintes : la nostalgie du passé, l'espoir de parvenir à restaurer le comte de Paris, la crainte que la République ne menaçât les intérêts matériels et religieux qu'ils avaient baptisés « ordre moral ».

De cet état d'esprit et de ses séquelles devaient procéder l'aventure du 16 mai, puis le boulangisme, au moins par certains de ses aspects, enfin la tentative d'utiliser l'affaire Dreyfus contre la République. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale que les héritiers des droites de 1871-1875 ont, pour la plupart, vraiment accepté la République en tant que système d'institutions.

Mais, à cette date, la question sociale, dont on ne relève guère de traces dans les débats de l'Assemblée nationale en 1875, est déjà en passe de remplacer le problème du régime, et même celui de l'anticléricalisme, comme critère essentiel de la démarcation entre partis.

POLITIQUE

Retour au passé ?

(Suite de la première page.)

On ne saurait souscrire entièrement à la thèse de M. Mitterrand pour une raison très simple : c'est depuis le 19 mai, date du second tour de l'élection présidentielle lorsque l'U.D.R., majoritaire à l'Assemblée, a fait élire un républicain indépendant à l'Elysée, et non depuis le 14 décembre, jour où M. Chirac est devenu le « patron » des gaullistes, qu'il y a décalage entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire, et inégalité entre les « appuis parlementaires » sur lesquels peuvent respectivement compter le président de la République et le premier ministre. Le leader socialiste, s'il n'a pas tort de s'émouvoir du cumul des pouvoirs dont M. Chirac bénéficie, devrait admettre que le « coup de force » du 14 décembre n'a pas créé une situation nouvelle mais a seulement aggravé une situation préexistante.

Les cent soixante-douze députés gaullistes ne feraient certainement pas bloc autour de M. Chirac si celui-ci prenait le risque de s'opposer à M. Giscard d'Estaing. Les divers précédents de la République gaullienne, puis la révocation de M. Chaban-Delmas par M. Pompidou, en juillet 1972, attestent que l'allégeance et l'acquiescement sont dans la nature et la vocation de l'U.D.R. bien plus que la révolte ou le refus des décisions prises « au sommet ». Rien ne prouve que la situation soit différente aujourd'hui du seul fait que les deux principaux personnages de l'Etat ne soient plus issus, depuis mai dernier, de la même formation. On note, par exemple, que le silence des « barons » gaullistes est quasi général et que le seul d'entre eux à s'exprimer ne tient pas le langage d'un rebelle. M. Debré, qui n'aime pas du tout M. Chirac et qui a si souvent suspecté et critiqué la politique de M. Giscard d'Estaing, estime que son premier et seul devoir, en période d'inflation, est de soutenir le pouvoir (tout en veillant de près à l'orthodoxie gaulliste de la politique étrangère).

Sachant tout cela, et n'ignorant pas, de surcroît, que dans tous les sondages sa cote personnelle est en dessous du niveau de celle du président de la République, le chef du gouvernement en tire une juste et prudente conclusion lorsqu'il affirme : *« Le premier ministre ne saurait en aucun cas imposer quoi que ce soit au président de la République. »* Ce serait en effet un comble, et il y aurait lieu alors non pas de dire que « le régime a changé de nature », mais de constater la mort de la Ve République.

M. Chirac a-t-il toute l'autorité et l'impartialité nécessaires pour fustiger en termes fort gaulliens un adversaire qu'il accuse de vouloir revenir au « système des partis » ? A partir du moment où il cumule lui-même les responsabilités de premier ministre et de chef du principal parti de la majorité, sa propre situation prouve, en effet, que l'éventualité d'un retour à ce « système » ne peut plus être entièrement écartée.

En attendant, les reclassement politiques qui s'opèrent ici et là sont de moins en moins compatibles avec la sauvegarde de la solidarité gouvernementale.

M. Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, et M. Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général de la même formation, repoussent avec fermeté et conviction les offres de sabordage que leur font M. Durafour, ministre du travail, et M. Rossi, porte-parole du gouvernement, tous deux vice-présidents du Centre républicain, et tous deux persuadés des vertus et de l'avenir du « Mouvement de la gauche réformatrice ». Voilà donc quatre membres du gouvernement qui s'opposent deux à deux sous les yeux du premier ministre, secrétaire général de l'U.D.R.

Si M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, devient sous peu (comme on le dit avec insistance) président de la Fédération nationale des républicains indépendants, n'en sera-t-on pas revenu, peu ou prou, au « système des partis » combattu et vilipendé pendant vingt-trois ans par tous les gaullistes, à commencer par le premier d'entre eux ?

Beau thème de réflexion pour M. Chirac, qui proclamait dimanche encore l'impérieuse obligation de ne transiger en aucun cas avec *« l'attachement aux options fondamentales du gaullisme ».*

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Jacques Chirac*, premier ministre, a déclaré dans une interview au journal *la Montagne* : *« Mme Simone Veil ferait un très bon premier ministre. (...) Je la connais depuis longtemps — sans doute allez-vous être étonné — je ne lui ai pas encore découvert de défaut si ce n'est peut-être, le seul défaut de ses qualités : une trop grande conscience. »*

● *Le maire de Nantua (Ain)*, M. Simon Pernod (centriste) a adressé sa démission au préfet de l'Ain, à l'issue de la dernière réunion du conseil municipal, au cours de laquelle il s'est opposé à une fraction de l'assemblée locale.

● *M. Robert-André Vivien*, député (U.D.R.) du Val-de-Marne, demande dans une question écrite au premier ministre quelles conséquences il entend tirer sur le plan budgétaire de la décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1974, remettant en cause le budget affecté pour 1975 à la délégation générale à l'information. En effet, cette décision a déclaré non conformes à la Constitution l'inscription, au titre des services votés relatifs à la délégation générale à l'information, des crédits alloués précédemment au comité interministériel pour l'information.

La visite de M. Stirn en Nouvelle-Calédonie

L'antagonisme entre partisans et adversaires de l'autonomie domine la vie politique à Nouméa

De notre envoyé spécial

Nouméa. — La visite de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie, devait prendre fin ce mercredi 29 janvier.

Les projets de réforme du statut territorial, de relance de l'exploitation du nickel et de réforme fiscale annoncés par M. Stirn ont été assez bien accueillis par les formations anti-autonomistes (« le Monde » du 26-27 janvier). De nombreux élus ont cependant jugé ces mesures insuffisantes.

Le principal parti autonomiste, l'Union calédonienne, a manifesté sa déception devant le refus du gouvernement d'engager le territoire sur la voie d'une autonomie plus large.

La découverte lundi 27 janvier sur le bureau du président de l'Assemblée territoriale d'un engin explosif en parfait état de fonctionnement (*le Monde* du 28 janvier) a rappelé l'existence, au terme d'une visite qui n'avait encore été marquée par aucun incident, d'un troisième courant politique, opposé à la fois aux autonomistes et aux anti-autonomistes.

Il y a quelques mois la Nouvelle-Calédonie avait déjà connu une certaine agitation. Des incidents violents s'étaient produits, notamment le 14 juillet et le 24 septembre, qui s'étaient conclus par des condamnations à des peines de prison (*le Monde* du 18 juillet et du 1er novembre 1974). Ces événements ont révélé l'existence de trois mouvements.

Les Foulards rouges, nés en 1969, avaient connu un succès relativement rapide. Composé essentiellement de Mélanésiens et dirigé par M. Nidoish Naisseline, ce mouvement se rallie en définitive au projet d'une société calédonienne multiraciale. L'Union des jeunesses calédoniennes (U.J.C.), où militaient de nombreux Blancs calédoniens que l'on peut qualifier de *« progressistes »*, a connu un certain essor il y a quelques mois, mais le temps semble révolu de sa bonne entente avec les Foulards rouges, dont elle partageait les thèses sur l'avenir de la société calédonienne. Le Groupe 1878 (date d'une révolte canaque) est dirigé par M. Elie Poagoune. Il défend des thèses beaucoup plus radicales. La société souhaitée n'est plus *« calédonienne »* mais *« canaque »*. La légalité républicaine est rejetée.

L'Union calédonienne

Aucune de ces formations n'a encore commenté ni revendiqué la pose de l'engin explosif dans les locaux de l'Assemblée territoriale. On ne sait toujours pas si le sigle FROLICA, peint sur les murs de la salle, signifie « Front de libération calédonien » ou « Front de libération canaque ».

Pour l'instant, l'opposition entre autonomistes et anti-autonomistes constitue l'essentiel de la vie politique de l'île. Du côté non autonomiste, quatre partis : l'Entente démocratique et sociale (E.D.S.), formation à laquelle appartient M. Cherrier, sénateur indépendant du territoire, compte sept des trente-cinq conseillers de l'Assemblée territoriale. L'E.D.S., par l'idéologie et les intérêts qu'elle représente, est proche des républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing. Le Mouvement libéral calédonien compte quatre élus. Il recrute dans la bourgeoisie libérale du chef-lieu et attire quelques électeurs mélanésiens. L'Union démocratique (U.D.), a quatre élus. Elle est bien implantée en brousse. Mélanésiens et Européens s'équilibrent dans son électorat. Elle s'apparente à l'U.D.R. métropolitaine.

L'Union multiraciale progressiste (U.M.P.), née en 1974, a deux élus. Elle considère que la lutte pour la promotion des Mélanésiens doit se gagner sur le terrain économique.

Les autonomistes, de leur côté, sont regroupés au sein de quatre organisations. L'Union calédonienne (U.C.), fondée au début des années 50, domine encore le courant autonomiste avec douze élus, mais n'en a plus le monopole. Son *« commissaire général »*, M. Maurice Lenormand, ancien député, demeure une des hautes figures de la vie calédonienne. L'U.C. a été la première formation à intégrer les Mélanésiens au débat politique, et ses premiers succès électoraux ont tenu à cette initiative. Son slogan, *« Deux couleurs, un seul peuple »*, ne l'a pas empêchée d'être abandonnée par les Mélanésiens. L'Union multiraciale de Nouvelle-Calédonie (U.M.N.C.) est née de cette division. L'actuel président de l'Assemblée territoriale, M. Yann Celene Uregei, est issu de ses rangs. Deux conseillers se réclament d'elle. Ses thèses sont proches de celles de l'U.C. Le Mouvement populaire calédonien (M.P.C.) est actuellement le seul parti à se réclamer du socialisme et à demander *« la territorialisation des mines de nickel »*. Il compte deux élus à l'Assemblée, dont le vice-président, M. Claude Fournier.

Un tournant ?

Les réformes — mêmes limitées — annoncées par M. Stirn, la déception de certains autonomistes, le « geste » des indépendantistes, sont des éléments qui peuvent donner à penser que le voyage du secrétaire d'Etat coïncide avec un tournant dans l'histoire de ce pays.

Le boom économique dû à la hausse des cours du nickel n'est plus là pour masquer les difficultés et les pesanteurs de cette société complexe, entrelacs de races, d'intérêts et de minorités. Comme nous le disait un fonctionnaire, *« le gouvernement l'affirme et le réaffirme : nous sommes là pour toujours, et c'est sans doute vrai compte tenu des énormes intérêts que nous avons ici, mais on ne peut s'empêcher de penser à l'Algérie et à la Rhodésie ».*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

POLITIQUE

Les élections aux Conseils régionaux

BOURGOGNE : M. CHAMANT

De notre correspondant

Dijon. — M. Jean Chamant, ancien ministre, député républicain indépendant de l'Yonne et conseiller général, a été réélu par un vote à main levée, président du conseil régional de la Bourgogne. Réuni à Dijon (Côte-d'Or), le conseil régional a reconduit les membres du bureau dans leurs fonctions, c'est-à-dire les quatre vice-présidents et les quatre secrétaires.

La commission des affaires sociales et culturelles sera présidée cette année par M. Pierre Petit, sénateur socialiste de la Nièvre, grâce au désistement de M. Jacques Piot, député U.D.R. de l'Yonne. En effet, les quatre représentants de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire, qui président autant de commissions, s'étaient refusés, après un débat à huis clos, à s'effacer au profit d'un élu de la Nièvre.

Le conseil a voté le budget 1975. M. Eugène Bonnot (P.C.) s'est prononcé contre, et les dix conseillers socialistes et radicaux de gauche se sont abstenus. Le budget de la région s'élève à 62,5 millions de francs : 37,5 millions de francs tirés de ressources fiscales (soit 25 F par habitant) et 25 millions de francs provenant de l'emprunt. Les dépenses réelles d'investissement représentent 60 millions, et celles de fonctionnement 2,3 millions de francs.

Intervenant au cours des débats, M. Benoist, député socialiste de la Nièvre, dénonça cette *« pression fiscale supplémentaire »*, tandis que M. Pierre Joxe, député de la Saône-et-Loire, au nom des socialistes, déclarait que le budget ne répondait pas *« aux besoins de la région »* et *« aux devoirs de l'Etat »*, en particulier en ce qui concerne les télécommunications.

Parmi les chapitres du budget 1975 figurent le développement économique (routes, télécommunications, voies navigables, aménagement rural et urbain) ; la solidarité sociale (agrandissement du centre anti-cancéreux de Dijon, humanisation des hôpitaux et amélioration de la formation du personnel para-médical) ; la qualité de la vie (lutte contre la pollution, aménagement du parc du Morvan, création d'un conservatoire régional de musique, l'éco-musée de la communauté urbaine du Creusot et des équipements sportifs).

Le conseil régional a, d'autre part, décidé de créer un fonds conjoncturel pour l'emploi industriel (études de restructuration d'entreprises menacées) et de lui accorder un crédit de 600 000 F dont 100 000 F pour des expériences de création d'emplois en zone rurale.

***

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Chamant, dép. de l'Yonne (rép. ind.).

Vice-présidents : MM. Benoist, dép. de la Nièvre (P.S.) ; Escande, maire de Mâcon (div. mod. fav. à la maj.) ; Masson, dép. de l'Yonne (rép. ind.) ; Poujade, maire de Dijon (U.D.R.).

Secrétaires : MM. Beaumont, cons. gén. de la Saône-et-Loire (rép. ind.) ; Charleuf, cons. gén. de la Nièvre (P.S.) ; Mathieu, dép. de la Côte-d'Or (rép. ind.) ; Trillé, cons. gén. de l'Yonne (C.D.P.).

Présidents des commissions : MM. Sordel, sén. rép. ind. de la Côte-d'Or (dév. rural) ; Petit, sén. socialiste de la Nièvre (affaires économiques) ; Beaumont (aff. sociales et culturelles), et Jurien de la Gravière, cons. gén. de la Côte-d'Or, div. mod. fav. à la maj. (finances)

Avant le congrès des R.I.

M. CHINAUD : nous ne sommes pas orphelins.

M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, qui présentait mercredi matin 29 janvier, au cours d'une conférence de presse, les travaux des prochains congrès de son Mouvement, a jugé *« absurde »* l'idée selon laquelle les républicains indépendants seraient devenus les *« orphelins de Giscard »*. Il a ajouté : *« Le président de la République n'est pas tenté de devenir le chef d'une formation politique quelle qu'elle soit. (...) Il n'a pas à prendre le commandement d'une formation politique. Il est le chef de la majorité présidentielle en même temps qu'il est le président de tous les Français.*

Interrogé sur l'attitude de son mouvement à l'égard des diverses tentatives de regroupement centriste, M. Chinaud a rappelé que l'objectif des républicains indépendants était de constituer *« une grande formation libérale »*.

Mardi, à T.F. 1, M. Chinaud avait tenu à préciser que, contrairement à certaines informations, M. Chirac ne serait pas convié à assister aux travaux. Il convient, avait-il dit, de respecter l'« usage » qui est de *« n'inviter aucune personnalité politique extérieure au parti »*.

LE NOUVEAU COMITÉ CENTRAL DE L'U.D.R. EST TRÈS LARGEMENT FAVORABLE A M. CHIRAC

M. Jacques Chirac prononcera, dimanche 2 février après-midi, le discours de clôture du comité central de l'U.D.R. convoqué à Paris. Cent vingt et un membres composent le comité central, qui se réunit pour la première fois depuis la réforme des statuts du mouvement. Ce sont quarante-deux parlementaires élus par les groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat (à raison de six députés pour un sénateur), huit membres de droit (le secrétaire général de l'U.D.R., les présidents des deux groupes parlementaires, les quatre anciens premiers ministres et M. Jacques Foccart, ancien secrétaire général de la Communauté) et soixante et onze non-parlementaires élus dans le cadre régional.

M. Jacques Chirac semble devoir compter sur une très large majorité, de l'ordre d'au moins 80 %, au sein du nouveau comité central.

Bien que les statuts ne le prévoient pas, M. Pierre Figeac, président de l'Amicale gaulliste du conseil économique et social, a été désigné comme membre de droit du comité central. De même les statuts qui prévoient que le trésorier national et le secrétaire général du Conseil national et des Assises sont élus par le comité central ne disposent nulle part qu'ils soient membres du comité central. C'est pour cette raison que M. Ribes (trésorier actuel) y a été désigné en tant que représentant du groupe de l'Assemblée nationale alors que M. de Preaumont n'a pas fait acte de candidature au comité central.

L'U.J.P. DE NORMANDIE REJOINT L'U.D.R.

Le comité régional de l'U.J.P. de Haute-Normandie, réuni lundi 27 janvier à Rouen, fait savoir qu'il a décidé de *« rejoindre les rangs de l'U.D.R. »* estimant que *« l'U.J.P. ne peut être qu'aux côtés de ceux qui dans les rangs de l'U.D.R. défendent les options gaullistes*

[Dimanche 26 janvier, au cours de l'assemblée générale de l'U.J.P. qui a réélu M. Fasseau à sa présidence, l'opposition avait été notamment animée par M. Patrick Petrucci, délégué de l'Eure, qui s'exprimait aussi au nom de M. Lecointe, délégué de la Seine-Maritime, ces deux départements constituant la région de Haute-Normandie.]

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Libres opinions

LE RESPECT DE LA BASE

par JEAN-PIERRE MICHEL (*)

BEAUCOUP de ceux qui ont accédé au politique à partir du militantisme dans le cadre syndical, professionnel, culturel, ou dans celui de la vie quotidienne, ont participé aux Assises du socialisme avec de grands espoirs. A l'occasion des élections présidentielles, ils s'étaient engagés dans une bataille politique, souvent pour la première fois : le résultat manqué de si peu leur a fait prendre conscience de la nécessité de prolonger et de faire reprendre en compte leurs luttes au niveau politique, malgré les déboires antérieurs et la méfiance vis-à-vis des partis politiques traditionnels.

L'adhésion de la plupart d'entre eux au parti socialiste manifeste la volonté d'aller jusqu'au bout de leur détermination. Encore faudrait-il que les choix qui s'offrent à eux soient clairs et qu'ils puissent faire entendre leurs voix : clarté, transparence, participation de tous aux décisions, telles étaient les caractéristiques organisationnelles des mouvements d'où ils sont issus : ils espèrent les retrouver au sein de leur parti.

Déjà, au niveau de l'organisation des Assises du socialisme et des conditions d'élaboration des textes qui en sont issus, certains procédés avaient pu heurter. Mais la faible préparation préalable à la base, la montée impromptue de « leaders », l'adoption d'un texte final élaboré on ne sait comment et voté par acclamation sans possibilité d'amendement, avaient été vite oubliées et excusées : le temps pressait, la confiance s'induisait de l'euphorie générale.

Puis le temps du flou est arrivé. La réunion nationale de la troisième composante, qui s'est tenue à Paris début décembre, n'a pas permis de dégager de ligne précise ; de nombreux militants y ont pris la parole, pour annoncer que, dans leur région, la majorité d'entre eux n'adhéreraient pas au parti socialiste, car les garanties offertes étaient insuffisantes, la social-démocratie encore trop puissante. D'autres se sont évertués à mettre en évidence la nécessité pour le parti de favoriser, d'intensifier et d'intégrer les luttes de la base. L'information diffusée alors par le « *collectif de l'appel du 11 juin* » a paru « orientée ». On y sentait poindre l'opération d'état-major et la tentative d'entraîner les troupes vers des horizons que ni les actions passées ni les déclarations publiques, au cours des Assises et ensuite, ne justifiaient, bien au contraire.

A l'approche du congrès de Pau, c'est maintenant le temps du doute. Certes, le texte proposé par la majorité de l'équipe dirigeante sortante du parti socialiste présente des éléments d'analyse appréciables, mais les propositions de réalisations concrètes ne sont-elles pas trop générales ? Comment ce texte a-t-il été élaboré ? Quel a été l'apport des discussions préalables en sections ? Est-il vraiment issu de la base ? Voilà quelques-unes des questions que l'on peut se poser.

Certes, la liste de ceux qui se reconnaissent dans cette motion explique peut-être, deci delà, son unanimisme hâtif ; mais par quel miracle y voit-on ceux qui, issus de la troisième composante, viennent à peine d'adhérer au parti socialiste ? Etaient-ils mandatés pour signer ce texte et se trouver en concurrence avec tel ou tel dirigeant pour occuper un poste de responsabilité ?

Néanmoins, l'espoir doit revenir. Celui de consolider le courant de gauche au sein du parti socialiste. Le texte qu'il présente contient pour l'avenir des gages sérieux ; l'enjeu des luttes du monde rural, des femmes, est justement analysé, et des propositions concrètes sont apportées, de même en ce qui concerne le soutien nécessaire aux peuples en lutte contre l'impérialisme, qui ne peut se résoudre en visites protocolaires ; enfin, la démocratie à l'intérieur du parti sera renforcée par des mesures efficaces, telles que l'attribution d'une part importante du budget pour la formation, le non-cumul des mandats, le contrôle des élus...

D'ailleurs, le passé récent éclaire favorablement ces engagements. Pour se borner au domaine de la justice, qui a donné la parole au Syndicat de la magistrature ? La revue *Frontière*. Qui a créé un groupe de travail ouvert qui a débouché sur un document essentiel au moment de la campagne présidentielle ? Le CERES. Qui était présent aux assises sur la justice, organisées par le Comité d'action des prisonniers à Colmar, qui a interpellé le garde des sceaux sur l'affaire Dujardin ? Ces exemples pourraient être multipliés et la démonstration étendue à d'autres secteurs.

Le respect de la base impose aujourd'hui de rejoindre le courant de gauche au sein du parti socialiste.

(*) Signataire de l'« Appel du 11 juin », ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

NOTRE SOCIALISME

par GÉRARD DELFAU (*)

LE parti socialiste n'a pas encore aujourd'hui la théorie de sa pratique politique. C'est une évidence pour qui participe au jour le jour à son action, mais c'est naturel aussi dans la mesure où, en 1971, la tâche prioritaire était bien la reconstruction du parti, ce qui est maintenant chose faite, ou presque. Depuis Epinay, en effet, le P.S. s'est doté d'une stratégie : l'union de la gauche, et d'un programme : « Changer la vie ». Il a signé, en 1972, un programme commun de gouvernement, dont la portée historique dépasse de beaucoup le simple contrat de législature. Il a mis en chantier un projet de société, précisé à l'occasion des assises du socialisme, et qui s'inscrit dans la perspective de l'autogestion. Il a enfin acquis en quelques années un certain nombre de règles de fonctionnement, codifiées par un congrès sur les statuts et reposant sur le consensus implicite qu'impose la référence à la proportionnelle et au pluralisme des courants. Il a maintenant une base militante, une orientation unitaire, un programme, c'est-à-dire les instruments de sa pratique. Manque pourtant une théorie de cette pratique. En fait, dans l'histoire, la pratique précède toujours la recherche théorique, mais une pratique s'étiole et dépérit quand elle n'est pas relayée à temps par une réflexion qui la prolonge et l'approfondit.

Le moment est venu pour le P.S. de passer à cette deuxième étape et d'ouvrir ce débat, d'autant que nos difficultés actuelles avec le P.C. imposent *une recherche exigeante de notre identité*. François Mitterrand exprimait ce sentiment diffus dans le parti et fixait cet objectif, en clôturant la convention nationale du 8 décembre : *« Si certains n'ont pas la conviction que le socialisme que nous représentons est, par lui-même, une composante du mouvement ouvrier, je dirai même une composante de l'histoire, s'ils ont le sentiment d'être atrophiés dès qu'ils sont eux-mêmes, alors qu'ils se préparent aux pires défaites. »*

Mais cette « conviction » demande à être étayée par une réflexion méthodique et audacieuse. Nous nous y étions préparés de longue date à Démocratie et Université. A présent, nous l'entreprenons (1), conscients d'être ainsi à l'écoute du parti et conscients surtout que seuls des militants engagés dans l'action peuvent vraiment en dégager la théorie. L'esprit de notre démarche, nous l'empruntons à Gramsci : *« Créer une nouvelle culture ne signifie pas seulement faire individuellement des découvertes* originales, *cela signifie aussi et surtout diffuser critiquement des vérités déjà découvertes, les socialiser... Qu'une masse d'hommes soit amenée à penser d'une manière cohérente et unitaire la réalité présente est un fait* philosophique *bien plus important et original que la découverte faite par un génie philosophique d'une nouvelle vérité, qui reste le patrimoine de petits groupes d'intellectuels. »*

De la culture au domaine politique, la transposition est facile autant que licite.

Les lignes qui suivent introduisent à cette recherche collective. Elles définissent un cadre théorique général : *être socialiste et marxiste aujourd'hui*. Elles reposent sur trois postulats que je voudrais expliciter maintenant :

● Nous croyons d'abord, comme Gramsci, que « Marx ouvre, sur le plan intellectuel, le début d'un âge qui durera probablement jusqu'à la disparition de la société politique et à l'avènement de la société « réglée » (société sans classes). Ce n'est qu'alors que sa conception du monde sera dépassée (conception de la nécessité, dépassée par la conception de la liberté) ». Mais ce marxisme-là n'est pas un dogme. Il est une démarche critique et scientifique, une grille d'analyse du capitalisme, qui permet l'interprétation des faits dans tous les domaines de la vie quotidienne : de l'entreprise à l'école, en passant par la famille. Il donne un sens à l'histoire, à « notre » histoire, et par là même, il sous-tend chaque moment de notre engagement militant.

● Pourtant, le marxisme lui-même est un produit de l'histoire — et ce sera notre deuxième postulat. Engels a clairement montré l'historicité du marxisme et identifié les trois sources qui, dialectiquement mêlées, expliquent sa naissance : ce sont la philosophie allemande (Hegel), l'économie anglaise (Adam Smith et Ricardo) et les bouleversements politiques français (1848, 1871 notamment). Par la suite, la révolution russe a infléchi pour cinquante ans son histoire. Elle en a fait le « marxisme-léninisme », dont se réclament aujourd'hui nos camarades communistes. Il n'empêche qu'elle n'exprimait, en 1917, dans un pays donné, qu'une des potentialités historiques du marxisme. D'autres étaient et demeurent possibles, comme le montre dans le domaine théorique la pensée de Jaurès et dans le domaine de la prise du pouvoir le Front populaire de 1936. D'ailleurs, c'est Marx lui-même qui nous invite à ce regard critique, et Gramsci a donné l'exemple entre 1917 et 1937 d'une démarche marxiste *étroitement appliquée à la réalité italienne* et, donc, parfois divergente des analyses de Lénine. C'est son exemple encore qui nous inspirera.

● Le troisième postulat est plutôt une direction privilégiée de recherche : il est apparu, en effet, clairement, à partir des années 1890, que le marxisme apportait une lumière décisive, encore qu'insuffisante, sur le lien dialectique de l'économique et du culturel, autrement dit sur les rapports du mode de production et des superstructures : appareil d'Etat, idéologies, croyances, littératures, etc. Engels, en réagissant à la fin de sa vie contre le risque d'« économisme », Antonio Labriola et Jean Jaurès au tournant du siècle, Gramsci plus tard, ont bien perçu que là était le nœud du marxisme, le lieu des intuitions majeures et des affrontements significatifs. Après bien d'autres (Althusser notamment), nous voudrions rouvrir ce débat.

L'objectif que nous nous fixons est donc clair, même s'il est ambitieux : permettre au parti socialiste de passer à une nouvelle étape de son développement en l'aidant à formuler les concepts qui fondent son *identité théorique*. Le faire, c'est, après tout, remonter l'histoire du mouvement ouvrier pour y chercher, dans la somme de ses souffrances et de ses réflexions, de quoi construire aujourd'hui *« notre socialisme »*.

(*) Président de Démocratie et Université, mouvement associé au parti socialiste.

(1) Voir numéro spécial de *Débat* (avec la collaboration d'A. Meyer et J.-L. Chédin), publication de Démocratie et Université, 25, rue du Louvre, Paris-1er, tél. : 236-01-22.

« L'HUMANITÉ » : les dirigeants du P.S. ont nuancé leurs propos.

Laurent Salini répond, dans *l'Humanité* du 29 janvier, au point de vue publié dans *le Monde* du 29 janvier par MM. François Loncle, membre du secrétariat des radicaux de gauche, et Philippe Lamirault, conseiller général d'Eure-et-Loir, membre du bureau national des radicaux de gauche. Les deux responsables du Mouvement des radicaux de gauche demandaient au P.C.F. de cesser sa *« campagne antisocialiste »* et de retrouver *« le chemin de l'unité »*.

Laurent Salini note :

« Nous pourrions conseiller à nos amis d'étudier de près l'étrange campagne de leur candidat à l'élection législative de Périgueux. [...]

» Depuis que le débat est engagé, les dirigeants du parti socialiste ont nuancé leur propos. Leur langage n'est plus tout à fait le même. Mais, cédant sous la pression de l'adversaire, le parti socialiste a rejeté nos propositions d'action commune que nous maintenons cependant. L'écart entre les paroles (l'affirmation de l'attachement au programme commun) et les actes (refus de l'action commune) est pour le moins inquiétant.

LE P.S. ENJOINT A SES ÉLUS DE NANTES DE ROMPRE AVEC M. ANDRÉ MORICE

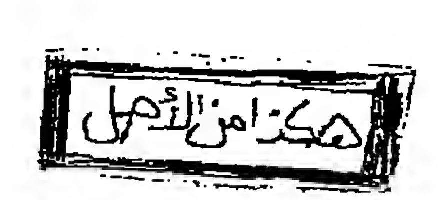
(De notre correspondant.)

Nantes. — Le congrès de la fédération socialiste de Loire-Atlantique est revenu, dimanche 26 janvier, sur la participation d'élus socialistes à la municipalité centriste de M. André Morice, sénateur, maire de Nantes. Une résolution a été adoptée, enjoignant aux élus de se soumettre ou de se démettre dans un délai d'un mois.

Est-ce une crise d'ores et déjà ouverte au sein de la municipalité de Nantes ? L'équipe de l'ancienne S.F.I.O. n'est apparemment pas prête à « rendre son tablier », restant de cœur solidaire avec M. André Morice, qui, ces jours derniers, a multiplié les contre-attaques en vantant les mérites d'une coalition rassemblant socialistes et centristes.

M. Christian Chauvel, député socialiste, adjoint au maire de Nantes, a déjà précisé, lundi 27 janvier, qu'il ne donnerait pas sa démission.

« La gravité de la situation exigerait, estime le P.C.F., que le parti socialiste aille jusqu'au bout de son action et exige le retrait pur et simple de ses élus du conseil municipal. »



RELIGION

LA POST-CENSURE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Un décalage entre la doctrine et la foi

C'est un progrès : dans l'Eglise catholique la post-censure est en train de remplacer la précensure. Jadis, tout ecclésiastique désirant faire paraître un livre passait par l'« imprimatur ». Les censeurs se réservaient le droit de demander à l'auteur des modifications et d'en débattre avec lui. A la limite, ils refusaient de donner l'autorisation d'imprimer le manuscrit.

Beaucoup de prêtres répugnent, aujourd'hui, à se soumettre à cette contrainte. La tâche de la hiérarchie, qui a de moins en moins barre sur leurs écrits, s'en trouve compliquée. Il lui reste à faire savoir après coup ses réserves ou sa désapprobation. Ultime recours : l'évêque peut démettre de ses fonctions un auteur présumé indigne de les conserver en raison de ses opinions jugées peu orthodoxes.

Dans le cas du Père Bernard Feillet, aumônier de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, le cardinal Marty n'a pas cru utile d'en arriver à cette extrémité. Il s'est contenté d'une sévère semonce publique pour son ouvrage « les Fils dépossédés » qui vient de sortir en librairie (1).

Le 2 février, Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, ira commenter devant les fidèles de Saint-Bernard le texte du cardinal, déjà polycopié par les soins du Père Feillet et distribué aux laïcs.

L'assemblée du 2 février, en présence d'un membre de la hiérarchie et des fidèles dont l'auteur du livre a la charge, offre plusieurs avantages. Une explication franche et fraternelle concernant un différend de cette nature limite les risques de voir la situation s'envenimer. Elle doit normalement déboucher sur un débat. Les fidèles sont, en effet, doublement concernés : les problèmes de foi sont leurs et le Père Feillet est leur pasteur. A leur manière et à leur place, les laïcs sont juges de la foi, à commencer par les catéchistes.

Pour en venir au livre lui-même, dont l'archevêque de Paris a regretté les lacunes et la « désinvolture », il s'agit essentiellement de méditations personnelles, assez abstraites et d'un caractère général.

Sur la foi proprement dite, relevons quelques passages : « *La foi n'est pas un savoir... La foi n'autorise aucune condamnation... Nous n'avons pas de langage pour parler de la foi... La limite est fragile entre le désespoir et la foi... La foi et l'athéisme se traduisent dans la même problématique... La foi qui conduit au pouvoir est une perversion* ».

On voit le ton et les réactions qu'il peut provoquer en l'absence d'une contrepartie. Celle-ci ne figure pas dans le fil d'un ouvrage de spiritualité qui n'est pas structuré comme un traité de théologie. Mais la pensée théologique est sous-jacente. Elle apparaît même parfois à la surface : « *On nous accusera de fidéisme ; faut-il s'en défendre ? Il me semble bien que je suis fidéiste, que nous le sommes tous et qu'il n'y a pas d'autre voie à la découverte de Dieu que celle du sentiment* (2). »

Abordant les question morales, l'auteur plaide pour la liberté « régulée » par l'amour. On pensera à la célèbre phrase de saint Augustin : « *Aime, et fais ce que tu voudras* ». « *Les normes du comportement sexuel*, risque le Père Feillet, *qui avaient été liées dans notre société latine aux lois qui régissaient le mariage ne peuvent plus être les normes indiscutées du comportement de l'amour* ».

Altération de la foi

La hiérarchie se trouve aujourd'hui écartelée entre le souci de conserver la doctrine traditionnelle en matière de foi et de mœurs et le désir de ne pas se couper de la mentalité moderne. A la mesure de leurs affinités avec leur temps, les évêques lâchent, selon les cas, plus ou moins de lest. Non que le monde moderne puisse être considéré comme normatif, mais parce que ses réactions sont révélatrices d'un légitime besoin de changement. Toute doctrine a tendance à se scléroser, et l'histoire « maîtresse de vie » (Jean XXIII) est un stimulant incomparable. Où en serait la religion si elle n'avait au cours des âges bénéficié des lumières de la philosophie, de l'exégèse et de la science ? Si les Eglises rendent service au monde profane, celui-ci le leur rend bien. Comment d'ailleurs distinguer les frontières entre eux ?

« *Il existe*, écrit Charles Wackenheim dans un livre récent (3), *un formidable décalage entre ce que les chrétiens ressentent, croient, pensent et disent et les affirmations des doctrines officielles.* »

Pour l'auteur, théologien catholique de métier, ancien doyen de la faculté de théologie de Strasbourg, et professeur à l'université de cette ville, il n'y a pas, « *en régime chrétien, de place pour une doctrine officielle conçue comme thématisation objectivement universelle de la vérité révélée* ».

La foi, ajoute-t-il, se situe du côté de la conscience : elle confère un sens. Elle interpelle mais n'annexe pas : elle éclaire mais ne dogmatise pas. A l'égard du réel et de l'histoire, elle se situe dans un rapport d'articulation dialectique et non pas d'explication définitive. Toute idéologie chrétienne — à savoir tout esprit de système — est « *une altération, une excroissance de la foi* ».

Telles sont les nervures de cet ouvrage qui dénonce « *l'effet paralysant d'un fixisme dogmatique* » et propose de considérer les définitions du magistère comme « *un élément de la mémoire de la foi* ». Cette mémoire a un sens pour les consciences vivantes, mais ne peut jamais consister en « *un texte mort, figeant artificiellement telle ou telle étape du développement* ». Il revient aux croyants d'inventer chaque jour le langage de leur foi en s'inspirant de la tradition vivante de l'Eglise. Mais l'affirmation du primat de la conscience ne contredit pas l'autorité du magistère, dont le rôle est d'arbitrer.

Beaucoup de chrétiens se trouvent à l'aise dans des pensées de ce type. Mais celles-ci créent inévitablement des tensions entre les préposés à l'orthodoxie qui regardent plus volontiers derrière eux et les chercheurs attentifs aux réalités actuelles et qui préparent l'avenir.

HENRI FESQUET.

(1) *Les Fils dépossédés*, par Bernard Feillet, 112 pages. Editions Desclée, 21 F (*le Monde* du 25 janvier [dernières éditions] ou du 26-27 janvier 1975).

(2) Condamné par le concile Vatican I (1870), le fidéisme ne prend pas en considération le rôle de la raison dans la connaissance des vérités religieuses. L'existence de Dieu, par exemple, ne saurait être connue par la raison, ce qui est contraire à l'enseignement de l'Eglise.

(3) *Christianisme sans idéologie*, par Charles Wackenheim. Edit. Gallimard. 260 pages.

Du 29 janvier au 2 février

LE CARDINAL UGO POLETTI vicaire de Rome EST EN VISITE DANS LE DIOCÈSE DE PARIS

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, recevra, du 29 janvier au 2 février prochain, le cardinal Ugo Poletti, Vicaire de Rome, c'est-à-dire délégué du pape évêque de Rome pour l'animation et l'évangélisation de ce diocèse. Dans une lettre de vœux adressée le 30 décembre dernier aux prêtres de Paris, le cardinal Marty déclarait : « *Le dialogue d'Eglise à Eglise est fondamental pour l'avenir de l'Evangile.* » Ce dialogue portera notamment sur la responsabilité des pasteurs des grandes agglomérations urbaines et sur les problèmes humains ou religieux qui leur sont propres.

Le cardinal Poletti visitera quelques réalisations significatives de l'évolution actuelle de la région parisienne : une ville nouvelle, Saint-Quentin-en-Yvelines, un quartier rénové, le Front de Seine, le quartier de La Défense et un secteur de la banlieue ouvrière dans le diocèse de Saint-Denis.

[Le diocèse de Rome compte 2 768 000 habitants pour une superficie de 933 kilomètres carrés. Il comprend 264 paroisses, 392 institutions d'éducation, 1 752 prêtres séculiers, 3 202 religieux et 48 séminaristes. Sept ordinations ont eu lieu en 1974.]

DÉFENSE

● « *Le premier des quatre pays de l'OTAN le plus proche d'un choix pour remplacer ses Starfighter est la Belgique. Je pense qu'elle choisira le Mirage F1-M53 français* », a déclaré mardi 25 janvier, à Paris, le président de l'Association européenne des constructeurs de matériel aérospatial (A.E.C.M.A.), M. Allen H.C. Greenwood, également vice-président de la British Aircraft Corporation.

● RECTIFICATIF. — Dans l'extrait du livre de Guy Brossollet : *Essai sur la non-bataille* (*le Monde* du 29 janvier), un renvoi de note a été mal placé. La note (« *Deux hélicoptères d'attaque et un de reconnaissance* ») indique la composition des « *modules aéromobiles* » et non, évidemment, celle du « *filet tendu contre les forces d'invasion* ».

ÉDUCATION

LA F.N.E.F. SOUHAITE LA CRÉATION D'UN « GRAND SERVICE SOCIAL DE L'ÉTUDIANT »

« *Budget de pénurie, stagnation de l'aide directe, faillite des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires* », tel est le bilan dressé par la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.), après sa convention nationale, réunie à Paris les 25 et 26 janvier, et consacrée aux œuvres universitaires et aux élections aux conseils d'administration des CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires).

La F.N.E.F. — qui souhaite à long terme la création d' « *un grand service social de l'étudiant* » pour « *personnaliser l'aide accordée par l'Etat et établir de nouveaux critères d'attribution* » — propose plusieurs solutions immédiates pour que « *les étudiants n'aient pas à supporter la carence de l'administration et du pouvoir central* ». Elle réclame, notamment, que les CROUS « *améliorent leur gestion en utilisant certaines méthodes du secteur privé* » ; que les denrées alimentaires servies dans les restaurants universitaires soient exonérées de la T.V.A. ; que les crédits de fonctionnement des cités ne soient pas utilisés à la construction de nouvelles cités.

D'autre part, la F.N.E.F. a précisé que son congrès national se déroulerait à Dijon du 22 au 24 mars, autour de cinq points principaux : la réforme du baccalauréat, l'aspect professionnel des études, le service national, la réforme de la carte universitaire et l'autonomie des universités.

Le syndicat C.G.T. du technique combattra la réforme de M. Haby

« *Nous combattrons avec la plus grande force le projet de réforme du ministre de l'éducation* », a annoncé, mardi 28 janvier, au cours d'une conférence de presse M. Gérard Montant, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (S.N.E.T.P.), affilié à la C.G.T. Le syndicat réclame un développement des collèges d'enseignement technique (C.E.T.) et une revalorisation des traitements des professeurs.

Selon le S.N.E.T.P., le projet de réforme traduit l'abandon de la politique de développement de l'enseignement technique annoncée en 1970. En supprimant la préparation en trois ans aux C.A.P. (certificats d'aptitude professionnelle), à l'issue de la classe de cinquième, mais en maintenant les classes préparatoires à l'apprentissage et le « préapprentissage » introduit par la loi Royer, il va « *réduire de moitié les effectifs des collèges techniques, conduire les jeunes à sortir du système éducatif sans formation professionnelle* », et « *donner en grande partie au patronat la formation des ouvriers et employés qualifiés* ». L'application du système des « *unités capitalisables* » pour la préparation des diplômes va, selon le syndicat, « *mouler* » ceux-ci sur les emplois et « *institutionnaliser* » les abandons en cours d'études déjà très nombreux.

Dès à présent, a affirmé M. Montant, on « *décourage* » la formation en C.E.T. en ouvrant des « *filières de sortie* » de l'enseignement pour les élèves que l'on a déjà laissé accumuler des retards scolaires. Il s'agit, selon le S.N.E.T.P., d'une « *redistribution des attributions entre le secteur public et le secteur privé* », commune à tous les pays capitalistes d'Europe : les formations publiques sont « *lentes, coûteuses et peu perméables à l'intégration idéologique* ».

Un système de titularisation « inacceptable »

Le S.N.E.T.P. est aussi hostile à l'opération de « *préformation* » de jeunes lancée par le gouvernement : « *Opération publicitaire sans moyens, ne débouchant sur aucune formation professionnelle réelle et amenant une main-d'œuvre bon marché aux entreprises* », a déclaré M. Montant. Il demande à ses adhérents de ne pas participer aux actions prévues.

D'autre part, le syndicat réclame une revalorisation des salaires des professeurs de C.E.T., en plus de celle qui est envisagée pour tous les fonctionnaires de catégorie A. Il proteste contre le fait que le ministère de l'éducation n'ait pas encore versé la dernière « tranche » du plan de revalorisation décidé en 1973. Le S.N.E.T.P. réclame aussi un système de titularisation des auxiliaires plus rapide que celui prévu par le projet de statut des professeurs préparé par le ministère, projet que le syndicat juge, d'autre part, « *inacceptable* », parce qu'il « *aggrave l'autoritarisme et la pression hiérarchique* ».

La sécurité au C.E.S. Robert Schumann de Colombes

L'État et la municipalité restent en désaccord sur la prise en charge des travaux

Plusieurs centaines de parents d'élèves, d'enseignants et d'élèves du lycée et du collège d'enseignement secondaire Robert-Schumann de Colombes ont manifesté, samedi 25 janvier, devant le ministère de l'éducation à Paris, cependant qu'une grève des élèves et des enseignants affectait tous les établissements de Colombes.

Les manifestants réclamaient que soient appliquées les recommandations de la commission départementale de sécurité, précisant notamment que la résistance au feu des bâtiments devrait être portée de neuf minutes à près d'une demi-heure. Après le passage de cette commission le 5 avril 1974, M. Dominique Frélaut, maire de Colombes et député communiste des Hauts-de-Seine, avait décidé de fermer les deux établissements. Actuellement deux étages seulement du lycée ont pu être à nouveau ouverts aux élèves, après les premiers travaux d'aménagement. Les élèves du lycée ont été transférés dans des locaux provisoires, ceux du C.E.S. dans une ancienne école primaire.

Les travaux entrepris aujourd'hui pour rendre la totalité des bâtiments aux élèves correspondent aux recommandations d'une commission centrale de sécurité, ayant obtenu des résultats nettement différents de ceux de la commission départementale. Ainsi, la résistance au feu des bâtiments serait portée à un quart d'heure et non plus à une demi-heure comme le réclamait la commission départementale. Mais celle-ci avait accepté les conclusions de la commission centrale. Toutefois, M. Frélaut a refusé de se plier à ces conclusions. Le maire de Colombes, qui a été à nouveau reçu mardi 28 janvier au cabinet du ministre de l'éducation, estime, d'autre part, que l'Etat doit prendre à sa charge la totalité des travaux. Le ministère indique de son côté que l'Etat ne peut subventionner que 70 % des dépenses.

L'AFFAIRE HENNIG

Un comité de soutien élabore un « manifeste des enseignants »

Le comité de soutien à M. Jean-Luc Hennig, professeur agrégé de lettres modernes au lycée Frédéric-Chopin de Nancy, récemment suspendu par le recteur de l'académie de Nancy-Metz (*le Monde* du 16 janvier) après avoir exprimé son désir d' « *ouvrir l'école à la rue, au sexe et à la politique* », lance un appel pour un « *manifeste des enseignants* ».

Selon le comité de soutien, ce « *manifeste collectif* », fait de témoignages d'enseignants sur leur pratique d'une « *pédagogie de rupture avec l'institution* », permettrait d' « *instaurer une rupture publique* ». « *Si sanction il doit y avoir contre tel ou tel*, déclare le comité de soutien, *elle doit être dirigée contre cent, contre mille enseignants* » « *Mille formes de rupture sont possibles*, précise le comité, *mais elles s'accordent toutes au moins sur la base d'une attaque contre le système scolaire actuel, au niveau des rapports hiérarchiques, de la censure idéologique, de la sélection.* »

Le mouvement de solidarité qu'entraînerait ce manifeste, poursuit le comité de soutien à Jean-Luc Hennig, « *obligerait le pouvoir à ne plus s'arrêter à des cas exceptionnels qui laissent croire qu'il existe des égarés, des sorciers dont il faut se débarrasser* ».

MÉDECINE

A IVRY

Le parti communiste annonce une « opération-vérité » sur l'industrie pharmaceutique

« La grande misère des hôpitaux publics », tel était le thème de l' « assemblée-témoignage » organisée par la fédération du Val-de-Marne du parti communiste, mardi 28 janvier, à Ivry-sur-Seine. Une dizaine de personnes se sont succédé pour apporter leur témoignage, notamment sur les conditions de travail des personnels hospitaliers, la « privatisation » de l'hôpital public et les insuffisances de crédits. M. Pierre Juquin, membre du comité central du P.C., prenant la parole à la fin de la soirée, a annoncé que son parti allait lancer une « opération-vérité » sur l'industrie pharmaceutique, semblable à celle qui est en cours sur les compagnies pétrolières.

M. Poussy, secrétaire fédéral du P.C. pour le Val-de-Marne, qui présidait la séance, a tout d'abord déclaré : « *L'hôpital public est en détresse ; il n'est pas exagéré de parler de misère quand on voit les conditions intolérables dans lesquelles travaillent les personnels* ». Selon M. Poussy, le personnel de l'Assistance publique est insuffisant, car il est mal payé, alors même que les hôpitaux font appel à des entreprises privées pour compléter leurs effectifs. Dans le Val-de-Marne, il faudrait créer quatre mille postes dans les hôpitaux, dont treize cents postes d'infirmières. « *Il est possible de faire autre chose, les hommes, les femmes et les moyens existent* », a conclu M. Poussy.

« *Où est la sécurité des malades, quand les personnels infirmiers absents ne sont pas remplacés*, a déclaré Mme Poma, infirmière à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. *Une infirmière est parfois obligée d'assurer le service de deux salles de vingt et un malades. La direction est noyée par les demandes de personnel supplémentaire, venant de tous les services.* » Mlle Agnès Moulard, élève-infirmière à Ivry, a critiqué les conditions dans lesquelles fonctionne son école : il y a parfois une monitrice pour soixante-dix élèves. « *Les élèves de troisième année, utilisées comme infirmières titulaires, ne peuvent plus recevoir aucune formation* ».

Pour le docteur Pierre Bosquet, attaché-consultant à l'hôpital intercommunal de Créteil : « *Comment croire, comme l'affirme le ministre de la santé, que les besoins sont globalement satisfaits, alors qu'il est parfois impossible de trouver un lit ?* » Dernière personne à témoigner, le Dr Vineau a insisté sur les retards de construction : selon lui, le centre hospitalo-universitaire du Kremlin-Bicêtre, dont la construction n'est pas encore commencée, est à l'étude depuis 1963.

M. Pierre Juquin a ensuite pris la parole. Pour lui, si les hôpitaux publics se portent mal, la surconsommation médicale ou les personnels n'en sont pas responsables : « *Le problème est de savoir si la santé publique est un luxe.* » M. Juquin s'est ensuite élevé contre une récente circulaire de Mme Simone Veil, ministre de la santé, demandant aux chefs d'établissements hospitaliers d'appliquer une « *politique de restriction* ». « *C'est une provocation* », a dit M. Juquin, qui a conclu en ajoutant que la nouvelle « opération-vérité » sur l'industrie pharmaceutique devrait montrer la part importante qu'a cette industrie dans l'accroissement des dépenses de santé.

● *Une proposition de résolution* tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'industrie pharmaceutique a été présentée par les députés membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche. Cette commission d'enquête devrait notamment s'intéresser à la mise sur le marché et à la fixation des prix des produits pharmaceutiques.

● *Aucun licenciement d'assistants* des unités d'enseignement et de recherche médicales, ou d'attachés chefs de cliniques n'aura plus lieu, vient de décider, à titre transitoire, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 6. - Meubles et objets d'art du XVIIIe. Porcelaine, faïence ancien. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10. - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 11. - Bibelots. Meubles. Me Oger.
S. 14. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

RAPATRIÉS

● *La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis* (158, rue de Longchamp 75116 Paris) communique : « *Nous mettons en garde nos adhérents et nos sympathisants contre toute manœuvre qui risquerait de les placer dans la dépendance d'un parti ou d'un mouvement politique. Nous tenons à affirmer une fois de plus que nous n'avons comme objectif que la seule défense des anciens harkis, membres d'auto-défense, goums, G.M.P.R., G.M.S., maghzens et fonctionnaires français musulmans rapatriés d'Algérie.* »

● *Le ministère français des affaires étrangères* a publié un communiqué concernant les transferts de fonds de Tunisie en France à la suite d'un accord conclu le 8 novembre dernier. Selon ce texte, « *les ressortissants français disposant de fonds en Tunisie et n'ayant pas épuisé les droits à transfert prévus par la réglementation tunisienne des changes en cas de départ définitif, peuvent transférer de Tunisie en France, dans la limite de ces droits et disponibilités, les sommes nécessaires au rachat de leurs cotisations d'assurance volontaire vieillesse. Les personnes désireuses d'user de cette possibilité doivent se mettre en rapport dès que possible avec la caisse de Sécurité sociale dont elles dépendent* ».

CORRESPONDANCE

L'école, les enseignants et la sexualité

A la suite de la lettre de Mme Annette Krakowski, représentante du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), sur le livre Ecole, Sexualité, Animation *(Editions TEMA), lettre publiée dans le* Monde *du 31 décembre 1974, nous avons reçu la lettre suivante d'un des auteurs de l'ouvrage, Mme Françoise Gros-Tribillon :*

Nous ne considérons nullement comme une fatalité l'isolement encore fréquent de l'enseignant dans une situation de monologue et souhaiterions que l'expérience inflige de plus en plus souvent un démenti à ce constat. Nous suggérons seulement que l'enseignant, comme tout autre usager de la sexualité, subit ce handicap de l' « *éducation reçue* » que Mme Krakowski souligne elle-même.

Nous combattons comme elle « *une société répressive... dominée par la loi du profit* », ce qu'une lecture attentive de notre livre montrerait aisément. Simplement, le sujet de ce livre, c'est l'éducation sexuelle à l'école et non le rapport global entre l'économique et le politique.

Nous ne voyons pas ce qui peut gêner Mme Krakowski dans l'idée que l'éducation sexuelle pourrait contribuer — nous ne prétendons donc pas qu'elle y suffise — à changer à la fois la société et la vie. (...) Quant à l' « *illusion idéaliste* » qu'elle semble avoir décidé de trouver chez nous, on pourrait plus facilement, croyons-nous, déceler sa trace dans l'idée irréaliste que la seule amélioration des « *moyens* » de l'enseignant — du reste vitale : nous ne la « gommons » nullement — suffirait magiquement à changer du jour au lendemain les mentalités encore archaïques, à gauche comme à droite, en matière d'éducation sexuelle (...).

L'Europe des femmes

III. — ALLEMAGNE DE L'OUEST : à l'ombre des trois «K»

1975 sera l'Année internationale de la femme. Nous avons demandé à nos correspondants des pays de l'Europe des Neuf et de la Suède quel est le « poids » des femmes dans la vie sociale, économique et politique.

Après la Grande-Bretagne et l'Irlande (28 janvier), le Danemark et la Suède (29 janvier), voici l'Allemagne de l'Ouest

De notre correspondant DANIEL VERNET

Bonn. — L'image traditionnelle de la femme allemande est caractérisée par trois mots et leurs initiales : « K.K.K. - Kinder, Küche, Kirche » (les enfants, la cuisine, l'église). Les trois « K » ne sont-ils plus aujourd'hui qu'un souvenir ?

Pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre, les Allemandes ont pris, du fait de l'absence de millions d'hommes mobilisés, morts ou prisonniers, une part essentielle au fonctionnement de l'économie puis à la reconstruction du pays, ce qui les a plus intégrées à la vie politique et sociale que le droit de vote acquis dès 1919.

Les électrices forment plus de la moitié du corps électoral et il n'est pas exagéré d'affirmer que ce sont leurs suffrages qui ont maintenu au pouvoir pendant vingt ans la démocratie chrétienne. Pendant les rudes hivers, des admiratrices occupaient leurs soirées à tricoter des écharpes et des chaussettes de laine au chancelier Adenauer.

Quelques femmes célèbres sont censées symboliser au Parlement et au gouvernement l'égalité des droits entre les sexes, reconnue par la loi fondamentale (Constitution) de la République fédérale. Lorsqu'il créa en 1961 le ministère de la santé, Conrad Adenauer le confia à Mme Schwarzhaupt, première femme ministre de la République fédérale. Actuellement, le ministère de la jeunesse, de la famille et de la santé publique est occupé par Mme Katharina Focke, ancienne secrétaire d'État à la chancellerie, seule femme du gouvernement Schmidt-Genscher. La présidence du Bundestag est revenue en 1972 à Mme Anne-Marie Renger (social-démocrate), et, si celle-ci n'a pas retrouvé l'année dernière sa place au comité directeur du parti social-démocrate, ce n'est pas parce qu'elle a été victime d'une vague d'antiféminisme, mais parce que ses positions politiques ont paru trop à droite à la majorité du congrès de Hanovre.

Un des Länder les plus traditionalistes, la Sarre, s'enorgueillit d'avoir dans son gouvernement la plus jeune femme ministre. Mme Waschbüsch, trente-trois ans, mère de quatre enfants, vice-présidente régionale de la C.D.U. et catéchiste, se déclare cependant *« une femme K.K.K. typique »*.

Dans l'ensemble, les femmes sont sous-représentées dans les partis politiques : de 15 à 18 % des effectifs. Au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des organisations, ce pourcentage diminue. Le parti libéral donne l'exemple avec quatre femmes dans son comité directeur et deux dans son présidium. Sur 7,2 millions de membres de la centrale syndicale D.G.B., près de 1,2 million (17 %) sont des femmes. Au Bundestag, sur plus de 500 députés, il n'y a que 29 femmes, et les militantes de tous les partis se sont plaintes avant les dernières élections d'être systématiquement désavantagées par l'ordre de placement sur la liste de candidatures. Sur 31 000 élus aux Parlements fédéral et régionaux et aux conseils municipaux des grandes villes, on ne trouve que 1 700 femmes.

Moins de femmes au travail

Quatre-vingt-cinq organisations ayant une activité nationale s'occupent en République fédérale des problèmes spécifiquement féminins, depuis l'Association des citoyennes allemandes jusqu'à la Fédération des femmes universitaires. Six millions de femmes sont membres de ces associations.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, le nombre des femmes qui exercent une activité en dehors de chez elles a tendance à diminuer. En 1925, 42 % des Allemandes travaillaient. En 1973, il n'y en avait plus que 30 % en République fédérale (9,6 millions sur 27,8 millions) contre 80 % en R.D.A. La diminution, qui est de 2 % depuis 1961, serait encore plus spectaculaire (6 %) sans l'apport des étrangères, dont deux sur trois occupent un emploi. La réduction est particulièrement marquée pour les femmes entre quinze et vingt ans, à cause de la prolongation de la scolarité. Cependant, le nombre de femmes ayant interrompu leur activité professionnelle immédiatement après leur mariage pour reprendre le travail plus tard tend à s'accroître.

Parmi les Allemandes qui travaillent, la moitié sont mariées et un quart ont des enfants de moins de quinze ans. *Il* y a quelques années, elles travaillaient surtout comme aides familiales ou dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce. Sur 9,6 millions, 7,5 millions sont aujourd'hui salariées, mais parmi elles il y a plus de fonctionnaires et d'employées que d'ouvrières. Selon une enquête, trois cent cinquante mille femmes restant à la maison souhaiteraient travailler, mais ne trouvent pas d'emploi à leur convenance. Parmi elles, 45 % ont moins de trente-cinq ans et 8,5 % voudraient avoir un poste à mi-temps.

Si les femmes représentent près d'un tiers de la population active, leurs salaires n'interviennent que pour 25 % dans la masse des salaires versés. Sur trois millions trois cent mille ouvrières, plus de 89 % gagnaient moins de 800 DM (environ 1 500 F) par mois en 1973 et 45 % ne gagnaient que 600 DM, alors que le salaire de 60 % de leurs collègues masculins s'élevait à 1 200 DM. Les employeurs ont la possibilité d'appliquer un abattement de 20 % sur les salaires en fonction de la « facilité » du travail. Or ce sont les femmes qui sont supposées accomplir les travaux les moins pénibles. Les tribunaux ouest-allemands n'ont jusqu'à présent rien trouvé à ce procédé. Les organisations féminines remarquent d'ailleurs que, du côté tant des employeurs que des syndicats, ce sont presque toujours des hommes qui discutent des salaires des femmes.

Aux postes de direction et parmi les cadres supérieurs, les femmes sont encore peu nombreuses. Mais la discrimination salariale est la même. Elle croît en fonction de la taille de l'entreprise. Ces différences de salaires tiennent pour une part au niveau de formation des hommes et des femmes. Si les jeunes filles constituent plus de la moitié de la population de l'école primaire, elles ne sont plus que 43,5 % dans les lycées et 39,4 % parmi les bacheliers.

D'autre part, 26,9 % des femmes travaillent à mi-temps contre 3,6 % des hommes.

Les préjugés sur le travail féminin sont tenaces et apparaissent bien souvent comme la cause essentielle des discriminations. *« Les possibilités législatives à la disposition du gouvernement pour aider les femmes à obtenir effectivement leurs droits à l'égalité sont le plus souvent surestimées »*, admet le rapport sur les mesures visant à améliorer la situation de la femme publié en 1972 par le ministère fédéral de la santé.

D'autres obstacles s'opposent au développement du travail féminin. Les crèches et jardins d'enfants sont tout à fait insuffisants en République fédérale, et bien que les Länder aient décidé d'accélérer leur création on ne pourra accueillir tous les enfants avant 1980. Les organisations féminines demandent l'extension du congé de maternité de seize à vingt-quatre semaines ainsi que la possibilité pour les femmes d'interrompre leur activité pendant un an, après la naissance d'un enfant, sans perdre leur place. Le travail à mi-temps et les « horaires à la carte » se sont développés dans les administrations et les entreprises.

Le ministère de la santé a lancé, l'année dernière, l'expérience des « mères à la journée ». Elles sont payées par l'État pour prendre chez elles, pour la journée, deux ou trois enfants de mères célibataires, de femmes seules ou qui travaillent. Cette solution, si elle n'en reste pas au stade expérimental, permettrait de pallier le manque de places dans les jardins d'enfants. Cependant, la gauche du parti social-démocrate proteste contre cette création, qui renforce l'institution familiale aux dépens de solutions collectives.

Car la mentalité dominante favorise le développement de la famille. Le travail de la femme n'apparaît que comme un mal parfois nécessaire. En présentant l'expérience des mères à la journée, un porte-parole du ministère de la santé a déclaré qu'il ne s'agissait pas *« d'inciter les mères d'enfants en bas âge à accepter un emploi »*. Dans la classe moyenne, il n'est toujours pas tout à fait « correct » pour une femme de travailler ou de faire des études prolongées. Son avenir, c'est le mariage et l'éducation des enfants sous le regard vigilant du père. *« Les femmes doivent apprendre jeunes à servir »*, dit un proverbe allemand, et la moitié des jeunes filles arrêtent leurs études à l'âge de seize ans.

Dix millions de femmes allemandes s'occupent exclusivement de leur ménage, de leurs enfants et de leur mari. Elles accomplissent de cinquante-cinq à soixante heures de travail par semaine et en grande majorité sont sans aucune formation ou d'origine ouvrière. Une enquête récente sur ces mères de famille a donné des résultats contradictoires : alors que la plupart se déclarent contentes de leur sort, elles pensent en même temps être « défavorisées » et symboliser un « certain renoncement ».

En attendant la révolution bourgeoise

Depuis 1953, de nombreuses lois ont amélioré la condition féminine, développant une certaine égalité avec les hommes. Les lois en préparation sur le divorce par consentement mutuel et sur l'égalité des conjoints dans le mariage vont dans ce sens. Depuis 1962, la contraception est légale en République fédérale. Les centres de planning familial gérés par l'État ou les Églises sont habilités au même titre que les médecins à prescrire les produits contraceptifs utilisés par 25 % des Allemandes entre quinze et quarante-cinq ans. En même temps que la loi sur l'avortement, le Parlement fédéral a voté au printemps 1974 le remboursement de la contraception et des consultations dans les centres de planning familial par les caisses d'assurance-maladie.

La lutte pour la libéralisation de l'avortement a été menée par les organisations féminines traditionnelles — à l'exception de celles liées aux Églises — mais aussi par les groupes de militantes féministes qui dénoncent l'exploitation des femmes par les hommes et leur utilisation par la société. *« Les femmes n'ont pas encore eu leur révolution bourgeoise »*, disent-elles. Elles demandent que les enfants ne restent plus une affaire privée. *« Cela veut dire que les moyens pour la nourriture, l'habillement, le logement, l'éducation et la formation doivent être assumés collectivement »*.

Un de ces groupes qui s'appelle Du pain et des roses avait organisé à Berlin, pour la Fête des mères, *« une Fête des femmes »* à laquelle les hommes n'étaient pas autorisés à participer. Cette fête était finalement dans la tradition du *Rosenmontag* (le Lundi des roses), jour de réjouissances réservé aux femmes au moment du carnaval. Les Allemandes, même celles pour qui l'image des « trois K » n'est nullement dépassée, s'amusent entre elles. Les hommes qui voudraient s'en mêler s'exposent à se voir symboliquement couper la cravate. Un jour qui aide sans doute à supporter tous les autres.

Prochain article :

BELGIQUE : LES HOMMES NE RIENT PLUS

Dix-huit organisations publient une « plate-forme d'union » pour l'Année de la femme

Les représentants de dix-huit organisations, pour la plupart féminines, ont présenté, lundi 27 janvier à Paris, au cours d'une conférence de presse, une « plate-forme d'action » mise au point par ces associations pour l'Année internationale de la femme (1). La rédaction de cette « plate-forme », a expliqué Mme Juge, au nom des organisations, s'est faite il y a déjà plusieurs mois avant même la création d'un secrétariat d'État à la condition féminine. *« Nous n'avons pas attendu*, a-t-elle déclaré, *que la condition féminine soit à l'ordre du jour pour militer pour son changement. »* Les associations signataires — dont certaines participent aux travaux du Comité national pour l'Année de la femme, créé par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine — organiseront le 12 mai, à Paris, un *« vaste rassemblement »* des femmes, à la Mutualité. Elles ont, en outre, demandé une audience à M. Jacques Chirac, premier ministre, qui les a renvoyées au secrétariat d'État à la condition féminine. Déjà reçues par les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale, elles devraient l'être bientôt par les groupes des républicains indépendants et des réformateurs.

Voici les principaux passages de cette « plate-forme d'union » :

« Pour assurer réellement la promotion des femmes dans notre pays, garantir leur pleine égalité dans la communauté nationale et le libre choix de leurs décisions ; pour obtenir la participation maximale des femmes à la vie économique, sociale, politique et culturelle du pays, ni la dénonciation des discriminations qui les frappent encore, ni la proclamation officielle de leurs droits, ni les déclarations d'intention ne peuvent suffire. L'exercice concret de ces droits doit aller de pair avec leur reconnaissance théorique, faute de quoi rien ne sera changé dans la situation de fait.

» En particulier, l'accès des femmes aux emplois de tous genres dans lesquels leurs aptitudes et talents peuvent s'exercer ne doit pas dépendre de l'état de la conjoncture : les chances doivent être égales pour tous et toutes sur le marché de l'emploi.

» Nous déclarons donc qu'il faut intensifier l'action solidaire des femmes et des organisations travaillant à leur promotion afin d'abolir toutes discriminations de sexe, dans la loi et la pratique ; d'améliorer radicalement les conditions de vie des familles ; de mettre les parents en mesure d'assumer leurs responsabilités familiales ; de changer l'image de la femme dans les esprits ; de préparer un monde en paix (...).

» Les aspirations des femmes se heurtent à de nombreux et permanents obstacles qui sont dressés principalement par ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique. L'expérience vécue prouve que rien ne peut être obtenu sans l'intervention des femmes elles-mêmes. Elles veulent et doivent être associées aux décisions politiques, économiques, sociales et culturelles. Elles veulent et doivent enfin accéder à l'égalité réelle, à la véritable liberté des choix.

» C'est pourquoi, dans la préparation de l'Année internationale de la femme, les organisations et mouvements signataires appellent l'ensemble des femmes à intervenir et à agir, tant auprès des employeurs que des pouvoirs exécutif et législatif, pour que soient satisfaites leurs légitimes revendications et que leur soit enfin reconnue la place qui leur est due dans la société. »

(1) Union féminine civique et sociale, Association familiale laïque, Association des femmes des carrières juridiques, Fédération française de la WIZO (femmes sionistes), Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Union des femmes françaises, C.G.T., Association des femmes démocrates, Fédération française des travailleurs sociaux, Club Louise-Michel, Association nationale des veuves chefs de famille, Jeunes femmes, Choisir, Confédération syndicale des familles, Ligue des droits de l'homme, Fédération de l'éducation nationale, Coopération féminine, Fonds social juif unifié, École des parents et des éducateurs.

● *« Travail professionnel, travail domestique »* sera le thème du deuxième débat public, jeudi 30 janvier, à 20 h. 30, à la Mutualité, organisé à l'occasion de la Semaine de la pensée marxiste, consacrée aux « Femmes, aujourd'hui, demain ». Participeront au débat de jeudi soir : Étienne Fajon, Mireille Bertrand, Marcelle Devaux, Christiane Gilles, Marcel Gonin, Madeleine Guilbert et Françoise Villiers.

SCIENCES

DES CHERCHEURS SOVIÉTIQUES ONT OBTENU DE L'HYDROGÈNE MÉTALLIQUE EN LABORATOIRE

Une équipe de chercheurs soviétiques de l'Institut des hautes pressions de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., dirigée par le professeur Verechtchaguine, a réussi à obtenir en laboratoire de l'hydrogène métallique en portant cet élément à la température de 4,2 degrés au-dessus du zéro absolu et en le soumettant à une pression considérable de trois millions d'atmosphères.

C'est ce qui a été annoncé par M. Jean Coulomb à une récente réunion de l'Académie des sciences. Peu de détails ont été donnés sur cette expérience, qui va faire l'objet d'une publication en Union soviétique.

On pensait depuis longtemps que l'hydrogène pouvait passer à l'état métallique sous de très fortes pressions. Ce doit, notamment, être le cas au centre de la planète Jupiter, énorme sphère d'hydrogène où la pression doit croître peu à peu en profondeur.

Libre opinion

LA VIE DES FEMMES ET LA POLITIQUE

par HÉLÈNE CONSTANS (*)

Si c'est désormais une banalité d'affirmer que la condition féminine et les questions qu'elle pose sont devenues un phénomène de masse, il est plus intéressant d'examiner en quels termes et à quelles fins elles sont posées par le pouvoir actuel et sa majorité.

On assiste, en effet, à un effort considérable de la part du pouvoir en direction des femmes. Le discours prononcé par M. Valéry Giscard d'Estaing à Poitiers durant la campagne de l'élection présidentielle, la création d'un secrétariat d'État à la condition féminine, la publicité faite à l'automne aux mesures annoncées par Mme Giroud, en témoignent.

La signification politique de cette entreprise est claire : obtenir ou maintenir l'adhésion des femmes qui représentent la majorité du corps électoral aux objectifs de la société dite moderne et libérale de M. Valéry Giscard d'Estaing. L'article de Mme Missoffe, député U.D.R. de Paris, paru dans *le Monde* du 22 janvier confirme cette orientation avec une certaine naïveté qui a le mérite de la franchise. Partant d'une série de constatations exactes — volonté des femmes de participer plus activement et plus directement à la vie politique, sous-représentation flagrante des femmes dans les assemblées élues de tous niveaux, — elle conclut de cette situation contradictoire que leur participation à la vie politique est réalisable et souhaitable.

Il est certain que seuls quelques rares attardés soutiendraient ouvertement la thèse inverse. Toute la question est donc de savoir à quelles fins cette participation des femmes ?

Pour Mme Missoffe, elle serait souhaitable pour deux raisons essentielles, dont la première trouve sa source dans ce qui serait, en quelque sorte, une donnée fondamentale de la nature féminine (mais, au fait, qu'est-ce que la nature féminine ?), et dont la seconde tient à la *« conjoncture »*.

En effet, le texte énonce que les femmes sont *« chargées depuis toujours de transmettre d'une génération à l'autre les valeurs de la civilisation »*.

Une telle affirmation leur assigne un rôle de conservatrices d'un ensemble idéologique immuable et juste par postulat. On leur propose donc de perpétuer les idéologies dominantes avec toutes les mystifications du réel qu'elles véhiculent.

Cette interprétation est confirmée par le développement qui suit dans lequel on masque, sous des appels à la qualité de la vie, à la solidarité, à la justice sociale, les réalités difficiles et parfois cruelles de la vie de millions de Françaises.

Car l'expérience vécue dit que la société capitaliste préfère le profit à la qualité de la vie, pratique l'injustice sociale quotidienne. Un seul exemple, l'inégalité de fait entre salaires masculins et féminins. Et une solidarité telle que le gouvernement vient d'octroyer un cadeau de 1,450 milliard à Citroën-Michelin encourage les spéculations des sociétés pétrolières et protège leurs bénéfices, tandis que, dans le même temps, des centaines de milliers de femmes sont au chômage, telles ces huit cents ouvrières de la confection de chez Big-Chief en Vendée, dont l'usine vient de fermer ses portes. La paille des mots ne saurait couvrir le grain des choses.

***

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à comprendre que *« les valeurs traditionnelles de la civilisation »* dont on veut les instituer gardiennes sont en contradiction flagrante avec ce que leur apprend la vraie vie.

Leur intégration à la vie politique serait, d'après Mme Missoffe, particulièrement nécessaire dans la conjoncture actuelle, c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, dans la crise, parce qu'elles seraient plus aptes à comprendre et à faire promouvoir *« une stricte limite de la consommation »*. En clair, cela signifie que le pouvoir actuel et sa majorité veulent faire des femmes des alliées dans leur action pour faire accepter austérité et sacrifices par les masses populaires. Austérité et sacrifices dont le capitalisme a besoin pour aider les grandes sociétés nationales et multinationales à maintenir leurs profits et à traverser la crise sans en pâtir. Ce qui rejoint très exactement les appels orchestrés à l'économie de la majorité de la presse féminine et de Mme Giroud.

N'insistons pas sur l'indécence qu'il y a dans de tels appels à l'économie et aux sacrifices quand on les adresse à des ouvrières qui gagnent tout juste le SMIC, aux postières payées 1 400 francs par mois, aux vieilles personnes qui touchent 18 francs par jour ou aux femmes au chômage.

Ce que le pouvoir recherche avec cette adhésion des femmes à la limitation de la consommation, c'est à faire d'elles les gérantes d'une crise dans laquelle elles ne portent aucune responsabilité, tandis que, au contraire, elles contribuent par leur travail et leur fonction maternelle à produire la richesse présente et future de la nation.

Relevons d'ailleurs à ce propos les contradictions de la propagande bourgeoise qui voudrait faire jouer aux femmes tantôt le rôle de la cigale, tantôt celui de la fourmi, selon les besoins de la conjoncture. Au cours de la décennie écoulée, la publicité et la quasi-totalité de la presse féminine ont multiplié les incitations à la consommation : la femme était devenue la consommatrice, sa santé, sa beauté, son confort, voire son mérite, passaient par l'achat de tel aliment, de tel gadget, de tel équipement. Aujourd'hui, la même propagande la rend coupable de vouloir trop consommer, de gaspiller : on la veut économe, parcimonieuse même.

Que voilà une noble conception de la participation des femmes à la vie publique ! Le pouvoir veut réduire les femmes non seulement au rôle de masse de manœuvre, mais à celui de complices possibles sur le plan idéologique et sur celui de la pratique sociale et politique.

En fait, l'expérience qu'elles font des réalités de la société capitaliste et de ses contradictions les entraîne à une prise de conscience, sans cesse élargie et approfondie, des liens qui existent entre leur situation d'infériorité, les aliénations multiformes qu'elles y subissent et la nature même du système. Les preuves en sont apportées par les orientations que les femmes donnent à leur action, dès lors qu'elles participent à la vie sociale et politique à ses différents niveaux. Quelques exemples : les travailleuses sont de plus en plus nombreuses à combattre pour la défense de leurs revendications et de leurs droits.

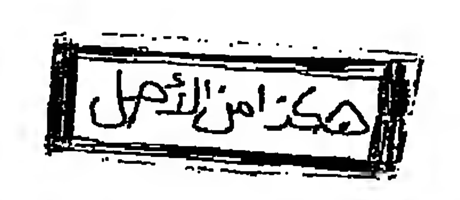
Dans les associations de parents d'élèves, où les mères de famille viennent en grand nombre, l'exigence d'un système éducatif de haut niveau scientifique et culturel, d'une réelle démocratisation de l'enseignement et de la création de débouchés professionnels suffisants est fermement défendue par les femmes contre la politique scolaire actuelle.

***

En mai 1974, selon les sondages, le pourcentage du vote féminin en faveur du candidat de la gauche s'est rapproché du pourcentage du vote masculin : 7 % d'écart contre 10 % en 1969 et 14 % en 1965 ; et l'écart n'est que de 1 % chez les électeurs de moins de trente-cinq ans. La volonté de changement se manifeste donc fortement chez les femmes aussi ; mais en faveur d'un réel changement démocratique, en faveur des solutions proposées par le programme commun. Cent vingt-cinq mille femmes communistes contribuent à l'élaboration de la politique de leur parti et à son activité.

La nécessité d'une pleine participation des femmes à la vie politique est évidente. En faire une entreprise de récupération et d'intégration dans le système de la société bourgeoise, c'est une tentative que le parti communiste français dénonce, parce qu'elle est contraire aux intérêts et aux aspirations des femmes. La pleine participation implique que soient créées pour elles les conditions concrètes d'une égalité réelle des sexes (qui tienne compte des spécificités de la condition féminine), de la liberté individuelle et des libertés collectives, et que leur soient donnés le temps et les moyens de vivre et de participer. Nous sommes loin de compte dans la France de Giscard d'Estaing, Chirac, etc., dans la France en proie à la crise. C'est bien pour cela que le parti communiste français appelle les femmes à prendre toute leur place dans l'union du peuple de France, pour le changement démocratique.

(*) Vice-présidente de l'Assemblée nationale, député communiste de la Haute-Vienne.



JUSTICE

Vingt-sept policiers prévenus de vols au tribunal de Paris

« Le discrédit sur un corps d'élite »

« Cette affaire est très grave et très pénible pour le tribunal. » Dès l'ouverture de l'audience, M. Cozette, président de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, a voulu souligner avec insistance la gravité de ce procès : vingt-sept gardiens de la paix, dont un officier de paix, comparaissaient devant lui, mardi 28 janvier, tous prévenus de vols dans des voitures qu'ils avaient la charge de conduire à la fourrière, qu'il s'agisse de véhicules volés, accidentés, abandonnés ou en stationnement illicite. Leur comparution faisait suite à celle d'une douzaine de préposés de la préfecture de police et de cinq receleurs, eux aussi accusés de vols dans différents dépôts de la fourrière à Paris et en banlieue, dont les cas avaient été examinés la veille devant le même tribunal (« le Monde » du 29 janvier).

« *Par votre réunion en si grand nombre*, a déclaré le président, *vous impliquez la police tout entière. Vous jetez le discrédit sur un corps d'élite dont vous ne faites plus partie — et je m'en réjouis.* » D'emblée, le magistrat a pris nettement position, en invitant notamment les prévenus à ne pas nier des faits déjà reconnus : « *Prenez vos responsabilités, sinon je ne vous épargnerai pas.* » Il devait, d'autre part, prier l'un des prévenus de s'exprimer plus distinctement, en précisant : « *...Pour votre plus grande honte.* » Cette sévérité a peut-être d'ailleurs provoqué le lapsus commis par un des policiers qui, s'adressant au président, l'a appelé « *monsieur le procureur* ».

Pendant plusieurs mois, et même plusieurs années, la plupart des policiers cités ont dérobé de nombreuses pièces d'outillage, des postes auto-radio et autres accessoires, dont ils équipaient aussi bien les véhicules de service que leurs voitures personnelles. Certains avaient ainsi installé à leur domicile de véritables ateliers de mécanique. D'autres ont pu s'approprier un appareil photo après tirage au sort. Un autre encore s'était constitué un arsenal très complet en collectionnant les armes et munitions trouvées dans les véhicules mis sous scellés.

Ces délits ont été dénoncés après une cinquantaine de perquisitions, dont la plupart se sont montrées négatives, des « suspects » ayant souvent pris le soin de faire disparaître auparavant les objets compromettants. Ceci laisse deviner, comme l'a fait remarquer le tribunal, l'ampleur réelle d'un trafic dont une partie seulement a pu être établie.

Des pratiques constantes

En l'espace de quelques mois, abusant de son titre, M. Roger Poix, officier de paix principal, a fait remettre en état par des agents du service, avec des pièces prises dans le parc de la fourrière, sept voitures qu'il avait achetées d'occasion, à bas prix. Sur l'une d'elles, le moteur fut ainsi complètement remplacé (1). D'autre part, un gardien de la paix, M. André Lescouret, avait trouvé un moyen peu coûteux de faire un cadeau à son épouse. Il s'était fait réserver l'enlèvement d'une automobile Fiat qui avait été volée et, sur la fiche du véhicule, avait porté la mention « *mauvais état apparent* ». Il avait, au préalable, démonté tous les sièges ainsi que les roues avant. Puis il avait proposé à la compagnie d'assurances le rachat de la voiture à l'état d'épave.

« *Tout le monde volait* », a constaté le président en précisant que l'ensemble des infractions dénoncées se retrouvaient dans trois dépôts différents (boulevard Mac-Donald, Clichy et Rungis) et en rappelant que l'enquête avait indiqué qu'il s'agissait de « *pratiques constantes* ». Les divers rapports montrent que les policiers pouvaient agir en toute impunité, en raison de la réputation attachée à leur fonction et parce que les soupçons se portaient évidemment en premier lieu sur toute personne étrangère à l'administration.

« *Il est intolérable de penser que de tels agissements ont pu entraîner des erreurs judiciaires* », s'est indigné M. Lazari, substitut du procureur de la République, en notant que lui-même et d'autres procureurs avaient pu, dans de nombreux cas, requérir à l'encontre de voleurs de voitures des peines d'autant plus sévères que l'on avait constaté après le vol la disparition de certains accessoires et de postes auto-radio.

Le substitut a requis contre le principal inculpé, M. Poix, soit une peine d'emprisonnement ferme de moyenne durée, soit une peine de longue durée assortie partiellement du sursis. Pour les autres, il a demandé un « *avertissement durable* » (dix-huit mois à un an avec sursis), soulignant les circonstances aggravantes pour le cas de M. Lescouret, auteur d'une « *véritable machination* ».

Dans ses observations, M. Lazari est allé au-delà de la sévérité manifestée par le président qui, jusqu'alors, malgré son insistance, n'avait apparemment stigmatisé que la seule faute des policiers cités devant le tribunal. L'enquête avait indiqué que, dans les services de fourrière, les faits reprochés étaient généralement considérés comme « *admis* », bien que « *peu orthodoxes* ». Le substitut n'a pas hésité à affirmer que ces « *pratiques systématiques* » étaient devenues une « *institution* », et il a ajouté que l'existence d'un jargon particulier, l'emploi courant du terme « chroumer » par les policiers pour désigner leur « pillage », était une indication à ce propos significative d'un état d'esprit largement répandu.

Les avocats de la défense pouvaient alors, tour à tour, laisser entendre que leurs clients n'étaient pas les seuls responsables, dénoncer l'influence néfaste et le « *poids du groupe* » sur le comportement de chacun, et s'étonner enfin de la « *carence des chefs* » et du « *laxisme d'une administration* » qui avait paru ignorer si longtemps de telles fautes. « *Il est plus grave*, a conclu un défenseur, *de constater à ce point, dans un corps très hiérarchisé comme celui de la police, l'absence de garde-fous.* »

Jugement le 3 février.

FRANCIS CORNU.

(1) Pour le moment, M. Poix, principal accusé, est seulement suspendu de ses fonctions, alors que d'autres prévenus ont déjà été révoqués après leur comparution devant la commission de discipline.

« Watergate » à Draguignan ?

LA PEUR DES OMBRES

De notre envoyé spécial

Draguignan. — Une vitre cède. Deux hommes enjambent la fenêtre ; trois autres « font la planque ». Les deux premiers disparaissent dans le bâtiment préfabriqué, dont ils ne ressortiront que trois heures et demie plus tard, emportant une serviette et un attaché-case, laissant derrière eux un bureau en désordre. Un cambriolage comme les autres, ce forfait sur lequel enquête depuis près de deux mois Mme Bloch, juge d'instruction à Draguignan, après la plainte de M Edouard Soldani, sénateur du Var (P.S.), président du conseil général et maire de Draguignan ? On pourrait le croire s'il ne s'accompagnait d'une accumulation d'éléments insolites.

Le lieu du délit d'abord : les anciens locaux du conseil général du Var, en pleine préfecture de Draguignan. Le moment : le vendredi 6 décembre en plein après-midi (16 heures), alors que depuis deux jours la décision du gouvernement de transférer le chef-lieu départemental à Toulon a enflammé la population dracénoise. Les personnages aussi : cinq témoins qui ont vu la scène des fenêtres de leur bureau de la Mutualité agricole, à 20 mètres de là, jurent que les auteurs de l'effraction et leurs complices portaient un uniforme caractéristique des forces de l'ordre en service — rangers et pantalons fuseaux, — et comment pourrait-il en être autrement, alors que les bâtiments et les jardins de la préfecture sont envahis par les policiers (on compte à ce moment, sur place, cinq compagnies républicaines de sécurité et plusieurs détachements de gendarmerie mobile, soit environ huit cents hommes) ?

Enfin et surtout l'objet du larcin : les « cambrioleurs » savaient où ils allaient, et parmi les cinq services installés dans le bâtiment, ils ont sans hésitation jeté leur dévolu sur celui de M. François Piétri. Ils n'ont pourtant pas touché aux dossiers de l'Office départemental de l'éducation et des loisirs qu'il dirige ; de toute évidence, ce n'était pas le fonctionnaire qui intéressait les instigateurs de l'opération, mais le responsable syndical F.O. de la préfecture ; M Piétri est aussi l'un des trois dirigeants du Comité de résistance au déménagement de la préfecture, en même temps que le secrétaire administratif de l'Association départementale des maires. Les deux sacoches que les visiteurs se contentent d'emporter après en avoir vérifié le contenu — ils en laissent échapper un exemplaire des statuts du parti socialiste — contiennent l'essentiel des archives de l'association ; des procès-verbaux de réunion, des pétitions, des lettres de démission.

Coïncidence : deux jours plus tard, le dimanche 8 décembre, doit se réunir une assemblée générale extraordinaire des maires varois. Dans l'état de tension du moment, nul du côté des autorités ne sait ce qui peut en sortir. On laisse entendre, et la presse s'en fait l'écho, que la réunion pourrait se terminer par une démission collective de tous les maires, ce qui étendrait l'agitation à l'ensemble du département. En privant l'association de ses dossiers, ne désamorce-t-on pas du même coup toute velléité d'extension du conflit ? A Draguignan, les locaux du conseil général ne sont déjà plus qu'un théâtre d'ombres depuis la décision de M. Jacques Chirac. Mais les ombres font parfois peur : deux jours plus tôt, les élus de l'assemblée départementale — venus demander l'évacuation, sans violence, de la préfecture — n'ont-ils pas été, en la présence du préfet de région, M. Pierre Somveille, quelque peu matraqués par deux sections C.R.S. marseillaises « en réserve », dans les appartements préfectoraux ?

Aujourd'hui, deux mois après les faits, le dossier du « cambriolage » du 6 décembre est encore bien léger : quelques témoignages, des constats d'huissier, des photos d'empreintes de rangers. Serait-il si difficile de savoir qui se trouvait au moment du vol dans une préfecture en état de siège où nul ne pouvait entrer ni sortir sans montrer patte blanche (le conseil général lui-même était interdit de séjour) ? Et, au-delà, la découverte des exécutants permettrait-elle de remonter jusqu'à ceux qui ont commandé l'opération ? Les élus locaux, pour leur part, semblent s'être fait une raison quant aux chances de découvrir un jour la vérité sur ce « Watergate varois ».

Le matraquage des conseillers, le « cambriolage », les éclats de grenades offensives et les tirs tendus d'engins lacrymogènes pendant les journées de manifestation, personne ici ne les a oubliés, et c'est sur cette toile de fond que va s'ouvrir la campagne électorale consécutive à la démission de M. Soldani de ses fonctions municipales. Une démission qu'on a longtemps hésité à accepter à la nouvelle préfecture de Toulon — remise le 24 décembre, elle n'a été effective qu'à l'expiration des délais réglementaires — tant on redoute une élection (premier tour le 16 février) autour de laquelle les passions n'auront cette fois rien de folklorique. Les ombres continuent de faire peur...

JAMES SARAZIN.

L'AFFAIRE MAURICE AUDIN AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

La justice de Ponce Pilate

C'est une affaire mal enterrée. Une affaire qui, plus de quinze ans après les faits, jette encore sur la justice française une ombre sombre et inquiétante. Faute sans doute de l'avoir voulu, la justice n'a pu se débarrasser à jamais de l' « affaire Audin ». *Qui trouverait à s'en plaindre ne pourrait qu'accuser tous ceux qui, au cours d'une longue procédure, ont surtout craint qu'une vérité gênante ne finît par éclater.*

La juridiction judiciaire s'étant finalement « dessaisie » *de ce dossier en rendant, au mois de juin 1962, une ordonnance de non-lieu fondée sur la loi d'amnistie, l'action publique s'était éteinte. Mais l'affaire n'était pas close : écartée par le judiciaire, elle est revenue, toujours aussi « encombrante », devant le tribunal administratif de Paris auquel Mme Audin demandait, mardi 28 janvier, 40 000 francs d'indemnité.*

On ne saura jamais — du moins officiellement — comment est mort Maurice Audin (1). Certains, qui peut-être en savent trop, jugent encore préférable de le porter simplement « disparu ». Professeur, membre du parti communiste algérien, Maurice Audin a été arrêté à son domicile d'Alger le 11 juin 1957. Il est resté, pour « interrogatoire », au centre de tri d'El-Biar jusqu'au 21 juin. A partir de cette date, la version officielle et celle qu'avance Mme Audin, qui — aidée par un comité constitué pour établir la vérité — assure avoir reconstitué les faits, se contredisent totalement.

Selon la femme du professeur, Maurice Audin a été de nouveau interrogé le 21 juin dans l'après-midi. Torturé en présence de plusieurs officiers, il ne leur a donné aucun des renseignements qu'ils voulaient obtenir, et un lieutenant, pris d'une crise de fureur, a bondi sur lui et l'a étranglé. Une mise en scène a ensuite permis de camoufler cet assassinat. Là se retrouve la version officielle. Selon celle-ci, Maurice Audin, transféré le soir du 21 juin vers d'autres locaux, se serait évadé de la jeep qui le transportait à la faveur d'un ralentissement. Les recherches entreprises seraient restées vaines.

C'est bien le fond de cette affaire que Me Arnaud Lyon-Caen, conseil de Mme Audin, a voulu faire revivre. Il n'a donc pas manqué de stigmatiser l'attitude de l'Etat français, qui a voulu éviter la confrontation et — par crainte de la vérité ? — a préféré faire valoir des arguments de forme. « *On aurait pu au moins, dans cette affaire où l'Etat s'est mal conduit, jouer les Ponce Pilate et s'en remettre à la sagesse du tribunal* », assure l'avocat, avant d'ajouter : « *Mais non, on a tout fait pour que le fond ne puisse être jugé.* »

Maurice Audin a-t-il donc pu être torturé ? « *Ces tortures que l'administration a toujours niées, le général Massu lui-même cherche dans ses Mémoires à en justifier l'usage.* » Cela ne suffit pas : « *On continue à nier les faits et à parler de prétendus sévices.* »

S'adressant aux juges, Me Lyon-Caen conclut, avant de répondre aux arguments de l'administration : « *Pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur de notre justice, ne jouez pas, vous, les Ponce Pilate en vous abritant derrière des constructions juridiques qui seront de toute façon discutables... Faites que dans dix ans — trente ans après les faits — nous n'en soyons pas encore à plaider cette affaire. Faites que l'opprobre qu'elle a jeté sur la juridiction judiciaire ne rejaillisse pas sur la juridiction administrative.* »

Admettant qu'en cette « *pénible affaire* » certains actes blâmables aient pu être commis, M. Serre, commissaire du gouvernement, a cependant contesté qu'on pût obtenir réparation en « *bousculant les textes de lois* ». « *La France est le pays de l'humanisme et des libertés individuelles*, dit-il encore, *mais cela est indissociable du respect des règles de droit qui encadrent l'essentiel de ce que nous aimons : nos libertés. Ce sont des règles que l'on ne peut enfreindre, même pour une cause d'humanité.* » Et, reprenant les arguments avancés par les ministres auxquels Mme Audin demande réparations, M. Serre conteste la compétence du tribunal en cette affaire : « *Si quelque effort peut être fait en faveur d'une justice plus humaine, nous ne nous y opposerons pas, mais en l'état actuel du droit, vous ne pouvez*, dit-il aux juges, *porter une brèche dans le principe de compétence.* »

Ne se trouvera-t-il donc jamais personne de compétent pour juger ceux qui ont fait « *disparaître* » Maurice Audin, le 21 juin 1962. Ils sont connus. Le tribunal en délibérera.

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Dans osn ouvrage *la Question* (éditions de Minuit), relatif aux tortures durant la guerre d'Algérie, paru février 1958 et saisi en mars de la même année, Henri Alleg consacre plusieurs pages à l'arrestation de Maurice Audin.

LE SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE N'EST PAS SATISFAIT DU PROJET DE LOI SUR LE DIVORCE

Le Syndicat des avocats de France (SAF), dont les orientations sont proches du programme commun de la gauche et qui réunit environ cinq cents avocats, n'est pas satisfait du projet de loi sur le divorce tel qu'il a été préparé par le ministère de la justice (*le Monde* du 4 janvier).

Le SAF, que préside M. Francis Jacob, estime en effet que maintenir dans la loi des « *causes de divorce* », laisser au juge le droit de ne pas prononcer le divorce (dit « *débouté* ») si l'un des conjoints s'oppose à la séparation, est de nature à perpétuer les inconvénients de la procédure actuelle.

Dans ce cas de désaccord, le SAF affirme qu'on « *ne peut pas maintenir contre son gré un conjoint dans les liens d'une union morte* ». De sorte que, la rupture découlant du désaccord, le divorce doit être résolu sous la forme d'une « *responsabilité contractuelle* » née de cette rupture.

Enfin, le Syndicat des avocats de France s'est déclaré inquiet de ce que le projet du ministère de la justice, portant en filigrane une diminution du rôle de l'avocat, « *s'inscrit dans une atteinte aux droits de la défense entamée il y a dix-sept ans* ».

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LA CULTURE ET SES ARCHITECTES

par ANDRÉ FERMIGIER

CRÉTEIL - ORLÉANS - LYON

COMME préambule, une parenthèse pour dire que le chantier de Créteil nous a toujours paru un des plus impressionnants de la région parisienne. Certes, il s'agit d'un chantier, avec tout ce que le mot implique d'assez déprimant, surtout lorsque le chantier est de cette taille, et l'on peut regretter certains aspects du parti d'ensemble (espace excessif, flottement des masses, manque de coordination entre les quartiers, agressivité abusive des surfaces publicitaires). Mais il y a de l'idée, du souffle, une attention réelle portée à la qualité de l'architecture (la gare elle-même est charmante), et, lorsque tout cela sera achevé, planté, irrigué par la foule et l'usage, Créteil sera peut-être ce que l'on peut espérer de mieux dans le genre.

La Maison de la culture se présente sous la forme d'une sorte de roue dentée qui entoure les salles, assure un espace suffisant aux circulations, au foyer-promenoir, aux lieux d'exposition, libère une série de vues claires et variées sur le paysage (bien triste en ce moment, mais cela s'arrangera lorsque le lac sera terminé). Malgré les deux salles qu'il contient (une grande de mille cinquante places et une petite, où les sièges peuvent être disposés de niveau ou en gradins, de trois cents places), l'édifice, c'est un de ses mérites, occupe l'espace avec discrétion, bénéficiant sur ce point du voisinage de l'hôtel de ville, qui pousse vers les cieux un contre-ut étranglé d'un assez fâcheux effet.

On peut craindre que les salles d'exposition ne donnent du fil à retordre aux responsables de l'animation artistique, et l'espace central de rencontre est dessiné de façon bien sèche. Mais ce sont là péchés véniels par rapport à la décoration.

Elle a été confiée à Yvaral, le fils de Varasely. Si cela avait été le père, cela aurait été pis, mais, telle quelle, cette décoration n'est pas très réjouissante. Passe encore pour l'intérieur, malgré un bien inutile jeu de couleurs en dégradé « scientifique » sur les fauteuils et les murs, malgré aussi une colonne tournante et miroitante (du même Yvaral) qui n'arrange pas les choses. Mais, pour l'extérieur, on ne voit vraiment pas ce qu'ajoute à un édifice dont l'épiderme paraît soigné cette gamme ascendante et descendante de bleus qui fait penser à un échantillonnage de cosmétiques ou à une liasse de tapissier. Rien n'est plus dangereux que de vouloir introduire la couleur dans un volume extérieur. Tout le monde, jusqu'à présent, s'y est cassé les dents. Alors, prudence ! Et un bon coup de brosse. La Maison de la culture de Créteil ne s'en portera que mieux.

Le genre papa

A Orléans, c'est le genre papa. Du sérieux, du convenable, du bien de chez nous : un édifice qui est assez peu stimulant, fort peu contemporain, mais qui semble pratique, accueillant, et s'insère sans fracas dans le vaste espace, agréable et bien situé, du carré Saint-Vincent (on avait d'abord pensé à le construire dans l'affreux quartier de la gare)

A droite, le théâtre, qui est à gestion municipale et que dirige Pierre-Aimé Touchard : une bonne salle, sans histoire, où l'on pourra sans doute faire du bon travail. Elle remplacera l'ancien théâtre de la place de l'Etape, qui doit, en principe, être détruit. C'est un peu dommage : il pouvait être rénové, et il faudrait en conserver la façade, qui est charmante. A gauche, réuni au théâtre par des galeries vitrées qui, divisant les masses, allègent l'ensemble, le centre d'animation culturelle ,dont Olivier Katlan a depuis de longues années la responsabilité.

Trois lieux d'exposition, plus généreux et plus commodes qu'à Créteil, discothèque-bibliothèque-vidéothèque, un pavillon pour enfants, ce qui est une très bonne idée, et une seconde salle de spectacle, celle-là fort intéressante, qui peut contenir de deux cent cinquante à quatre cents places, avec gradins et scène démontables. Sa forme hexagonale, les coursives et les écrans qui l'entourent, abolissent la césure si désagréable dans la plupart des théâtres d'aujourd'hui entre la salle et la scène, créent un lieu de rencontre très souple et chaleureux, où l'expérience sera possible. Tout cela étant sympathique et d'un coût raisonnable (25 millions de francs). On regrettera que l'extérieur de l'édifice soit habillé d'un revêtement de pierre blanche qui accentue son aspect conventionnel, même s'il étonne moins que les invraisemblables toits d'ardoise dont sont coiffés les gratte-ciel de Tours.

Un mur de béton

Et Lyon ? D'abord, remettons-nous de nos émotions. La capitale régionale offre aujourd'hui, en effet, un spectacle de nature à inquiéter les cœurs les moins timides et les regards les plus stoïquement habitués aux prouesses de l'urbanisme circulatoire. Quel cataclysme, quel géant, quel titan a creusé ces fondrières, soulevé les chaussées, inscrit le lit d'un torrent dans les rues du centre, établi en tous lieux le triomphe de la grue, du marteau-piqueur et du béton ? Certes, les problèmes de communication dans l'agglomération lyonnaise sont si complexes qu'il faut se garder des jugements péremptoires ; le nombre des autoroutes urbaines a été heureusement réduit (de quatorze à trois), et le métro qui doit réunir Perrache à Villeurbanne sera fort utile. Mais tout de même, tout de même. On murmure, on murmure et on ne se console pas de la disparition du cours de Verdun, du magnifique ensemble qu'il constituait avec la terrasse de la gare et la place Carnot, elle-même si heureusement reliée et proportionnée à Bellecour que l'on avait là, sans doute, la plus belle réussite provinciale de l'urbanisme du siècle dernier. On parle d'agrémenter de plantations l'ensemble de bureaux et de services qui s'édifie actuellement devant Perrache (et qui, ailleurs, n'aurait pas si mauvaise façon), et le maire vient d'annoncer 120 hectares de nouveaux espaces verts (au lieu de 60 prévus). Il n'empêche qu'une autoroute passe déjà au cœur même de la ville et que, là où il y avait un jeu de pe... tives, un lieu de promenade d'une exceptionnelle qualité, on ne verra plus qu'un mur de béton.

L'auditorium se trouve dans le nouveau quartier d'affaires de La Part-Dieu, qui est proche du centre et sera sans doute d'accès facile, lorsque les problèmes de circulation y seront résolus. Il se présente sous la forme d'une énorme mâchoire de béton, dont la surface est agrémentée de subtils friselis et qui présente sur sa façade de larges prothèses vitrées du plus gracieux effet. A partir d'un parking de deux mille places, on accède à la salle qui offre deux mille cinquante-cinq places et qui est flanquée de trois salles de répétition. N'étant pas homme de théâtre, n'ayant aucune compétence en matière d'acoustique, et n'ayant assisté là qu'à quelques essais de son, il m'est impossible de me prononcer sur les qualités techniques de cette salle. Tout ce que je puis dire, et cela vaut pour tout l'édifice, c'est que l'on n'imagine rien qui soit moins séduisant.

Certes, la forme de la salle assurera une bonne visibilité, mais, sans parler même du parti général, de la gaucherie par exemple avec laquelle le dessin des corbeilles se relie à la scène, on est à chaque instant arrêté par un détail plus choquant ou conventionnel qu'il n'est permis : d'absurdes lustres (on croyait la question du lustre réglée depuis le théâtre des Champs-Elysées, c'est-à-dire 1911) qui contrastent de façon comique avec les éléments acoustiques, ceux-là fort beaux, qui dominent la scène. Des couleurs qui ne disent rien (bleu pervenche pour les fauteuils, un ensemble de bruns lugubres pour les dégagements). Des rampes d'escalier avec des décrochements où se casser les coudes. Une constante contradiction entre le parti pris de brutalité adopté par les architectes et la mignardise des éléments décoratifs.

Un détail encore : on a construit devant l'auditorium un petit amphithéâtre pour les concerts de plein air. Très bien. Mais ce genre de spectacle n'a de sens qui si l'on y bénéficie d'un environnement agréable : verdure, beaux paysages, harmonies du soir, etc. Ici, le regard bute sur l'auditorium et des immeubles de bureaux moins stimulants encore. Un rideau d'arbres, ai-je demandé ? Oui, et ils arrivaient au moment même : trente-sept arbrisseaux qui paraissaient marcher au supplice avec la même constance qu'Iphigénie et sainte Blandine.

Certes, l'entreprise n'est pas mesquine, et c'était une idée généreuse de vouloir doter Lyon d'une grande salle de concerts, couronnant ainsi l'effort remarquable accompli dans la région en faveur de la musique. Mais le résultat déçoit, et beaucoup se demandent s'il valait la peine de consacrer tant d'argent à une salle qui ne pourra accueillir que les concerts (et les spectacles de variétés), à l'exclusion de l'opéra. Peut-être, d'autres architectes, d'autres inspirateurs, auraient mieux résolu le problème.

Une ville républicaine

Enfin, ce qui est fait est fait, mais, en visitant le quartier de La Part-Dieu, je n'ai pu m'empêcher de penser à la phrase d'Alphonse Daudet, emmenant sa petite famille dans le Midi et s'écriant, au moment où le train approchait de Perrache : « *Mes enfants, ne regardez pas. C'est affreux. C'est Lyon !* »

Phrase tout à fait injuste. Lyon est une chose superbe, pas seulement pour ses brumes et ses secrets. Il y a, à Lyon, un dix-septième siècle peut-être un peu gauche mais d'une saveur étonnante, le quartier Saint-Jean, hier misérable, aujourd'hui en pleine renaissance, Soufflot (on restaure l'Hôtel-Dieu : bravo !) et surtout cet ensemble de places, d'artères au profil généreux, de monuments de commerce, de sport et de culture que couronne l'œuvre de Tony Garnier, et qui fait de Lyon la plus belle des villes républicaines. Bordeaux et Nancy sont des villes princières ; Toulouse, une ville parlementaire ; Paris, une ville impériale. Lyon, c'est la République !

Où il vaut toujours la peine d'aller passer quelques jours : le musée des Beaux-Arts ouvre en ce moment même une série de salles, superbes — j'en reparlerai, — consacrées à la peinture lyonnaise depuis le dix-septième siècle jusqu'au milieu du dix-neuvième, et j'ai vu, lors de mon dernier séjour, suffisamment de bonne, d'excellente peinture contemporaine pour souhaiter que l'on fasse bientôt une exposition de la peinture lyonnaise depuis 1945 ; nous la connaissons si mal. Et je ne parle pas de ces bonnes mères, Léa, Titine, Marie-Rose, de ces toutes divines qui nous préparent des pieds de mouton et la salade de haricots verts à vous mettre le paradis en bouche. Mais, au train où vont les choses, j'ai bien peur que de mauvais esprits ne finissent par reprendre à leur compte la phrase d'Alphonse Daudet.

L'AUDITORIUM DE LA PART-DIEU

Pour deux cent mille mélomanes

LE 14 février sera inauguré à Lyon, dans le quartier nouveau de la Part-Dieu, l'auditorium Maurice-Ravel. M. Louis Pradel, maire de Lyon et infatigable bâtisseur, très satisfait de cette nouvelle réalisation, nous a déclaré : « Ce sera le plus moderne de France et le plus vaste temple consacré uniquement à la musique en dehors de Paris. » *Une telle construction, fort onéreuse, s'imposait-elle ? Saura-t-on tirer le meilleur parti de cet investissement culturel ? Les avis à Lyon sont partagés*

Certains esprits frondeurs posent d'abord une devinette : pourquoi le conseil municipal a-t-il décidé, le 4 mars 1974, de donner à l'auditorium le nom de Maurice Ravel, qui n'a pas eu de rapports particuliers avec Lyon en dehors de quelques concerts ? La réponse est sans doute à chercher dans l'admiration que M. Robert Proton de la Chapelle, adjoint aux beaux-arts et l'âme de cette réalisation, éprouve pour le célèbre enfant de Ciboure né il y a juste cent ans ; et le choix en cela est inattaquable : et par ailleurs, les grands musiciens d'attaches lyonnaises sont rares. Cependant, on aurait pu peut-être, par ce temple de la musique symphonique, perpétuer la mémoire des chefs Georges-Martin et Jean Witkowski qui, pendant près de cinquante ans (de 1905 à 1953), ont tenu à bout de bras l'Orchestre philharmonique de Lyon

L'auditorium Ravel se présente ainsi : une salle de deux mille cinquante-cinq fauteuils bleus et confortables, disposés en amphithéâtre à la romaine, mais en balcons superposés pour raccourcir la distance à la scène ; la visibilité est excellente de partout, avec une pente générale bien étudiée. La salle peut être réduite à 1 200 places par un rideau métallique. Le plateau, très vaste (environ 20 mètres de large sur 25 mètres de profondeur), recevra les troupes d'opéra ou de ballet et bien sûr les effectifs instrumentaux les plus nombreux ; la fosse d'orchestre contient cent dix musiciens ; par un système d'élévateurs, elle viendra agrandir le plateau. La salle disposera d'un grand orgue : il est fortement question d'accueillir l'orgue Gonzalez dont le Palais de Chaillot veut se débarrasser

En annexes, des salles de répétitions, « Debussy » pour l'orchestre, « Ninon-Vallin » pour les chœurs, et « Léo-Delibes » pour le Ballet de Lyon, qui aura ici son siège, des cabines d'enregistrement radio et télévision, de nombreux studios et bureaux, un parking souterrain de deux mille places. Notons que les sonnettes de l'entracte seront remplacées par le thème lancinant du Boléro joué au glockenspiel.

Les objections de principe à cette puissante réalisation portent sur son coût et son opportunité : 54 millions de francs, la note paraît lourde, alors que le projet adopté en 1971, sur lequel le ministère des affaires culturelles s'était engagé à verser 33 %, n'était que de 19 331 200 F. L'Etat revalorisera-t-il sa contribution ? C'est fort douteux

Mais les critiques regrettent surtout qu'on n'ait pas profité de cet énorme investissement pour construire un nouvel Opéra, car celui de la place de la Comédie n'a que 1 300 places, dont environ 950 de convenables, ce qui, étant donné le succès de la politique menée par Louis Erlo et son équipe, enlève pratiquement toute nouvelle possibilité de prospection et de développement, car on joue à bureaux fermés. « Nous y avions bien pensé, *nous dit M. Pradel,* mais son prix aurait été le double de celui de l'auditorium ; c'était impossible. Toutefois, j'envisage un Opéra moderne pour plus tard ; j'ai déjà réservé le terrain ! »

En attendant, on se repentira sans doute de n'avoir pas prévu de rideau de fer à l'auditorium, surtout si la tentative que fera Erlo en montant Tristan et Isolde *sans décors (du 12 au 23 mars prochain) s'avère concluante.*

Cela dit, MM. Pradel et Proton de la Chapelle se montrent très optimistes sur l'avenir de l'auditorium : « Il est déjà loué presque tous les jours jusqu'à la fin juin. » *Que deviendront la vieille salle Rameau et la salle Albert-Thomas (deux mille trois cents places, mais une acoustique très défectueuse), et n'auraient-elles pas suffi au bonheur des mélomanes ?* « Nous n'avons aucun souci pour la location de ces autres salles municipales, et la musique, elle, trouvera enfin un cadre à sa mesure », *disent-ils.*

L'Opéra lui-même bénéficiera de la salle Ravel non seulement pour les spectacles et concerts qu'il pourra y donner devant un auditoire très élargi, mais encore par le développement de l'activité du Ballet de Lyon, dirigé par Vittorio Biagi, jusqu'à présent vraiment sous-employé en raison du nombre des spectacles donnés sur la scène de l'Opéra.

Reste que le pari de l'auditorium n'est pas encore gagné. Pour cela, il faudrait, selon M. Bernard Neveu, délégué régional à la musique, atteindre au moins 200 000 auditeurs en année pleine et viser 300 000 dès 1977 (Lyon-Forum, avril-mai 1974). C'est sans doute la première saison que tout se jouera : ou bien on fera la preuve que la musique est capable d'attirer ces 200 000 personnes, ou bien l'auditorium sera rapidement investi par les sociétés qui voudront donner des galas de tous genres dans un cadre flatteur, les spectacles de variétés, voire les congrès.

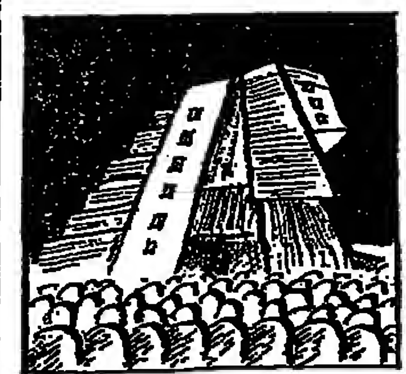
M. Pradel, tout en admettant quelques dérogations possibles, s'en défend. Toutefois, les mélomanes lyonnais souhaitaient, pour éviter toute dérive, que la gestion de l'auditorium soit prise en main par un « collectif de direction » qui mène une politique de programmation et d'animation cohérente, et, pourquoi pas, par l'équipe même de l'Opéra de Lyon.

Cette suggestion n'a pas été acceptée. L'auditorium sera géré par un conseil d'administration qui aura pour tâche de veiller à sa bonne utilisation et qui comprendra, sous la présidence du maire de Lyon, les directeurs de l'Opéra (Louis Erlo et Jean Aster), le directeur de l'Orchestre de Lyon (Serge Baudo), le directeur de la musique de l'Opéra (Theodor Guschlbauer), un représentant de la Société philharmonique, le délégué régional du secrétariat à la culture, et un conseiller municipal de la commission des théâtres. On souhaite que ce conseil soit capable de donner à la vie musicale lyonnaise le vigoureux développement qu'elle mérite et de créer un nouveau public analogue à celui qui existe déjà pour le théâtre et l'opéra.

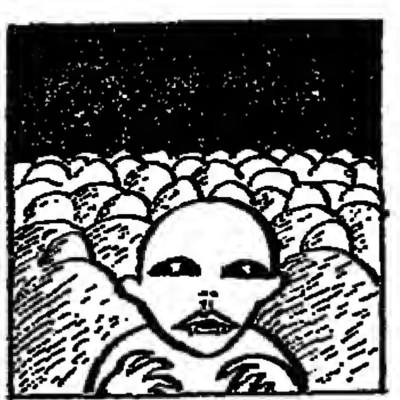
JACQUES LONCHAMPT.

★ *Les concerts de l'inauguration :* l'auditorium Maurice-Ravel sera inauguré le vendredi 14 février par un concert de l'Orchestre de Lyon, dirigé par Serge Baudo, avec en soliste Pierre-Laurent Aimard, pianiste (Berlioz, Ravel). Le 15 février, opération portes ouvertes avec concerts de l'Harmonie municipale, de la chorale La Cantereille, d'un jeune premier prix de piano de treize ans, enfin de l'Orchestre de Lyon (Prokofiev-Ravel). Le 16 février, chœurs de l'Opéra a cappella, quatuor de saxophones du Conservatoire, dirigé par Michel Lombard, récital Teresa Llacuna et nouveau concert de l'Orchestre de Lyon (répétition du programme du 14).

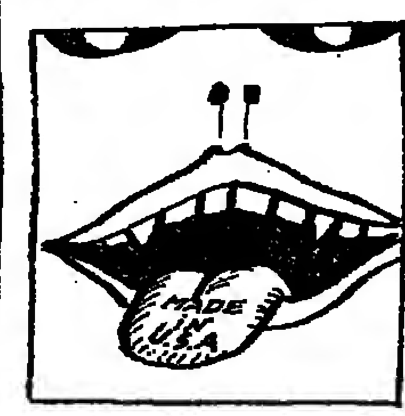
Bonnaffé au Festival d'Avoriaz



Dans le décor « fantastique » d'Avoriaz, le troisième Festival ouvre ses portes aux vedettes et à la presse tandis que le public reste dehors. On contemple la neige qui tombe. Topor s'esclaffe, César aboie et le jury passe... En tête, Roman Polanski, suivi de Jean-Louis Bory, Claude Chabrol, Serge Gainsbourg, Paul Guimard, Jacques Monory, Jean-Jacques Pauvert, Françoise Sagan, Roger Vadim, etc.



Sur l'écran, un adorable bébé de quelques jours, un peu monstre, tue joyeusement : « It's alive », de Larry Cohen (Prix spécial du jury).



A l'exception du film de Paul Morrissey, les vampires en cape rouge et noire étaient restés dans leurs cercueil.



Dans « Phase IV », de Saül Bass, des fourmis douées d'intelligence se révoltent contre l'agressivité de l'homme. Ces insectes sont d'extraordinaires comédiens et la macrocaméra de Ken Middleham les observe avec passion.



« Phantom of the Paradise », de Brian de Palma (Grand Prix) : une comédie « rock'n rool électronique » sur le thème de Faust.



« Parallax View », d'Alan J. Pakula (Prix de la critique), décrit l'éventuelle existence d'une organisation secrète du crime politique aux Etats-Unis. Le label « fantastique » était-il nécessaire pour ce film réaliste ?

Une sélection

Cinéma

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
d'Ingmar Bergman

L'usure de l'amour, la métamorphose de la complicité conjugale en indifférence, en amertume ou en haine, la nécessité d'en arriver à des compromis : Ingmar Bergman fait dans Scènes de la vie conjugale *la synthèse de sa conception de la vie et de sa philosophie du bonheur. Primitivement destiné à la télévision, le film est divisé en six chapitres où les dialogues jouent un rôle capital. Aucun lyrisme dans ce huis clos conjugal. Simplement le face à face, le corps à corps de deux êtres qui se déchirent : Erland Josephson, effacé, vaguement inquiétant ; Liv Ullmann, lumineuse, bouleversante. Solitude. Incommunicabilité. Un constat typiquement bergmanien, et fascinant.*

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD
de Jack Haley Jr

Un film de montage sur trente ans de comédie musicale à la Metro-Goldwyn-Mayer, avec commentaires « personnalisés » de Fred Astaire, Gene Kelly, Frank Sinatra, Bing Crosby, Liza Minnelli, Debbie Reynolds. Un extraordinaire document, dansé, chanté, dialogué, sur une époque, un style de film et de pensée, finalement, sur l'idéologie hollywoodienne.

ZIG-ZIG
de Laszlo Szabo

Catherine Deneuve et Bernadette Lafont chantent, dansent et se prostituent pour payer un chalet qu'elles font construire en montagne. Elles vivent le plus souvent dans un monde nocturne, un monde de fausses fêtes du plaisir où le néon éclaire l'amertume des amours perdues et des rêves brisés. Moins ancré dans la dérision que les Gants blancs du diable, le deuxième film de Laszlo Szabo transpose, dans un Pigalle inconnu des Parisiens, les personnages marginaux des romans noirs de David Goodis. Un ton surprenant : violence et tendresse, véhémence et sentiment. Deneuve et Lafont, utilisées à contre-emploi, sont fantastiques, comme tous les interprètes d'ailleurs.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR
d'Otar Iosseliani

Rien de plus méditerranéen que ce film soviétique. On y respire un parfum de nonchalance et d'insolence qui donne à Tbilissi, capitale de la Géorgie, de faux airs de Naples. Curieux de tout, l'humeur baladeuse, le cœur toujours disponible, tendre et insaisissable, le héros détraque ingénument l'ordre établi. Un récit tout en notations furtives, en cocasseries inattendues, avec juste ce qu'il faut de dérapages mélancoliques et de crocs-en-jambe du destin pour qu'on puisse croire à sa réalité. Une gravité profonde sous beaucoup de charme.

MES PETITES AMOUREUSES
de Jean Eustache

Dans un passé improbable, peut-être les années 50 ; dans une province qui ressemble à la France, une année perdue... Un adolescent quitte l'école pour entrer en apprentissage parce que sa mère n'imagine pas qu'un fils de pauvres puisse pousser ses études au-delà de la scolarité obligatoire. Un regard glacé sur la solitude, la difficulté d'être et le besoin d'aimer. Jean Eustache, pour son second long métrage, rompt avec les envoûtements de la Maman et la Putain pour réaliser un constat cruel qui n'a du naturalisme français que les apparences.

CHINATOWN
de Roman Polanski

Los Angeles, 1937. Sur un thème de Série noire, Roman Polanski réalise un film brillant, caustique, violent et superbement interprété (Jack Nicholson, Faye Dunaway). La mode « rétro » transcendée par la grande tradition américaine.

LE GHETTO EXPÉRIMENTAL
de Carré et Schmedes

Une heure trente, filmés à Vincennes — université pilote ou « îlot de contestation » — par deux adeptes du cinéma direct : ce n'est pas forcément clair, mais un film ouvert vaut bien des idées reçues. Le débat sur l'enseignement et la révolution est loin d'être clos.

Théâtre

LE PIQUE-NIQUE DE CLARETTA
au Théâtre Moderne

Les bourgeois de la « dolce vita » ressassent leurs regrets. Les orphelins du fascisme se souviennent du temps de la gloire, du temps de leur jeunesse. Ils ont vieilli, ont perdu leur « charme discret ». Au studio d'Ivry, poupées crayeuses aux gestes cassés, ils se jouaient la mort de Mussolini. René Kalisky et Antoine Vitez poursuivent au Théâtre Moderne leur offensive contre la « mode rétro », en en démythifiant le romantisme.

LE PRINCE TRAVESTI
à la Nouvelle-Comédie

Une bataille perdue, un changement de ministère : le chef de l'État est une femme, elle met en prison sa cousine qui fait de l'opposition. Au moyen d'une crise politique, dessinée avec précision, Marivaux orchestre un combat de fauves, un tournoi d'instincts, que Daniel Mesguich place sous un jour cru.

LE PRÉCEPTEUR
à Gennevilliers

L'instituteur du village persécute les enfants. Il est fou, mais il est intègre, et les paysans prennent son parti contre le général de la noblesse qui, amoureux de sa fille, tire à bout portant sur les gens. L'un des plus forts dialogues de l'histoire du théâtre.

LES CAPRICES DE MARIANNE
à la Renaissance

Artaud disait que le théâtre n'est pas une cérémonie fixe, et qu'il faut que, chaque soir, « la pièce bouge ». Les comédiens ne sont pas là pour contrefaire, mais pour faire, vivre, imaginer. Avec Bisson et sa troupe, Musset repart chaque soir à l'aventure. (Jusqu'au 31.)

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Le Christ propose la liberté, mais que demande-t-il en échange ? La méditation de Dostoïevski est radiographiée par l'analyse sauvage de Hossein.

DIABLOGUES
à la Michodière

Deux clowns en complet veston jouent au ping-pong avec des mots. Ils déclenchent le rire, et le rire ouvre les fenêtres sur d'étonnants paysages.

LES IKS aux Bouffes-du-Nord

Sérieux comme des papes, les comédiens hétéroclites de Peter Brook allument des feux de bois, avalent une bouillie qu'ils recrachent sur les chaussures des spectateurs. Du théâtre concret.

EN R'VENANT D'L'EXPO
à l'Odéon

Comment les classes dirigeantes apprenaient aux ouvriers, en 1908, des chansons alsaciennes, afin de les envoyer au casse-pipe contre d'autres ouvriers.

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE
au Théâtre Essaïon

Pour être dentiste on n'en est pas moins homme, rappelle Labiche, décidément maître du dialogue pop.

Musique

RABINOVITCH
à l'Itinéraire

Il est le fils d'un des plus célèbres pianistes soviétiques. Il a lui-même accompli en U.R.S.S. une carrière de virtuose, avant de devenir compositeur. Exilé depuis cinq mois, il est arrivé en France avec ses partitions. Il fait partie de l'avant-garde soviétique gagnée par le « second degré » et le collage. Une avant-garde que l'on n'entend guère dans les concerts officiels à Moscou. Boris de Vinogradov dirigera le même soir des œuvres de Taira, Couroupos et Mestral (le 30 janvier, à 20 h 30, au Nouveau Carré Sylvia Montfort).

— « I MUSICI » interprètent des œuvres de Giordani et de Bach (le 31 janvier, à 20 h 30, salle Gaveau) : *La fine équipe de Claudio Scimone.*

— ELLY AMELING accompagnée au piano par Dalton Baldwin, chante Mozart, Schubert et Fauré (le 2 février à 20 h, salle Pleyel) : *Une nouvelle Schwarzkopf, mais capable de franchir les frontières de l'Autriche.*

— HOMMAGE A CHARLES IVES par l'ensemble « Ars Nova », sous la direction de Marius Constant (le 4 février, à 20 h 30, à l'Espace Cardin) : *Coup de chapeau à retardement envers un « génial précurseur » qui aurait eu cent ans l'année dernière*

THÉATRE LYRIQUE

— « MANON », DE MASSENET, AU PALAIS GARNIER, dirigé par Serge Baudo, mis en scène par Jean-Louis Thamin (le 31 janvier et le 4 février) : *Quand l'opéra français sait faire pleurer Margot.*

— « LE BRAVE SOLDAT SCHWEIK », DE ROBERT KURKA, A LYON, d'après la nouvelle de Jaroslav Hasek, mis en scène par Gilbert Deflo (le 4 février, à 20 h 30, et le 5, à 19 h 30) : *En création française, une production de la Monnaie de Bruxelles.*

Disques

LE PARADIS ET LA PÉRI
de Schumann

Un mystère chrétien en forme d'itinéraire initiatique et terminé en apothéose : une fresque lyrique teintée d'orientalisme, au carrefour du romantisme et du symbolisme ; les influences conjuguées — dans l'équilibre — du Messie *de Haendel, des passions de Bach, de* Fidelio, *dans un foisonnement d'expressions et de styles sans égal ; une exécution pleine de vie orchestrale (Ensemble et Chœurs de Düsseldorf, dirigés par Henryk Czyz), d'émotion vocale (Edda Moser, Brigitte Fassbaender, Nicolaï Gedda, Alva Tripp), fouillée à l'extrême sur cette gravure tétraphonique ; une œuvre trop rarement exécutée car décevante lorsqu'elle n'est pas, comme ici, prise au pied de la lettre, avec ses outrances et ses étrangetés : une merveille.* (EMI-Electrola : IC 193-30 187/188 Q.)

— RAVEL PAR BOULEZ, au pupitre du New York Philharmonic : *Valse, Menuet antique, Ma mère l'Oye* (CBS 76 306) : *Le style viennois poussé jusqu'au ricanement ; un menuet bien lourd, « à l'antique » ; et des suavités, dans* Ma mère l'Oye, *dont on se demande si elles ne sont pas, elles aussi, parodiques.*

— BACH PAR NARCISO YEPES (DG 2530 461/2) : *Des œuvres longtemps jugées (à tort) apocryphes, destinées au luth et transcrites à son propre usage par le plus musicien des guitaristes. A ne pas manquer, en direct, le 3 février, à 20 h. 30, salle Pleyel.*

— « SHEHERAZADE », DE RIMSKY-KORSAKOV, par l'Orchestre de Paris, dirigé par Mstislav Rostropovitch (EMI C 069-02527) : *Rostropovitch parvient à donner un ton exalté à cet orientalisme de Prisunic. Sans nul doute, l'un des meilleurs enregistrements de l'Orchestre de Paris.*

Arts

UN ARMAN DE BÉTON
au Musée d'Art Moderne

Arman poursuit son discours sur la vie et la mort des objets, en soixante œuvres souvent monumentales exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Il fait l'archéologie de son œuvre et revoit d'un œil nouveau ses instruments de musique, violons et flûtes, qu'il brisait en morceaux et ses statuettes qu'il débitait en tranches ; ses casseroles et objets divers qu'il accumulait comme pour symboliser la civilisation de masse. Tout cet échantillonnage d'objets était noyé dans le plexiglas, matériau de luxe transparent où il figurait, comme suspendu entre deux eaux. Le voici enseveli dans le béton fruste et opaque.

C'est l'occasion pour Arman, l'une des figures de proue du néo-réalisme, de jouer sur les idées d'enfouissement et d'apparition comme dans la découverte archéologique. Le plexiglas mettait en devanture le monde des objets, le béton l'enterre.

L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN
aux Arts décoratifs

Trois créateurs exposent leurs travaux au Musée des arts décoratifs. Gaetano Pesce, militant pour une architecture et un design qui soient une expression et une œuvre d'art ; Bernard Lassus, spécialiste de la perception et de l'organisation concertée de l'espace, qui montre ses projets pour les nouveaux ensembles d'habitation ; André Lemonier, « ingénieur » de la couleur, qui a établi un combinatoire riche et varié de mille cinq cent cinquante-trois couleurs, alphabet dont il reste à tirer les conséquences artistiques. Chacun à sa manière s'attache à mettre un peu plus d'art dans notre vie quotidienne.

DÉCOUPAGES DE CALDER
à la galerie Maeght

Voici que Calder quitte son univers éolien. Les petits volets colorés qui battent l'air se sont immobilisés en stabiles, et il descend sur terre avec sa démarche flottante pour découper dans le papier des personnages qu'il appelle « Crags and Critters ». L'air et la lumière deviennent la matière de cette sculpture qui veut perdre du poids.

DE DAVID A DELACROIX
au Grand Palais

David en premier plan avec un choix d'œuvres incroyables, dont le Portrait de Lavoisier *jamais vu en France, Gros, Fragonard, Ingres, Delacroix, les premiers Corot, mais aussi quantité de peintres dont nous ne savons presque rien et qui, grâce à l'exceptionnel travail d'investigation réalisé par les organisateurs de l'exposition, ont retrouvé la place qui fut la leur.*

MANESSIER A L'AQUARELLE
à la Galerie de France

(Lire notre article p. 17.)

LICHTENSTEIN DESSINATEUR
au C.N.A.C.

(Lire notre article p. 17.)





هكذا في الأصل

MARCEL MARÉCHAL A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

« J'ai une théorie : celle de la pratique »



ON disait de la Comédie-Française qu'elle était la gardienne de l'héritage dramatique. On disait des entreprises de la décentralisation dramatique qu'elles étaient aventureuses ou avant - gardistes. Les frontières ont bougé. Ici on devient pieux, là on se paganise. Après Bourseiller ou Serreau, Marcel Maréchal fait son entrée au Théâtre-Français. Il met en scène *la Célestine*. L'adaptateur de la pièce de Fernando de Rojas est l'ancien codirecteur du Théâtre des Amandiers de Nanterre, Pierre Laville.

Sur le plateau du Théâtre Marigny, Marcel Maréchal est entouré de son équipe, celle qui, depuis plus de dix ans, a fait le Théâtre du Cothurne : Jacques Angeniol, auteur de la scénographie ; Bernard Ballet, assistant à la mise en scène, réalisateur de la bande sonore et des lumières.

« Les Pieds-Nickelés »

« *Nous sommes les Pieds-Nickelés à la Comédie-Française. Je trouve ça hilarant*, dit Marcel Maréchal.

— Le Théâtre Français, c'est une consécration ?

— *Qu'est-ce que ça veut dire consécration ?* répond-il. *Je sais seulement que je n'aurais pas accepté de monter n'importe quoi, avec n'importe qui. Là, j'ai choisi l'ouvrage*, la Célestine, *j'ai choisi l'adaptateur, le décorateur, les comédiens. Je trouve ça extraordinaire d'avoir l'occasion de réaliser un projet cohérent avec de grands moyens. Je n'ai pas simplement accepté la Comédie-Française, et puis n'importe quoi.*

— Que pense le comédien Marcel Maréchal des comédiens-français ?

— *Au début, j'étais inquiet. Je craignais de trouver des acteurs un peu fermés. Mais ce qui me frappe, c'est la disponibilité et le métier de ces gens-là. Ils vivent d'une façon insensée. De 10 heures à midi, ils peuvent répéter une pièce dans un couloir, puis, de 2 heures à 6 heures, travailler sur le plateau, le soir donner une représentation et le lendemain recommencer. Ils baignent tellement dans la pratique théâtrale qu'ils sont diaboliquement habiles. Je vois des acteurs qui, au lieu d'être épuisés, ont le désir, presque la fureur, de faire autre chose que ce qu'ils font quotidiennement. Ils savent ce qu'est un plateau : tous les jours ils font des gammes. Ils sont devenus de merveilleux instrumentistes. J'ai toujours été frappé par ce conseil que Dullin donnait à ses élèves : « Oui, allez au cours si vous voulez, faites ce que vous voulez, mais surtout jouez, jouez n'importe où, n'importe comment, n'importe quand, avec n'importe qui, mais jouez, pratiquez au lieu de faire de la théorie, pratiquez votre art. » Les comédiens-français, eux, vivent comme ça, en forains, le théâtre quotidien.*

» *Et je crois qu'ils ont compris le style de jeu qui est le mien. Pour* la Célestine, *ce style n'est absolument pas naturaliste. Il est, au contraire, violent, heurté. Il exige un engagement physique, un effort, il est ludique, lyrique par certains côtés.*

— Comment les faites-vous travailler ?

— *Je me suis substitué à eux. Je répète à côté d'eux. Dans ma façon de diriger, on fait peu de travail à la table. Personnellement, j'ai une théorie, c'est celle de la pratique. Je suis là sur la scène, je les pousse, ça déclenche des choses, des « trucs », et c'est avec ça qu'on fait le théâtre.* »

* * *

Dans un livre qu'il a récemment publié, *la Mise en théâtre* (dans la collection « 10/18 »), Marcel Maréchal parle de l'acteur et du pouvoir de l'acteur à chaque page. « *Ce qui compte pour moi*, écrit-il, *c'est l'intensité de vie, c'est la vie portée au rouge. A la limite, je pense d'ailleurs que tout ce qui est extérieur devrait disparaître... Si on était suffisamment fort et si on était des acteurs suffisamment forts, on n'aurait besoin de rien d'autre que du jeu des acteurs, sans décor, sans machine, sans rien !* »

La Célestine — « l'histoire d'une putain du siècle d'or espagnol » — n'est pour lui qu'un prétexte. Raconter des aventures sordides, oui, si elles deviennent prétexte à construire un système ludique : « *Je refuse délibérément tout naturalisme*, dit-il. *Et ce refus se traduit par une façon de dire le texte qui devient une matière verbale. Le décor ? Il n'y a pas de décor. Un lieu, le théâtre de la Célestine — des poutres, des toiles qui montent et descendent — et d'autres théâtres qui rencontrent le sien — des chariots venant de la cour et du jardin. Cela ressemble aux poupées russes : il y a le Théâtre Marigny, il y a la scène, un chariot, un deuxième chariot... La théâtralité est avouée. Le spectacle n'est pas esthétique, il est fait pour que les acteurs puissent porter le texte.* »

Bientôt Marseille ?

Avec Denise Gence, Catherine Samie, Bérengère Dautun, Christine Fersen, Jean-Paul Roussillon, Michel Etcheverry, Alain Pralon et d'autres, Marcel Maréchal a réuni une distribution qu'il estime « *homogène et capable de donner une interprétation contraire à toutes les idées qu'on se fait des comédiens-français* ».

— Après *la Célestine*, que fera Marcel Maréchal. Marseille ? un nouveau théâtre ?

« *J'irai là-bas si les conditions de travail que je souhaite me sont accordées*, dit-il. *Mais rien n'est fait encore. La ville est disposée à s'engager pour que soit créé un théâtre national. Je ne demande pas un statut d'établissement public, mais l'octroi d'un label ainsi que des équipements et des moyens financiers qui permettent de réaliser un projet à l'échelon national. J'aime beaucoup Marseille. Tous mes spectacles y ont été merveilleusement accueillis. Je serais très heureux de m'y installer.* »

L'échec du TEP, dont il devait prendre la direction, l'a rendu prudent et exigeant. Le nouveau théâtre de Marseille est encore au conditionnel.

Propos recueillis par
LOUIS DANDREL.

★ Théâtre Marigny, 20 h. 30, en alternance.

LA CINÉPHILIE POPULAIRE DES GRANDS BOULEVARDS

L'image de Bruce Lee

SUR le boulevard Montmartre, un panneau géant, couvrant plusieurs étages d'un immeuble, attire, de loin, les regards. On y voit bondir un jeune Chinois au torse nu. C'est Bruce Lee, super-star du cinéma karaté de Hongkong. Super-star aussi du « Hollywood boulevard », un cinéma unique à Paris et qui fait la nique aux façades impersonnelles des Champs-Elysées.

Celui qui désire — ne serait-ce que par curiosité, à la longue — voir *la Fureur du dragon*, le seul film que Bruce Lee, vedette de Hongkong, ait écrit et interprété, n'entrera pas au « Hollywood boulevard » comme n'importe où. Les trois salles affichent le même programme et l'on a accès, par roulement, dans l'une d'entre elles, toutes les trente-cinq minutes. Ce n'est pas permanent. Si l'on veut revoir *la Fureur du dragon*, il faut sortir et reprendre un billet (13 F). Cette mise en scène, organisée par René Château, directeur et programmateur du « Hollywood boulevard », fait partie du culte que l'on vient rendre à Bruce Lee. Il y a beaucoup de monde : des jeunes gens et des enfants surtout, jaunes, noirs et blancs mêlés. Ici vient se ranimer, à travers le Chinois Bruce Lee, cette cinéphilie populaire et spontanée que suscitaient, jadis, dans les salles de quartier, les « serials » américains avec les exploits interminables de Zorro et de Superman. L'entrée au « Hollywood boulevard » se mérite par l'attente et l'espoir, toutes amarres coupées avec le réel. La vraie façon d'aller au cinéma...

Le film est doublé en français avec les inconvénients que cela comporte pour les spectateurs « cultivés » qui, de toute façon, sont fourvoyés ici. Car le public, passionné, doit pouvoir faire un sort à toutes les répliques. Il ignore la convention du doublage. C'est un public innocent. D'ailleurs, Bruce Lee agit plus qu'il ne parle.

Ce Noureiev des arts martiaux est un redresseur de torts dans un univers superbement manichéen. Il y a lui, ceux qui font appel à lui, et les autres, les méchants de tous poils.

Dans *la Fureur du dragon*, Bruce Lee vient à Rome — décor touristique dont les monuments ne l'impressionnent pas — pour sauver les propriétaires d'un restaurant chinois d'une bande de gangsters. Schéma classique des films karaté de l'immense production de Hongkong. Mais Bruce Lee, dans la pratique des arts martiaux, a un style éblouissant. Il possède aussi un magnétisme physique dont il joue avec une grande habileté.

Il a d'abord l'air inoffensif et pas très courageux. Il cabotine un peu dans les effets comiques. Patience. Il va se battre, il se bat. Cri de guerre et danse du scalp, muscles gonflés, mouvements de bras et de jambes d'une surprenante virtuosité, et les fameux et redoutables « ninchakus », ces deux bâtons reliés par une chaîne. Bruce Lee dédaigne les armes à feu et les armes blanches, au contraire de ses adversaires. Ses combats sont magnifiquement réglés, et qu'importe l'intrigue ! La salle admire, comme il se doit, la séquence finale où, dans les ruines du Colisée, il affronte, dieu, danseur, combattant noble, Chuk Norris, champion (blanc) international de karaté, venu des Etats-Unis pour le compte des gangsters.

On comprend que ce jeune Chinois de Hongkong qui trouva dans son pays, à la fin des années 60, une gloire qu'il n'avait pas réussi à conquérir à Hollywood, ait pu devenir l'idole des foules du Sud-Est asiatique. Il a triomphé du racisme jaune. Il a prouvé que les Chinois n'étaient inférieurs ni aux Japonais ni aux Blancs. Porté par une industrie bien organisée, il est devenu, par les arts martiaux, le héros chinois par excellence, même — et surtout — si la Chine de Hongkong n'est pas celle de Mao Tse-toung. Sa mort subite, et un peu mystérieuse, à trente-trois ans, en 1973, en a fait un personnage de légende.

Oui, mais à Paris ? Le cinéma karaté a failli devenir un snobisme avec les films « détournés » par des sous-titres parodiques à l'usage des intellectuels. Mais le phénomène est ailleurs. Au « Hollywood boulevard », Bruce Lee conserve son image de marque chinoise, mais il plaît parce qu'il est jeune, petit, agile, fort, beau, libre, défenseur et représentant des minorités, avec une violence saine et sportive qui tape dans la bonne cible. On peut s'identifier à lui. Le karaté, cela s'apprend.

Un peu James Dean

Que le héros soit mort après avoir été la vedette de quatre films — tous présentés au « Hollywood boulevard » — le laisse à tout jamais intact et triomphant. *On l'imite maintenant, mais très mal. Qui se risque à* voir, sur la foi d'un titre français trompeur, *Il était une fois Bruce Lee* (sorti cette semaine) court à la déception. Ce film philippin de Juan Gallardo conte les exploits d'un certain Peter Lee luttant à Manille contre une organisation secrète. Le champion Ramon Zamora ressemble vaguement à Bruce, mais avec des traits brutaux. Le cinéma karaté se montre pour ce qu'il est, quand il perd Bruce super-star : une sous-culture asiatique de romans-photos. Retournons au temple...

Dans les salles du « Hollywood boulevard » on annonce et on vend (on la vend aussi dans les librairies et les kiosques) une grosse brochure réalisée par René Château, avec la collaboration de Philippe Sabathé : *Bruce Lee, la légende du petit dragon*. Tout ce qu'il faut savoir — articles sérieux, et faciles à lire, photos à chaque page — sur lui. La vie, la carrière, la filmographie, la mort, la légende, les arts martiaux, sociologie et cinéma à la portée de tous. Cela ne coûte que 20 F, et il y aura une suite.

Ancien « spécialiste » de James Dean, René Château risque là-dedans une comparaison entre ces deux symboles de la jeunesse dont on lui laisse la responsabilité (les films de James Dean, c'était tout de même autre chose !), en faisant la part du feu et du génie publicitaire.

Bruce Lee, à Paris, c'est aussi le phénomène du « Hollywood boulevard », financé, sur les conseils de Jean-Charles Edeline, par deux confectionneurs, au début de la vogue des films karaté. En un an, dit la brochure, le cinéma du boulevard Poissonnière « *a accueilli cinq cent cinquante mille spectateurs et fait 600 millions d'anciens francs de recettes avec seulement sept cents fauteuils* ». Rencontre avec Bruce Lee... Cumulant aujourd'hui l'exploitation et la distribution, le « Hollywood boulevard » se veut, pour les jeunes, la maison du film d'aventures et d'action et annonce des titres fracassants. Bruce Lee va y revenir en mars, dans *le Retour du dragon*, un feuilleton de télévision qu'il avait tourné en 1965 aux Etats-Unis et où il était « Kato, le justicier masqué », chauffeur chinois d'un « journaliste honnête ».

JACQUES SICLIER.

« LE JOURNAL DE DAVID HOLZMAN »

Jim Mac Bride cinéaste indépendant

UN jour, David Holzman prend sa caméra, son magnéto et décide de filmer sa rue, son appartement, son amie : décide de filmer la réalité de sa vie, d'en porter témoignage. C'était à New-York, en 1967, la grande période du cinéma-vérité : *« Une époque de self-conscience. Le cinéma explorait le cinéma. On utilisait la caméra pour regarder l'art et l'artiste. »* Ce n'est pas David Holzman qui parle. David Holzman est seulement le nom donné au héros de son film par le réalisateur Jim Mac Bride, un Américain aux yeux bleus dont l'humour est fait de scepticisme, de nonchalance et de lucidité. En 1967, il venait de terminer ses études de cinéma à l'université et travaillait comme monteur dans une maison de publicité.

Il s'intéressait alors aux recherches de l'école de New-York, aux principes de durée réelle, de dialogue répétitif, etc. : *« On pensait*, dit-il, *pouvoir entrer dans une situation et la filmer sans rien y changer. Moi je pensais que c'était faux. C'est faux, mais je n'ai pas tourné David Holzman pour dénoncer les limites du genre. Je voulais simplement me prouver que j'étais capable de faire un film et j'étais fasciné par toute cette gamme ouverte de questions et d'applications nouvelles. A l'époque il y a eu un certain nombre d'essais* underground *dans le sens d'un journal personnel. La plupart restaient très poétiques parce que les réalisateurs ne pouvaient pas se payer le matériel nécessaire au son synchrone.*

» Naturellement je me suis inspiré de ma vie pour raconter celle de David Holzman. Mais même par personne interposée je ne suis pas le sujet du film. Mon attitude est objective. Je prends, par rapport à l'objet, la même distance que le spectateur. Mon propos c'était une réflexion sur le cinéma-vérité. »

En 1975, la distance du temps redonne à cette distance voulue une valeur de témoignage, un témoignage fait de sincérité et d'ironie, fait à chaud et donc sans nostalgie. Le scénario, le déroulement de l'histoire, se construit peu à peu, minutieusement, au fil des jours. Jim Mac Bride et son comédien ont travaillé ensemble aux dialogues, les ont enregistrés, modifiés jusqu'à ce que tous deux soient d'accord. Ensuite seulement ils ont commencé à tourner. Les personnages secondaires ont suivi la même méthode ou bien ils ont été pris parce qu'ils correspondaient très précisément à ce que souhaitait Jim Mac Bride. Le film est d'autant plus élaboré que celui projeté aujourd'hui est la deuxième version. La première a été perdue, volée et jamais retrouvée. *« et c'est tant mieux,* dit Mac Bride, *parce qu'elle n'était pas tellement bien ».*

En fait, il ne pensait pas à une diffusion possible. Pour lui, *le Journal de David Holzman* était une ébauche qui lui permettait de se juger sur pièces. Il l'a montrée à des amis en qui il avait confiance. Par hasard, un responsable du Festival de Mannheim l'a vue, retenue, et le film a obtenu le Grand prix. Pourtant, c'est la première fois qu'il peut sortir dans un circuit normal.

« Hollywood est un monde fermé »

« Le cinéma expérimental m'intéresse en tant qu'expérience, dit Jim Mac Bride. *Il est trop élitaire, et si l'on a quelque chose à dire il faut se faire entendre. J'ai toujours eu l'intention de faire des films dramatiques narratifs. C'est un domaine dans lequel je peux réussir. Je ne crois pas que ma place soit dans la superproduction. Il y a trop de contraintes. Je préfère les films à petit budget, des genres très définis, science-fiction, western, gangsters, avec ce qu'il faut de violence et de romance, avec l'efficacité du récit conventionnel, avec des structures très puissantes à l'intérieur desquelles on se sent libre. En réalité on aimerait se croire libre. A Hollywood existe un principe selon lequel le producteur et le metteur en scène doivent être en conflit pour que le film réussisse. Le piège serait d'imaginer que le metteur en scène puisse gagner, être le maître de son film.*

» Hollywood est un monde fermé. Ceux qui le tiennent et le font ne se préoccupent pas de ce qui se passe ailleurs. Ils ont leurs critères, leurs mesures, leurs valeurs. Ils disent participer à la création, mais quand un romancier écrit, il développe et organise ses observations de la vie. Les gens d'Hollywood observent le cinéma américain qui n'a rien à voir avec la vie américaine. C'est pourquoi leurs produits sont en même temps tellement artificiels, tellement complets et satisfaisants. Le cinéma américain est fait de mythologie et de conventions. Moi j'appartiens à cette tradition, seulement j'ai beaucoup appris des metteurs en scène européens. Je pense que je peux créer des personnages complexes, montrer les ambiguïtés des relations, dégager le sens des contradictions.

» J'avais écrit un scénario pour la B.B.S. (Easy rider, Five easy pieces, Last picture show), *un western qui était en même temps une réflexion sur la tradition de la violence dans la vie américaine, sur les problèmes de l'artiste dans un monde qui ne semble pas avoir besoin de l'art. Pour des quantités de raisons il n'a pas pu se faire. Le problème essentiel est évident : se faire engager par un producteur nécessite de parler son langage. »*

Jim Mac Bride est doué pour les langues étrangères et évalue ses chances. Marqué par la nouvelle vague, il se demande comment, aujourd'hui, raconter le présent. Il se méfie des théories, des spéculations abstraites qui peuvent devenir tellement artificielles, complètes, satisfaisantes. Il attend avec curiosité un avenir imprévisible. Imprévisible parce que, dit-il, *« l'Amérique vit les dernières séquelles de son idéalisme messianique. Le Watergate a servi de révélateur. Tout le monde a bien été obligé de voir ce que les Européens savent depuis longtemps : la politique n'est pas innocente. C'est un changement très important et qui peut dire ce qu'il va entraîner ? »*

COLETTE GODARD.

★ Ciné Halles (v.o.).

CINÉMAS DU TIERS-MONDE

Le deuxième congrès de la FEPACI à Alger

LES cinéastes de dix-sept pays africains (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, Niger, Sénégal, Somalie, Tunisie, Afrique du Sud (ANC) et Algérie) étaient présents à Alger, du 19 au 22 janvier, pour le deuxième congrès de la Fédération panafricaine des cinéastes. Créée en 1970 à Tunis lors des Journées cinématographiques de Carthage par deux associations nationales de cinéastes (Sénégal et Tunisie), la FEPACI a vu très rapidement s'étendre son audience en Afrique jusqu'à représenter aujourd'hui, avec trente-cinq pays membres, la presque totalité des cinéastes du continent et à obtenir le statut d'observateur à l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine).

Mise sur pied par l'Union algérienne des arts audio-visuels, inaugurée solennellement par le ministre algérien de la culture, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, saluée par une ville où s'étalaient partout affiches et banderoles proclamant la nécessité de l'indépendance des cinémas africains, la rencontre d'Alger devait représenter pour la FEPACI à la fois une consécration et un nouveau départ. Elle a surtout été une confirmation de ce qui a été, dès sa naissance, la ligne d'action de l'organisation : pousser les gouvernements africains à récupérer, par la nationalisation si possible, leurs salles de cinéma et leurs circuits de distribution de films, qui demeurent la « chasse gardée » des groupes cinématographiques étrangers, essentiellement français et américains, au point qu'un film africain a, aujourd'hui encore, beaucoup de difficultés pour être vu normalement dans son propre pays.

Le congrès s'est attaché à réviser les statuts de la FEPACI pour mieux l'adapter à sa récente expansion continentale : le nouveau bureau élu comporte trois nouveaux vice-présidents régionaux : Lucien Mailli (Cameroun), Kelly Ncherrenguzi (Tanzanie) et Sami Salamouni (Egypte), tandis que la Tunisie conserve la présidence (Brahim Babaï et Ahmed Attia) et le Sénégal le secrétariat général (Ababacar Samb). La reconduction de la Tunisie et du Sénégal à la direction de la FEPACI constitue l'approbation d'une politique d'explication et de persuasion qui a poussé ces dernières années plusieurs pays africains (dont, en 1974, le Dahomey et le Sénégal) à restaurer un monopole d'importation de films étrangers. Un clivage assez net s'est révélé durant le congrès entre les cinéastes algériens (dont le pays est le seul en Afrique à avoir entièrement nationalisé ses structures cinématographiques et à avoir résisté au boycottage qui a suivi) et l'ensemble des autres cinéastes africains. Ces derniers, n'ayant pas encore leur situation matérielle assurée, témoignaient de soucis économiques et tactiques plus immédiats que ceux de leurs hôtes, essentiellement préoccupés de définir une plate-forme politique pour le cinéma africain. Un accord est malgré tout intervenu par le vote à l'unanimité de la charte du cinéaste africain, qui constitue une véritable ligne d'action morale et politique de tout travailleur de l'audio-visuel en Afrique.

Le congrès, dont les travaux se sont poursuivis presque sans interruption durant trois jours et une nuit, a été immédiatement suivi par un colloque sur le thème « Le cinéaste africain face à son peuple », qui a enregistré la participation d'un grand nombre d'intellectuels et d'hommes de culture africains, dont le Voltaïque Joseph Kizerbo, les Sénégalais Babacar Samb et Pathe Diagne, les Tunisiens Tahar Cheriaa et Mohamed Aziza (directeur de l'information de l'O.U.A.), et de nombreux observateurs, chacun essayant de répondre, dans des communications extrêmement fouillées, à la question : « Quel cinéma pour l'Afrique ? » Le colloque s'est terminé sur une motion, présentée par M. Abderahmane Laghouati, directeur de l'Office algérien du cinéma ONCIC, proposant une union regroupant toutes les sociétés nationales de cinéma africaines et qui se consacrerait à la promotion et à la circulation des films produits sur le continent.

Fait révélateur, le même Palais des nations du Club des pins, qui avait accueilli la réunion de la FEPACI, devait quelques jours plus tard s'ouvrir à la conférence des ministres des pays de l'OPEP : en même temps que son front économique, le tiers-monde est en train d'installer un nouveau front culturel.

FERID BOUGHEDIR.

Le cinquième Festival de New-Delhi

AVEC Cannes, Berlin, Karlovy-Vary, Moscou, San-Sebastian, Téhéran, New-Delhi est un des sept Festivals de cinéma de catégorie A officiellement homologués par la F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films). Un règlement assez strict prévoit que les films en compétition ne doivent pas avoir été montrés dans un autre Festival ni avoir été terminés plus de deux ans avant la manifestation, ce qui limite considérablement les possibilités de sélection. En contrepartie la F.I.A.P.F. assure la participation officielle des grands pays producteurs, en premier lieu les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, l'U.R.S.S.

Des considérations politiques et économiques entrent également en ligne de compte. Depuis 1971 le gouvernement indien avait arrêté l'importation des films étrangers, et d'abord des films américains, pour des raisons culturelles et financières, semble-t-il. A l'occasion de cette cinquième édition du Festival de New-Delhi (créé en 1952 mais tenu depuis lors de manière assez sporadique, le quatrième Festival remontant à 1969), le gouvernement indien se propose de réintroduire des films étrangers, choisis par les organismes officiels, sur le marché.

D'ailleurs, un des plus célèbres metteurs en scène du cinéma américain, Frank Capra, siégeait au sein d'un jury assez exceptionnel, composé aussi bien de cinéastes mondialement connus comme Nagisa Oshima et Satyajit Ray, que de représentants du nouveau cinéma international, Shadi Abdel Salam (Egypte, auteur de *la Momie*), Darius Mehrjui (Iran, auteur de *la Vache*, *le Facteur*), Krzysztof Zanussi (Pologne, auteur de *Illumination*).

Vingt-quatre films de vingt-deux pays étaient en compétition. Le paon d'or a été décerné à un film hongrois de Janos Rozsa, *Jeunesse rêveuse*, inspiré d'un roman autobiographique de Bela Balasz, qui se situe au tournant du siècle. Balasz, plus connu comme théoricien du cinéma, décrit son enfance à la campagne chez un père professeur de lycée, son amitié avec un jeune garçon de son âge, sa découverte de la nature, et sa première rencontre avec l'injustice sociale.

Le Prix de la mise en scène revint au cinéaste brésilien Zelito Viana pour le film *Alma*, histoire d'une prostituée au grand cœur, à Sao-Paulo, qui se situe à la même époque. Viana réussit avec des couleurs très choisies le parfait film *rétro* mais au-delà de toute mode. L'actrice Isabel Ribeiro, au physique inhabituel, donne au personnage une dimension inattendue. Zelito Viana, dans la tradition du *cinema nôvo* (il a « produit » deux films de Glauber Rocha, *Terre en transe* et *Antonio das Mortes*), emploie un style haché, haletant. Il confirme la renaissance d'un mouvement qui assure-t-il, avec l'actuelle évolution politique au Brésil, est en train de reprendre les commandes cinématographiques du pays.

A côté de la compétition proprement dite, limitée à cause des règles fixées par la F.I.A.P.F., une section non compétitive permettait au public indien de découvrir des films comme *Orange mécanique* ou *Amarcord*. Une rétrospective du cinéma soviétique s'achevait par un film récent de Géorgie, *la Mélodie du quartier Varsky* (1973) de Georgui Chenguelaïa, en version originale, géorgienne, comédie musicale dansée et chantée à laquelle il manque seulement un grain de folie. D'autres rétrospectives étaient consacrées à Charles Chaplin, au cinéma suédois. Un ensemble intitulé « nouveau cinéma indien » s'éparpillait à divers endroits de New-Delhi. Un symposium consacré au « cinéma parallèle » essayait vainement de définir les normes de ce « nouveau » cinéma.

Cependant, le Festival, organisé par un des deux plus grands pays du tiers-monde, n'a cessé de souffrir de son ambiguïté. L'accent était bien mis sur la vocation culturelle de cette manifestation dans son contexte : la nomination de M. Jagat Murari, qui fut directeur pendant dix ans de l'Institut du film de Poona, école célèbre dans le monde entier, indiquait une claire volonté de changement. Mais le Festival semblait obsédé par deux modèles, qui en fait n'en sont qu'un : surtout Cannes, puis Téhéran, qui lui-même essaie de copier Cannes (à l'opposé d'une manifestation comme Carthage).

D'une manière assez surprenante dans un pays confronté à de graves problèmes économiques et politiques, New-Delhi est le dernier des « grands » Festivals somptueux, comme Cannes l'était naguère. Le « festivalier » est sollicité, en dehors des projections, par des réceptions officielles dans les ambassades : il est introduit auprès du président de la République indienne dans un décor plus britannique que nature, il est invité par Mme Gandhi. Mais cette gentillesse extraordinaire, ce sens de l'hospitalité sans aucune mesure, ne sauraient masquer les limites évidentes d'une manifestation de prestige, qui, appelée à devenir biennale, devra nécessairement un jour s'ajuster aux réalités d'un pays en pleine évolution.

M. I.K. Gujral, ministre de l'information et de la radio (dont les services jouent un rôle primordial dans l'organisation du Festival), annonce pour cette année un autre Festival. « *Que nous avons choisi*, explique-t-il, *d'appeler un Festival afro-asien ou du tiers-monde* ». Il sera intéressant de suivre l'évolution de ce projet.

LOUIS MARCORELLES.



Un caf' conc' plein de surprises à Toulouse

AU café-théâtre le Pharaon, situé dans un des vieux quartiers populaires de Toulouse, on peut, tout en mangeant une soupe régionale, regarder, écouter passer chanteurs, dramaturges, acteurs, conteurs, poètes, mimes, danseurs... connus ou inconnus. Le programme (et le menu) change tous les jours. Cela peut être bon, moins bon, très bon, affreux, merveilleux. C'est justement son charme. Le Pharaon est un café-théâtre plein de surprises, et sans prétention.

Installés, depuis le 28 novembre, dans un ancien couvent du dix-huitième siècle, les six jeunes gens qui ont repeint eux-mêmes la salle carrée à colonnades, mis le chauffage et de petites tables en bois, allumé des bougies, ne veulent visiblement pas « faire de l'argent ».

Ils veulent créer un « lieu » sympathique et permettre à tout le monde (l'entrée, qui inclut le potage — mais il y a un menu, — ne coûte que 13 francs) de découvrir les « talents » ou « non-talents » de la région. A eux, comme au public, aux artistes (ils partagent avec le Pharaon les bénéfices de la soirée, s'il y en a) de prendre le risque.

Après avoir invité Richard Vimal, compositeur interprète, qui chante l'histoire de France à sa manière, des groupes de jazz comme l'Electrica Dharmabarcelona, des troupes de théâtre comme l'Arche de Noé, le Pharaon fera venir, du 4 au 8 février, le Théâtre Job de Bordeaux avec sa pièce « Au cul, la vieille, c'est le printemps », suite de sketches dans le ton de Jérôme Savary, puis, en mars, la Troupe Mirabelle, composée d'anciens militants du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire).

Comme leurs projets ne s'arrêtent pas là, les « six » du Pharaon veulent ouvrir un restaurant très peu cher à midi et un atelier pour les enfants dans la journée. Le reste du temps, ils cherchent des idées et de nouveaux talents.

CATHERINE HUMBLOT.

★ 18, rue Pharaon, Toulouse.

Dessins de Roy Lichtenstein au C N A C

Figures de style et ques tions d'ordre plastique

ROY LICHTENSTEIN est au CNAC, en dessins. Il s'agit d'une rétrospective très complète, et de la seule exposition d'ensemble que Paris ait jamais consacrée à l'artiste américain. C'est l'occasion en tout cas de corriger l'idée assez sommaire qu'on se fait généralement de lui : celle d'un type-qui-agrandit-des-bandes-dessinées, comme si Lichtenstein, depuis le pop'art, n'avait rien produit de nouveau.

Des gros plans de blondes stéréotypées, au visage consciencieusement aplati par la fameuse trame en pointillé, il y en a au CNAC, mais il y en a peu, en proportion des entrées inscrites au répertoire iconographique : couchers de soleil, temples grecs, « explosions », « coups de brosses », natures mortes et compositions cubistes, « têtes



Lichtenstein : Etats...

modernes » façon Jawlenski, pots de fleurs façon Matisse, « ateliers », morceaux d'architecture à l'antique...

De dessins achevés en études préparatoires pour les peintures, de grands en petits formats, de premiers jets en coups de crayon pensés, de hachures en « dots », on entre dans une création aux multiples apparences, déroutante si l'on s'en tient seulement à l'une ou l'autre d'entre elles.

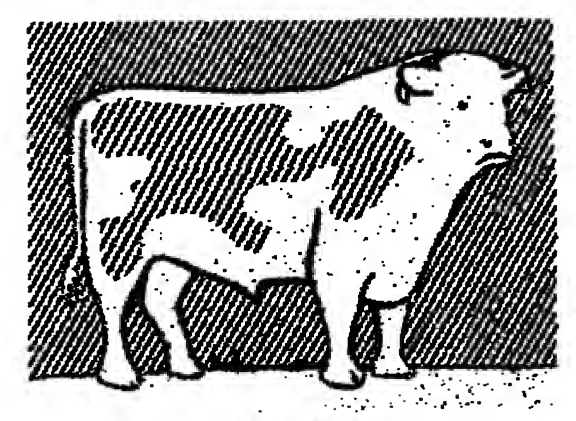
On peut à la rigueur comprendre que Lichtenstein ait pu passer, au début des années 60, sinon pour le plus mauvais peintre des Etats-Unis — selon *Life Magazine*, — en tout cas pour un mystificateur et un fumiste (il y a toujours chez lui des évidences trompeuses). Après des balbutiements expressionnistes et abstraits, dont il a gardé peu de traces, il adaptait à l'écran pictural des sujets d'une banalité désarmante, en bon promoteur d'objets de consommation courante, vus à travers le dessin publicitaire et les bandes dessinées.

Une tasse de café fumante, un canapé, une fermeture Eclair, une porte, un pied sur la pédale d'une poubelle, une pelote de coton, une tranche de pain que l'on beurre — chaque chose grossie, isolée en pleine page dans un contour sans bavure, — c'était trop de clarté pour être transparent, trop d'exhibition d'objets pour ne pas faire figure de provocation, trop de pauvreté et de laconisme pour ne pas paraître suspect. Aujourd'hui, la querelle des images est dépassée, et si un malaise demeure devant ces œuvres au trait noir, il vient de cette tension voulue entre l'objet présenté comme tel et sa transposition par réduction, décantation et regroupements de signes sur la surface plane. Simplification d'images vulgaires, donc déjà simplifiées, codées, la démarche picturale de Lichtenstein est déjà donnée dans ces dessins. C'est un double processus de distanciation du réel (des images d'images), qui va en se compliquant d'année en année, appliqué d'abord à de modestes sujets — la semelle de chaussure ou la case de bande dessinée de qualité médiocre, au temps du pop' — à des sujets de plus en plus « nobles » ensuite, comme les tableaux des vieux maitres de l'art contemporain, Picasso, Mondrian, Léger, Monet, Matisse... Dans ces « images d'auteurs », Lichtenstein va couler son style froid, détaché, net (comme du Mondrian), toujours plus raffiné, dans son imitation des techniques commerciales de reproduction.

Lichtenstein ne travaille jamais en prise directe sur le monde extérieur, il lui faut une réalité déjà « consommée » pour travailler ; il lui faut une réalité picturale. A l'abri des petites sensations qui font les grandes œuvres lyriques, dans l'anonymat d'un « faire » et derrière des images toutes faites, il peut tout entier se consacrer à l'acte créateur, à l'histoire des formes, à des questions d'ordre purement plastique. Des questions qui, dans des genres différents, se recoupent souvent.

Les « explosions », fleurs de feu, rouges et jaunes, et les « couchers de soleil », bandes de ciel de nuages, de mer traversées de rayons — qui découlent du code formel de la bande dessinée, — les « miroirs », ces grands hublots ronds criblés de points et cernés de lumière diffractée qui rejoignent l'op'art, ou encore les « cathédrales » d'après Monet, sont des thèmes qui, chacun à leur manière, traitent de l'insaisissable, de l'informe, du changeant ; les uns par « solidification » des formes, les autres par leur flou entretenu. Lichtenstein ne s'intéresse toujours qu'au développement d'idées plastiques dont il peut lui-même tirer des possibilités formelles, sans oublier d'y mettre ironie et humour. Mais malin qui fait la part exacte des choses. La dose de sérieux constructif, celle de l'humour destructeur, sont souvent difficiles à évaluer

L'ambiguïté chez Lichtenstein est monnaie courante. Ses dessins ont beau raccourcir un peu la distance de l'homme à l'œuvre en nous introduisant au cœur de cette activité créatrice qui érige en principe le détournement d'images, ils ne disent pas tout. Là où d'autres adopteraient le ton de la confidence, Lichtenstein ne parle que de style, de stylisation et de démonstrations piégées. L'homme est retranché derrière l'artiste, et l'artiste derrière d'autres artistes.



... successifs...

Quand il expose noir sur blanc et en couleurs — des couleurs primaires — un processus d'abstraction, ce n'est pas le sien.

L'histoire du taureau est spectaculaire. En six étapes, on voit les volumes de l'animal s'aplatir, les formes se géométriser, les contours se fondre dans un jeu de plans jusqu'à l'élimination des références à l'image initiale, pour finalement aboutir à une composition néo-plasticienne... Une parodie évidente, parmi d'autres (les *Têtes modernes*, le *Pichet*), de la démarche des premiers abstraits (de l'*Arbre* de Mondrian, bien sûr), amusante, d'autant plus que Lichtenstein lui-même, lorsqu'il abstractise, n'agit pas ainsi. Il maintient l'idée de l'objet.

Le plaisir évident à reprendre pour son compte ce que des artistes ont fait il y a quarante, cinquante ou cent ans, et qui avait alors sa raison d'être de conquête picturale mais n'en a plus aujourd'hui, fait partie du jeu. Son originalité de créateur, Lichtenstein la doit en partie à sa diffusion d'idées usées, assimilées. Qu'il se soit intéressé aussi longtemps au style des années 30 dans ce qu'il a de gratuit n'a rien d'étonnant. Le cubisme vulgarisé à vulgariser, c'est une aubaine.

Et voici la suite des dessins pour les « peintures modernes » dans lesquelles il regroupe en de savantes orchestrations des éléments décoratifs empruntés un peu partout : à l'architecture, aux affiches, au mobilier de l'époque. C'est peut-être dans ces études d'un équilibre compliqué d'axes, d'arcs, de triangles que l'on perçoit le mieux la qualité du travail de l'artiste, tout de calcul, de mesure. Témoins les multiples



... d'un taureau.

tracés gommés, que l'on peut suivre encore en filigrane, déplacés souvent de peu afin de trouver l'équilibre définitif, sans faille.

Lichtenstein, un classique au fond, toujours en quête de nouveaux exercices. Alors pourquoi pas les frises doriques après les motifs décoratifs et les moulures des années folles ? Pourquoi pas non plus les fleurs « naturelles » après les « ballets mécaniques », l'univers de Matisse après celui de Léger, le style cursif après la règle et le compas ? Après, ou en même temps. Une grappe de raisin, un pichet et des pinceaux, une cafetière et un pot de fleurs, quelques pamplemousses sur une table, un bocal de poissons rouges près d'une fenêtre, une grosse fleur et deux morceaux de bambou, un verre et un citron, autant de petites natures mortes toutes simples rehaussées de hachures au crayon de couleur : du Lichtenstein décontracté qui se donne, à la faveur de Matisse, au plaisir de peindre, comme il s'était donné à la géométrie avec les cubistes et les néo-plasticiens. Cela dit, ses toutes dernières peintures, chez Sonnabend (des variations sur le thème des « entablements » développé dans plusieurs dessins exposés au CNAC), sont faites exclusivement de bandes horizontales de largeur variable, aux effets de matière et aux couleurs d'une subtilité rare. L'artiste y allie l'or et le jaune, l'argent et le rose chair, le vert d'eau et le rouge grenat, l'aplat et le relief, le granuleux et le lisse, le faux bois, les rayures et les pointillés, et conserve l'idée de frise classique en dessinant une grecque, une torsade ou un bandeau d'oves et de perles.

Lichtenstein, le même et l'autre, l'incorrigible peintre des citations. La série des dessins des ateliers en regorge, avec des murs couverts de tableaux, ses propres tableaux depuis quinze ans, et un mobilier qui en descend tout droit. Un miroir de l'œuvre et de la culture qui l'a engendrée, pas un reflet de l'homme, le contraire de l'*Atelier rouge* de Matisse.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ CNAC, jusqu'au 17 février.
★ Galerie Sonnabend, peintures récentes, jusqu'au 12 février.

Un peintre des passions et de leur contraire

Manessier, l'eau et le feu

APRES trente-deux années passées dans son atelier de la rue de Vaugirard, Alfred Manessier se retrouve à la campagne. Expulsé. C'est toujours un choc lorsque les marteaux piqueurs des démolisseurs vous assiègent de leur bruit d'enfer jour après jour, abattant des murs alentour en attendant d'abattre les vôtres. Manessier avait résisté un moment, puis vaincu, s'en est allé dans un autre atelier, à la campagne.

A présent il y vit et y peint, sans doute plus à l'aise, malgré le vague sentiment d'avoir été expatrié, arraché à un lieu où il a vécu le temps d'une génération, y compris les péripéties secrètes de la Résistance. L'imprimerie clandestine qu'un camarade chel du réseau Combat avait installée chez lui. La trahison de l'un des leurs, pour quelques billets de banque, et la décision prise de l'éliminer... Souvenirs... Manessier n'est fait que de cela. Et sa peinture en est le tracé quasi archéologique.

Des moments de vie s'y reconstituent lorsque le regard se pose sur une trajectoire de pinceau, un entoulssement de lumière au fin fond de superpositions de pellicules de couleurs qui se recouvrent et se découvrent.

Mais avant de quitter une dernière fois son atelier, Manessier a voulu y allumer un feu d'artifice. C'est ainsi que s'offrent les soixante aquarelles qu'il expose galerie de France en attendant d'y montrer ses peintures de 1970-1974.

Sentimental Manessier, en instance de départ, c'était la dernière fois qu'il allait peindre dans ce lieu. Alors il s'est laissé aller, peignant à l'aquarelle, à l'eau, tout en se remémorant l'œuvre de ces quinze dernières années. Il en a laissé monter les thèmes dans ces peintures sur papier qui trouvent leur exacte focale, vues de loin, tels des paysages autres, venus d'ailleurs, et qui risquent bien de vous y conduire si d'aventure vous vous y engagez.

La manière est déterminante dans l'aquarelle. Elle doit être rapide, achevée, menée dans la foulée, sans reprises tardives. Manessier en peint par séries, des dizaines de feuilles humides qui ont trempé dans un baquet d'eau, étalées sur les tables. Tout près, le feu pour les sécher rapidement et poursuivre son travail. L'aquarelle de Manessier, c'est l'eau et le feu qui la modèlent en même temps que le papier boit la couleur et l'irradie par capillarité.

Le peintre passe d'une feuille à l'autre, d'un territoire à l'autre, et semble mener à son terme ici l'intuition qu'il avait entrevue là-bas. Ce qu'il a esquissé, il l'accomplit. Mais le motif secret de cette course n'est au fond que la recherche de cet état d'extrême liberté par lequel le peintre atteint une sorte d'ivresse de la création. Cette rapidité, qui est apparemment le contraire de la lenteur surélaborée de la peinture, lui permet ici de s'affranchir de la perfection artisanale pour retrouver la création pure. D'aller plus loin, de poursuivre l'acte de peindre au prix de la destruction, de ce qui est bien fait pour saisir au passage l'essentiel qui se présente sans crier gare.

Pour Manessier, les œuvres trop bien faites bloquent l'avance du peintre qui se résout mal à sacrifier telle ou telle forme, tel ou tel signe, et finit par tuer l'œuvre qui doit avoir sa logique et son rythme interne. Et par-dessus tout, sa fraicheur. Pour Manessier comme pour Braque, « une toile se termine seule ». *En quelque sorte, le peintre aide à son accomplissement et il doit se mettre en état d'accoucher de ces splendeurs colorées, instables et indéfinissables, ces embrasements d'* « orages sur les blés » *et ce poudroiement d'or sur les* « champs coupés ».

Le sang pour peindre

Menessier peint virgilien ici ; ailleurs, il peint le contraire, le drame. Les drames du monde et ceux de l'homme qu'il vit en lui-même. Les terres de la Mancha, en Espagne, et celles gonflées de sève de la Beauce. Mais aussi, mais surtout, les passions, au sens religieux du terme. Il semble bien que Manessier n'ait jamais rien peint que par passion. Pour lui, peindre c'est extérioriser des états intérieurs. Auparavant, il faut donc souffrir en soi et pour les autres, par compassion, s'abandonner et se perdre, avant de pouvoir exprimer ces états par la peinture et le langage plastique. On ne saurait donc y lire comme dans un livre ouvert, en suivant le cours incertain et complexe des lignes et des couleurs, mais il faut se laisser imprégner par leur climat.

Manessier peint, par sympathie pour un drame humain ou pour la beauté d'un lieu. On se souviendra qu'il a vécu dans sa jeunesse une crise de mysticisme assez longue. Qu'il a peint des « Passions » *du Christ en 1952 et a fini par être tenu pour un peintre religieux. Un peintre abstrait qui, hors du temps et du monda, s'adonnait à une peinture pour ainsi dire irréelle.*

A la suite de quel cheminement a-t-il fini par déboucher sur une peinture qu'il dit « politique » *? Une* « peinture politique » *qui monterait en lui comme une* « passion », *avec la même ferveur, la même fièvre, le même abandon... Voici* Vietnam - Vietnam, le Procès de Burgos, *et le* 11 septembre 1973 *pour le drame chilien. Trois toiles majeures sur fond de sang, avec des signes d'ombre et de nuit. Les mêmes couleurs que ses* « passions » *d'antan, le même sentiment tragique vécu, exprimé et comme fixé dans la peinture pour une remémoration qui n'aurait pas de fin.*

Mais qu'il peigne dramatique ou bien pastoral, c'est toujours, d'une certaine manière, de ce que le peintre porte en soi qu'il nous parle.

Abstrait, nous ne pouvons en voir les images, mais le sentiment est perceptible à travers le travail qu'il a lentement fait mûrir au cours des années d'exercice, dans l'inconnu et dans l'incertitude jusqu'à en dégager un langage cohérent pictural et poétique. Que son sujet soit réel ou mental, peu importe. Dans la Vigne de Tio Salvador *et dans* les Forces nocturnes, les Joies champêtres *et* l'Avril en Beauce, *c'est toujours le même Manessier qui éclate de couleurs de toutes parts, exprimant des moments perçus et des états vécus.*

C'est aussi le plaisir de peindre, de manier de la couleur pour lui faire dire ce qui est confusément ressenti. Ce plaisir de peindre pour peindre, jusqu'à oublier le sujet qui parfois devient précisément peinture, chez Monet, des nénuphars sur l'eau, chez Bonnard, des nus et des chambres tapissées de papier fleuri : les Joies champêtres *de Manessier ne sont souvent rien d'autre qu'une peinture, miraculeusement organisée sur la toile, dans un certain ordre, et qui* « fonctionne » *comme une machine à ébranler les regards, et à émouvoir les êtres.*

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres d'Alfred Manessier, 1970-1974, Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré.

Expositions

ART DU XXe SIECLE, FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1890-1945. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (704-61-10). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Prolongée jusqu'au 3 février.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

MILLENAIRE DE L'ETHIOPIE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 16 h. Entré : 5 F ; le samedi : 3 F. Jusqu'au 17 février.

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DE DAVID A DELACROIX. La peinture française de 1774 à 1830. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 février.

LE NEO-CLASSICISME FRANÇAIS. DESSINS DES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 février.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

L'U.R.S.S. ET LA FRANCE. LES GRANDS MOMENTS D'UNE TRADITION. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

DESSINS DU MUSEE ATGER, DE MONTPELLIER. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 10 février.

RENAISSANCE DU MUSEE DE BREST, ACQUISITIONS RECENTES. — Musée du Louvre, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 février.

PRESENCE DE TAMAYO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 2 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 février.

ARMAN, OBJETS TROUVES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 30 janvier au 30 mars.

BESTIAIRE POUR LES ENFANTS. — Musée des enfants. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 16 février.

BERTRAND LAVIER. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS. « COMME IL VOUS PLAIRA. » — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 3 F. Jusqu'au 26 février.

ANDRE LEMONNIER, COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

GAETANO PESCE. LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BERNARD LASSUS PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BRAM VAN VELDE. ŒUVRE GRAVE : 1955-1974. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 février.

WILLEM BUYTEWECH, 1591-1624. Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 mars.

GALERIES

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN. — Pavillon d'exposition de la Bastille (345-72-00). Tous les jours, de 13 h. à 20 h., mercredi et vendredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 10 F. Du 30 janvier au 5 février.

LE PLEIN ET LE DELIE : Aguilo, Chabot, Clareboudt, New Hying Dutchman, Gerz, Messager, Parant, Tilman. — Institut de l'Environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

CALDER. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusque fin février.

HUGO CLEIS. ELEMENTAIRES, 9, rue Simon-le-Franc. De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 22 février.

HANS HARTUNG. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 1er mars.

JULLIEN, tapisseries. LIPSI, sculptures. — La Demeure, 6, place Saint-Sulpice (326-03-74). Jusqu'au 15 février.

PETER KNAPP. Il fait Beau. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 février.

ROY LICHTENSTEIN. Œuvres nouvelles. — Galerie Sonnabend (633-47-84). Jusqu'au 7 février.

IPOUSTEGUY. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 8 février.

MANESSIER, aquarelles. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 22 février.

ZORAN PAVLOVIC. — Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (551-08-46). Jusqu'au 8 février.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Concerts

MERCREDI 29 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de Radio-France, dir. J. Martinon, avec R. Serkin (Ravel, Saint-Saëns, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : le Duo Wolffisch (Brahms).

SALLE ROSSINI, 7, rue Drouot, 9e (770-27-09), 20 h. 45 : Le Triptyque concert Max d'Ollone.

JEUDI 30 JANVIER

SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre Bernard Thomas, avec J.-J. Kantorow, B. Pasquier, Ph. Pouvereau (L'intégrale des concertos pour violon de Mozart).

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. E. Cosma, avec Ch. Larde (Clementi, Boccherini, Huber, Schubert).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-40), 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J. Waller, avec Marisa Borini, Albert Calvayrac (Telemann, Jolivet, Chostakovitch, Vivaldi).

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov, avec G. Renon (Mestral, Couroupos, Rabinovitch, Boquin, Taïra).

VENDREDI 31 JANVIER

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : I Musici, avec Pina Carmirelli (Vivaldi, Bach, Giordani).

SAMEDI 1er FEVRIER

THEATRE DE LA MADELEINE, 18, rue de Surène, 8e (265-07-09), 17 h. : Geneviève Joy et Jacqueline Robin (Bach, Debussy, Mihalovici, Petit, Dutilleux, Louvier, Ravel Milhaud).

DIMANCHE 2 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 21 h. : Récital de la cantatrice Elly Ameling (Mozart, Schubert, Fauré). 17 h. 45 : Les concerts Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat, avec Danielle Laval, piano (Milhaud, Chopin, Ravel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. Gérard Devos, avec Yuri Boukoff (Beethoven).

LUNDI 3 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Narciso Yepes (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Claude Kahn (Chopin, Debussy, Liszt, Ravel).

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) : Igor Oïstrakh et Natalia Oïstrakh (Mozart, Beethoven, Szymanowski, Tartini, Kreisler).

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55), 20 h. 30 : Quatuor Parrenin (Schubert, Berg, Ligeti).

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77) 20 h. 30 : Alberto Ponce, guitare (Turina, Ohana, Ponts).

MARDI 4 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-08), 18 h. 30 : Concert du Mardi (Zelenka, Debussy, Brahms).

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-27-60) 20 h. 30 : Ars Nova, M. Constant (Rose, Rabinovitch, Osterkamp).

Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Barbara.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. 30 : Dzi Croquettes.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331 59-77) (D., L.), 22 h. : Saravah (jusqu'au 1er) ; à partir du 4 : Les chantres du yiddish.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Michel Sardou ; le 2 à 18 h. : Pachacamac ; le 3 à 20 h. 30 : Little Feat, Montrose, Tower of Power ; le 4 à 20 h. 30 : Doobie Bros, Graham Central Station, Bonaroo.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), tous les jrs à 21 h., mat. le 2 à 15 h. : Serge Lama.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45) 21 h., mat. dim 15 h. 30 : De toute façon, il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (mar.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), tous les jours à 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Jazz et pop

MUSEE DE L'ARC, 11, avenue du Président-Wilson, 16e (553-48-10), le 29, à 20 h. 30 : Jazz français d'aujourd'hui.

BATACLAN, 50 bd Voltaire, 11e (700-30-12), le 29 à 19 h. : Can.

CENTRE AMERICAIN, 261, boulevard Raspail, 7e (033-99-92), le 29, à 21 h. : G. Paris et D. Ron.

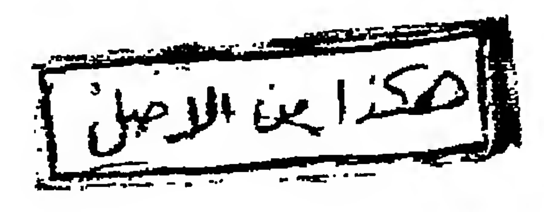
La danse

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : ballet-théâtre Joseph Russillo (Il était une fois comme toutes les fois).

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (532-41-29 et 250-79-80) (D.) 21 h., le sam. à 15 h. et 21 h. : le Ballet de l'Opéra (le Fils prodigue, Symphonie inachevée, l'Oiseau de feu, Boléro).

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80), le 2 à 18 h. et 20 h. 15 : hommage à la danse : Claude Bessy, Christiane Vlassi, Tessa Beaumont, Attilio Labis.





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 29 (abon. Me), 30 et 1er fév. à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; les 31 abon. Vg) et 4 fév. abon. Mb) à 19 h. 30 : Manon ; les 5 et 8 à 19 h. 30 : le Trouvère. — Palais des sports : Ballet de l'Opéra (voir rubrique Danse).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (236-04-41 ou 742-27-31), 20 h. 30 (salle réservée le 29, abon. série E le 3, abon. série B le 4), mat. le 2 à 14 h. 30 : la Célestine ; le 1er (abon. série 2), le 5 (abon. série bleue), le 8 (abon. série 3) à 14 h. 30 : l'Ecole des maris, le Médecin malgré lui.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. D. 15 h. : En revenant de l'Expo ; le 3 à 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.

PETIT-ODEON, 18 h. 30 (L., Ma.) : Dialogues avec Leuco.

CHAILLOT, Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-50), les 29, 30 et 31 à 20 h. 30, mat. le 31 à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 28, 29, 30, 31 janv., les 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 fév. à 18 h. 30 : Henri Tachan ; les 29, 1er, 4, 5, 6 à 20 h. 30, mat. le 2 à 14 h. 30 : la Création du monde et autres bisness ; les 30, 31, 7, 8 à 20 h. 30 : Turcaret.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (Me., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : l'Opéra de Quat' sous. — Petit TEP (J., D., L.), 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (sam., dim.) 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin ; (dim.) 20 h. : le Roman de Renart.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : un Tramway nommé Désir.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir.) 20 h. 30 et 22 h., mat. dim. 15 h. : les Chaises (études pour marionnettes).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-78) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D., L.) à partir de 20 h. : Tu ne voleras point.

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) t.l.s. à 20 h. 30 : Colombe (jusqu'au 30).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : Soldats (jusqu'au 4) ; 22 h. 30 : V comme Vian.

CYRANO-OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51). Grande salle : L.) 21 h. : le Golem. Petite salle : t.l.s. à 20 h. : les Contes de Grimm (jusqu'au 1er).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. les Portes claquent.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. : les Autres.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-87-90) t.l.s. à 21 h., mat. dim. 15 h. : la Mamma (jusqu'au 2 en matinée).

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.), 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; (L.), 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Voyage autour de ma marmite.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm, 5e (326-07-27), t.l.s. à 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : le Triomphe de l'amour (jusqu'au 1er).

ESPACE TRIBUCHE, 3, rue de la Bûcherie, 5e (325-91-37) les 30, 31 et 1er à 20 h. : la Chanson d'un gars qui a mal tourné.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Abîme ; la Visite.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim. à 15 h. : Cher menteur.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 14 h. 30 et 17 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Buffet-Bontemps ; (L.), 22 h. : les Larbins ; (L.), 24 h. : le Plaisir des Dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Pique-nique de Claretta.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Madiomà.

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Libellule.

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Prince travesti.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good bye Mr Freud (Grand Magic Circus) ; 23 h. : l'Apologue ; le 2 à 18 h. 30 : Guillermo Gaillardo.

14-JUILLET, 4, boulevard Beaumarchais, 11e (700-51-13), le sam. à 19 h. 15 et 23 h. 30 : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule.

RENAISSANCE, 20, boulevard Saint-Martin, 3e (208-18-50) : voir Chaillot (salles subventionnées).

RIVE-GAUCHE, 101, boulevard Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Ma.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. 16 h. : les Adieux de la grande duchesse (à partir du 1er).

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Croque-monsieur.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-59), les 29 et 30 à 21 h. : les Ventres brûlés ou la Vie sereine ; (D., L.), 20 h. 30 : Lorenzaccio (à partir du 3).

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : la Chose blanche.

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria-1er (236-12-60) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim., 15 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15, mat. dim., 17 h. : le Dernier Empereur.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57). — La Resserre D., L.), 21 h. : Comédie imaginaire (J.-C. Buazi) ; Chansons vécues (J.-C. Monnet) ; la Galerie (D.), 21 h. : Couples ; le Jardin (D., L.) 21 h. : Nuits sans nuit.

THEATRE DES DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51). T.l.s. à 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Tabo (jusqu'au 2 en mat.). A partir du 4 : Mouney et ses caravanes.

THEATRON, 2, rue Frochot, 9e (878-61-56). — A partir du 4 (L.), 18 h. 30 : Alex Métayer ; (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. sam. et dim. 15 h. : Parle bas, sinon je crie ; (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 15 h. : le Baron Perche ; (D. soir, L.), 22 h., mat. sam. et dim. 17 h. : la Résurrection de Maloupe.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). — Grande salle, les 29, 30, 4 à 20 h. 30, le 2 à 15 h. : Harold et Maude ; les 31 et 1er, à 20 h. 30 : Zarathoustra ; petite salle (D. soir, L., V.), 20 h. 30, mat dim., 15 h. : les Emigrés ; le 31 à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir et L.) ; 20 h. 45, mat. dim : 15 h. : Crime et Châtiment (à partir du 31).

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumet, 15e (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 21 h., mat dim., 17 h. : la Savane.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir et L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Frédéric Baptiste (mime).

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal 9e (874-28-34) (D. soir et L.) 21 h., mat. D. 15 h. : le Fétichiste ; le 29 à 15 h. : Pauvre Clown.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : l'Inconfortable (du 29 au 1er). A partir du 4 : Xâhât.

VARIETES, 7, boulevard Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45 (mat. D., 17 h.) : l'Album de Zouc.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), 20 h. 30, le 2, à 15 h. : les Branquignols. (Jusqu'au 2 en soirée.)

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), le 4, à 21 h. : la Noce chez les petits-bourgeois.

GENNEVILLIERS, Théâtre de Gennevilliers, 41 avenue des Grésillons (793-21-63), les vendr., sam., mardi, à 20 h. 45, le dim., à 17 h. : le Précepteur.

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), les 29, 30, 31 et 1er, à 20 h. 30, le 2, à 16 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde (243-00-59) : Mois Prévert (cinéma, expositions, photos) et le 4, à 20 h. 30 : Fête surprise de Christian Dente, avec S. Signoret, S. Reggiani, etc.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, place Stalingrad (506-87-18) : les 30, 31, 1er, à 21 h. : Hôtel Baltimore ; le 4, à 21 h. : Ballet national du Sénégal.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 30, à 17 h. 30 : Orchestre des cadets de la Schola Cantorum ; le 31, à 14 h. 15 : les Femmes savantes ; à 21 h. : l'Orchestre de l'Ile-de-France (Beethoven, Bizet). Le 1er, à 21 h. : Tête de méduse, de B. Vian ; le 4, à 21 h. : Bernard Haller : Et alors ?

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74) (D. soir, Lundi, Mardi), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hamlet.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine (680-85-20, poste 388), les Vendr. et Sam. à 20 h. 45, le Dim. à 16 h. 30 : Un couple pour l'hiver. (Jusqu'au 2.)

ORSAY, Grand Amphi de math, faculté des sciences ; le 31, à 21 h. : Léo Ferré ; Maison pour tous, 24, rue de Courdimanche : le 1er, à 21 h. : l'Exception et la règle.

Les cafés-théâtres

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) à partir du 2 à 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgard-Quinet, 14e (326-13-68) (D. L.) 20 h. 45 : Chorus Debile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin ; le 29 à 15 h. : Alice s'émerveille.

LE FANAL, 85, rue St-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (L.) 22 h., dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (mar.) I : 20 h. 30 : Larimaquol ? Larimarien ! 22 h. : la Jacassière ; II : 21 h. : match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite nid d'espions.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.) 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. : Valses de Vienne.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 29 JANVIER. — 15 h., *Millionnaire de cinq sous*, de M. Shavelson ; 18 h. 30, *Plumes de cheval*, de N. McLeod ; 20 h. 30, *Pandora*, d'A. Lewin ; 22 h. 30, *Hearts and Minds*, de P. Davies.

JEUDI 30. — 15 h., *Hôtel des invalides, le Sang des bêtes*, de G. Franju ; *Guernica, Nuit et brouillard*, d'A. Resnais ; *la Jetée, Description d'un combat*, de C. Marker ; 18 h. 30, *la Rue des rêves*, de D.W. Griffith ; 20 h. 30, *la Méprise*, d'A. Bridges ; 22 h. 30, *Eve*, de J. Mankiewicz.

VENDREDI 31. — 15 h., *la Légende de Gösta Berling*, de M. Stiller ; 18 h. 30, *les Deux Orphelines*, de D.W. Griffith ; 20 h. 30, *Klute*, d'A J. Pakula ; 22 h. 30, *Noir de coco*.

SAMEDI 1er FEVRIER. — 15 h., *Dada et le surréalisme* ; 18 h. 30, *les Portes de l'enfer*, de T. Kinugasa ; 20 h. 30, *Junior Bonner*, de S. Peckinpah ; 22 h. 30, *Marnie*, d'A. Hitchcock.

DIMANCHE 2. — 15 h., *le Dictateur*, de C. Chaplin ; 18 h. 30, *le Gang des Anderson*, de S. Lumet ; 20 h. 30, *Family life*, de K. Loach ; 22 h. 30, *Huit et demi*, de F. Fellini

LUNDI 3. — Relâche.

MARDI 4. — 15 h., *les Deux Timides, le Chapeau de paille d'Italie*, de R. Clair ; 18 h. 30, *Mort d'un commis-voyageur*, de L. Benedeck ; 20 h. 30, *le Pigeon*, de M. Monicelli ; 22 h. 30, *l'Or noir de l'Oklahoma*, de S. Kramer.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Boul-Mich., 5e (033-48-29).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bergère, 9e (770-77-58).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 30 à 20 h 30 compris
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) Cinoche de Saint-Germain, 6e (633 10-82) ; Boite à films, 17e (754-51-50) ; Ordener, 18e (607-07-02)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mery, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montreal-Club, 20e (607-16-81)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Paramount-Gaité, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25), Plaza, 8e (073-74-55).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers. angl. : La Clef, 5e (337-90-90)
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Passy 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES MONGOLS (Iran., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet, 2e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), V.f. : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet, 11e (700-51-13).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov.), v.o. : Studio République, 2e (805-51-97), (sf mar.).
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), 70 mm., v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TEX AVERY (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

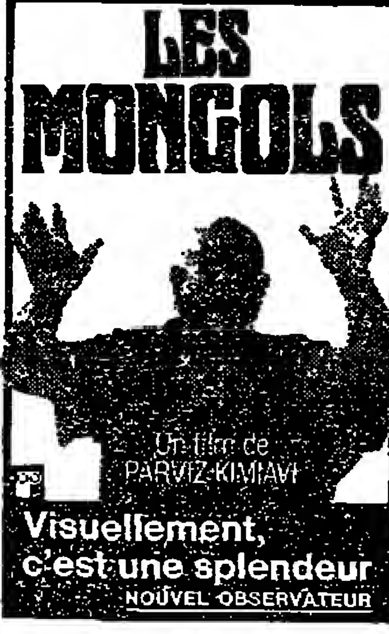
QUINZE ANS DE CINEMA DE GODARD A GARREL : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42) ; Mer. : Coup pour coup ; Jeu. : l'Enfant sauvage ; Ven. : France société anonyme ; Sam. et dim. : Nathalie Granger ; Lun. : Quelque part, quelqu'un ; Mar. : Lion's Love.
ROCK AND POP STORY : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) ; (v.o.) : Mer., Jeu., Ven. : 200 Motels ; Sam. : Cinq plus un ; Dim. : les Rois du rock ; Lun. et mar. : Soul to Soul.
POP VARIATION (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Gimme Shelter ; 15 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 40 : Easy Rider ; 19 h. : Performance ; 21 h. : Woodstock.
FESTIVAL BEATLES : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Mer. : Let it Be ; Jeu. : Quatre Garçons dans le vent ; Ven. : Comment j'ai gagné la guerre ; Sam. : le Sous-Marin jaune ; Dim. : Help ; Lun. : Concert pour le Bangladesh ; Mar. : Blind-Man : le Justicier aveugle.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action La Fayette II (878-80-50), mer. et jeu. : les Fantastiques Années 20 ; ven. et sam. : La mort n'était pas au rendez-vous ; dim., lun. mar. : les Passagers de la nuit.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN : NICHOLAS RAY. — V.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50), mer. : l'Ardente Gitane ; jeu. : Traquenard ; ven. : la Maison dans l'ombre ; sam. : la Forêt interdite ; dim. : Johny Guitare.
JERRY LEWIS. — V.o. : Boite à films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h : Cendrillon aux grands pieds ; 16 h. et 22 h. : le Zinzin d'Hollywood ; 18 h. : le Dingue du palace.
MARYLIN MONROE. — V.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), en alternance : The Misfits ; Bus Stop ; Les hommes préfèrent les blondes ; le Prince et la Danseuse.
JOHN FORD. — V.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 30 au 4 : la Chevauchée fantastique.

Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film français de Patrice Chereau, avec Charlotte Rampling. — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial-Pathé, 2e (742-72-52), Mazéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathe, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN, film américain de Jim McBride. — V.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud. — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec. — Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Cambronne, 15e (734-42-96).
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles. — V.o. : Action-République.
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieh et Lee Van Cleef. — V.o. : Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).











RADIO-TÉLÉVISION

Les sectes aux « Dossiers de l'écran »

— VU —

Loi divine et loi de 1974

« Madame Massat, vous êtes témoin de Jéhovah, mère de deux petites filles. Si l'on vous disait que l'une d'elles était perdue. Que seule une transfusion pourrait la sauver. Cette transfusion, est-ce que vous l'autoriseriez ?

— Non.

— Voyons, Madame Massat, vous m'avez bien compris ? Si un médecin vous affirmait...

— Je refuserais. »

Stupeur dans les familles. Enorme indignation muette. La France a eu, mardi soir, le souffle coupé. Une bonne partie de la France, oui. Pensez donc on était tous là. Ça n'était pas l'heure du débat, c'était celle du carrefour. Alain Jérôme, très calme, très grave, venait de nous présenter les invités de ces « Dossiers de l'écran ». On attendait le film, un film anglais sur ce thème justement : un père, un brave homme, qui laisse mourir sa gamine. Non. Mais ça c'était du cinéma, tandis que, là...

C'était de la télévision. Du direct Du réel On pouvait intervenir, téléphoner, menacer, parler de lyncher cette folle, cette criminelle. On l'a fait. On a bloqué tout le standard, battu tous les records d'appels A côté de cela, les homosexuels... Forcément, cette fois, il y allait de la vie d'un enfant. Son foli petit visage bouleversé, buté, embusqué derrière de grosses lunettes, Mme Massat a fait front, a tenu tête Elle a cité la Bible, les Actes des Apôtres, l'interdiction de « manger du sang ». Comment pouvait-on la condamner et autoriser l'avortement ? Et encourager la pollution Et s'armer, et se préparer à la guerre ? Que faisait-elle, sinon suivre la loi divine A la lettre Elle préférait pour elle-même et pour les siens la vie éternelle, la vie dans l'au-delà à la vie ici bas Elle refusait la science et non la foi. C'était son droit.

Non, justement. Ça l'était, ça ne l'est plus Dans notre pays, une loi toute récente — elle date de 1974 — permet au médecin de se passer en pareil cas de l'autorisation des parents, d'obtenir en un temps record du juge des enfants le transfert de la garde et l'indispensable feu vert.

A suivre cet étonnant débat animé, ou plutôt contrôlé par des médecins, un prêtre dominicain, un magistrat, interrompu ou plutôt suspendu par les souriantes et délirantes exhortations de Mme Van Gerdinge, la propre fille de Dieu, la fille du Christ de Montfavet, on mesurait la formidable évolution des idées et des mœurs en matière de puissance paternelle. Et on s'en félicitait. Cela dit, pour pouvoir donner entièrement tort à Mme Massat, il faudrait aller plus loin encore ; il faudrait que, à l'exemple du chef de famille, le chef de l'Etat n'ait plus le droit de vie et de mort sur les citoyens, il faudrait pouvoir étendre à un peuple la notion de non-assistance à personne en danger. Il faudrait... C'est aller un peu loin ? On y viendra.

CLAUDE SARRAUTE.

Fanatisme et bonne conscience

Depuis les sacrifices d'enfants hindous pour assouvir la colère de Kali, déesse de la Mort, jusqu'au refus, chez les Témoins de Jéhovah, de recourir aux transfusions sanguines pour sauver leurs enfants malades, en passant par le sacrifice d'Abraham, prêt à immoler son fils unique à la demande de Yahvé, les hommes de tous les temps ont justifié les pires atrocités au nom d'une croyance religieuse.

Les membres de diverses sectes qui ont participé au débat des Dossiers de l'écran ont donné une belle preuve que le fanatisme, caractéristique fondamentale de la secte, n'est pas mort.

La secte, née en général d'un schisme avec une Eglise mère provoqué par un réformateur qui réinterprète, ou modifie complètement, l'enseignement traditionnel, prétend détenir seule la vérité ; ceux qui n'en font pas partie sont rejetés dans les ténèbres extérieures. Or, paradoxalement, il est difficile d'y entrer — rites d'initiation, tabous, exigences doctrinales et éthiques, — et la prétention d'universalisme va souvent de pair avec une exclusivité élitiste.

Toutes les sectes ne sont pas néfastes, cependant, et leurs adeptes sont souvent animés d'une conviction qui force le respect. Les mormons, les adventistes du septième jour, par exemple, prêchent une religion qui met l'accent sur la santé physique et psychique : les fidèles s'abstiennent de toute boisson alcoolique, de tabac et de tous les narcotiques *« qui souillent le corps et l'âme »* ; ils déconseillent le café et le thé, la viande de porc, et recommandent le végétarisme.

Les adventistes — représentés à la télévision par M. Philippe Augendre, président de la ligue Vie et Santé, qui apporta un appel de bon sens face au fanatisme et à l'illuminisme des autres participants — accordent d'ailleurs beaucoup d'importance à la création d'hôpitaux et de maisons de retraite, où leurs principes hygiéniques sont appliqués.

« Le siège de la vie »

Mais, ces principes sont fondés sur une interprétation littérale de la Bible — sur la distinction du Lévitique, par exemple, entre les aliments purs ou impurs — et c'est cette intransigeance qui peut devenir dangereuse.

Ainsi les Témoins de Jéhovah, qui appartiennent à la lignée millénariste de l'adventisme, se refusent à la pratique de la transfusion sanguine. Pour eux, il est interdit de se nourrir de sang, « siège de la vie », bien qu'ils n'observent aucun autre tabou alimentaire et ne s'opposent pas aux autres formes d'intervention médicale. Les Témoins de Jéhovah, connus surtout pour leur prosélytisme virulent de « porte à porte », ont été expulsés de trente-sept pays.

Quant à l'Eglise chrétienne universelle, c'est une petite secte française très marginale, fondée en 1950 par M. Georges Roux, connu sous le nom de Christ de Montfavet. Après avoir défrayé la chronique en 1954, lors de la mort de trois enfants auxquels leurs parents adeptes de la secte avaient refusé des soins médicaux, cette « Eglise » ne fait plus parler d'elle. L'illuminisme inquiétant dont fit preuve Mme Van Gerdinge, fille de M. Roux, à la télévision, a d'ailleurs réussi mieux qu'aucune critique raisonnée à discréditer les sectes en général.

Si le Père Jean-Pierre Lintanf, dominicain, a su, par ses interventions discrètes et mesurées, donner le beau rôle à l'Eglise, face aux positions outrancières de ses interlocuteurs, celle-ci ne doit pas se donner bonne conscience trop facilement. Le fait que l'Inquisition et la chasse aux sorcières appartiennent maintenant à l'histoire s'explique en grande partie par le déclin du pouvoir de l'Eglise. En outre, la condamnation de Galilée est un rappel permanent de la tentation de fondamentalisme qui la guette, et l'interdiction, en 1968, des moyens de contraception dits « artificiels », peut être considérée comme une interprétation de la « loi naturelle » rappelant le raisonnement tenu par les sectes.

Plus positivement, enfin, l'accent mis par celles-ci sur la santé corporelle et leur méfiance envers des traitements médicaux toujours plus complexes est une réaction salutaire qui rejoint les préoccupations d'un nombre croissant de spécialistes.

ALAIN WOODROW.

CULTURE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE REÇOIT M. MAURICE SCHUMANN

L'Académie française reçoit, jeudi 30 janvier, M. Maurice Schumann. Le Monde *publiera dans son prochain numéro le texte des discours prononcés par le nouvel académicien et par le duc de Castries, qui le recevra.*

● *Renouvellement du comité de lecture de la Comédie-Française.* — Placé sous la présidence de l'administrateur général du Français, M. Pierre Dux, le nouveau comité de lecture de la Comédie-Française, composé de Mmes Denise Gence, Françoise Seigner, Geneviève Casile, de MM. Jacques Charon, Jean-Paul Roussillon, Michel Etcheverry, Jacques Toja ; de MM. René Clair et Jean d'Ormesson de l'Académie française, de M. Matthieu Galey, et de notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech, se réunira pour la première fois le 31 janvier.

● *Attribution des prix Fénéon.* — Le romancier Henri Raczymow, vingt-sept ans, et le peintre Pierre Frilay, vingt-neuf ans, ont reçu aujourd'hui les prix Félix-Fénéon, le premier pour son roman *la Saisie* (Gallimard), l'autre pour un tableau actuellement exposé galerie Katia Granoff, où il a été retenu parmi les peintures de dix-sept autres candidats. Les prix Fénéon, d'un montant de 12 000 F par lauréat, sont décernés par un jury que préside le recteur Mallet.

LA FONDATION DEL DUCA EST DOTÉE D'UN CAPITAL DE DIX MILLIONS

Le *Journal officiel* du 27-28 janvier a publié un décret du 21 janvier reconnaissant d'utilité publique la Fondation Del Duca.

Cette nouvelle fondation, créée par Mme Cino Del Duca à la mémoire de son mari, a pour objet de favoriser la recherche contre les maux tels que le cancer, la leucémie, les maladies cardiaques, les handicapés physiques et mentaux, la famine et la surpopulation, ainsi que de contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'enrichissement du milieu naturel comme de notre patrimoine scientifique et culturel.

Elle dispose, au départ, d'une dotation en capital de 10 millions de francs.



Les immigrés sur FR 3

IMAGES SANS RÉPLIQUE

A Aix-en-Provence, les gendarmes ont exigé la construction d'un grillage entre les habitants français et les habitants maghrébins. A Marseille, on a construit un « mur de la honte », un gigantesque mur de pierre surmonté de fils de fer barbelés, pour séparer les deux « sociétés ». Mais les enfants « arabes » ne l'ont pas supporté. Ils ont creusé un trou dans le mur, un trou dans lequel ils se faufilent pour aller jouer de l'autre côté — en France. Images et faits terribles. On les a vu mardi soir dans la dernière émission réalisée par Daniel Lecomte sur les problèmes du racisme dans le sud de la France. (Les deux premières parties du dossier ont été diffusées les mardi 7 et 14 janvier.)

Cette émission nous a permis de voir comment nous « accueillons » les travailleurs étrangers, d'entrer dans l'intimité des bidonvilles, des cités de transit, d'écouter ces enfants parler du racisme qu'ils subissent à l'école, à dix ans (« L'instituteur, il me dit que si je ne suis pas content, je n'ai qu'à voir Boumediène »). D'écouter cette femme se plaindre (avec quelle pudeur) de l'humidité du sol. Ses gosses sont obligés de coucher par terre faute de place. Dossier accablant que n'ont pas réussi à atténuer les déclarations de ceux-là mêmes qui s'estimaient peut-être visés et qui ont pris la parole à la suite de l'émission : MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration ; Mario Benard, député U.D.R. du Var, parlementaire en mission chargé des problèmes des rapatriés ; et Domenech, rédacteur en chef du *Méridional*. — C. H.

D'une chaîne à l'autre

NOMINATIONS DANS LES CENTRES D'ACTUALITÉS TÉLÉVISÉES DE FR 3

● M. Gérard Morin vient d'être nommé chef des services du bureau d'information de Nantes : M. Jean-Claude Courdy, ancien correspondant de l'O.R.T.F. à Tokyo, prend la direction de l'équipe rédactionnelle de Nice ; M. François Barnole, qui occupait le poste de Nice devient chargé de mission en Corse.

Une rectification est à faire sur la liste publiée dans *le Monde* du 1er janvier : M. Christian de Biasi remplace M. André Gerbi à la station d'actualités télévisées de Caen.

NOMINATIONS A LA SOFRATEV

● La Société française d'études et de réalisations d'équipements de radio et de télévision (Sofratev), société d'économie mixte, filiale de l'ex-O.R.T.F., voit M. Jean-Pierre Teyssier, conseiller commercial, succéder, avec le titre de secrétaire général, à M. André François, ancien directeur de la télévision française.

LE DROIT DE RÉPONSE SUR LES ONDES

● Le projet de droit de réponse à la radio-télévision fait l'objet d'une question écrite de M. Robert-André Vivien. Le député (U.D.R.) du Val-de-Marne rappelle au premier ministre que *« le gouvernement s'était engagé à publier le décret sur le droit de réponse à la Radiodiffusion-Télévision française avant la mise en place des nouveaux organismes de la R.T.F. Il souhaite connaître les raisons pour lesquelles ce texte n'a pas encore été arrêté, et la date à laquelle on envisage sa publication au* Journal officiel *».*

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 29 JANVIER

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, parle de « la femme au pouvoir » sur France-Culture à 16 h.

— *M. Marcel Jullian*, P.-D.G. d'Antenne 2, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *M. Albin Chalandon*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., est interviewé par Georges Suffert en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

— *M. René Andrieu*, rédacteur en chef de *l'Humanité*, est l'invité du journal de TF 1 à 20 h.

— *M. François Mitterrand* répond aux questions de René Andrieu (*L'Humanité*), Pierre Charpy (*la Lettre de la Nation*), Dominique Pado (*l'Aurore*) et Philippe Tesson (*le Quotidien de Paris*), invités par le magazine « Le point sur la 2 », à 21 h. 30.

JEUDI 30 JANVIER

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, et *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat du parti socialiste, sont les invités de Philippe Bouvard sur R.T.L. à 13 h. 15.

— *M. André Jarrot*, ministre de la qualité de la vie, participe aux « Deux cents minutes » consacrées par France-Culture aux dossiers de ses services, à partir de 14 h.

— *S.O.S. Amitié* expose son point de vue en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 29 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : « Cheri-Bibi ».
20 h. 35 Dramatique : « Hugues le loup », d'après Erckman-Chatrian, adaptation et réal. M. Subiela, avec J.-L. Dauphin, C. Titre, P. Callas, A. Valtier.

Un comte étrangement semblable à un loup. Les approches d'un mal inconnu. Un animal gigantesque aux pieds de femme : par le réalisateur des « classiques de l'étrange », quatre-vingt-dix minutes d'angoisse garantie.

22 h. 5 Des faits et des hommes : « Divorce à la française », par J.-O. Chattard et F. Moreuil, réal. J.-G. Cornu.

Un dossier passionnant et complet sur la procédure, les aménagements, les défauts et les conséquences du « divorce-sanction » tel que l'a pratiqué, pendant la seule année écoulée, un couple sur huit. Un reportage « à chaud », à quelques semaines du dépôt de la nouvelle loi par le garde des sceaux.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série Kojak : « la Rivière solitaire ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.

Avec M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.

22 h. 20 Sports : Championnat d'Europe de patinage artistique.

Libre couples.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec l'U.D.R.
20 h. 35 Les classiques français : « Le jour se lève », de M. Carné (1939), avec J. Gabin, J. Berry, Arletty, J. Laurent.

L'histoire d'un fait divers — un crime passionnel — dans une banlieue ouvrière recréée par le réalisme poétique de Marcel Carné. Gabin, assassin barricadé dans sa chambre, revoit son passé. Ajustement parfait du scénario, des dialogues, de la mise en scène et de l'interprétation. Le grand « classique » d'un certain cinéma français à son apogée.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Métamorphoses, opus 24 » (Thill), par le compositeur ; « Quatuor à cordes, opus 19 » (Koering) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Journées de musique polonaise à Reims ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 24, Jeunes auteurs : Louise Maheux-Forcier, par G. Archambault (production de radio Canada).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national de France. Dir. J. Martinon, avec R. Serkin, pianiste : « Shéhérazade », ouverture (Ravel), « Symphonie en fa majeur » (Saint-Saëns), « Concerto n° 3 pour piano et orchestre en ut mineur » (Beethoven), par R. Serkin ; 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : Couperin, Liszt, B. Schulé, S. Reich ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 30 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Filopat et Patafil ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 30 Série Jo Gaillard : « Du bien beau monde ». Réal. A. Danis, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani, P. Préjean.

On entre décidément à bord de la Marie-Aude comme dans un moulin... Ce sont des intrus masqués qui contraignent cette fois l'équipage à ouvrir les cales et à jeter à la mer une partie de la cargaison. L'enquête va se dérouler au nord du Saint-Laurent, histoire de prouver que Jo Gaillard sait se mettre à la mode québécoise.

21 h. 20 Sport : Championnat d'Europe de patinage artistique.

En direct de Copenhague et en Eurovision.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés. Rétrospective des meilleures séquences du gala du MIDEM 1975. Réal. A. Flédérick.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : S.O.S. Amitiés.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Isadora », de K. Reisz (1969). Avec V. Redgrave, J. Fox, J. Robards, I. Tchenko.

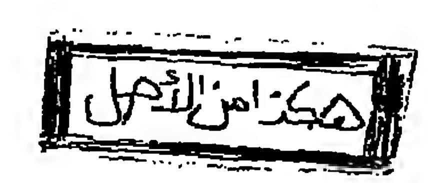
La vie d'Isadora Duncan, danseuse américaine ranimant le culte de la Grèce antique et femme libertaire des années 10. Karel Reisz en a fait un roman cosmopolite avec chichis esthétiques et numéros de monstre sacré.

● FRANCE-CULTURE

20 h., A l'occasion de la semaine polonaise : « Un drôle de petit vieillard », de T. Rozewicz (réalisation B. Horowicz), avec M. Chevit, R. Deslandes, L. Lemercier ; 21 h. 35, « Quintette n° 2 en sol mineur » (Danzi) ; 21 h. 50, Livre d'or : Journée de musique polonaise à Reims ; 22 h. 40, Café-théâtre le Splendid ; 23 h. 25, Les noctambules.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Dir. E. Cosma. Avec le concours de Ch. Larde, flûtiste : « Symphonie en ré majeur » (Muzio Clementi), « Concerto pour flûte » (Boccherini), « Alveare Vernat pour flûte et cordes » (K. Huber), « Symphonie n° 5 » (Schubert) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe « Message from Japan » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.



MODE

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Le mollet bien accroché

A la fin de la deuxième journée des présentations de printemps de haute couture, l'ampleur modérée au mollet semble être la silhouette préférée des couturiers. Quoi qu'on ait pu dire en avant-première, le « tube » ne fait pas l'unanimité et le raccourcissement est minime, à quelques exceptions près. Il serait, en effet, déraisonnable de découvrir à nouveau les genoux au moment où les femmes acceptent les jupes longues parce qu'elles sont aussi faciles à porter que les pantalons.

BALMAIN : le jardin extraordinaire.

Pierre Balmain donne à sa collection un esprit jeune et seyant. Si l'exécution — une des meilleures de Paris — est toujours aussi impeccable, sa silhouette s'assouplit, devient plus désinvolte avec un côté « écologique ». Ainsi décrouvre-t-il la « p'tite reine » avec des knickers ou une jupe et des vestes à corps d'astrakan Swakara de couleur et des manches en tricot.

Ses imprimés, le plus souvent sur fond beige, sont parmi les plus champêtres qui soient. Il choisit une gamme de roses pour ses robes et vestes, ses modèles de fin de journée et du soir, souvent brodés de grosses fleurs à l'encolure. Les robes de dîner longues, assez sobres, reprennent le thème du fourreau au buste légèrement brodé ou pailleté. Du très bon Balmain.

UNGARO : Miss Delta.

Emmanuel Ungaro change de cap pour promouvoir une ligne droite, courte et étriquée inspirée par la chemise — tronquée — du fellah du Nil. L'ampleur se situe aux épaules et aux manches pour se rétrécir à partir des hanches et s'arrêter au-dessus du genou : la taille est marquée d'un corselet et la jupe animée de deux poches plaquées. L'effet est pauvre et peu flatteur, d'autant plus qu'il abandonne ses ravissants imprimés naïfs pour des rayures longilignes en coloris passés ou délavés : gris, verts, bleus, roses et bruns.

Beaucoup de robes et d'ensembles à jupes et à chemises, mais on retrouve le virtuose des ciseaux avec des sarraux de soie imperméable et des robes de fin de journée, au mollet, fluides et merveilleusement seyantes.

LANVIN : la tzigane du faubourg.

Sur un rythme endiablé d'imprimés, de plissés, de broderies et d'accessoires, J.-F. Crahay, chez Lanvin, nous a projeté un pot-pourri folklorique où la paysanne du Danube côtoie l'héroïne des *Hauts de Hurlevent* et *Annie du Far-West*.

Tout est large et confortable, avec de nombreuses casaques sur de grandes jupes, des robes presque circulaires à manches plus ou moins longues et bouffantes. Nous avons déjà parlé des châles et des petites capes voilant les épaules des modèles du soir. Crahay les taille longs et les drape aussi sur des robes de tweed, d'une élégante simplicité.

Est-ce pour recevoir à la bonne franquette ? Toujours est-il que Crahay nous voit à la cuisine et protège nos robes bohémiennes, nos taffetas de la Belle Epoque et nos éternelles robes-chemisiers longues par de grands tabliers bordés de volants, de rubans en passementerie ou de broderies de soie à la yougoslave. Dansez, dansez tziganes !

PATOU : l'ouvre-tube.

Angelo Tarlazzi, chez Jean Patou, abandonne l'ampleur de ses « *imperméables spectaculaires, jupes très larges, robes à godets et écharpes kilométriques* », en faveur d'une ligne droite d'une sobriété exemplaire. Entièrement boutonnée de l'encolure au mollet, elle est si « *tube* » qu'il faut l'ouvrir jusqu'à mi-cuisse pour pouvoir marcher. M. Tarlazzi nous voit donc vivant debout, figées, nous appuyant éventuellement contre un mur. Chez Patou, la femme mannequin de cire triomphe. Surtout quand il reprend le même thème en manteaux, en robes, en tailleurs souples en uni et dans les foulards de soie imprimés qu'il affectionne. Quelques jolies robes, à emmanchure basse blousent à la taille.

CHANEL : toujours du marine.

Après nombre d'extravagances, de collections pour « femmes-objets », le style Chanel ressort, toujours aussi flatteur dans sa pureté de ligne et le choix mesuré des détails.

Coco était une adepte du marine pour toutes les occasions : aussi voyons-nous de petites redingotes droites à martingale, des robes un rien évasées, des tailleurs, mais aussi des blouses et leur doublure, des tweeds plats de tons doux aux dessins filetés sur fond beige.

Les robes du soir s'élargissent en corolle, à broderie anglaise, imprimées, et se drapent en mousseline et en jersey de soie blanc, parfois légèrement rebrodés de paillettes. De grands « bretons » encadrent le visage, en paille blanche ou légèrement teintée.

RICCI : souvenirs en pastels.

Toute en douceur, la silhouette svelte et coulante de Gérard Pipart, chez Nina Ricci, se pare de camaïeux de pastels, choisis avec art. Des fourreaux de lin au boutonnage en diagonale glissent le long du corps, en rouge garance, vert céladon ou blanc cassé, tandis que les ensembles de jour et d'après-midi mêlent le gris perle au bleu béryl et au rose.

Les modèles du soir sont romantiques à souhait : au mollet ou à la cheville. Ils nous suggèrent les bouquets des papiers peints d'autrefois, en teintes douces sur fond beige.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

PATOU. — Robe-tube à dos blousant d'Angelo Tarlazzi largement déboutonnée sur la jambe, en shantung rouge de Fournier.

CHANEL. — Robe en étamine de laine marine d'Agnona de forme princesse et dos blousant sous une martingale à chaîne dorée. Col et poignets blancs comme le breton encadrant la coiffure à boucles d'Alexandre.

LANVIN. — Robe de J.-F. Crahay à grosses bretelles en tweed peigné bleu et blanc de Pétillault, recouverte d'un grand châle et porté avec un petit turban en imprimé pointilliste.

RICCI. — Ensemble de manteau-robe de Gérard Pipart à ampleur donnée par des effets de plissés en crêpe georgette de soie bleu béryl, sur un jupe assortie et une blouse plus pâle à l'encolure ornée d'une écharpe gris perle et d'une fleur rose comme le chapeau.

UNGARO. — Robe droite à encolure carrée et grandes manches, resserrée par un corselet, dans une soie rayée beige et brun de Taroni.

Des précisions de Dior

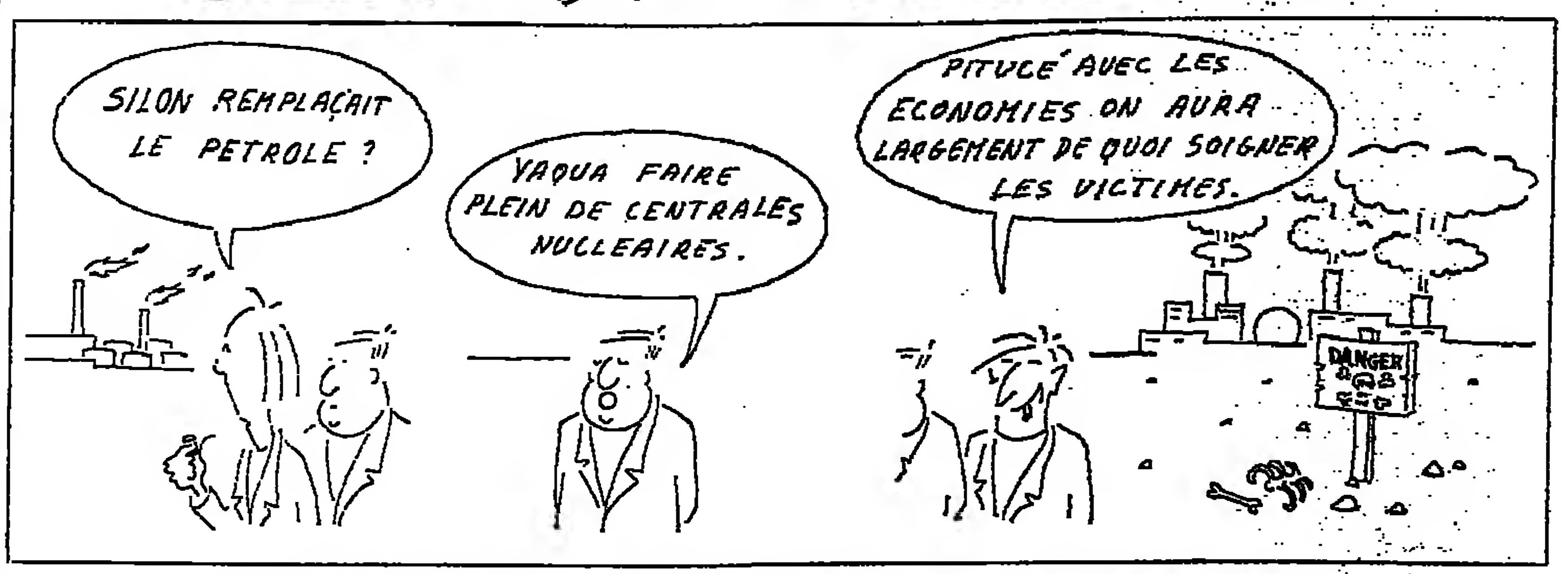
IL Y A FOURRURE ET FOURRURE

Après l'article de J.-J. Barloy : « Les fourreurs accusés de génocide » (« le Monde » du 3 janvier), la maison Christian Dior nous a précisé sa position. De 1971 à 1974, elle a progressivement éliminé de ses collections les peaux d'espèces menacées, les félins tachetés essentiellement. Aucune ne figurait à la présentation de Genève qui déclencha l'incident. On y trouvait toutefois une petite proportion de fourrures sauvages, notamment de lynx et de « loutre de mer » (nom commercial de l'otarie). Selon la maison Dior, ces peaux sont obtenues très légalement, avec estampille des gouvernements intéressés. Précisons que les protecteurs de la nature demandent justement l'élimination totale des fourrures de mammifères sauvages.

De son côté, le président de la Chambre syndicale de la fourrure, M. Claude Wittelson, indique qu'il a proscrit la présentation par ses adhérents de modèles exécutés avec des peaux d'espèces en péril. Celles-ci continuent malheureusement à être exhibées dans de nombreuses vitrines comme dans la rue.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ DE GUY BÉART DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAIT TROIS FOIS PAR SEMAINE : LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 janvier 1975 :

DES ARRETES

● Relatif à l'affectation des élèves à la sortie de l'école nationale d'administration en 1975 ;

● Portant nomination et cessation de fonctions de charges de mission auprès de préfets de région.

UNE LISTE

● Des élèves des instituts régionaux d'administration aptes à être titularisés.

Visites, conférences

JEUDI 30 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, pied de la tour, hall d'entrée, Mme Oswald : « La tour Maine-Montparnasse ». — 15 h., entrée du Grand Palais, Mme Chapuis : Exposition « Le néo-classicisme français, dessins des musées de province ». — 15 h., 6, place des Vosges, Mme Legregeois : « Les salons de l'auteur d'Hernani ». — 15 h., façade Hôtel de Ville, Mme Pajot : « Les salons de l'Hôtel de Ville ». — 20 h., 62, rue Saint-Antoine, hôtel de Sully, Mme Gatouillat : « Le monde de Beauvais ». — 14 h. 30, 6, rue Titon : « Une fabrique de meubles d'art : Haentges frères » (A travers Paris). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus belles rénovations des hôtels du Marais » (A travers Paris). — 15 h., métro Richelieu-Drouot : « L'hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 17 h., métro Saint-Sébastien-Froissard, M. Pierre Sadron : « Sanctuaire et actualité de Cagliostro » (Connaissance de Paris). — 15 h., entrée du Grand Palais : « Exposition De David à Delacroix » (Mme Hager). — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Le musée de la Légion d'honneur » (Histoire et Archéologie). — 10 h., devant Notre-Dame : « L'île de la Cité » (Jadis et Naguère), visite gratuite. — 15 h., 8, place Paul-Painlevé : « Le musée de Cluny » (Mme Sneyers).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. R. Bacou : « Le règne de Louis XV ». — 16 h. 30, Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, M. Emile Bienvenu : « Le stuc : ses origines, sa mise en œuvre et ses différents emplois », entrée gratuite. — 18 h., Chaumet, 12, place Vendôme : « Présence de l'impératrice Eugénie ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Chaké : « Le paradoxe du Moi » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, palais de Chaillot, salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Au Pérou, dans la cordillère des Andes et en Amazonie » (A la découvert du monde). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La clairvoyance » (Loge unie des théosophes).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	168 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	114 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 janvier à 0 heure et le jeudi 30 janvier à 24 heures :

Des hautes pressions persistent du sud des Açores au nord de l'Afrique. Elles continueront de diriger un rapide courant perturbé du centre de l'Atlantique à l'Europe. La France restera d'abord dans l'air maritime doux qui alimente ce courant, puis, venant de l'Atlantique, des masses d'air un peu plus frais pénétreront dans la soirée ou dans la nuit sur nos régions s'étendant de la Manche à la Gironde.

Jeudi, dans la journée, le temps sera relativement doux pour la saison sur la majeure partie de la France.

Sur les régions méditerranéennes, on notera un temps nuageux avec des éclaircies, mais les vents assez forts, de nord-ouest à ouest, ne faibliront que lentement.

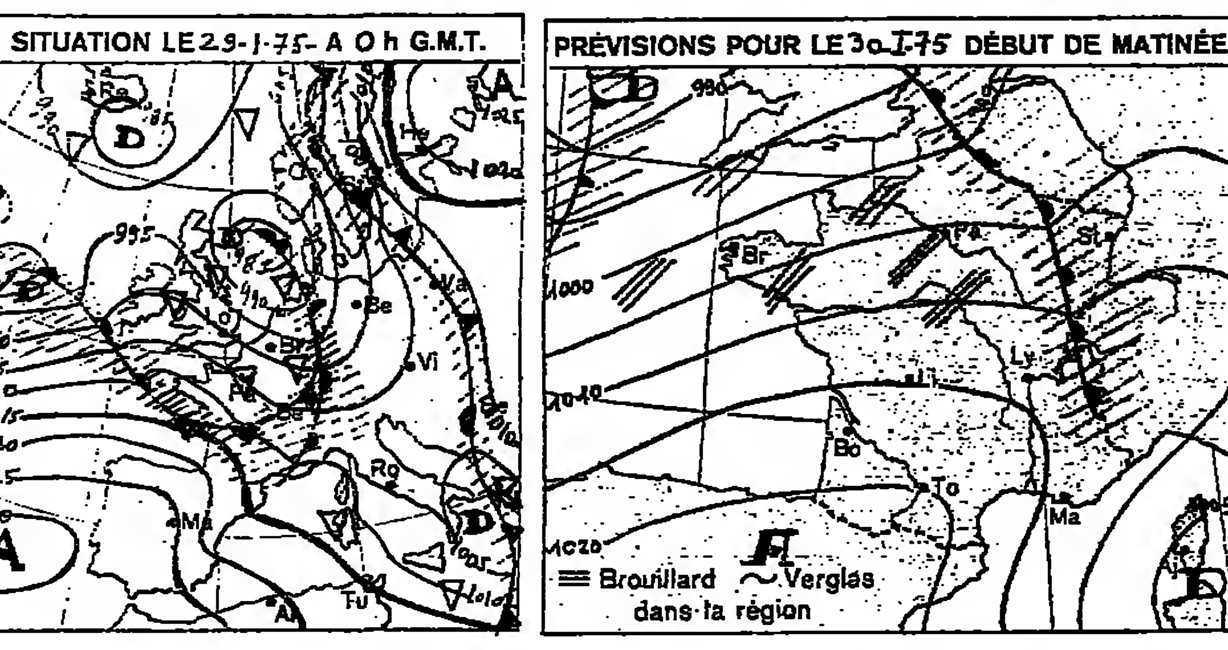
Du Bassin aquitain et du Bordelais au sud des Alpes, le temps sera assez nuageux, parfois brumeux le matin ; des éclaircies se développeront localement l'après-midi.

Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux. On notera des pluies passagères ; elles seront surtout localisées le matin de la Manche orientale aux Vosges et au nord des Alpes et, l'après-midi et le soir, sur le quart nord-ouest, à l'avant de masses d'air plus frais qui gagneront en fin de période la moitié ouest du pays. Les vents, de sud-ouest, se renforceront de nouveau progressivement de la Manche aux côtes atlantiques et pourront devenir forts le soir en Bretagne.

Mercredi 29 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,4 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Biarritz, 16 et 12 degrés ; Bordeaux, 13 et 12 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 10 ; Dijon, 6 et 3 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 6 et 4 ; Lyon, 7 et 4 ; Marseille, 11 et [illegible] ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 5 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 18 et 17 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 6 et 3 ; Tours, 12 et 7 ; Toulouse, 14 et 12 ; Ajaccio, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 2 degrés ; Athènes, 14 et 12 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 6 et 2 ; Le Caire, 16 et 10 ; îles Canaries, 16 et 11 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, —1 et —8 ; New-York, 4 et 3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 4 et 1 ; Téhéran, 3 et —3.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

P.T.T.

● *Nouveaux indicatifs téléphoniques pour la Lozère, la Creuse et la Corrèze.* — A partir du 1er février 1975, les indicatifs téléphoniques interurbains des abonnés de la Lozère, de la Creuse et de la Corrèze seront modifiés. Le nouvel indicatif de la Lozère sera le 66 (au lieu de 68). Le nouvel indicatif commun à la Creuse et à la Corrèze sera le 55 (au lieu de respectivement 51 et 52).

Avis de concours

● *Les P.T.T. recrutent quinze adjoints administratifs.* — Un concours pour le recrutement de quinze adjoints administratifs des postes et télécommunications aura lieu le 20 mars 1975 à Paris. Les candidats doivent être titulaires du B.E.P.C. ou d'un diplôme équivalent et être âgés de dix-sept ans au moins et de trente et un ans au plus.

★ Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être adressées à la direction des postes et télécommunications du chef-lieu du département de résidence et à la direction des services postaux, 140, boulevard du Montparnasse, 75675 Paris, Cedex 14. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 13 février 1975.

Stages

● *Un week-end sur la recherche en sciences sociales* est organisé, les 1er et 2 février, à la villa du Parc-de-Montsouris, 8, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe, à Paris (14e), à l'initiative de militants du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). Renseignements à M. Barthélemy Bichon, 15, rue Raymond-Lefebvre, 94250 Gentilly, tél. : 073-44-59 (heures de travail).

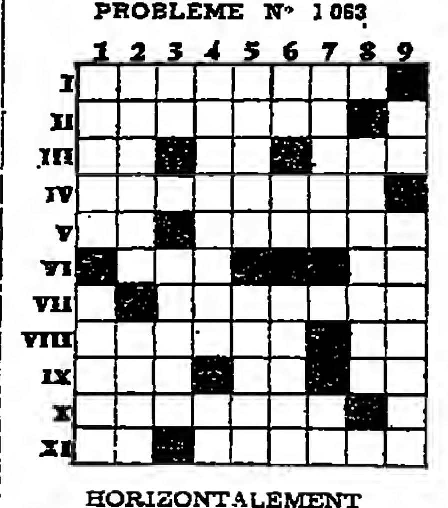
Formation

● *Sur le thème « Comment le tiers-monde, dépourvu d'atouts pétroliers, sera-t-il nourri demain ? »*, MM. Jean Charbonnel, ancien ministre, et Henri de Farcy, expert de la F.A.O., prendront la parole le samedi 1er février (de 9 h. à 13 h.) à la Pédagothèque, 21, rue Michel-Le-Comte, Paris-3e (métro Rambuteau).

★ Inscriptions au Centre de formation internationale, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 063



HORIZONTALEMENT

I. L'occasion ou jamais d'éprouver le besoin de se soigner ! — II. Vide que l'on ne saurait combler. — III. Annotation parfois mensongère ; D'un auxiliaire ; Fougueux montagnard. — IV. Avec elle, toute reproduction demeure interdite. — V. Possessif ; Bien entourée. — VI. Ordre de suppression ; Elle prise (épelé). — VII. Matière de certains gâteaux. — VIII. Pas très frais ; Fin de mode. — IX. Poisson ; Conjonction ; Permettent de rêver. — X. Fortement serrés. — XI. Terme musical ; Met un certain temps à rougir.

VERTICALEMENT

1. Cela saute aux yeux (dans bien des cas) ; Passer aux actes. — 2. A encore plus de chance d'être apprécié quand il est tendre ; Très lié. — 3. Pronom ; Localité de France. — 4. Longilignes ; Démonstratif inversé. — 5. Pour l'apercevoir, il faut se lever de bonne heure ! ; Ténue. — 6. Lettres de félicitations ; Abréviation ; Souple végétal. — 7. Passe l'aiguille en filant ; Conjonction. — 8. Pas niables. — 9. Accord de troubadour ; Particulièrement distinguée.

Solution du problème n° 1 062

Horizontalement

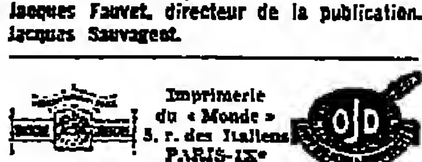
I. Domicile. — II. Avance ! ; Rô. — III. Ces ; Pneus. — IV. Test ; Aide. — V. Yser ; Rie. — VI. UA ; Mets. — VII. Orsini. — VIII. Oeta ; Cos. — IX. Biset ; Ana. — X. Ad ; Eton. — XI. Tisserand.

Verticalement

1. Dactylo ; Bât. — 2. Ovées ; Roidi. — 3. Masseuses. — 4. In ; Traitées. — 5. CCP ; Natte. — 6. Iéna ; Mi ; Or. — 7. Eire ; Cana. — 8. Erudition. — 9. Osées ; Sand.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

CARNET

Naissances

— Chloé et Olivier Bayle sont heureux d'annoncer la naissance d'
Albanie.
Paris.

— Mᵉ Jean-Pierre Durieux, avocat au barreau de Lille, et Mme, née Dominique Dubois, laissent à Virginie la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume.
Lille, le 25 janvier 1975.
13, place Simon-Vollant.

Décès

FLORISE ALBERT-LONDRES

Nous apprenons la mort de Florise Albert-Londres, décédée le mardi 28 janvier à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

[Florise Albert-Londres, ancienne collaboratrice du « Journal » et de « France-Soir », écrivain, était habitée d'une seule passion : la mémoire de son père, le grand reporter d'entre les deux guerres, Albert Londres, disparu tragiquement dans l'incendie du « Georges-Philippar » au large d'Aden, le 16 mai 1933.

Pour perpétuer son souvenir, elle avait, en compagnie d'Edouard Helsey, fondé le Prix Albert-Londres décerné le 16 mai chaque année au meilleur grand reportage. C'était un sacerdoce, la recherche inlassable de jeunes talents et la volonté de défendre un certain style de journalisme. C'est une amie généreuse que les grands reporters perdent avec Florise. Son seul souci était que le Prix continue. Le 16 mai, le jury Albert-Londres se réunira comme chaque année et la société des amis d'Albert-Londres a été reconnue d'utilité publique l'année dernière.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis AUBLANT,
née Geneviève d'Entraygues,
survenu, munie des sacrements de l'Eglise, à l'Institut Pasteur, le 26 janvier 1975.
De la part de
M. le docteur Louis Aublant, membre de l'Académie de médecine, son époux,
M. et Mme Jean-Michel Aublant, ses enfants,
Jean-Marc, Olivier, Marie-Isabelle Aublant, ses petits-enfants,
Des familles de Molliens, Ségerand, Ducaud-Saumande, Chamayou, Heyraud-Massoni, Heller, Lemaire, Renaudin, ses parents et alliés.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le mercredi 29 janvier, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Versailles, cimetière de Montreuil.
Cet avis tient lieu de faire-part.
205, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
Route de Montreuil,
Mont-l'Evêque, 60305 Senlis.

— Le professeur et Mme Michel Berger,
Bruno, Catherine et Sophie Berger,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel BERNHEIM,
née Yvonne Cerf,
leur mère et grand-mère, survenu le 10 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu à Lyon le 13 janvier.
Ils rappellent le souvenir de son mari, le
professeur Marcel BERNHEIM,
décédé le 27 août 1963.
30, rue Louis-Thevenet,
69004 Lyon.

— Le prince di Castelcicala,
Le prince et la princesse Paolo di Camporeale et leurs enfants,
Le comte et la comtesse de Fry et leur fille,
Le duc Paolo de La Tour Castelcicala,
ont la douleur de faire part du décès de la
princesse
DI CASTELCICALA CAMPOREALE,
née Beccadelli di Bologna,
leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère et belle-sœur, enlevée à leur affection le 11 janvier 1975, à Lausanne, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu à Palerme le 15 janvier, en l'église Santa-Ursula.

— Mme Jacques Decoust,
M. et Mme Michel Schwimmer et leurs enfants,
Milles Michèle et Emmanuelle Decoust,
MM. Olivier, Laurent et Marc Decoust,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques DECOUST,
survenu subitement dans sa cinquante-huitième année, en son domicile 8, rue de Rémusat, Paris (16ᵉ).
Les obsèques auront lieu le jeudi 30 janvier à 13 h. 45, en l'église de Notre-Dame d'Auteuil.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Léa Dornbusch, son épouse,
Mme Hélène Salik, sa sœur,
M. et Mme Jacques Dornbusch,
M. et Mme Marcus Dornbusch,
Ses fils et belles-filles,
Les familles Meyer Dornbusch et Roger Dornbusch et leurs alliées
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Simon DORNBUSCH,
le 26 janvier 1975, à l'âge de soixante-quatorze ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 30 janvier, au cimetière Parisien de Pantin.
On se réunira à l'entrée principale à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Maurice GERSON,
survenu le 23 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu le 27 janvier, à Paris.
De la part de
Ses enfants, Christine et Michel,
Et de M. et Mme Marcel Weil.

— Mme Michel Hérody et son fils,
Mme Constant Hérody, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Michel HÉRODY,
survenu à Lyon, le 20 janvier, à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Bernard
LE CLERC DE LA HERVERIE,
homme de lettres,
décédé en son domicile 50, rue Broca, Paris (5ᵉ) le dimanche 26 janvier 1975, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Claude Lepape,
M. et Mme Yves Berger et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lausanne et leurs enfants,
M. et Mme Robert Bacqué et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges LEPAPE,
survenu le 18 janvier dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le colonel, Mme Guy Simon et leurs enfants,
Mlle Bernadette Simon,
L'ingénieur en chef de l'armement, Mme François Simon et leurs enfants,
M. et Mme Yves Simon et leurs enfants,
Les familles Simon, Schneider-Maunoury, de Foucauld-Malembert, Bérard, Duchesne, Getti, Kowschiche,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel René SIMON,
commandeur de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 28 janvier dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie sera célébrée le vendredi 31 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maxime Siroux
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maxime SIROUX,
architecte D.P.L.G.,
iranologue,
professeur honoraire
à l'université de Téhéran,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre de la santé publique.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 31 janvier, à 10 h. 30, en l'église principale de Saint-Cloud (92).
15, avenue Gambetta,
92410 Ville-d'Avray.
[Né à Paris en 1907, M. Maxime Siroux étudia à l'Ecole nationale des beaux-arts d'où il sortit architecte D.P.L.G. en 1934. Il exerça principalement en Iran, où il enseigna, et au Maroc. De retour en France il y a dix ans, M. Maxime Siroux y a construit le centre d'enseignement médico-pédagogique de Châteauroux.]

— Mme Henri Verluca,
M. et Mme Olivier O'Neill,
M. et Mme Pierre Verluca,
M. et Mme Robert Verluca,
Damien, Matthieu, Charles-Antoine, Guillaume, Thomas, Clémence, Delphine, Christophe,
ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Henri VERLUCA,
chevalier de la Légion d'honneur,
expert économique et financier
près le tribunal administratif
et le parquet de Paris,
commissaire aux comptes de sociétés
près la cour d'appel de Paris,
survenu le 27 janvier 1975, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 janvier 1975, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16ᵉ.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Reventin-Vaugris (Isère) dans le caveau de famille.
15, chaussée de la Muette,
Paris-16ᵉ.

— Vals-les-Bains.
Mme Raymond Vidalhet,
M. et Mme Yves Bertrandias,
Et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vidalhet et leurs enfants,
Mlle Marie Vidalhet,
Mme Joséphine Seroux,
Les familles Vidalhet, Ozun-Rouede, Porcin et Seroux,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Raymond VIDALHET,
médecin-colonel en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier des Palmes académiques,
survenu le 27 janvier, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 30 janvier à 15 heures, en l'église de Hèches (Hautes-Pyrénées).

— Mme Alexandre Wolff,
M. et Mme Miron Dragou et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Erstein,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Alexandre WOLFF,
antiquaire,
survenu le 27 janvier à Paris, après une longue maladie.
L'inhumation aura lieu le jeudi 30 janvier au cimetière Montparnasse, à 10 h. 45.
Réunion porte Principale (boulevard Edgar-Quinet).
Cet avis tient lieu de faire-part.
53, avenue de Breteuil,
75007, Paris.

Remerciements

— Mme Antoine Bertier,
M. et Mme Georges Bertier,
M. et Mme Dominique Bertier,
M. et Mme Patrice Bertier,
M. et Mme Emmanuel Deslandres,
M. et Mme Michel Pestel,
Mlle Marie-Christine Bertier,
M. et Mme François Collignon,
M. et Mme Dominique Dentors,
Ses petits-enfants,
Mlle Renée Aujay,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès de
M. Antoine BERTIER,
remercient tous ceux qui par leur présence, leur affection et leurs prières se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
M. Lucien BESSERER,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèlement à son bon souvenir.

Messes

— A la mémoire de
M. Constantin KYTICAS,
décédé le 9 janvier à La Membrolle, sera célébré un service religieux en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, le samedi 1ᵉʳ février à 10 h. 30.

Bienfaisance

— Une vente de produits d'Israël et de spécialités gastronomiques sera organisée, au profit des femmes pionnières pour leurs maisons d'enfants et du Fonds national juif pour la replantation de forêts détruites pendant la guerre du Kippour, samedi 1ᵉʳ février, de 18 heures à 24 heures, et dimanche 2 février, de 10 heures à 21 heures, à la salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris-8ᵉ.

Soutenances de thèses

— Vendredi 31 janvier, à 14 heures, université René-Descartes, sciences humaines, Sorbonne, Paris-V, salle 343, galerie Cl.-Bernard, escalier P., 2ᵉ étage. Mme Nina Verba-Rad : « Contribution à l'étude génétique de la représentation des formes composées et régulières. »

— Lundi 3 février, à 15 h. 30, université René-Descartes, sciences humaines, Sorbonne, Paris-V, salle des Commissions, 18, rue de la Sorbonne, M. Thiedel Camara : « Les conditions de développement économique et social de la Casamance et ses perspectives d'avenir. »

Communications diverses

— Le banquet-bal annuel de l'Isère à Paris aura lieu, dimanche 2 février, à 12 h. 30, au Paris-Lyon palace, 11-15, rue de Lyon, sous la présidence de M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne. Les adhésions sont reçues par Mᵉ P. Douare, 128, boulevard Saint-Germain, à Paris-6ᵉ.

— L'Association nationale des anciens des forces françaises de l'O.N.U. et du régiment de Corée tiendra son assemblée générale ordinaire samedi 1ᵉʳ février, à 16 h. 30 précises, dans les salons de l'American Legion, 49, rue Pierre-Charron, Paris-8ᵉ (métro Franklin-Roosevelt). Il est recommandé aux participants de s'y présenter dès 15 heures pour accueil par les membres du bureau.
Un cocktail sera offert par l'ambassadeur de Corée.

PRESSE

UNE NOUVELLE REVUE : « SEXPOL »

Une nouvelle revue vient de paraître. Intitulée *Sexpol*, elle se consacre à la sexologie et à la politique. Dans l'éditorial du premier numéro, le directeur de la publication, Gérard Ponthieu, explique : « *Nous voulons politiser le banal et sexualiser la politique. Autrement dit, pour ce qui est de la sexologie et de la politique, nous chercherons à les faire se heurter de plein fouet, pour qu'elles s'anéantissent dans le beau fracas de la vie retrouvée.* »

★ Sexpol : B.P. 285, 75868 Paris Cedex 18 ; le numéro 10 F. Mensuel.

● *L'Association de la presse de l'Institut* a réélu notre collaborateur Jean-Marie Dunoyer à sa présidence ; vice-présidents : Claudy-Gabrielle Nordeau, du *Moniteur de la pharmacie*, pour les questions scientifiques, et Pierre Breton, de l'Agence France-Presse, pour les domaines littéraire et artistique. Secrétaire générale : Mme Simone Martin-Villevieille.

FAITS DIVERS

Selon la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol C.G.T.

Le chantier où a eu lieu la catastrophe de Liévin était « franchement grisouteux »

De notre correspondant

Lille. — Au cours d'une conférence de presse, réunie mardi 28 janvier à Lens, M. Marcel Barrois, secrétaire de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol C.G.T., a donné le bilan « d'un mois de recherches, d'études et de réflexion sur la catastrophe de Liévin » : un acte d'accusation formulé par référence à plusieurs articles du règlement général d'exploitation des houillères. La conclusion en est la suivante : 1) Le chantier où s'est produite la catastrophe était « franchement grisouteux » : c'était donc un chantier dangereux. 2) De sérieuses négligences ont été constatées dans la tenue du quartier.

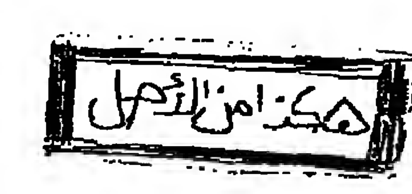
La première affirmation contredit les propos tenus par M. Raviart, ingénieur en chef du service de sécurité de Lens, qui, le 28 décembre dernier, le lendemain de la catastrophe, affirmait : « *Le chantier où a eu lieu l'explosion n'était pas réputé grisouteux. On ne produisait pas encore de charbon et des appareils de contrôle en cours d'installation n'avaient jamais rien signalé d'anormal...* »

Dans son exposé, M. Marcel Barrois justifie cependant ses accusations après deux visites de délégués C.G.T. sur les lieux. Il relève certaines « *infractions* » au règlement : insuffisance des mesures de barrage des anciennes voies (article 163), présence de « *cloches* » dans la partie supérieure de certaines voies (article 165), ce qui a facilité l'accumulation du grisou. D'autre part, les « *arrêts-barrages* » destinés à isoler le quartier des autres secteurs du puits étaient mal installés et n'ont pas fonctionné pendant la catastrophe.

M. Barrois a fait remarquer également que l'article 166 du règlement prévoit que « *l'aération des galeries doit être horizontale ou ascendante* ». Or l'aération aux Six-Sillons était « *descendante* ». Cette disposition antiréglementaire, selon M. Barrois, sauf autorisation spéciale, devra être expliquée. Enfin, les visites prévues par l'article 177 « *dans les mines franchement grisouteuses* » n'ont pas été accomplies normalement.

Telle est l'argumentation de la C.G.T., qui s'est portée partie civile le 2 janvier dernier. « *Si nous ne connaissons pas encore la cause directe de la catastrophe*, déclare M. Barrois, *on peut mieux situer le contexte qui a créé les conditions du drame. Les insuffisances dans le domaine de la sécurité posent des responsabilités générales et particulières.* »

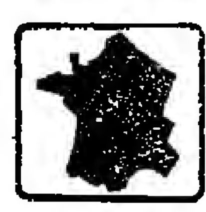
Le conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol C.G.T., qui aura lieu les 31 janvier et 1ᵉʳ février, réclamera donc l'adaptation permanente du règlement général d'exploitation et le renforcement à la fois du nombre de délégués mineurs et de leur pouvoir.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	35,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadres" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

recherche pour le département
GEOLOGIE ET MATIERES CRUES
de son Centre de Recherches et d'Essais
de GUERVILLE

1 ingénieur géologue

Ouverts aux problèmes industriels les candidats devront :
- *assurer la recherche et la prospection de gisements de matières premières dans le cadre soit de la Société, soit d'opérations d'engineering.*
- *assurer le suivi de l'étude des matières premières en laboratoire.*

FORMATION :
Ingénieurs Géologue ou Maitrise Es-Sciences géologie + diplôme complémentaire en géologie
■ anglais courant.

1 prospecteur géologue

Les candidats devront participer aux campagnes de prospection et de reconnaissance des gisements de matières premières sous la responsabilité d'un Ingénieur Géologue.
Ils pourront également être amenés à exécuter des travaux complémentaires tant sur le terrain (topographie, échantillonnage...) qu'en laboratoire

FORMATION
■ BTS ou DUT géologie,
■ Anglais souhaité.

Ces 2 POSTES impliquent de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Direction du Personnel
SOCIETE DES CIMENTS FRANCAIS
35, rue Paul Vaillant Couturier
92301 LEVALLOIS PERRET

Filiale d'une Société internationale

Equipements aérolíques et Engineering d'installations complètes

recherche

RESPONSABLE ACHATS ET SOUS-TRAITANCE

- Rattaché au Directeur Général. Il sera responsable de l'organisation, de la gestion du département, de la politique des relations internes et externes.
- Solide formation technique requise et connaissances de gestion expérimentées sur plusieurs années dans l'industrie.
- Bonne pratique de l'anglais exigée.
- Lieu de travail : NORMANDIE PROCHE PARIS.

Envoyer C.V. détaillé avec prétent. sous référence 5.367 X à SELPE. 38, rue de Lisbonne - 75118 PARIS.

SELPE

---

informaticiens

Très Important Groupe Industriel, région parisienne renforce ses services informatiques (IBM 370/145/158, OS - VS 2, TP, IMS - IRIS 45) par :

1 INGENIEUR PRINCIPAL III B/C de haut niveau, chargé de la conception et de la coordination de schémas directeurs intégrés dans les domaines financier, comptable et de contrôle de gestion, et en très étroite relation avec les utilisateurs aux plus hauts niveaux. Poste basé en banlieue Sud. (Réf. 28 893/M)

2 CHEFS DE PROJETS III A ayant la responsabilité d'une équipe d'analystes et de programmeurs et chargés de l'étude et de la réalisation des applications comptables, financières et administratives, qui devront avoir plusieurs années d'expérience en informatique de gestion, en comptabilité analytique, si possible dans le domaine des fabrications mécaniques ou électriques. Postes basés en Proche banlieue Nord-Ouest ou Sud. (Réf. 28 894/M)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUÉDOISE

recherche pour sa filiale en France (Paris)

DIRECTEUR

VOTRE PROFIL :
- Vous avez une formation technique et commerciale, vous êtes probablement cadre.
- Depuis quelques années, vous avez acquis une expérience dans l'industrie sidérurgique ou dans celle de la machine lourde.
- Vous avez également une expérience certaine des ventes.
- Vous parlez et écrivez anglais ou peut-être allemand

VOS PRODUITS :
Machines spéciales pour l'industrie sidérurgique

VOTRE ACTIVITE :
- Créer la filiale
- Etre responsable des ventes et du marketing.
- Diriger le service technique.
- Surveiller l'évolution du marché.
- Rédiger des rapports destinés au directeur général en Suède.

Si vous remplissez les conditions précitées, écrivez avec C.V. et photo à :

Référence Industrie Sidérurgique
Chambre de Commerce Suédoise
125, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BANLIEUE SUD
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
NIVEAU INGÉNIEUR

EN VUE RESPONSABILITE COMMERCE A L'EXPORTATION (REPRESENTANTS, FILIALES) DE PRODUITS D'EQUIPEMENTS POUR FONDERIE ET METALLURGIE ALLIAGES LEGERS

Y COMPRIS GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

EXPERIENCE A L'EXPORTATION DEMANDEE

ANGLAIS ET ALLEMAND EXIGES

Adr. C.V. et prétentions sous référence C.R.X. 27 à No 77.791, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES RATTACHEE A UN IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE

recherche

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

2 ANS d'expérience

PL 1 souhaité

En participant à de gros chantiers « clefs en main », et en se formant à des méthodes de travail rigoureuses, ils pourront devenir les véritables professionnels dont les entreprises ont besoin.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire à No 90.706 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Banlieue SUD de PARIS
recherche

INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

Intéressé par problème de gestion pour seconder Responsable d'un Groupe Important

Possibilités sérieuses d'évolution de carrière.

Adress. C.V. et prétentions à no 90.592, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

INSTITUT DE GESTION
de 2.000 étudiants
situé à Paris
recherche
SON RESPONSABLE
de l'organisation des études
Titulaire d'une maîtrise ou d'un D.E.S. (droit, économie ou gestion), d'un passé universitaire récent, il devra démontrer une capacité d'organisation et le sens des relations humaines.
Salaire annuel 33.000 à 42.000 F. selon références. Env. C.V. man. à : T.O.P.A.C., 6, avenue G.-Clemenceau, 92330 SCEAUX.

SEREQUIP
recherche pour sa Division équipements exploitation.

INGÉNIEURS et **TECHNICIENS**

Ayant quelques années d'expérience dans l'un des domaines suivants :
- conception parcs de stationnement (conception générale, faisabilité, circulation, raccordement à voierie, automatismes, péage, exploitation) ;
- régulation et gestion du trafic automobile ;
- systèmes et automatismes appliqués à transports en commun, circulation et stationnement.

recherche en particulier
CHEF DE SECTION « STATIONNEMENT »

Lieu de travail :
- 78-TRAPPES.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et salaire brut annuel désiré à SEREQUIP, B.P. 111, Route de Montigny, 78190 TRAPPES.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
Proche Eglise-de-Pantin
recherche

AGENT COMMERCIAL
(Homme ou Femme)

Connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand pour poste sédentaire au service exportation comprenant :
- liaisons clients-agents étrangers ;
- suivi des affaires en contacts avec la production.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 90.782 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ENGAGE COLLABORATEURS, voit. non exigée, salaire import. si sérieux. — Tél. : 887-54-55.

Sté en plein développement rech. pour son siège social à Sartrouville 78500
2 COMPTABLES confirmés (ées)
Pour poste client
Pour poste fournisseur
Libre de suite
Ecr. nº 64.399 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

MATRA
recherche

INGÉNIEUR DEBUTANT

de formation :
E.N.S.M. (concept. mécanique) ou I.N.S.A. (développement),

s'intéressant au domaine de la mécanique vibratoire pour Labo d'essais en environnem.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, à MATRA, M. KORFAN, B.P. nº 1, 78140 VELIZY.

Mon Jardin et Ma Maison rech. Collaborateur ccial av. expér. confirm. pr prospection publicité. 31, route de Versailles, 78560 Port-Marly. - Tél. 958-44-37.

Nous proposons encore à six
JEUNES DEBUTANTS
(région parisienne)
Issus de l'Enseignement Sup., un entrainement de 6 mois pour meilleure insertion dans
L'ENTREPRISE
(stages, méthodes de travail...)
Frais de formation couverts pr les demandeurs d'emploi.
Ouverture : 3 février.
Adr. C.V. et lettre cand. dét. à INSEP, 37, av. Opéra, Paris-2e. Inform. sur pl., ou OPE. 04-94.

MOTOROLA S.A. FRANCE
recherche
pour sa Direction commerciale
UN CONTROLEUR FINANCIER

Le poste requiert une expérience profonde en
- comptabilité générale ;
- comptabilité analytique ;
- gestion budgétaire ;
- administration.
- Maîtrise parfaite de la langue anglaise exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé à :
MOTOROLA S.A.
30, place de la Loire.
Z.I. Silic, 94533 RUNGIS.

BREVATOME
recherche
pour son service de propriété industrielle

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
A.M., E.C.P. Mines, etc.

possédant compétence et intérêt axés essentiellement sur MECANIQUE, GENIE INDUSTRIEL.

La société serait vivement intéressée par la candidature d'un INGENIEUR BREVETS confirmé. Pour les ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience société d'ingénierie ou service de recherche appliquée, une formation sera assurée.

Lecture technique anglais ou allemand nécessaire. Petite équipe. Grande diversité des problèmes traités.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, réf. 2.116, à *65, av. Kléber - Paris (16e)*

CORT

Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENGINEERING
recherche pour
Étranger (dont pays francophones)

INGÉNIEUR EN CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Ayant une solide expérience, principalement en charpentes-chaudronnerie lourde.

Conditions de rémunération et de déplacements intéressantes.

Anglais souhaité

Ecrire avec curriculum vitae à Nº 90.650 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE ÉLECTRONIQUE DE MISSILES
recherche

Jeune INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE (X, SUP. AÉRO, TÉLÉCOMM., CENTRALE, A.M.-E.S.E.)
Position II

Pour promouvoir des produits nouveaux dans le domaine radar

- Le candidat devra dans le cadre de nouvelles études susciter l'intérêt des clients.
- Il aura ensuite la responsabilité du développement du produit.
- Une certaine expérience dans le traitement des signaux faciliterait l'adaptation au poste.

Adresser C.V. et prétentions à no 90.595, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE, STÉ SUCRIÈRE
recherche pour
MADAGASCAR
INGÉNIEUR E.N.S.I.A.
ou
INGÉNIEUR CHIMISTE
EXPERIMENTE
pour poste
CHEF DE FABRICATION

Ecr. nº 90.206 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Important groupe privé de FORMATION PERMANENTE
recherche
pr l'un de ses Instit. spécial. en INFORMATIQUE et GESTION
(niv. 3e cycle universitaire)

ATTACHE (E) DE DIRECTION
Responsable des études

Diplômé (e) Sciences PO Sciences ECO.
Débutant ou 2 ans expérience. Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous nº 15319 B, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, q.tr.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
INGÉNIEUR CONFIRME
pour contrôler calculs et exécution charpentes métalliques
EN ALGERIE
Adr. C.V. et prétent. nº 1.180 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

COLLABORATEURS (TRICES)
Haut standing, format. financière ou commerc. pr activ. boursière Période adaptat. et informatiq. nécessaire. Tél. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h : 233-44-01.

Société commerciale
recherche
PROGRAMMEUR
Travail petite équipe
lieu de travail :
LA DEFENSE

Env. C.V. nº 90908 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté FORMAT. PROFESSIONN., siège Paris 17e, cherche COMMERCIAL dynamique 30 ans mini. - Tél. 622-25-50.

Laboratoire scientifique 91-PALAISEAU, recherche
INGENIEUR SYSTEMES
DEBUTANT
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise Informatique. Adr. C.V. et prétentions à nº 90.733 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
recherche pour le Centre technique des applications du soudage SAINT-OUEN-L'AUMONE près de PONTOISE (95)

INGENIEUR DIPLOME

ayant expérience en électronique industrielle pour diriger équipe chargée de la conception et mise au point d'équipements, prototypes : soudage par bombardement électronique et commandes de machines par lecteurs optiques ou comm. numériques.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : Direction du Personnel de la S.A.F., B.P. nº 34 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Organisme Professionnel (Parc Monceau. Effectifs : 40 personnes) recherche
RESPONSABLE ADMINIST.
pour
Administration service « Personnel » ;
gestion administ. et jurid. de l'Organisme : Conception de notes préparatoires, budgets, rédaction de procès-verbaux, de réunions, suivi des décisions.
- Rédaction de textes généraux de nature écon. sur la profes.
- Information des services et personnes extér. à la profes.

La tenue du poste nécessite, outre une bonne formation juridique, notamment en droit social, le goût et des qualités pour la rédaction. Expérience similaire souhaitée.

Env. C.V. manusc., prétent. et photo sous pli personnel, référence P.B./75 à M. BEDEREDE, 34, avenue de Messine, 75008 PARIS.

Rech. couple style, avec référ., femme cuisinière et mari valet de chambre, logés, nourris, bons gages. Téléph. pour rendez-vous 203-71-48.

Grande entreprise industrielle française groupant plusieurs établissements en France, nous sommes parmi les premiers au monde dans notre spécialité grâce, bien sûr, à la valeur de notre technique, à la qualité de nos fabrications, mais aussi à l'importance que nous attachons aux facteurs humains : nous cherchons pour notre usine-mère en région parisienne, 4 000 collaborateurs.

un homme de personnel
capable de devenir rapidement
directeur du personnel
de cet établissement.

Il traite, POUR L'INSTANT EN DOUBLE COMMANDE, DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE — sa définition, son application — DES RELATIONS SOCIALES, DE LA GESTION GÉNÉRALE — statuts, rémunérations, effectifs, statistiques — DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES — recrutement, formation, promotion —

Nous souhaitons un praticien averti des relations humaines et de la gestion du personnel, en milieu industriel, dont la formation : IEP, Droit - l'âge : minimum 35 ans - l'expérience : 10 ans soient des facteurs de réussite et de développement pour l'ENTREPRISE, pour les HOMMES qui en font sa valeur, pour le CADRE que nous intégrons.

Ecrire à G. BARDOU, ss réf. 2815 M, qui vous garantit la plus entière discrétion.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

LA RESPONSABILITE DE LA REALISATION DE CENTRALES NUCLEAIRES

La division réalisation de FRAMATOME intervient dès la conclusion du contrat : elle est responsable de la réalisation des ensembles ou sous-ensembles jusqu'aux essais et la mise en service.

Elle assure les relations et le respect du contrat vis à vis des clients, elle coordonne l'intervention des divisions opérationnelles aux différentes phases, elle contrôle les coûts.

LE CHEF DE PROJET

est responsable de l'ensemble d'un contrat. C'est un spécialiste de l'installation d'usine clefs en main.

Réf. M10

LES INGENIEURS DE PROJET

sont les assistants du chef de projet dans la coordination et le suivi des études, la fabrication des équipements industriels. Ils ont une expérience industrielle de plusieurs années en mécanique, métallurgie, tuyauterie ou chaudronnerie.

Réf. M11

FRAMATOME
Tour FIAT 10 Service Emploi/Orientation
2, av. Gal Leclerc - Paris-Défense Cedex 16

C&C

Pour son département immobilier
Société d'envergure nationale
recherche

NÉGOCIATEUR CONFIRMÉ
COMMERCIALISATION D'OPÉRATIONS D'URBANISME

Zones industrielles
Bureaux - Entrepôts

2 à 3 années d'expérience dans poste similaire.

Adr. C.V., ph. et prét., nº 7.840, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

URGENT
Nous recherchons
CHEF DU PERSONNEL

Cadre confirmé, ayant plusieurs années d'expérience dans la métallurgie.

Il prendra la responsabilité complète de toutes les opérations de paie, recrutement, sélection, formation et information du personnel et de la maîtrise (400 personnes).

Adresser C.V. détaillé ou téléphoner pour rendez-vous.

VULCANIC
34, avenue du Muguet
(93) MONTFERMEIL - Tél. : 936-26-21

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadres" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Bureau d'Etudes Rungis recrute

INGENIEURS EN BATIMENT

spécialisés structure béton. Diplôme de grande école et exp. de plusieurs années exigés. Tél. pour R.-V. à 686-46-06.

GROUPE MULTINATIONAL en pleine expansion recherche

UN AIDE-COMPTABLE INDUSTRIEL

Libéré O.M. Expér. min. 2 ans calculs statist. et analytiques. Permis de conduire obligatoire. Déplacements usines.

UN COMPTABLE INDUSTRIEL

Libéré O.M. Exper. min. 2 ans. Diplômes : BTS DUT ou équiv. Connaiss. anglais appréciées. Permis de conduire obligatoire. Déplacements usines.

Lieu de travail : Métro PONT de NEUILLY.

8 x 5 13, Primes, rest. entrep. Mutuelle et autres avantages importants.

Ecr. avec C.V. + photo + prétentions

PARAGON

CHEF du PERSONNEL, 22-24, rue de Sèvres. 92102 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Un groupement de photographes parisiens cherche pr démarcher nouvelle clientèle

UN AGENT COMMERCIAL

introduit aux bons niveaux dans l'industrie et le commerce. Il est prêt à consentir des conditions très avantageuses à un candidat apportant un chiffre d'affaires élevé. Ecr. N° 6.659 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

B. E. siège Paris, succursales étrangères, recherche pour serv. comptable (5 personnes)

ADJOINT (E)

au chef compt., expérimenté (ée) P.M.E. 3 ans min. (liasse bilan), libre rapidem. Env. C.V. dét. manuscrit avec réf. et prétent. sous n° 96.998. INTER PA, 19, r. Saint-Marc, 75002 PARIS, q. tr.

Très important groupe Anglo-saxon. Charpente métallique et bâtiments industrialisés (industriels, administratifs, etc.) en expansion recherche pour diriger son bureau technico-commercial de Paris

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

ETP-AM-ENSI, ou autre Ecole similaire. Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée

Mission : Contacts technico-commerciaux à niveau élevé (grandes industries, entreprises de construction, bureaux d'études, architectes, administrations).

Animation d'un BE technico-commercial de 4 à 5 personnes (projets et devis).
Une bonne compréhension de l'anglais est nécessaire.
Poste stable, indépendant, évolutif.
Discrétion absolue garantie.
Adresser C.V. dét. à

S E L E T E C

Conseil en recrutement, 67000 STRASBOURG CEDEX, sous référence 584.

Société Mutualiste du Personnel de la S.N.E.C.M.A. recherche : EMPLOYE HOMME QUALIFIE pr SERVCES ADINISTRATIFS Se présenter : 1, rue Thomire - 75013 PARIS

Journal prof. Commerce ch. REDACTEUR (TRICE) Ecr. avec curric. vitae, HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann PARIS (8e), sous réf. 61.422.

SOCIETE EXPORTATION Paris cherche CADRE COMMERCIAL. Le candidat, acheteur confirmé, devra avoir une expérience de l'exportation, une connaissance de l'acier et métaux. Un esprit d'initiative et d'équipe est nécessaire. Anglais indispensable. Adresser C.V. détaillé. Ecrire sous n° 64.342. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SEERI recherche d'urgence

EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3

Bonnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pr maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres. - Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél : 342-07-18

emplois féminins

Laboratoires UPJOHN - La DEFENSE
recherchent

secrétaire de leur Directeur Général

- parfaitement bilingue anglais,
- sténo anglaise.

Elle pourra justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans un poste similaire.

Envoyer curriculum-vitae à l'adresse suivante :
Laboratoires UPJOHN
Tour Franklin - Cedex 11
92081 PARIS LA DEFENSE

Upjohn

Industriel, Vallée-Marne rech. mi-temps secrétaire expér. dynam. et organisée. Sténo dact. ayant habitude contacts cciaux, gestion [illegible], achat, vente, etc. Anglais souhaité. Bonne présentation exigée. Ecr. n° T 064.714 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Important Constructeur Promoteur Champs-Elysées recherche

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE

Chargée d'un secrétariat de direction de haut niveau elle sera amenée à participer aux relations publiques de la société.

- Bilingue français-anglais de préférence.
- Bon niveau de formation.
- Excellente présentation nécessaire
- Expérience de l'immobilier souhaitable
- Salaire attractif.

Adresser C.V., photo et prétent. (Réf. à 2197 M) à

PS Conseil

8, rue Bellini 75782 Paris Cedex 16 Discrétion assurée

Urgent pour CHATILLON

SECRÉTAIRE DACTYLO

Bonne présentation Quelques années d'expérience. Se prés. E.L.P., 110, boul. Gabriel-Péri - MALAKOFF Téléphone : 735-96-50

BEDEUTENDE FIRMA der STAHLINDUSTRIE sucht

SEHR GUTE

SEKRETARIN

deutscher Muttersprache als direkte Mitarbeiterin eines Abteilungsleiters der eine internationale Tätigkeit hat. Deutsche und französische Stenographie, sowie gute Englisch kenntnisse erforderlich.

CV und Gehaltswunsche erbeten an :

VALLOUREC

Leitung des Personnel B.P. 182. Paris 75764, Cedex 16

8e ARRONDISSEMENT recherche

CUISINIERE

BONNE PRESENTATION pour s'occuper service table repassage, parlant français, à côté par femme ménage, pour chambre indep. réf. exig., très bon salaire. Tél. matin : 203-71-40

Clinique L. DE VINCI M PARMENTIER-11e, rech.

SAGE-FEMME

av. poste [illegible], bloc opér. Tél. 357-09-98 pour rendez-vous.

Société Prog. Audio (14e) cherche SECRET. DIRECT. expér., sens des responsabilités. Gestion, contact fournisseurs, suivi planning réalisation. Sténo-dactylo indispensable. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, n° 6.654, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

SOS DETTE - 628-96-22

Juris France, 10, bd Diderot.

Entreprise Suisse, fabricant gaines et emballages polyéthylène, ch. appuis financiers. Affaire saine, disposant matériel moderne, bâtiment récent et terrain permettant expansion. Excellente occasion pour firme française désirant créer filiale Suisse. Participation au capital ou rachat possibles. Nécessité pour traiter F. S. 700 000 à 1.000 000. Ecrire s chif. 22-2978 à Publicitas, CH-1002 Lausanne.

Dispose local 90 m² port Antibes, étudierais ttes proposit. Ecrire Havas Antibes 320.

CANNES front de mer dans un parc, Société SOLOTEL offre placem. except. à investis. ou profession HOTEL 3 ETOILES en total, ou participation (NN) en cours de construction. 100 ch. restaurant. Sal. de confér. piscine park., accès aux plages. Pour ts renseignem., s'adresser. PROMO SOLEIL, 76 La Croisette 06400 Cannes. Tel : 38-45-55.

occasions

TIMBRES-POSTE ACHETE collection. 267-09-19, matin.

Une cple vd cause départ ch. à coucher, s. à manger, salon, cuis. Prix à débat 253-38-80.

Part. vd cse dep. sal. à manger provenance DOMINIQUE : table, buffet 230 cm et 10 chais. Tel. : de 17 h. à 19 h. 553-48-46 tous les jours pour rendez-vous.

Collect. achète livres anc., bibl. Ecr. N° 2.319 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

demandes d'emploi

H.E.C. - 34 ans

10 ans d'expérience commerciale biens d'équipement. Actuellement directeur export. Parlant anglais, espagnol, italien, arabe dialectal. Bien introduit Afrique (particulièrement Algérie) et Moyen-Orient, propose collaboration pour direction commerciale, marketing.

Ecrire No 2.342, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS

CADRE SUPÉRIEUR DE GESTION

Jeune, mais sérieux et dynamique puisque autodidacte, offre connaissances théoriques et pratiques en
— Organisation-Informatique
— Expertise comptable
— Analyse de gestion
— Secrétariat administratif

à CHEF D'ENTREPRISE désirant pour le seconder, un organisateur ayant tout efficace possédant de réelles facultés d'adaptation et l'expérience des relations humaines en Afrique.

Etudierait toutes propositions Outre-Mer. Préfère, C.V. en main, un contact direct et verbal. Ecrire no 2350, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ING. A.M. - 33 ans

Resp. : unité prod. étrang., secteur mécanique. Expér. fabrication, gestion production, méthodes recherche POSTE DE RESPONSABILITE. Proposition inférieure à 80.000 F an s'abstenir. Disponible 1er octobre 1975.

Ecrire n° 7.795, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE GESTION COMMERCIALE

30 ans, études supérieures, 6 ans dans Agence de Marketing et de Publicité en Suisse, anglais

Expérience : commercialisation (analyse, planification, contrôle). Vente, distribution, achats. Habitué contacts humains, négociation, animation. Connaissance : gestion des entreprises, problèmes économiques des P.V.D

Etudiera toutes propositions poste à respons. en :

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

C.V. dét. sur demande. Ecr. à Havas Annecy, n° 828.

CADRE - 28 ANS

Expér. techniq. commerciale et banc. dans bâtiment et plastiq. cherche poste responsabilités. — Téléph. 979-06-51 (après 18 h.).

CADRE COMPTABLE SUPERIEUR

H., bil. franç.-angl., très expér. au cour. lois soc. et fisc., bilans mens. et ann., cherche poste. Ecr. n° 2.291, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ACTUAIRE - 31 ANS (CNAM)

Compétences reconnues, expérience banque, assurance-vie, très bonnes connaissances économie, informatique, comptabilité, expérience approfondie traitement informatique des problèmes techniques, cherche poste cadre direction (tertiaire ou secondaire).

Traitement actuel 60.000 F an. Ecrire n° 3.055 HAVAS, 37016 TOURS CEDEX

Cadre sup., 42 a., dipl. ét. sup., 15 a. exp. banc. et industr., all. angl. act. direct. gal imple soc. ind., ch. direct. gale. fin. ou secr. gén. soc. dyn. impl. E. ou S.-E. Ecr. 2.292 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Homme, parl. et écriv. arabe, égyptien, ch. place d'interp. pr une Société française. Téléphone : 407-01-40.

J. F., 27 a., lic. lac. lett., 4 a. expér. profess. et assist. d'étud. docum., rédact., gestion de dossiers, récept. public, angl., not. dact. ch. situat. Mlle Coppens, 65, r. Marx-Dormoy 75018 Paris.

J. H., 25 a., DUT GEST. (fin., comptab.), ch. situat. d'avenir, gestion prévis., gestion financ. très grande conscience profess., goût des responsabilités. Analyserait toutes propositions. Ecr. n° 64.415, à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Femme, 38 ans, 2 ans licence droit longue expérience secrétar. sténodactylo, pratique droit des sociétés, cherche situation, mi-temps ou partiel. 2 000 F net mensuellement — Ecrire à : n° T 064.360. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou après 20 heures à : 288-92-27.

J. H., 22 a., lib. O.M., bac., 2 a. étud. sup., angl. court. not. all., étud. toutes proposit. sauf représentation, disponib. immédiate et totale. Ecrire M. BONIFACE DOMINIQUE, 9a, av. de Paris, 78-VERSAILLES.

DIRECTEUR STE D'AMENAG. références d'administrateur et de technicien, expérience de la promotion immobilière et de l'animation, 10 ans de carrière dans l'administration et 10 ans dans le secteur privé, culture étendue, cherche : DIRECTION STATION TOURISTIQUE ou propositions niveau semblable. Ecr. Battesti, 45, quai Gailleton, 69002 Lyon ou Tél. (78) 56-09-26.

Programmeur débutant avec : connaiss. analyses, avant trav. sur IBM 360-65 sans O.S. et sous DOS sur trls 45, recherche emploi. T. 983-43-94, 9 et 11 h. 30.

Dame, 45 ans, empl. aux écrit., classem., cherche empl. stable. Ecrire à Mme Svoboda, 35, rue JEAN-MOULIN, 93140 BONDY.

J. F., 29 a., dipl., ch. poste de Secrét. commerc., resp. souh., libre immed., salaire 2 700 × 13. Ecrire Moreau, 4, r. de la Brie, Le Clos Val-Obert, 77450 Montry.

J. F., 27 a., lic. en angl., bases juridiq., expérim., ch. emploi secrétaire de direction ou collaboratrice avec possibilité de promotion. Téléphone : 567-21-42. Ecrire, 15, cité Falguière, 75015, à Mlle DHAMELINCOURT.

24 a., libéré des O.M., DECS compt., certif. jurid. et éco. en prépar. par corresp., rech. place stab. s. Paris même, lib. imm. Ecr. n° 2.344, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune graphiste illustrateur dynamique, cherche travail Free Lance. - François Pesser. Téléphone : 033-76-12.

DOCTEUR EN DROIT

F. 28 ans, angl., séj. U.S.A allemand, cherche emploi dans service juridique dans entreprise ou cabinet conseil juridique. Ecr. n° 92.316 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE - 28 ANS

Licencié en droit privé. 6 ans EXPERIENCE BANQUE ET FINANCIER (creditman), recherche situation stable toutes fonctions et ts domaines PARIS. Ecr. n° 2.316, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 ans, niveau DUES, BTS biophysique, 4 ann. rech. laborat. pharmacolog. actuell. documental. domaine médical, rech. poste documental., assist. d'ingénieur chim., biochimiste, pharmacolog. Paris 14e, 15e, 16e, 17e, 7e, ou région parisienne 92. Ecr. n° 2.350, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 44 ans, B.E.I., nombr. réf. en mécanique, expérimenté ch. place TECHNICO-COMMERCIAL sédentaire ou Agent Technique 2e échel. ou gestion magasin, contact clients et fournisseurs. Paris, banl. Est ou Nord. Ecr. M. BELZANE, 26, r. de la Fai... 93160 NOISY-LE-GRAND.

J. Femme, 27 a., exper. grande agence 6 a. lever., ach. d'esp. t. bne dact., rech. poste technic. ach. d'espace. T. PRO. 85-24 ou Ecr. n° 6.558, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 ans niveau D.E.C.S., chef de section dans important groupe français, cherche poste DE CADRE COMPTABLE. Ecrire M. Philbert, 8, r. E.-Zola, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CADRE F., 45 ans, comptabilité gale, administration du personnel, goût du contact, cherche poste à responsabilité dans service du personnel ou social. Libre rapidement. Ecrire à : n° 2.354, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

H. TOUSSAINT - 25 ANS

sens resp. et mûr., 5 a. exper. Animation et Technique cherche dans société créant, util., ou diff. matér.

ELECTRO-ACCOUS. OU AUDIO-VIS. Poste de respons. et création. Représ. exclue P.P. prét. dépl. acc. ECRIRE Les Gélinottes, DSSA. 78170 La Celle-St-Cloud.

J. H., 24 a., dég. O.M., célibat., licence sciences économiques C anglais, étudie toutes propositions, préférence étranger. — Gérard MARCHAND, 30, RUE CH.-SANGLIER, - 45000 Orléans.

Secrétaire, 34 a., bon anglais, réf. sér., habit. cont. hum. et trav. ambassade, ch. empl. immed. T. : 755-68-44, apr. 18 h.

Chef de projet informatique, expérim., ayant effectué avec succès nombreux démarrages, cherche poste responsab. études ou chef service informatique. Ecr. n° 2.339, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

ENGLISH CONVERS. COMM. Your resid. Exp. Amer. 254-96-79

traductions

Demande

TOUTES TRADUCTIONS ANGLAIS - 754-23-60.

représent. demande

Besoin Export. vos produits ? Londres Agent tne dynamique, représent. à la commission. E. de PINOS, 20 Larpent Ave SW 15 London England 787-02-58.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

PLATEAU BEAUBOURG imm. de caract. rénov. gd 2 p. cuis., bns. poutres. 250 000 F studio. 110.000 F. Tél. : 797-92-21.

APPARTEMENT 4 pièces, 63 m² 3e étage, excel. état, chf. cent., tél., balc., soleil, 3 orientations. Libre le 30 juin 1975. Prix : 310.000 F. Possibilité crédit. 17 RUE VAVIN, mardi, jeudi, 14 à 16 h. + APPT. similaire 4e étage pouvant être joint par duplex ou vendu séparément.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 4 pièces décoré. Tél. : 227-37-12.

EXCEPTIONNEL

GRANDS APPARTEMENTS et HOTELS PARTICULIERS de très haut standing dans 7e, 8e, 16e, Neuilly.

M. ROYER, C.I.M.O.B.I., 50, av. de Wagram, Paris-17e. Tél. : 766-24-18.

MARAIS A AMENAGER dans splend. imm. 55 + 40 m², réunis ou séparés. Tél. 267-11-24.

Ve, petit 2 p. tt cft, très calme caractère. 3e étage. 150 000 F Tél. : 325-32-05.

Ve Mo CHARLES-MICHELS imm. p. de t., 2 p. pples, entr., cuis. équip., bs, chauf. 325-32-71.

Exceptionnel grand appartement atelier artiste dans hôtel particulier grande classe, charme, calme. Tél. : 878-74-90, 10 à 22 h.

MAGENTA Xe, particulier vend direct. studio tout conft, libre. Vue except., refait nf, louable 500 F mens. Px 79.000 F, plac. intelligent. Téléph. : 227-24-15

XXe GAMBETTA, ds résid. 72, beau 2 p. 50 m² gd cft, jdin privatif de 140 m², parking ss/sol, cave, ascenseur. Tél. : 331-34-15

9e Beau 2 P., ent., cuis., bains, w.-c., 42 m². Prix 125.000 F KIJOXSON - LAB. 13-09

ST-MICHEL EXCEPT. Placemt 17 %. 100.000 F. CABINET DAUCHEZ 720-94-95 (poste 277)

Région parisienne

CLAMART, bel appt 75 m², séj. dble, 2 ch., tt cft ss/sol, box. 250 000 F. Tél. : 736-27-06, soir.

BOURG-LA-REINE, face Mo, P. 2 ds imm. stdg, calme, F 4 5e étage 75 m², garage, libre juin 240 000 F. Tél. : 350-32-25

Part. MEUDON vue exception. appart. 120 m², terrasse 350 m² standing. Tél. : 626-10-13, le soir.

BOULOGNE ORIGINAL Pr. 7Ac 185.000 F DUPLEX 50 m² **2 P.** + petit atelier Terrasse 100 m² 5 place mercr.-jeudi, 14 à 18 h : 18, r. Georges-Sorel, WAG. 06-27

ST-MANDE CHAUSSEE DE L'ETANG

Construction neuve, gd standing 4 balcons-terrasses sur Bois 4 PIECES, 125 M2, récept.-living 60 m², 2 ch., 2 sanit., cave, box. Tr. belle décorat. moderne extrêmement raffinée. Prix élevé justif. ESPACE 3 - 602-20-77

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

NOUVEL ORLEANS 2 SCI

METRO ALESIA

92-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 583 87 11 OU 231 26 82

CHATOU R.E.R. ETOILE

Site except. bord de Seine Pour VIVRE A DEUX dans 46 m² - H.O. Nouvelle formule

LIVRAISON MARS 1975

« LE BELVEDERE » 35, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI

H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CHAMPS-ELYSEES

11, RUE DE BERRI

STUDIOS et 2 P.

6 PIECES, 7e étage, 165 m² TERRASSE 100 m2

TRES GRAND STANDING

PRIX FERMES et DEFINITIFS

FINITIONS EN COURS

Bur. de vte s/pl. (ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)

P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

locations non meublées

Offre

JOHN ARTHUR & TIFFEN

174, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS

622-03-30 et 359-47 68

vous propose en exclusivité

STUDIOS

— 6e, « Jdins de Raspail », r. de Sèvres, 50m2, cuis. équip., tél., gar. 1.400 F + charges.
— 8e, av. de Friedland, cuis. équipée. 1.100 F + ch.
— 14e, « Le Méridien de Paris », rue E.-Dubois, cuis. équip., park. 830 F + ch.
— 16e, rue Eugène-Manuel, 35m2, Tél. 900 F + ch.
— 17e, r. Epinettes. 650 F + charges.
— 17e, rue François-Gérard, 30m2. 800 F + charges.
— 17e, rue Gauthey, 30m2, cuis. équip. 620 F + ch.
— 18e, r. Marcadet (1re occupat.), 25m2 + loggia. 700 francs + charges

2 PIÈCES

— 6e, quart. Luxembourg, rue Vaugirard, 70m2, c. équip., tél. 2.000 F + ch. comp.
— 15e, r. Favorites, 50m2, cuis. équipée, tél., gar. 1.100 francs + charges.
— 15e, « Perspective Front de Seine », 60m2, 18e ét., tél., gar. 1.520 F + ch.
— 16e, av. Foch, 50m2, cuis. équip., tél. 1.800 F + ch.
— 16e, r. Raynouard, 65m2, tél., gar. 1 350 F + ch.
— Neuilly, bd Bourdon, 63m2, tél., box. 1 400 F + ch.
— Puteaux-Bagatelle « Tour France », vue panor. s/bs Boulogne (1re occupat.), 70m2, tél., gar. 1.300 F + charges.

3 PIÈCES

— 15e, av. Suffren, 90m2, tél., gar. 2.400 F + ch.
— 16e, av. H.-Martin, 85m2, tél., gar. 1.500 F + ch.

4 PIÈCES

— 16e, r. Desbordes-Valmore, box. 2.600 F + charges.
— 16e, av. Malakoff, 100m2, tél. 2.700 francs + ch.
— 17e, rue Puvis-de-Chavannes, 160m2, tél. 3.000 F + charges.
— 19e, Buttes-Cha., 120m2, 2.000 francs + 150 F ch.
— Neuilly, bd Maurice-Barrès, vue s. bois de Boul., tél., 104m2. 3.200 francs + charges.
— Sèvres, rue Trayen, 72m2, tél., park. 1.100 F + ch.

5 PIÈCES

— 9e, av. Trudaine, 127m2, tél. 2.700 F + 6 % ch.

7 PIÈCES

— 8e, rue de Leningrad, 175m2, tél. 3.200 F + ch.
— 17e, rue du Colonel-Moll, 230m2, tél. 4.500 F + ch.

PROPRIÉTÉ

— Vaucresson, av. Clarisse, très belle propriété dans parc 4.800m2 avec piscine et tennis, nombreuses dép. 5.500 F + charges.

TROCADERO, TR. GD STAND.
4 P. 120 m², tout confort. TEL. Park. 4.200 F.
5 P. 140 m², tout confort. TEL. Park. 4.800 F.
POSS. PROFESSION LIBERALE L'IMMOBILIERE - LAF. 15-67

PARIS (15e)

1, rue des Bergers. Studios à louer ds immeuble standing, parking. Vis. et réservation sur place : jeudi 30 de 9 h. à 17 h 30.

Justification revenus et solvabilité exigée.

Lamarck nf stdg duplex, sej. — 3 pièces, cuis, bns, loggia, 5e asc., 2.200 F + ch. 337-61-79.

NATION, lib. 1er février, 3 p. tt conft, 850 F charges comprises 30, rue des Boulets, après 19 h.

ST-AMBROISE, beau stud. cuis., s. de bs, 720 F. Tél. TUR. 97-81.

XIIIe NEUF, 4 pces, cuis., bns, wc, moq. TEL, 2 park. + Terras. 1.700 F LAF. 15-66

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

appartem. achat

Sté recherche à acheter appart. près NATION Tél. : 343-62-14.

villas

SAMOIS/SEINE proche Forêt Fontainebleau

VILLAS « Ile-de-France » 5 pces, Jard. 600 m². Prix 261.000 à 265.000 F. Délais livr. 7 mois. CONSEIL SARL - Tel 437-17-45.

VESINET VERDURE

VILLA pierre de taille bon état. Récept. 45 m², 5 chb., 2 bains, gar., cft. mazout. Jardin AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet 976-05-90

immeubles

Vds **MURS** de 4 BOUTIQUES à PARIS Prix total 395.000 F, loyer 46 800 F + charg. 774-44-50, mat.

propriétés

SUD DE DREUX

Maison campag. long. et basse S/1.800 m2 jardin. 4 p., cuis. + 1 p. Grenier am. Cave. E., El. Chff. fuel. 161 000 av. 32.000 F.

CHARON 2, av. Gl-Leclerc RAMBOUILLET Tél 483-12-67 ou TUR. 26-76

terrains

VAR au PLAN-DE-LA-TOUR 8 km. mer, terrain de 20.000 m² avec source certif. urban. Sentucq. Tél. : 076-61-31

Offre exceptionnelle TERRAIN **6.300 M²** avec rue privée et toutes viabilités. On peut construire bâtiment à usage industriel et bureaux sur environ 3.500 m² au sol. Prix en propriété 595.000 F, situé à 10 km Porte-de-Choisy 887-87-34

locaux commerciaux

XVIIIe RUE CHAMPIONNET en tte propriété 65 m² pr CABINET MEDICAL ou LABO analyse — appartement 2 pièces confort. Tél. : 822-24-43 ou 843-58-17.

Sté rech. loc. ccial proximité périphérique, prèf. sud, 4 burx, plain-pied, tél. + entrep. 150 m² envir. access. camion. Ecr. ou tél. M. GODEAU, 3, r. de Liège Paris-9e. Téléphone : 744-81-89.

Loue 650 m² proxim. République, 3 tél., chauffage, 4.000 casiers, monte-charge, conviend. à com. gros : cycles, électric., électron., et outillage. Téléph. : 207-32-90.

XVe imm. réc., libre, tte propr. 9.200 m² ccial, 800 m² habit. LAFOND - 119, rue de la Convention, Paris-15e - 250-34-12.

locaux indust.

Cherche INVESTISSEUR 1.250 000 F. H.T. RENTABILITE ASSUREE 9,50 %, indexé sur ENTREPOT proche du faubourg ST-ANTOINE (11e) Tél. : 504-16-07.

fonds de commerce

SAINT-HONORE, petite boutique luxe. Emplacement unique. Cession de bail. Téléph. : 225-66-10.

6e ST-MICHEL - A SAISIR EXCEPT. MURS BOUTIQ. Placement 17 % - 100.000 F. CABINET DAUCHEZ 720-94-95 (poste 277)

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80, 359-29-93 +

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS grand confort balcons
+ STUDIO except. 50 m2. 5e ét.
Restauration grand standing
Ascenseur - Descenseur
Chauffage central
Circuit télévision intérieur
Téléphone
Livraison immédiate
A PARTIR DE 138.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S. pl. 28 rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 326-99-74

113, RUE SAINT-HONORE
Studios et 2 pièces, gd stdg. Imm. en cours de rénovation. Le propriétaire : DID. 98-54.

ECOLE POLYTECHNIQUE
Gd studio, cuis., s. de bains Prix : 145.000 F - 878-26-19.

RUE MAUBEUGE-9e. P. vend 3 p., 60 m2, tt cft, refait neuf, 6e étage, asc., soleil. Libre immédiatement. T. LIT. 14-93.

13e arrdt. Mais. 6 p. + atel. d'artiste indépendant. 326-18-41

3 BIS, pl. de la SORBONNE
2e ét., STUD. tt cft, entièr. équip., ch. imm., 115.000 F. 2e ét., 2 p., kitch., bs, entièr équip. 225.000 F. Sur place, jeudi, 14-17 heures. 522-64-16.

15e - VAUGIRARD
Beau living en rotonde + chambre. TEL. 250-37-04.

74, RUE RAYNOUARD
BEL APPARTEMT FAMILIAL
Récept. + 4 chb. + lingerie, 2 bs, étage élevé. 2 ch. serv., cft. Jeudi, vendredi, 14-17 h.

15e. Pr. Convention, imm. rénové, sur rue et cour. Jdin. 1, 2, 3 p., occupé, wc, dépend. Téléph. : 622-26-63, poste 26

12 bis, boulevard de la Bastille 9e ét., av. gde terr. Dble liv. + 3 ch., 120 m2. Etat et vue except. - Jeudi, 14 à 17 h. SOL. 24-18.

13e. 5 P. Constr. 72, park., 400.000. - CAMPO. 672-07-55.

PONT MIRABEAU
110 m2, 4 p., tt cft, chb. serv., prix exceptionnel 567-22-88.

PORTE SAINT-CLOUD
Immeuble P. de T., gd stdg. 3 pièces, tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CENSIER. Plein Sud
Gentil 2 pièces, confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

12e - BASTILLE LEDRU-ROLLIN
Ds BEAUX IMM. ENTIEREM. RESTAURES, nous VENDONS DIRECTEMENT :
50 STUDIOS et DUPLEX
de caractère. Aménagés et décorés, grand standing, v.-o., interphone, ascens., poutres, jardin, assurant placement et rentabilité idéale.
Location et gestion assurées.
LE PROPR. GIRPA
325-25-25 + 56-78

CHAMP-DE-MARS (7e)
Directement sur jardins
Appart gde classe, 7 p., 360 m2, jardin particulier 450 m2. Boiseries d'époque Louis XV et XVI. Grand luxe. Prix élevé justifié. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

FALGUIERE
Imm. P. de T. Gentil 4 p. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

STANDING EXCEPTIONNEL
Me WAGRAM. Très bel appt angle réception. 4 p. + 5 ch., 2 bains, 2 toil., 2 serv. 365 m2.
BIEN DECORE, CALME, SOLEIL. FONCIAL. 266-32-35.

89, rue Pelleport-20e. Partic. vend ds imm. 1969 3 pièces, tt cft + loggia, vue dégagée, tr. ensoleillé. 4e ét., ascens., 238.00 F 366-73-24.

7e - Cognacq-Jay.
Très grand living double, cuis., bains, tél., très grand standing, 6e étage, asc., grand balcon, 390.000 F. — 538-69-20 (H.B.).

Montmartre. 2 p., caract. 30 m2 tél., ref. nf. 205-24-26, ap. 19 h. + mercredi toute la journée.

SAINT-AMBROISE
Imm. ancien, pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPES
2 P. 35 m2 environ. - Entrée, cuis., w.-c., possib. bns. TRES BON ETAT. - Excellent placement. 60.000 F. - 755-85-28.

19e - Mo LAUMIERE SUR BASSIN
dans IMMEUBLE RENOVE face FUTUR PLAN D'EAU DE PLAISANCE. PROPRIET. vend DIRECTEMENT
30 STUDIOS
aménagés et décorés
TOUT CONFORT
spécialement pour
FORTE RENTABILITE
et placement d'avenir sans précédent.
Gestion et location assurées.
LE PROPR. GIRPA
325-25-25 + 56-78.

BD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille
Etage élevé - Ascenseur neuf
2-3 P. 60 m2 ENVIRON Entrée, cuisine, w.-c., s. d'eau. - Bonne distribution. Pr rens. et visites : 227-91-45.

PR. PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN EN DUPLEX
3 P 60 m2 envir., salle de bs et cuis. équipées, chff. et eau chaude p. immeuble. CAR. 91-45.

HENRI-MARTIN Très grand standing
Appt 450 m2, ét. élevé, 4 récept., 5 chbres, gar. 577-60-10, matin.

QUINZE-VINGTS
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
entrée s/cour, jardin. 343-46-89. Vis. s/pl. 45, r. de Charenton.

19e 4 P., immeub. neuf, 84 m2 + loggia, Soleil, Crédit vendeur. 588-01-20.

92, BD PORT-ROYAL
Etage élevé. Bel imm. p. de t. VUE IMPRENABLE
4 P. entrée, cuis., bains, w-c. A moderniser Prix 230.000 F. - Voir jeudi 14-18 h.

PL. PALAIS-BOURBON
Appart. gde classe sur place et parc. 375 m2 envir., décor. lux. DE VILERS. 525-68-00.

XVIe SPONTINI-POCH
Exceptionnel, à voir
Tr. gd stand. 7 p. p. 300 m2 + 2 chbres service. 1.380.000 F Tél. : 260-88-31 - 260-81-44.

BD PORT-ROYAL B. appart. 100 m2 El. élevé. VUE. Sol. 924-17-30.

7e RUE MALAR. Gd studio Kitch., bns. 28 m2. Tél. Refait neuf — 567-22-88.

16e POMPE. Rez-ch. 5 p., c., bns. chbre bonne, possib. Profess. libér. 400.000. RIC. 40-98.

MONGE
33, R. DE LA CLEF. Propriét. vd studios. 2 pces. mercr., jdi. vendr., 14 h. à 18 h. 742-89-23.

2e - BOURSE PALAIS-ROYAL
Dans MAGNIFIQUE IMM. FIN 17e réhabilité
PROPRIETAIRE vend DIRECT.
15 STUDIOS et 2 PIECES av. LOGGIA
aménagés et décorés très grand standing, v.-o., interph., poutres marbre. Réservés aux investisseurs de prestige.
LE PROPR. GIRPA
325-56-78 + 25-25.

INVALIDES
Imm. pier. de t. ravalé, propr. vd 4 p., cuis., bns, chauf. centr. 3e étag. Sur rue. Poss chambre service. — Téléph. au 256-20-33.

Région parisienne

NEUILLY-SABLONS
63 m2. Gd livg. 1 ch., cuis., bs. tél., calme. 280.000 F. 722-12-42.

Lycée Enghien « Le Neptune ». Sél. + chbre. cuis., bs, balc., gar., parking, cave. 989-31-74

Fontenay-aux-Roses. Près Mo. gd liv.+chbre 100 m2, gd stdg cuis. amén., 300.000. 280-11-63.

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vd, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit impl. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS 742-99-07

NEUILLY (avenue de Madrid)
Vue imprenable, grand 7 pces. 2 chambres service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

59, BD DU CHATEAU
Elégant living + chambre 80 m2.
JARDIN PRIVE 160 m2
Tt confort, impecc., 750.000 F. S/pl. jeudi 30 : 14 h. à 16 h. 30. FRANK ARTHUR, 924-87-69.

Etranger

COSTA DEL SOL
18 km. aéroport - 2 h. PARIS, proximité port et golf.
Dans résidence grand standing, avec piscine et tennis, appartem. beau séjour + 2-3 chambres et terrasse. Entièrem. meublé et équipé. Vue sur mer. - Jamais habité.
Renseignem. et vente M. ALLO, 41, aven. Friedland, PARIS (8e). Téléph. : 359-61-06.

appartem. achat

L'INDICATEUR LAGRANGE
34, rue Pasquier - 265-53-94, recherche pour ses abonnés studios et appartements Paris, Neuilly, Boulogne.

ACHETE, URGT, RIVE GCHE. prêt. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Studio Paiement comptant chez notaire Tél. : 873-23-55.

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne. Paris. 873-20-67

appartements occupés

INVALIDES
Dans imm. p. de taille ravalé. Propr. vend apparts 3 et 4 pces. Téléph. au 256-20-33.

MONTMARTRE
DANS TRES BEL IMMEUBLE
PIERRE de TAILLE
6e étage rue, 55 m2 .. 75.000 F
Rez-de-ch. cour, 30 m2 .. 40.000 F
R.-de-Ch. rue, 32m2, occ. dame seule 84 ans. 59 000 F
S/pl. 15-17 h. jeudi 30, vend. 31 - 2 BIS, rue COYSEVOX (18e)

constructions neuves

XIIe RUE H.-TAINE
du studio au 5 pièces.
Habitables 2e trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m2 : 240.000.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe Me TELEGRAPHE
Studio vraie cuisine. 120.000.
Habitables 2e trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av Friedland BAL 93-69

fonds de commerce

Vends cause décès tabac-journaux papeterie dans grande ville touristique Nord-Est. Ecr. No 6.652 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENCE IMMOBILIERE géranc. et loc. pr. PARIS-SUD. Tenu 20 ans. cse santé. Bon rapp. Px 150.000. 2/3 compt. — VIOU. 236-86-29.

BAR BRASSERIE. Plein centre PARIS TRES BELLE AFFAIRE 2.200 F/p.l. Pour 1er contact - 637-25-28.

PORTE MAILLOT
CAFE BAR. Emplacem unique. 800 F/p.l., poss. faire mieux Cède fonds seul ou murs et fonds. — Tél. : 637-25-28.

MONTARGIS (LOIRET) HOTEL 15 CH. 2 Et. RESTAUR. + BAR. Gros pass. Pl. activ Cède fonds seul ou murs et fonds. Crédit vendeur poss. — 637-25-28.

MADELEINE
Hôtel murs et fonds, 67 nos, Poss. 75 - 3 étoiles. 256 - 21 - 79.

bureaux bureaux

A LOUER (disponibles immédiatement)

13ème : 148, boulevard Masséna
environ 300 m2 de bureaux au 2ème étage
2 parkings – un box – 4 lignes téléphone

15ème : 30, rue des Favorites
environ 150 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
+ réserve en sous-sol – 2 lignes téléphone
possibilité parkings

15ème : 72 bis, rue de Lourmel
environ 450 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
4 lignes de téléphone – possibilité parkings

Boulogne : 67 bis, route de la Reine
110 m2 de bureaux au rez-de-chaussée et
1er etage – 4 lignes téléphone

SOGIT
SOGIT-ENTREPRISES 80, boulevard Haussmann 75008 PARIS
Tel. 293-47.08 +

BASTILLE. 2 bureaux meublés 2 lignes, standing. 355-27-00.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

CHAMPS-ELYSEES près, 80 m2 5 burx. Ball. Pr. EUROPE 3 burx Local préc. BAL. 22-07.

Bail à céder 90 m2 bureaux. 11 bis, rue de Moscou, 75008 Paris. 2 lig. tél. S'adresser : M. Rouge, 32 bis, bd Haussmann 770-72-01 - 523-16-60.

SOLFERINO UNIVERSITE Hôtel part.
Burx mod. 470 m2. Tél. 750 F m2 utile. LOCATION ss pas-pte. T. 527-09-85. Exclus. JAGGLI.

8e - 9e - 18e - NEUILLY, etc. 1 à 50 BURX SS pas-de-pte. MAILLOT. 293-45-55. 522-19-10.

20e Stdg. 80 m2. ss pas-de-pte Libre. — 370-35-47 ou 48.

EXCEPTIONNEL
Bureaux de la Colline de Saint-Cloud.
A louer trois lots de 105, 150 et 170 m2 — Téléphon. - 602-08-71.

locations non meublées

Offre

Quart. Latin. P. à P. Gd stud., lib. mars, tt cft, tél. 950 F tcc. Ecr pr R.-V. Kyrilis, 18, r. Coutures-Saint-Gervais (3e).

MARNE-LA-COQUETTE
6 pièces princ., cuis., ling., s. de bs, wc, dégagement, 112m2, tt cft, 3e ét. av. asc., tél. Mens. 1.500 + ch. 824-61-20.

93-Gagny. Pav., tt cft, 5 p., terrasse, s/sol, gar. 2 voit., très bien situé 927-08-78.

NOISY-LE-ROI
LA GAILLARDERIE
Bel appartement, 3 p., tt cft, cave, parking, téléphone, 920 mens. + 200 F charg. envir TAI. 61-20.

A LOUER Juan-les-Pins (face plage), studio meublé. Gd cft, jardin privé (couch. 3 pers.). Ecr. à Yoldiloglov, 5, rue Michel-Ange, Paris-16e.

Off. de propriétaires plus. arr. 720-19-25 19-43 19-53.

Part. ch. appt 200 m2 +. Etage élevé. Autour Luxembourg, 6e, 7e arr. Ach. ou locat. Acc. repr. just Darel, 508-00-20, 236-02-47

BD BEAUSEJOUR SOL. 39-18
BEAU 5 P. 2 bns. Bel décorat S. verdure. Tél. 3.500 F + ch.

3e STUDIO 25 m2, tt confort Tél. Ascenseur. 700 F mens. + charg. 100 F envir. TAI. 61-20.

5e Studios et Ch. 560 à 850 F. Nf ou anc. « Fac », 337-69-59

PTE CHARENTON VUE SUR BOIS de VINCENNES
IMM. GD STAND NF Jamais habité. VRAI 7 P., 70 m2, cuis., bns. dche. BALCON, cave. BOX 1.400 F. 555-73-54.

6e 15, RUE DE L'ABBE-GREGOIRE. Neuf. 115 m2, 3e ét., cft. park. Balc Tél. Loyer 3.475 F C.C. Jeudi 13 h 30-15 h
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

Demande

Urgent. P. à P. ch. stud. cft. max. 650 F De préf. 15e, 7e, 5e, 6e. Tél 285-44-94 : lundi. jeudi. 20-22 h. et mardi, mercredi, vendredi 7 h.-9 heures Ecr. à 6.657, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F ch. studio tt cft. 600 F T.T.C., banl. Saint-Lazare ou R.E.R. Ag. Tabst. Denise Castav 387-19-74, heures de bur

immeubles

EXCELLENT PLACEMENT
Imm. briq. 4 étage. 18 APPTS dont 3 libres + 2 BOUTIQUES. Rapport act. 22.000 F. Crédit vendeur poss. Tél. 637-25-28.

A vendre immeuble moderne libre pour clinique, maison de santé, retraite ou laboratoire. Studios, etc. 100 pièces ou salles. Ascenseur, chauffage fuel Tout confort. Parc 6.000 m2 près mer et Perpignan. Prix : 3 millions av. 1/3 comptant. Crédit sur 6 ans. Voir M. Chaumény ou tél 874-22-98, le matin. 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

Particuliers ach immeuble libre à rénov. 400 m2 ou +, Paris Sud et Ouest ou proche banl Tel. : 734-31-05.

locaux commerciaux

CHENNEVIERES
ENTREPOT NEUF
4.200 m2 A LOUER
SUR TERRAIN 8.000 M2, chauffé, dix-huit portes, Quais. PRIX COMPETITIF. LECOMTE, 236-32-32.

hôtels-partic.

HOTEL PARTIC. 16e SIECLE 3 ét. + R.-de-ch. S/ pl. jeudi et vendredi 14/16 h, 10, rue Honoré-Chevalier. EXCLUS. 705-50-36.

PROX. MONTSOURIS. pav 6 p tout cft. + jardin. 589-49-34.

NEUILLY Agréable H.P. Rez-de-chaussée+ 2 étag. 8 p. Gar. Jdin. Tt confl. Cabinet DORMION - 924-12-04

propriétés

A 35 minutes de PARIS, région Chantilly-Senlis : belle maison 6-7 pièces, 140 m2 + terrain Ligne téléphonique réservée. Double garage. 308.000 F Crédit moins de 10 %. Maison toute équipée, visitable le week-end s/r.-vous. 742-68-15.

A vdre à CHANTILLY-Centre :
1) Petite maison partic. 85 m2 env., petite cour ; sous-sol : 2 caves, chaufferie. Rez-de-chauss. : entrée, séjour, cuisine, wc ; 1er ét. : 2 chb., salle de bains. Prix demandé : 220.000 F.
2) Appt de 3 p. pr., 100 m2 env., entrée, cuis., salle de bains, wc, cave, dans résid. gd standing, avec ascens. Prix demandé : 200.000 F.
Ecr. à 7,844, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COTE D'AZUR
ST-JEAN-CAP-FERRAT
Sur la MER EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL. Tr. belle pété 8.000 m2 environ. 6.000.000 F

EXCLUSIVITE 874-08-45 **SEGONDI**
4, rue de CLICHY, Paris (9e).

TOURAINE. 210 k. Paris. Centre local. demeure 8 p., communs plais cft. 1.500 m2 clos. CHATET 37150 Francueil.

LARGIER
32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83. Urg. rech. PROPRIETES caractère genre ferme, manoir ou pet. chât. jusqu'à 80 km. PARIS.

terrains

Gd Lannion à Beg Leguer, environ 8 hectares lande bord de mer, à vdre ou bail long. durée. Apr. 20 h. 208-92-27 ou écr. no T 064359 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pr. ST-GERMAIN-en-LAYE MAREIL-MARLY
Terr. à bât. 963 M2 ttes viabil., 25 m. fac. Excel. exposition. Quart. résid. S.A. VIABILIS. TELEPH. 973-72-59.

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m2, 30 m de faç. Px 310.000 F. Crédit possib. Pour tous renseignem. 878-79-58.

LIMOURS, près d'ORSAY, sect. résid., magnif. terrain à bâtir Toutes superficies. 526-11-80.

Terr. industriels et terr. pour centres commerc. Tél. 533-31-77.

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES, Sud-Ouest de Paris, propr. vend terr. à bâtir proxim. autoroute Paris-Chartres. 878-70-58.

Propr. vend terr. à bâtir site privilégié, région Montfort-l'Amaury. Pour rens.. 526-11-80

pavillons

Ch. Pavillon Banlieue 5-6 pièces même sans confort. Tél. à 648-14-87 ou écrire : SAUVAGEOT, 65, r. du Moulin-de-Pierres, Clamart 92140.

Quincy-sous-Sénart (91). Part. vend pavil. tt cft., grand séjour, 3 chbres, cellier, gar., jardin, proxim. gare, forêt, centre cclal. Prix : 180.000 F + C. F. 28.000. Tél. 900-83-49 avant 10 h. et après 16 h

19e RESID. PANORAMA impren. Sup. 7 p. 3 sanit. Solarium. Poss. professionnel. UNIQUE 580-81-20

VERSAILLES
Maison dans jardin de 200 m2, séjour double 40 m2 + cuisine, 1er ét. 3 ch. + s. de b. Grenier. Sous-sol complet av. garage. Px 380.000 F Apr. 17 h. - 460-35-60.

villas

78-VERNEUIL, résident. prox. gare, villa nve, 7 P., terr. boisé. 395.000 F. Tél. : 965-69-59.

COTE D'AZUR
Vue imprenable baie SANARY, villa récente sur 2 plans. R.-de-ch. : gar. + appt T 2. Etage : gd T 4, ch. centr., jard., clos et amén. 650m2 : 400.000 F Dem. notre sélection gratuite. Agence MOLLARD, 37, Les Arcades-du-Port, 83110 SANARY-SUR-MER (Var) — Téléph (94) 74-25-03.

domaines

SOLOGNE Rég. Ferté Saint-Aubin
Petit château 12 pièces, confort, parfait état. Maison gardien 4 P. + dépendances. Magnifique parc boisé 44 hectares. Possib. réduire superficie. Libre. CABINET LA SOLOGNE ROMORANTIN - T. 76-02-92

viagers

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PEREIRE nue-pté 2 ap. 8 p. + 3 dom. 250 m2 2 T. 84-87 0. Px 650.000. Etude LODEL. 700-00-99.

16e pr. Champ-Courses Auteuil 70 m2, entr., sél., salon, chb, av. balcon, cuis., bains + chbre bonne indépend., asc., tél. Reprise viager 200.000 F 1 tête 78 ans 738-16-14.

villégiatures

Echang. villa Forêt-Noire contre villa côte d'Argent, juil. 6 pers. Ecr. No 7.839 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

LE TRAFIC DE LA R.A.T.P. : + 2,1 % EN 1974

La R. A. T. P. a transporté en 1974 1 777 086 008 de voyageurs, soit 2,1 % de plus qu'en 1973, où le trafic avait augmenté de 0,3 %, indique le dernier bilan de la Régie, qui vient d'être diffusé.

Sur les lignes d'autobus de Paris, la progression a été de 7,7 %, sur celles de banlieue de 3,5 %. Sur les lignes du métro classique, le nombre des voyageurs a augmenté de 0,7 % et sur les lignes du métro express régional de 3 %.

Les associations de défense : le vent a tourné mais la capitale n'est pas sauvée

Près de treize cents personnes ont répondu, le mardi 28 janvier, à la Mutualité, à l'invitation du bureau de liaison des associations de défense de la région parisienne, pour entendre « le bilan des promesses faites par le président de la République pour ce qui concerne l'avenir de Paris et la région parisienne » *et savoir* « qui enterre les promesses de Giscard ».

Pour M. Jean-Claude Delarue, président de la fédération des usagers de transports, « *tout reste à faire dans le domaine de l'environnement* ». L'administration s'obstine à défendre des projets d'autoroutes qui nuisent aux sites et les municipalités ne parviennent pas à contrôler la croissance démographique.

M. Louis Fougère, conseiller d'Etat, a souligné que si certaines actions du président de la République avaient été positives, il pesait encore sur la capitale de graves menaces : création de la cité financière ou construction de la radiale Vercingétorix, par exemple.

M. Henri Fabre-Luce a présenté les propositions faites par le bureau de liaison pour la charte de la région parisienne souhaitée récemment par M. Valéry Giscard d'Estaing. Ces propositions sont les suivantes : mettre fin à la croissance démographique dans le district ; assurer une réelle priorité aux transports en commun ; interdire toute dérogation aux plans d'occupation des sols (POS) par le biais des zones d'aménagement concerté (ZAC) ; réforme de l'enquête d'utilité publique et obligation de publier le rapport du commissaire enquêteur ; affichage obligatoire sur le terrain de la demande de permis de construire.

L'atmosphère de cette réunion fut beaucoup plus calme que les précédentes. D'une contestation virulente et parfois confuse, on est passé à une action plus réfléchie. Une telle attitude permettra-t-elle aux associations de retrouver un dynamisme émoussé par les prises de position du président de la République en faveur d'un urbanisme plus équilibré dans la capitale ? Car, comme l'a déclaré M. Louis Fougère, « *le vent a tourné, mais Paris n'est pas sauvé* ».

Les nouvelles institutions pourraient fonctionner à partir du 1er janvier 1976

Comme il l'avait fait pour Paris (« le Monde » du 24 janvier), M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui a reçu à ce propos les représentants des groupes parlementaires, vient de préciser ses intentions sur la réforme des institutions de la région parisienne.

Le district de la région parisienne a été créé par une loi du 2 août 1961. Ce texte serait abrogé, et la région parisienne aurait un statut comparable à celui défini pour l'ensemble des régions françaises, par la loi du 5 juillet 1972.

Voici l'essentiel des propositions du gouvernement qui feraient l'objet d'un projet de loi discuté cette année et, s'il est adopté, applicable dès le 1er janvier 1976 :

● *Un conseil régional* de 140 à 160 membres serait composé pour un tiers de parlementaires, pour les deux tiers de représentants des collectivités locales (dont 23 à 30 sièges pour Paris).

La proportionnelle est envisagée pour l'élection des représentants des parlementaires et des communes. Le mandat du président du conseil régional serait d'un an et renouvelable.

● *Un comité économique et social* comprendrait environ 80 membres représentant tous les secteurs d'activité, y compris les syndicats patronaux et ouvriers.

● *Le préfet de région* serait chargé d'instruire les affaires et d'exécuter les délibérations du conseil.

UN « VILLAGE URBAIN » A BERCY ?

L'association Bercy-Village a exposé le 28 janvier les solutions qu'elle propose pour l'aménagement du quartier des entrepôts envisagé pour l'instant dans le cadre d'une opération de rénovation plus vaste, « le schéma d'aménagement Seine-sud-est » qui intéresse une partie des douzième et treizième arrondissements.

Elle suggère notamment de créer à Bercy un « *village urbain* » où l'on trouverait des logements et des emplois (deux mille environ dépendraient de la manipulation du vin) : de « désenclaver » le quartier en le réintégrant dans « son espace naturel », les bords de Seine ; de ne pas accepter des immeubles de plus de cinq à six niveaux ; de réduire le plus possible la circulation automobile, etc.

★ Bercy village, 130, rue Vieille-du-Temple, Paris-13e.

SPORTS

Ski

LA SUISSESSE LISE-MARIE MOREROD REMPORTE LE SLALOM SPÉCIAL DU KANDAHAR.

La Suissesse Lise-Marie Morerod a remporté le 29 janvier à Saint-Gervais le slalom spécial de l'Arlberg-Kandahar. Avec un temps total pour les deux manches de 83 sec. 41 Lise-Marie Morerod a précédé Hanny Wenzel (Lichenstein), 83 sec. 57 et Rosi Mittermaier (R.F.A.), 83 sec. 99. Les Françaises Danielle Debernard et Patricia Emonet se sont classées quatrième et sixième.

Basket

L'ENTRAINEUR DE VICHY SUSPENDU POUR UN AN

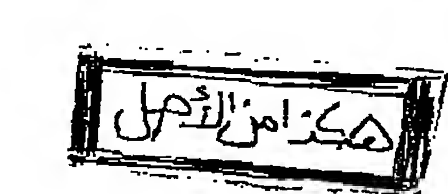
Après les incidents survenus à la fin du match Vichy-Lyon, disputé le 18 janvier, et qui avaient entraîné la grève des arbitres le 25 janvier, le bureau fédéral de la Fédération française de basket-ball a décidé de suspendre la salle de Vichy jusqu'au 18 février. Le joueur vichyssois Victor Boistol est suspendu pendant un an pour avoir frappé un arbitre, de même que l'entraîneur Henri Besson, à qui l'entrée de la salle de Vichy est en outre interdite pendant toute cette période.

En quart de finale de la coupe Korac, l'Innocenti de Milan a battu Tours par 95 à 79. L'équipe française, qui avait gagné le match aller par 82 à 65, l'emporte par 1 point d'écart sur l'ensemble des deux matches et prend une sérieuse option pour sa qualification aux demi-finales.

En revanche, Antibes, battu à Sarajevo par 92 à 70, a perdu ses dernières chances, et Villeurbanne, malgré sa victoire sur Monaco par 106 à 76, ne conserve que peu d'espoir d'accéder aux demi-finales.

BOXE. — *Le championnat du monde des poids moyens, version W.B.C., qui devait opposer le 23 février à Grenoble le Colombien Rodrigo Valdes, tenant du titre, au Français Max Cohen a été ajourné à la suite d'une grippe infectieuse dont souffre Valdes.*

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Après les trois figures imposées des championnats d'Europe qui se déroulent à Copenhague, le Soviétique Volkov (78,05 pts ; 10 places) précède son compatriote Kovalev (76,24 pts ; 19 places) et le Britannique Curry (73,78 pts ; 27 places). Le Français Gailhaguet est sixième (70,31 pts ; 53 places).*



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Rhône-Alpes

L'ISLE-D'ABEAU : avec ou contre Lyon ?

M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, doit se rendre à Lyon le 14 février pour préciser de quelle manière le gouvernement entend faire de la deuxième ville de France une véritable capitale au rayonnement international.

A cette occasion, il ne pourra manquer d'indiquer comment, selon lui, la croissance de la métropole lyonnaise doit s'harmoniser avec celle de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, située à 30 kilomètres à l'est en direction de Grenoble.

Lyon. — La ville nouvelle c'est vingt et une communes de l'Isère regroupées en un syndicat communautaire, 40 000 hectares, soit la superficie de l'agglomération lyonnaise, dont 20 000 à urbaniser. Dans vingt-cinq ans les responsables de l'établissement public d'aménagement escomptent une population de 250 000 habitants environ (il en existe actuellement 50 000, surtout dans les localités de La Verpillière et Bourgoin-Jallieu) : une densité très *« légère »* si on la compare à celle du chef-lieu du Rhône. D'autant que l'urbanisation, au rythme annuel de 1 500 logements jusqu'en 1980 et de 2 000 par la suite, devrait obéir à un schéma « éclaté » en quatre « paquets » sur les collines qui enserrent le site et sur le mamelon central du village même de L'Isle-d'Abeau.

De notre envoyé spécial

« A la fin de l'année, donc du VIe Plan, les programmes d'équipements financés par l'Etat et les collectivités locales auront été réalisés à 100 % », confie M. Morel, directeur de l'établissement public, *« et cela sans heurt grave avec les élus ».* Le détail mérite d'être relevé lorsqu'on sait que la bonne entente n'a pas été la règle, partout et toujours, par exemple à Cergy-Pontoise ou sur les rives de l'étang de Berre. De 1971 à 1975, les dépenses totales pour les équipements publics auront atteint 210 millions de francs (valeur 1970), dont 142 de crédits d'Etat, ce qui est raisonnable si l'on songe à la facture du tunnel de Fourvière ou au projet de ligne de métro lyonnais. Pour le VIIe Plan on estime que les dépenses devraient être fixées entre 300 et 400 millions de francs (valeur 1973). L'établissement public, qui a déjà acquis 2 000 hectares, voudrait acheter encore 3 000 hectares à des points névralgiques, de manière à contrôler les grandes opérations d'aménagement (voirie, zones d'habitations et d'activités, équipements sociaux et culturels, centre tertiaire) qui restent à engager.

Pour l'heure, il s'agit de donner un avant-goût agréable de vie urbaine à un milieu, un paysage et une population qui, il y a quelques mois encore, n'avaient de racines que rurales. Un concours d'urbanisme unique en son genre a été lancé pour la conception et la réalisation d'un quartier complet à Villefontaine. Trois groupes français sont sur les rangs ainsi qu'une société suédoise et une hollandaise, qui devront remettre leur proposition le 15 mars.

Les premiers logements construits à Villefontaine laissent assez bien augurer de l'avenir. Sur les molles ondulations des collines morainiques des immeubles aux dimensions modestes et aux formes légères, harmonieusement colorés, se mélangent à des maisons individuelles dont les prix apparaissent encore abordables. Logements individuels et collectifs, H.L.M. et appartements non aidés, sont proposés aux nouveaux habitants. Le C.E.S. se veut un établissement pilote pour les méthodes d'enseignement et ouvert à toute la population de la ville nouvelle. Derrière un amphithéâtre incurvé et à ciel ouvert, la Maison pour tous accueille les services d'aide aux familles et les consultations des nourrissons : ses salles sont à la disposition des jeunes attirés par le théâtre, ou des responsables des associations et des groupes politiques. Une cellule Pablo-Neruda du parti communiste français s'est constituée, qui ne semble pas faire mauvais ménage avec la jeune communauté chrétienne de Villefontaine. Les colonnes du journal local des habitants, *le Cobaye déchaîné*, sont ouvertes indistinctement à l'une comme à l'autre et à tous ceux qui ont quelque chose à écrire. *« Le bulletin veut être un lieu d'expression des habitants et des associations ; il publie ce que vous écrivez »,* note dans son éditorial le directeur de la publication, M. Michel Morin.

« La vie urbaine s'éveille peu à peu à la vie », dit en plaisantant l'un des quelque deux mille habitants pionniers de Villefontaine. D'ailleurs, pour montrer clairement que l'aventure de la ville nouvelle n'est pas un jeu gratuit de technocrates, mais un pari qui vaut la peine d'être tenté, le directeur de l'établissement public et plusieurs de ses collaborateurs ont décidé de s'installer, avec leur famille, dans le quartier qui sort de terre.

L'Isle-d'Abeau réussira-t-elle ? La question doit être posée à une époque où sont de plus en plus nombreux ceux qui s'interrogent sur les idées qui ont présidé à la construction des cinq villes nouvelles autour de Paris.. mais peut-être aussi trop près de la capitale

L'Isle-d'Abeau ne manque pas d'atouts. La modération, d'abord, et une certaine délicatesse qui semble avoir inspiré les premières opérations. L'exceptionnel réseau d'autoroutes ensuite (Turin, Bâle, Genève, Marseille et Paris seront bientôt à moins de quatre heures de camion) et l'aéroport international de Satolas qui ouvrira le 20 avril. Enfin, la modicité du prix des terrains par rapport à Lyon : 40 à 60 F le mètre carré pour les zones industrielles, 1 500 à 2.000 F pour les bureaux, soit deux fois moins cher que dans le chef-lieu du Rhône.

Volonté politique

L'envol de la ville nouvelle dépend de deux conditions : une volonté politique de l'Etat de favoriser concrètement les villes nouvelles dont il a décidé la création. Or jusqu'à maintenant la DATAR n'a pas clairement manifesté sa volonté de pousser en avant les villes nouvelles de province. *« Ici, il n'y a pas de prime à l'industrialisation, contrairement aux bassins houillers de Saint-Etienne et de La Mure. De même, pour le tertiaire, on manque d'un réel coup de pouce »,* explique un responsable de l'établissement public.

Il faut aussi que Lyon accepte de jouer le jeu. L'obstacle le plus difficile à franchir est de vaincre la prévention des milieux traditionnels de Lyon contre l'est de la métropole, alors que l'Isère et Grenoble ne cachent pas leur sympathie pour l'Isle-d'Abeau. Pour créer l'irréversible, certains responsables ont proposé que le préfet et le conseil régional de Rhône-Alpes s'installe dans la ville nouvelle. Il y a même un grand bâtiment prêt à accueillir les cent vingt-huit conseillers régionaux

Mais serait-ce suffisant pour faire comprendre à la grande métropole que *« tout ce qui se fait hors de Lyon ne se fait pas nécessairement contre Lyon ».*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A PROPOS DE...

L'ACCÈS AUX RIVES DE L'ERDRE

Environnement explosif

Un attentat à l'explosif, commis dans la nuit du lundi au mardi 28 janvier, a presque entièrement détruit une maison en cours de restauration à Sucé-sur-Erdre, près de Nantes. Un communiqué anonyme parle d'un « avertissement à tous ceux qui ont accaparé les bords de l'Erdre ».

La propriété visée, une île de 7 hectares environ dénommée l'île Saint-Denis, avait été acquise au printemps dernier par le directeur de deux supermarchés de Nantes, qui avait obtenu deux permis de construire sur ce terrain. La vente, puis les autorisations de construire avaient provoqué plusieurs manifestations de protestation de la part des associations qui militent pour le libre accès des bords de l'Erdre et dénoncent vivement le fait que les municipalités et les pouvoirs publics acceptent le morcellement des rives. Pourtant, différents schémas d'urbanisme (dont un financé par le ministère de l'équipement) prévoient la transformation de la vallée de l'Erdre en une vaste zone publique, poumon vert et centre de loisir, à la porte de l'agglomération nantaise. Située en dehors du périmètre d'agglomération, Sucé-sur-Erdre est la seule commune pour laquelle un plan d'occupation des sols (POS) n'a pas encore été lancé. Elle est donc plus vulnérable et explique en partie les incidents qui se déroulent depuis plusieurs mois.

L'attentat de l'île Saint-Denis marque une nouvelle escalade de la violence sur les bords de l'Erdre. La dernière vague de manifestations avait eu lieu en 1970 et en 1971, où des piqueniques « sauvages » avaient été organisés dans des domaines dont les propriétaires refusaient de laisser un passage en bordure de la rivière. La vente à des particuliers de deux terrains de l'île avait relancé la mobilisation des défenseurs du libre accès à l'Erdre avec d'autant plus de passion que, pendant plusieurs mois, on avait espéré que le conseil général se rendrait acquéreur de l'île Saint-Denis. Des conseillers généraux et le préfet de région en personne s'étaient même rendus sur l'île. Mais la commission départementale du conseil général avait renoncé à son projet sans même chercher à s'opposer — ne fût-ce que par le biais d'une déclaration d'utilité publique — au transfert de propriété du terrain.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● GRENOBLE appelle à l'aide. — Le conseil municipal de Grenoble a décidé, le lundi 27 janvier, de demander à l'Etat une subvention d'équilibre exceptionnelle de 13,5 millions de francs sur le budget 1975. Cette somme représente la différence entre les recettes de la ville et ses dépenses.

« Si cette subvention était refusée, a déclaré M. Hubert Dubedout, député et maire socialiste, *ce serait de la part de l'Etat un moyen de nous imposer une politique de déflation extrêmement dangereuse, mettant fin aux prestations sociales, éducatives, sportives, culturelles les plus essentielles à la vie des quartiers de la cité. »*

Transports

● UN EMPRUNT DE 125 MILLIONS. — Air France vient de lancer sur le marché international une émission d'obligations à sept ans, portant sur 125 millions de francs. Cet emprunt est destiné à financer les investissements de la compagnie nationale. Il est offert par un syndicat bancaire dirigé par le Crédit lyonnais et la Banque nationale de Paris

● LA CANALISATION DE LA MOSELLE. — Le conseil régional de Lorraine a décidé de prendre en charge sur le budget régional la totalité de la part incombant aux collectivités locales, soit 22 % des 125 millions de francs nécessaires à la réalisation des travaux de canalisation de la Moselle de Toul à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

Plusieurs conseillers régionaux ont souhaité que la branche lorraine de la liaison mer du Nord-Méditerranée soit réalisée. M. Pierre Messmer, député U.D.R., ancien premier ministre, a rappelé qu'en 1973 le gouvernement avait décidé de donner priorité à la branche alsacienne et que, de ce fait, les crédits du VIIe Plan seraient *« essentiellement »* affectés à la branche alsacienne (liaison par le canal d'Alsace) afin que celle-ci soit achevée en 1982.

Urbanisme

LES VELOS DE LA ROCHELLE

Les Rochelais auront bientôt à leur disposition, et gratuitement, des vélos « municipaux » qui leur permettront de se déplacer entre les parcs de stationnement de la périphérie et le centre de la ville, où le stationnement des voitures sera gratuit mais de durée limitée. C'est une des dispositions du plan de circulation que le conseil municipal de La Rochelle (Charente-Maritime) vient d'approuver.

Les élus ne veulent pas de parcmètres. A leur place, ils ont décidé le principe d'« agendas de stationnement ». En quittant sa voiture, l'automobiliste devra indiquer le lieu du stationnement en face de l'heure d'arrivée et placer l'agenda en évidence derrière le pare-brise. Le stationnement sera limité à une heure et de demie.

● DES CHALETS SUR LA LIGNE MAGINOT. — La cour d'appel de Metz vient de confirmer un jugement rendu en novembre 1974, qui contraignait six propriétaires sarrois à démolir des chalets construits sans permis en bordure des étangs qui longent la ligne Maginot. Ils devront, en outre, payer une amende de 2 000 F.

Depuis septembre 1974, treize familles sarroises ont déjà été condamnées. Six avaient fait appel. Vingt autres devront attendre le 19 mai prochain pour connaître le jugement du tribunal de Sarreguemines, qui a mis l'affaire en délibéré.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Un « prix coûtant » coûteux

Depuis quelques mois, les magasins de grande surface assourdissent leurs clients éventuels de publicités fracassantes sur la modicité de leurs prix. Ils y ont été grandement encouragés par l'opération « Frein sur les prix », qui leur a fourni, de septembre à décembre, un tremplin officiel qu'ils ont utilisé sans vergogne.

Depuis que les ventes au détail se sont quelque peu ralenties, les efforts publicitaires des hypermarchés se sont intensifiés, et une nouvelle mode a fait son apparition : celle de la vente de certains articles « à prix coûtant ». Cette formule, qui exaspère les petits commerçants, scandalise aussi les consommateurs les plus avertis. M. Fourcade a été courtoisement mais fermement invité à dire le droit et le juste en la matière.

Son ministère vient de le faire dans le Bulletin de la concurrence *avec mesure et quelque perplexité, et lui-même vient de rappeler dans un communiqué que* « cette pratique n'est pas en soi condamnable ».

La notion de « prix coûtant », en effet, n'a aucun contenu véritable et ne tombe sous le coup d'aucune réglementation. Les seuls textes sur lesquels on peut s'appuyer pour la juger interdisent la vente à perte et la publicité mensongère. Un commerçant n'a pas le droit de revendre un objet à un prix inférieur au prix d'achat, diminué des remises sur factures, augmenté de la T.V.A. et des frais de transport. On peut considérer ce prix de revient comme le « prix coûtant » ; seule la pratique d'un prix inférieur pourrait être condamnable en regard des textes sur la vente à perte, tandis que la vente à un prix supérieur au prix de revient — malgré l'affirmation « vente au prix coûtant » — relèverait, elle, de la loi sur la publicité mensongère.

Tenir compte des ristournes de fin d'année — qui abaissent le « prix coûtant » — reporterait le contrôle à la fin de l'exercice comptable et le rendrait « illusoire », dit le ministère de l'économie et des finances. Pour l'administration, en fin de compte, « la pratique des « prix coûtants » contrevient moins à la lettre qu'à l'esprit des textes relatifs à la concurrence » *et* « ne correspond pas à l'intérêt bien compris des consommateurs ».

Condamnation, certes, mais mitigée. Depuis toujours, le commerçant, petit, moyen ou gros, applique des marges différentes aux articles variés de son assortiment : et il est normal que la marge la plus faible s'applique aux articles dont la rotation du stock est rapide. Les méthodes du commerce moderne ont affiné la politique commerciale des marges, et la frontière est mince qui distingue le juste prix d'un prix abusif : de toute façon, le consommateur est totalement désarmé pour en juger. L'administration n'est pas, jusqu'ici, beaucoup plus éclairée, puisque M. Fourcade a demandé à des commissions spécialisées d'étudier les circuits de distribution.

Le « prix coûtant » est sans aucun doute parfois coûteux pour le consommateur. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la mode publicitaire abandonnera vite la formule pour une autre, aussi floue, dès que la première apparaîtra usée : les slogans meurent vite...

JOSÉE DOYÈRE.

SALAIRES

La direction de la R.A.T.P. soumet un projet d'accord aux syndicats

Les négociations salariales, entamées il y a plusieurs semaines à la R.A.T.P., se sont achevées ce mercredi 29 janvier en début d'après-midi. La direction a, au cours de cette cinquième rencontre avec les syndicats, amélioré sur plusieurs points ses propositions et remis aux syndicalistes un projet d'accord. Ceux-ci doivent faire connaître leur réponse définitive le 5 février.

Pour l'essentiel les propositions de la direction sont les suivantes :

● AU TITRE DU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT, les salaires seront relevés chaque trimestre en fonction de l'évolution des prix calculée sur les trois mois précédents ; des augmentations provisionnelles sont en outre prévues : 1,25 % le 1er janvier, 1 % le 1er avril, 0,75 % le 1er juillet, 0,75 % le 1er octobre. Si au cours des cinq premiers mois de l'année la hausse du coût de la vie est supérieure à 5 %, un réajustement sera négocié entre la direction et les syndicats à la fin du mois de juin.

● AU TITRE DE LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT, un complément d'augmentation de salaires calculé en fonction de l'accroissement du trafic de la Régie (kilomètres et nombre de voyageurs) sera attribué : il devrait représenter de 0,25 à 0,35 % de la masse salariale en année pleine. En outre, quatre points d'indice (environ 40 F par mois) seront uniformément accordés à chaque agent de la R.A.T.P. le 1er juillet.

● AU TITRE DES RECLASSEMENTS ET AUTRES MESURES CATEGORIELLES, une somme représentant 0,40 % de la masse salariale est prévue.

Rappelons que l'an dernier seuls les syndicats F.O., C.F.T.C., autonomes et C.F.T. avaient signé l'accord salarial du 19 mars.

Dans la fonction publique, la sixième rencontre entre M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat, et les fédérations syndicales, qui a eu lieu le 28 janvier, n'a pas permis d'aboutir à des progrès sensibles. Les propositions de M. Péronnet visant à revaloriser les salaires des petites catégories pour porter le minimum à 1 500 francs par mois ont été vivement critiquées par la C.G.T. et la C.F.D.T., car elles lèsent gravement, affirment-elles, les anciens combattants et les retraités et réduisent même les garanties de maintien du pouvoir d'achat pour tous.

Une nouvelle rencontre, qui pourrait être la dernière selon M. Péronnet, est prévue le samedi 1er février.

IMMIGRATION

● *M. Youssef Chabbi*, l'un des quatre travailleurs tunisiens qui avaient été appréhendés le vendredi 24 janvier dans les locaux de la paroisse Saint-Hippolyte à Paris (13e), a été placé sous surveillance policière à l'hôpital de la Pitié, où il poursuivait, ce mercredi matin 29 janvier, sa grève de la faim commencée dix jours plus tôt (*le Monde* du 29 janvier).

CONJONCTURE

AU DÉJEUNER DE LA « REVUE DES DEUX MONDES »

La progression du chômage des jeunes inquiète M. Chirac

Devant les dirigeants et les invités de la *Revue des Deux Mondes*, dont il était l'hôte à déjeuner, mercredi 28 janvier, M. Jacques Chirac, s'attachant à définir les « perspectives pour 1975 », a notamment déclaré :

« Il est bien évident que la réalité majeure de notre temps est la remise en cause générale du système économique et monétaire international tel qu'il avait été fixé voici trente ans exactement, à la fin du second conflit mondial. Les rapports de forces qui existaient alors ont été radicalement modifiés, à la fois par le rétablissement ou le surgissement des États du tiers-monde au terme du processus universel de décolonisation et par le développement même des États les plus industrialisés et les mieux équipés scientifiquement (...).

Cette sorte de désagrégation en chaîne du vieil ordre qui avait consacré la prééminence européenne, puis américaine, a eu pour effet non de réunir et de rassembler les États industrialisés, mais d'accuser et d'aviver leurs différences, sinon leurs divergences. L'évolution récente des relations entre les pays membres de la Communauté européenne souligne trop ces effets centrifuges pour qu'il soit besoin de s'y attarder.

» C'est dans ce contexte que le gouvernement français doit inscrire son action. Ce contexte est préoccupant. Il n'est pas tragique. Il impose des efforts, et par là même il se révèle stimulant. Pour résumer la situation présente, je me suis gardé d'employer le mot « crise ». Il implique en effet, dans la mémoire collective des Européens, des souvenirs qui ne peuvent que rendre plus difficile une analyse correcte des données présentes. Rien, dans les événements de ces dernières années et de ces derniers mois, ne correspond à ce qu'évoque le mot « crise », coloré, fût-ce à l'insu de ceux qui l'utilisent, par les récits de la grande dépression des années 30 et par le schéma marxiste de la crise du capitalisme. Dans le monde de 1975, il n'y a pas de crise mondiale. Il y a une remise en cause qui peut être une salutaire remise en ordre. »

La majorité se porte bien

Répondant aux diverses questions qui lui avaient été posées au cours du déjeuner, le premier ministre a contesté qu'il y ait actuellement des reclassements politiques et il a vanté la cohésion de la majorité, composée d'hommes qui « *souscrivent à la même conception de la société et de son avenir de même qu'au soutien qui est dû au président de la République* ». « *Cette majorité*, a-t-il ajouté, *se porte bien, elle conservera l'esprit d'offensive, et j'espère que sa détermination ne sera remise en cause par rien.* »

M. Chirac a déploré que l'opposition ne soit pas « constructive », et il a repris les critiques qu'il avait formulées dimanche contre M. Mitterrand (*le Monde* du 28 janvier) en l'accusant de vouloir revenir à la IIIe ou à la IVe République et au « système des partis ».

Tout en admettant que des mesures pourraient être prises en faveur de secteurs en difficulté, comme celui du bâtiment, le chef du gouvernement a déclaré de façon tout à fait catégorique : « *Toute opération générale de relance économique se traduirait par une relance de l'inflation et non de l'activité. Nous n'avons pas l'intention de modifier les règles économiques mises en place.* »

Rejetant, une fois de plus, comme peu sérieuses et « démagogiques » les affirmations selon lesquelles il y aurait en France un million de chômeurs, M. Chirac a néanmoins jugé « *préoccupante* » l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi (sept cent cinquante mille, soit 1 à 1,5 % de plus qu'à la même époque de 1974). Plus graves encore sont, à ses yeux, le chômage des jeunes et le développement du chômage partiel.

Les chômeurs français bénéficient de « la législation la plus avancée du monde » avec la garantie de salaires pendant un an, mais il convient d'« *examiner les mesures permettant de répondre aux problèmes posés par le chômage des jeunes* » et de lutter contre le chômage partiel. En effet, « *une diminution des disponibilités financières des ménages est un problème extrêmement grave* ».

Le premier ministre s'est montré optimiste au sujet de la situation au Proche-Orient, estimant que « *se développe dans cette région une prise de conscience collective* » et que « *rien ne s'oppose à ce que la procédure de concertation puisse être engagée* ». Interrogé sur l'éventualité d'une « guerre du pétrole », il a déclaré : « *Toute procédure tendant à mettre en œuvre les moyens militaires serait la plus absurde et la plus condamnable (...). La perspective d'une guerre du pétrole est illusoire.* »

M. Chirac a précisé d'autre part que l'abandon par la Grande-Bretagne du projet de tunnel sous la Manche ne lui semblait pas devoir être analysé comme une position de repli par rapport au Marché commun. « *Nous souhaitons*, a-t-il dit, *que la Grande-Bretagne s'associe à la dynamique du mouvement européen. Sinon nous le regretterons, mais nous ferons l'Europe de toute façon (...). Je souhaite que l'Europe aille de l'avant même sans la Grande-Bretagne, mais je souhaite de tout cœur que cette hypothèse ne se réalise pas.* »

L'INDICE DES PRIX

(Suite de la première page.)

Du premier semestre 1974 au second, la hausse est passée de 8,4 % à 6,3 %, alors que comme dans tous les pays occidentaux, au cours des deux années précédentes, on assistait d'un semestre à l'autre à une accélération.

» Mais ces rythmes de hausse sont encore excessifs. Il faut maintenant franchir une étape supplémentaire et retrouver, au milieu de 1975, un taux de l'ordre de 0,5 % ou 0,6 % par mois, qui nous placera au premier rang des pays ayant maîtrisé leur inflation. Nous n'avons encore parcouru que la moitié du chemin. Certains mois seront encore difficiles, la seconde étape réclamera des efforts. Mais c'est l'avenir de notre économie qui est en cause, et les résultats des six premiers mois d'efforts devraient nous montrer que le succès est à notre portée. »

L'indice des prix enregistré en janvier sera en tout cas très mauvais. La hausse devrait dépasser sensiblement 1 % en un mois à la suite notamment des augmentations du gaz, de l'électricité, de l'essence et des loyers du secteur libre. Dans le proche avenir — sauf pour le lait, dont le prix a été majoré en janvier — l'inconnue reste la fixation des prix agricoles, qui devrait être décidée en février à Bruxelles, et dont le gouvernement souhaite la hausse substantielle.

LA C.G.T. REFUSE DE SIGNER L'ACCORD SALARIAL POUR 1975 ET RÉCLAME LA NATIONALISATION DES FILIALES DE LA RÉGIE RENAULT.

A l'occasion du trentième anniversaire de l'ordonnance du 16 janvier 1945 nationalisant les usines Renault, les syndicats C.G.T. de la Régie ont dressé un bilan « trente ans de Régie nationale » et expliqué pourquoi ils refusaient de signer l'accord sur les salaires pour 1975. « Notre appréciation générale est positive, a déclaré M. Jean Breteau, secrétaire général de la fédération de la métallurgie. La Régie a fait la preuve de son efficacité malgré les contraintes qui lui ont été imposées par la domination des monopoles, mais nous considérons que la Régie est aujourd'hui à la croisée des chemins. » En matière sociale, la C.G.T. a dressé un bilan moins favorable : au conseil d'administration, les représentants du personnel sont mis « devant le fait accompli » ; les dispositions sur la répartition des bénéfices « ont peu ou pas été appliquées » et la Régie n'a pas étendue sa politique sociale aux filiales, « trois cents d'entre elles environ, soit 50 % des activités de la Régie, échappent au contrôle des élus du personnel ». La C.G.T. réclame en conséquence « l'intégration de toutes les filiales dans le statut de la nationalisation » et la création d'un comité central de groupe.

L'accord de 1975, que la C.G.T. refuse de signer, prévoit une augmentation des salaires de 3 % au premier semestre, un rendez-vous en milieu d'année, la réduction des horaires (vingt-cinq à trente minutes en 1975 et 1976 selon les ateliers) et diverses autres mesures.

UN DÉBAT ENTRE MM. ATTALI ET STOLÉRU

L'investissement joue-t-il un rôle essentiel dans l'inflation ?

De notre correspondant régional

Lyon. — L'invitation annonçait un « face-à-face ». Mais que ce soit dans les studios lyonnais de Radio-Monte-Carlo, où ils avaient donné une sorte de prologue, ou à l'Ecole supérieure de commerce, dont ils étaient les invités, MM. Jacques Attali et Lionel Stoléru, respectivement conseillers de MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing, venus le 28 janvier exprimer leur point de vue sur l'inflation, n'entendaient pas tomber dans les joutes politiques. Ils s'en tinrent effectivement au débat des idées. Du coup, il était vain de guetter la formule lapidaire, le mot qui fait mouche ou qui fait mal.

Pour M. Stoléru, le pessimisme des Français, qui croient en majorité que les salaires ont augmenté moins vite que les prix en 1974, tient à ce qu'ils sont plus informés de l'évolution de la hausse des prix que de celle des salaires. C'est peut-être aussi parce qu'ils ont réagi en pensant à la situation d'il y a huit ou dix mois : la preuve c'est qu'ils mettent encore la crise pétrolière largement en tête des raisons de l'inflation (55 %), tout comme ils en tiennent pour responsables « les pays arabes » (57 %). Le conseiller de M. Giscard d'Estaing tient à rectifier cette double erreur. Pour lui, l'inflation s'expliquait il y a un an de quatre façons : une forte demande intérieure, une contagion dans le besoin de consommer, une forte hausse des matières premières et du pétrole, l'engrenage dans la course des prix et des revenus. « *Aujourd'hui les trois premières causes ont disparu. Il ne reste que la dernière* », affirme M. Stoléru.

M. Attali en serait d'accord à condition que l'on ne perde pas de vue l'unité qui existe entre toutes ces causes. « *L'inflation dans les sociétés capitalistes, c'est le résultat de conflits qui se traduisent toujours par des conflits monétaires. Le conflit fondamental, c'est le conflit épargne-investissements. La puissance appartient à ceux qui fixent le niveau de l'investissement et les autres sont toujours perdants.* »

Sur ce chapitre — et ses conséquences — l'opposition est totale. M. Stoléru limite ses ambitions à une meilleure répartition des revenus, plaide pour le « *rééquilibrage* » auquel devra d'ailleurs s'ajouter « *un supplément d'âme* ». M. Attali ne voit dans de telles expressions qu'une volonté d'« *œcuménisme pacificateur sans grand avenir* ». La seule chose fondamentale, c'est pour lui l'investissement. « *Tant que tous les hommes n'auront pas accès au pouvoir d'investir, nous n'aurons rien changé à la structure fondamentale de l'inégalité dans la société. Vous pouvez toujours dire : redistribution des revenus. L'histoire montre que cela n'a jamais été autre chose qu'une réduction de l'échelle de la hiérarchie des salaires.* »

D'accord avec M. Stoléru sur la taxe conjoncturelle, M. Attali ajoute toutefois qu'il « *ne croit pas aux gadgets, mais à une planification à long terme. La lutte contre la fraude fiscale, l'impôt sur les plus-values, un grand emprunt d'État, l'indexation de l'épargne, cela peut être fort bien, à condition d'entrer dans un plan cohérent. Il reste à franchir un pas, et c'est précisément ce pas-là, semble-t-il, qui vous donne le vertige* ».

Le dernier échange de balles a porté sur le gaspillage. M. Stoléru pense qu'un certain civisme peut le réduire, mais il n'exclut pas qu'il faille envisager « *des actions plus fortes* ». M. Attali estime, lui, que le gaspillage est « *l'une des racines de la société telle qu'elle existe* ». — J.M.T.

FAITS ET CHIFFRES

Emploi

● A LA BONNETERIE S. A. COLROY DE SENONES (Vosges), où trois cents licenciements ont été annoncés en août dernier, une centaine d'ouvriers, sur un effectif de sept cents, occupent et bloquent depuis le mardi 28 janvier le service « expédition ». Ils ont entrepris cette action pour protester contre une récente décision de la direction, qui place en chômage total, à compter du 3 février, et pour une durée indéterminée, une cinquantaine d'ouvriers du service tricotage et réduit l'horaire hebdomadaire de travail pour les salariés des autres services à vingt-quatre ou trente-deux heures.

Si cette occupation se poursuivait, l'activité des deux autres usines de la société pourrait être rapidement paralysée.

C'est l'avenir des mille six cents salariés de la société qui est ainsi mis en cause, affirme la direction. — *(Corresp.)*

● LES NEGOCIATIONS SYNDICATS-C.N.P.F. SUR LE CHOMAGE PARTIEL ont commencé mardi 28 janvier. Les syndicats ont réclamé un relèvement important des indemnités et le patronat tout en indiquant qu'il était prêt à réexaminer l'ensemble du dispositif a souligné les difficultés financières des entreprises et insisté sur une modification de l'aide publique. Une deuxième réunion doit avoir lieu le 18 février.

Épargne

● TAUX D'INTERET DE L'EPARGNE - LOGEMENT. — Les comptes d'épargne-logement bénéficient désormais d'un intérêt de 3,25 % (au lieu de 3 %), soit d'une rémunération totale (avec la prime qui double le montant des intérêts) de 6,5 % au lieu de 6 %. Les intérêts des prêts consentis pour ces comptes d'épargne subissent la même augmentation et passent de 3 à 3,5 %.

Les plans d'épargne-logement voient l'intérêt de l'épargne passer de 4 à 4,5 %, soit une rémunération totale, avec la prime, passant de 8 à 9 %. L'intérêt des prêts suit également cette augmentation et passe de 4 à 4,5 %. Ces nouveaux taux s'appliquent à tous les dépôts faits à partir du 1er janvier 1975 (*Journal officiel* du 28 janvier).

Sécurité sociale

● LA CONFEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DENTAIRES, tout en soulignant l'« objectivité » de l'article publié dans *le Monde* du 27 janvier : « Les dentistes refusent de signer une convention » avec la Sécurité sociale, précise que « *nonobstant ce que laisse entendre le titre, il n'y a pas refus de signer une convention : en fait, il n'y a ni acceptation ni refus.* [La confédération] *a simplement reporté son jugement sur les textes soumis jusqu'à ce qu'ils soient complétés par des garanties précises concernant la future situation économique, sociale et fiscale des chirurgiens dentistes* ». Elle indique aussi qu'elle ne renonce pas à ses autres revendications, « en particulier, les modalités de révision tarifaire ».

A L'ÉTRANGER

En 1974

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS A ÉTÉ SUPÉRIEUR A 3 MILLIARDS DE DOLLARS

La balance commerciale des Etats-Unis a été déficitaire de 3 065 millions de dollars en 1974, alors qu'elle avait été excédentaire de 1 347 millions de dollars en 1973. Ce déficit est le plus important qui ait été enregistré depuis le début du siècle, après celui de l'année 1972 (6 400 millions de dollars). En décembre, le déficit commercial a été de 606 millions de dollars contre 113 millions en novembre.

Les exportations américaines ont atteint 97 907 millions de dollars en 1974, en augmentation de 38 % par rapport à 1973. Les importations se sont élevées à 100 972 millions, en hausse de 45 %. Bien que les achats de pétrole aient baissé en volume, passant de 2 307 millions de barils en 1973 à 2 228 millions de barils, leur valeur a plus que triplé, s'établissant à 24,6 milliards de dollars au lieu de 7,8 milliards de dollars.

L'U.R.S.S. DOUBLERAIT LE PRIX DU PÉTROLE QU'ELLE VEND AUX PAYS DE L'EST

Budapest (A.F.P., Reuter). — L'Union soviétique pourrait doubler, en 1976, le prix du pétrole vendu aux pays de l'Est. Ce nouveau prix serait de 6 dollars le baril contre 3 dollars auparavant.

L'augmentation, qui avait été décidée le 23 janvier à Moscou, interviendrait à l'occasion du lancement coordonné des plans quinquennaux (1976-1980) dans les pays du Comecon. Les ventes de pétrole soviétique en Europe de l'Est se sont élevées à 15 millions de tonnes en 1974 et devraient légèrement augmenter en 1975.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

Le choix nucléaire reste à faire

Le conseil central de planification, qui s'est réuni mardi à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a formulé six choix d'ensemble (voir ci-dessous) ; mais il n'a pas tranché les questions posées par le programme de production d'électricité d'origine nucléaire. Une autre réunion — au moins — sera nécessaire pour venir à bout de ce problème, qui oppose notamment les ministères de l'économie et des finances, de l'industrie, de l'environnement et de la santé (*le Monde* du 29 janvier).

Le conseil a en tout cas confirmé l'hypothèse avancée par M. Blancard, délégué général de l'énergie, sur l' « enveloppe » globale de la consommation énergétique française en 1985. Celle-ci ne devrait être que de 240 millions de tonnes d'équivalent-pétrole. Quant à la dépendance énergétique française à l'égard de l'étranger, l'objectif est de la réduire de 76 % actuellement à un pourcentage compris entre 55 et 60 %. On n'atteindra le pourcentage le plus bas que si l'on trouve du pétrole dans les sous-sols français, c'est-à-dire principalement dans la mer d'Iroise, au large des côtes bretonnes, c'est du moins ce qu'a expliqué M. d'Ornano ; le gouvernement confirme ainsi qu'il fonde certains espoirs sur l'exploitation des ressources proprement françaises.

D'autre part, aucun pays étranger ne devra compter en 1985 pour plus de 15 % dans l'approvisionnement énergétique français. C'est actuellement le cas de l'Arabie Saoudite (17 %). Cette dépendance à l'égard du royaume saoudien serait plus grande encore si le pétrole que la France compte acheter directement à l'Arabie Saoudite s'ajoutait à celui qui lui parvient par le truchement des sociétés pétrolières internationales.

Autrement dit, le respect à terme de la nouvelle règle de 15 % implique que le pétrole directement obtenu d'Arabie Saoudite dans le cadre d'un contrat d'Etat à Etat vienne se substituer au pétrole acheminé par les compagnies internationales. Encore faut-il que les négociations franco-saoudiennes sur ce point aboutissent. Pour le moment elles paraissent toujours au point mort, du fait que l'Arabie Saoudite n'a pas conclu ses négociations avec l'Aramco, le consortium international opérant sur son territoire.

La règle des 15 % aurait d'ailleurs une véritable valeur stratégique si les fournisseurs de la France en pétrole n'étaient pas organisés en cartel. Mais comment qualifier autrement l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (O.P.A.E.P.) ?

Dans l'« enveloppe » globale définie par le gouvernement français, une seule inconnue a été levée : la consommation de charbon devra rester constante. Pour atteindre cet objectif, la France va acheter davantage de houille à l'étranger et entreprendre des recherches pour trouver sur le territoire national du charbon dont l'exploitation soit très compétitive. L'objectif de consommation retenu par le gouvernement est fortement supérieur à l'hypothèse de la délégation générale à l'énergie : 30 millions de tonnes d'équivalent-pétrole, contre 23,3.

En même temps, la désignation d'un « M. Energies nouvelles » tente à montrer que le gouvernement est prêt à encourager la recherche dans ce domaine, même si ses résultats ne doivent avoir qu'un très faible impact en 1985.

Notons enfin que le gouvernement s'est enfin décidé à rationner la consommation industrielle de fuel lourd, ayant « *découvert* » que celle-ci était très inégalement répartie entre les industries : quelques centaines seulement d'établissements consomment plus de la moitié du total. Il est donc assez facile de les contrôler. N'aurait-on pas pu s'en apercevoir plus tôt alors que l'on a dépensé tant d'énergie — c'est le cas de le dire — à rationner les particuliers ?

Ph. S.

MONNAIES ET CHANGES

Redressement du dollar

M. Fourcade s'attend à le voir retrouver l'ancienne parité de 4,60 F

Dans la matinée de mercredi, les cours du dollar, qui avaient commencé à se redresser au début de l'après-midi de mardi, se sont sensiblement relevés. Un certain nombre d'importateurs qui différaient leurs ordres se sont mis à acheter, tandis que les spéculateurs qui jouaient à la baisse de la devise américaine « rachetaient » leur position.

A Paris, le dollar montait jusqu'à 4,33 F, alors que dans la matinée de mardi il était descendu jusqu'à 4,28. La hausse était également notable à Francfort, où le dollar était coté 2,3325 DM contre 2,29 dans la matinée de mardi. Elle a même été favorisée sur la place allemande par l'annonce de l'excédent commercial enregistré par la République fédérale au mois de décembre et qui pour être substantiel — 5,3 milliards de DM — est un peu inférieur à celui qui était en général attendu par les opérateurs. A Zurich, l'écart constaté par rapport aux cours de mardi matin, qui constituaient un record de baisse (2,39 F suisses), est encore plus important puisque mercredi matin le dollar atteignait 2,49 F.S. Enfin, la remontée du dollar fait apparaître en pleine lumière la faiblesse de la livre sterling. A Londres, celle-ci valait 2,3760 dollars mercredi matin contre 2,40 mardi matin.

Dans ces circonstances, le marché a prêté une oreille attentive aux propos tenus par M. Jean-Pierre Fourcade au forum organisé à Paris par *le Figaro*, le *Financial Times* et l'*Investor Chronical*. Le ministre de l'économie et des finances a notamment répété que le dollar devrait, selon lui, s'élever, « *dans un avenir plus ou moins proche* », à un cours voisin de son ancienne parité centrale, c'est-à-dire de 4,60 F.

La plupart des orateurs qui ont pris la parole au forum se sont préoccupés de la faiblesse du dollar. C'est ainsi que, dans la matinée de mardi, M. Muntiga, membre de la banque hollandaise Pierson Heldring and Pierson, a déclaré que les pays à devises fortes pourraient, en cas d'une nouvelle baisse de la devise américaine, prendre des mesures défensives sur le plan commercial. Quant à M. Everett — vice-président de la Chase Manhattan Bank — il a estimé, pour sa part, qu'il n'y aurait pas de redressement du dollar au cours des prochains mois à cause de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Reste à savoir si la reprise actuelle se confirmera.

P. F.

COLLOQUES ET CONGRÈS

L'assurance française veut combler son retard à l'exportation

Comment associer l'assurance à l'effort d'exportation qu'accomplit actuellement l'industrie française ? Tel était le thème de la rencontre entre assureurs et industriels organisée le 28 janvier par la Fédération française des sociétés d'assurances en liaison avec le C.N.P.F., sous le patronage de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

Deux constatations s'imposaient au terme de cette rencontre : l'assurance française a pris du retard dans la grande course aux marchés extérieurs ; la profession et les pouvoirs publics, en liaison avec les industriels, sont décidés à le combler. A vrai dire, assureurs et réassureurs n'ont pas trop mauvaise conscience à cet égard. En 1973, ils réalisaient à l'étranger 11 % de leur chiffre d'affaires total, soit 4,7 milliards de francs, c'est-à-dire plus que les exportations de vins et spiritueux, autant que celles de matériels de travaux publics et de machines-outils au cours de la même année. Avec ses 80 filiales et ses 238 succursales à l'étranger, l'assurance française est, dans sa branche, la cinquième exportatrice du monde. Outre son implantation ancienne dans les pays de la C.E.E., elle a obtenu des résultats tout à fait remarquables avec les pays africains, pratiquant la politique des ententes régionales que la France préconisait en 1972 à la conférence de Santiago du Chili.

Mais la Grande-Bretagne effectue près de 50 % de ses encaissements de primes d'assurance à l'extérieur de ses frontières (75 % pour les fameux Lloyd's), et la Suisse plus de 50 %. Pour la France, ce secteur d'activité contribue de façon insuffisante à l'équilibre de ces échanges « invisibles » si fructueux pour nos voisins d'outre-Manche, et n'apporte pas encore à son industrie tout l'appui nécessaire.

Il est vrai que les industriels ne l'y aident guère. Ils se soucient peu de la nationalité de leurs assureurs, s'en rapportant à leurs courtiers. L'un des rapporteurs, M. Chevalier, administrateur-directeur général de Moët-Hennessy, a, lui-même, confessé qu'il ne savait pas très bien si, dans ce domaine, il avait affaire à des compagnies françaises ou britanniques. L'industrie anglo-saxonne, par exemple, exporte souvent C.A.F. (assurance et fret compris), alors que la tendance, chez nous, est de traiter F.O.B. (marchandise seule). Au reste, 25 % seulement de nos opérations de commerce extérieur donneraient lieu à couverture d'assurance sur le marché français.

Cette différence de comportement prend tout son sens si l'on réalise que l'ensemble des assurances peut représenter jusqu'à 5 % du coût d'un projet industriel. Ajoutons enfin que certains pays, comme l'Irak, ont institué leur propre monopole de l'assurance ou imposé des limitations. L'ensemble des partenaires français semblent avoir pris conscience du problème. Le ministère de l'économie et des finances s'est enfin résolu à considérer l'assurance comme une industrie et non plus comme un simple service. Il vient de lui accorder la garantie de ses investissements dans les pays en voie de développement, le bénéfice d'une déduction fiscale pour certaines dépenses hors des frontières et la faculté de constituer des provisions d'équilibrage pour les gros risques. De plus, les pouvoirs publics s'efforceront d'améliorer les conditions de pénétration de l'assurance française à l'occasion de la négociation des traités commerciaux, comme cela a pu être fait avec le Brésil, où un partage à 50/50 a pu être obtenu.

De leur côté, les compagnies d'assurances vont s'efforcer de développer leur implantation à l'étranger, comme le soulignait l'autre rapporteur, M. Plescoff, président des Assurances générales de France, qui vient de renforcer ses bases au Moyen-Orient. Pratiquant des tarifs compétitifs, les compagnies s'estiment aptes à répondre aux exigences des industriels qui leur demandent non seulement de couvrir des risques nouveaux (projets et chantiers à l'étranger, implantation à l'extérieur), mais aussi de devenir des centres d'innovation, avec l'appui d'un courtage restructuré. Vaste programme, qu'une commission permanente « assurance - industrie », constituée sur la proposition de M. Esteva, directeur général de l'U.A.P., va étudier prochainement. — F.R.

AFFAIRES

Les Compteurs Schlumberger annoncent la suppression de plus de 500 emplois

La direction des Compteurs Schlumberger — filiale à 90 % du groupe international Schlumberger Limited — a annoncé, au dernier comité central d'entreprise, la suppression de 280 postes de travail dans l'établissement de Montrouge (2 700 personnes) et de 72 à Abbeville (Somme). Il y a quelques semaines, une centaine de licenciements à Besançon et une soixantaine à Poitiers avaient été décidés. Au total, 516 personnes sont concernées. Les syndicats, qui refusent la politique « du fait accompli » de la direction, ont convoqué une assemblée générale du personnel de Montrouge ce mercredi 29 janvier dans l'après-midi.

Le 12 décembre 1969, un communiqué rendu public à New-York apprend aux petits actionnaires et au personnel de la nonagénaire Compagnie des compteurs (un des leaders mondiaux de la fabrication des compteurs d'électricité, d'eau, de gaz) que le groupe américain Schlumberger se propose de racheter leur société. Quatre ans plus tard, le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des compteurs, qui est devenu un holding, a augmenté de 80 % (2 milliards de francs), les effectifs totaux ont été ramenés de vingt-sept mille à vingt-deux mille personnes, de nombreuses participations financières ont été vendues, les multiples filiales ont été regroupées avec les départements de Schlumberger au sein de trois entreprises : Compteurs Schlumberger (fabrication de compteurs), Schlumberger Instruments et Systems-S.I.S. (la mesure électronique), Malbranque-Sersec (robinetterie).

En novembre 1974, M. Jean Riboud, président de Schlumberger, écrivait dans une lettre à ses actionnaires : « *L'histoire de ces quatre années se résume d'une manière simple : un succès dans le secteur du comptage, un échec dans celui de l'électronique.* » De fait, la S.I.S. n'a fait que cumuler les déficits des départements électroniques de Schlumberger et des Compteurs.

En janvier 1975, la direction annonce les suppressions de postes à Montrouge, Abbeville, Poitiers et Besançon ; les quatre établissements relèvent des Compteurs Schlumberger, donc du secteur « comptage ». Le succès annoncé par M. Riboud se transformerait-il en échec ?

« *Les difficultés actuelles n'ont rien à voir avec notre stratégie industrielle. Elles sont purement conjoncturelles* », affirme M. Jérôme Seydoux, qui préside aux compteurs, et en qui d'aucuns voient le successeur de M. Jean Riboud à la tête de Schlumberger.

La raison de ces licenciements ? Une brutale diminution des commandes de compteurs (on emploie même le terme d' « effondrement ») qui, au quatrième trimestre 1974, n'ont représenté que 40 % du volume enregistré pour la période correspondante de 1973. L'E.D.F., un des principaux clients, tire sur ses stocks. Une bourse d'échange des compteurs aurait même été créée entre les divers centres qui menaient jusqu'à présent une politique autonome d'achats. On répare les compteurs plutôt que d'acheter des neufs. L'E.D.F. lutte contre le gaspillage. Le phénomène se retrouve dans d'autres branches de l'équipement électrique (la distribution notamment). A tel point que les industriels regroupés dans le GIMEE (1) viennent de lancer un cri d'alarme.

Autres gros clients de Schlumberger, le bâtiment et les compagnies pétrolières. La diminution des mises en chantier signifie moins de compteurs à gaz, à eau, moins de robinetterie. La baisse de la consommation de produits pétroliers amène une chute des commandes de pompes à essence (50 % en moins).

Explications valables s'il en est, que les syndicats ne contestent pas. Pourtant ils pensent que « la crise a bon dos ». Les entreprises profitent de la situation pour se restructurer, « réduire les effectifs, accroître le rendement ».

Au-delà de l'action syndicale, qui vise à réduire au minimum les suppressions d'emplois, c'est la gestion du groupe qui est remise en cause. Quatre années de réorganisations incessantes (il est encore prévu l'intégration de S.I.S. dans Compteurs Schlumberger en 1975), de mutations de personnel, de démissions de cadres plus ou moins provoquées, « tout cela pour en arriver là... ».

« *Lorsque Schlumberger a pris le contrôle des Compteurs, la nouvelle n'a pas été trop mal accueillie*, rappelle un militant de la C.G.C. *Peu à peu il nous est apparu que nous avions affaire à de bons financiers, mais qui n'apportaient rien sur le plan de la politique industrielle.* » Il reproche à la direction de « *mener une politique à courte vue* ».

Critique réfutée, on s'en doute, par la direction. « *Nous investissons 5 % du chiffre d'affaires dans la recherche (94 millions de francs, sur un chiffre d'affaires consolidé d'environ 2 milliards de francs). Notre effort a porté surtout sur le renouvellement et l'amélioration de nos gammes de produits.* » Et M. Seydoux se déclare confiant dans l'avenir... « *1975 sera peut-être difficile, mais à moyen terme la partie est déjà gagnée.* » L'est-elle également pour tous ceux qui auront été victimes de ce « *redéploiement industriel* » ?

MICHEL QUATREPOINT.

(1) Groupement des industries du matériel d'équipement électrique.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

DIRECTEUR FINANCIER DE LA C.I.I.

M. André Blanc pourrait devenir le nouveau P.D.G. de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne aura très bientôt un nouveau P.-D.G. Sauf imprévu, c'est en effet M. André Blanc qui succédera officiellement, dans quelque huit semaines, à M. Georges Drevet, dont la démission de président du conseil d'administration avait été annoncée à la mi-octobre (*le Monde* daté 20-21 octobre 1974).

Bien des choses se sont passées depuis. A commencer par la constitution, à l'initiative de M. Jean-Claude Barret, d'un comité de défense des petits porteurs, qui, pris ensemble, représentent 43 % du capital social. Ces actionnaires, tant stéphanois que lyonnais, réclamèrent une place dans les instances dirigeantes rénovées, et recherchèrent le contact avec une autre catégorie d'actionnaires, la Ville et les Hospices civils de Saint-Etienne, qui détiennent ensemble 29 % du capital.

Au cours d'une réunion le 27 janvier, le conseil d'administration a décidé de faire appel à trois nouveaux administrateurs : le premier, présenté par la Ville et les Hospices de Saint-Etienne, est M. André Blanc, quarante-quatre ans, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, actuellement directeur financier de la C.I.I. ; il serait prêt à se consacrer, pour une durée de quatre à six ans, au redressement de Manufrance ; les deux autres administrateurs présentés par le comité de défense seraient M. Maurice Pingaud, P.-D. G. de Cofradel (société stéphanoise), et M. Jacques Marrel, P.-D.G. des Aciéries Marrel Frères, entreprise de Rive-de-Gier (Loire), passée sous le contrôle de Creusot-Loire au cours du trimestre dernier. La désignation de ces trois personnes doit encore être confirmée d'ici à la mi-février par un nouveau conseil d'administration, puis soumise à l'assemblée ordinaire qui a été convoquée pour le 1er avril. Ce n'est qu'alors que la nomination de M. Blanc comme P.-D.G. de l'entreprise deviendrait effective.

D'ores et déjà, M. Blanc a pris contact avec les syndicats de Manufrance et leur a fait savoir que son objectif numéro un sera le maintien de l'ensemble des activités de l'entreprise et de l'emploi de ses quatre mille salariés actuels, mais il conviendra sans doute de revoir la politique d'embauche. Dans le domaine commercial sera rejetée systématiquement toute association dans laquelle Manufrance ne sera pas majoritaire financièrement.

PAUL CHAPPEL.

● *Rhône-Poulenc a décidé de s'implanter en Inde* et d'y construire, en association avec la firme indienne Voltas, une fabrique de phosalone (insecticide puissant utilisé pour la protection de nombreuses cultures).

Le coût de cette opération est évalué à 50 millions de francs. L'usine, qui sera implantée à Patencheru (Etat d'Andhra-pradesh), sera opérationnelle en 1977. Rhône-Poulenc et Voltas détiendront chacune 32 % du capital de la société gérante (Volrho). Le reste des actions sera réparti dans le public.

La coopération dans l'informatique ne sera pas nécessairement limitée à l'Europe

déclare M. d'Ornano

« *La volonté de la France est de poursuivre une politique de l'informatique à la mesure de notre temps et de notre avenir* », a déclaré, le mardi 28 janvier, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes scientifiques. Et il a ajouté : « *Il devra y avoir une coopération internationale que nous étudions aujourd'hui.* »

M. Michel d'Ornano résumait ainsi les deux principales orientations adoptées dans le domaine de l'informatique au cours du conseil restreint qui s'était tenu à l'Elysée en décembre dernier. Pour M. d'Ornano, la coopération ne sera pas nécessairement limitée à l'Europe et le gouvernement examine « *les pays en dehors de l'Europe vers lesquels il faudra se diriger* ». Cet effort de réflexion sur le plan-calcul et sur les accords de 1973 associant la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), Siemens et Philips au sein du groupement Unidata s'explique par des « *déceptions et des événements fortuits* ».

Parmi les déceptions, le ministre a rappelé qu'aucun matériel C.I.I. n'avait été vendu en Allemagne fédérale alors que du matériel allemand était vendu en France conformément aux accords d'Unidata, et que les trois sociétés n'avaient pas mis sur pied un réseau commercial commun dans les pays tiers. Le principal événement fortuit a été l'absorption par Siemens de Telefunken, qui fabrique des machines directement concurrentes de celles de la C.I.I. « *Je n'ai pas donné mon accord* », a ajouté le ministre.

Cette « *situation nouvelle* » justifie, aux yeux de M. Michel d'Ornano, la lenteur avec laquelle le gouvernement français étudie le dossier depuis huit mois. D'une part, le gouvernement s'efforce de fixer un objectif de l'industrie française et de définir sa participation au sein d'Unidata. D'autre part, il poursuit des négociations internationales et attend pour le milieu du mois de février les documents présentant le plan de financement prévu par les partenaires de la France pour Unidata.

Cet argument n'est guère convaincant puisque c'est la France qui, en réalité, n'a toujours pas fixé le montant des subventions qu'elle accordera au plan-calcul dans les années à venir. M. Michel d'Ornano semble cependant soucieux d'élargir au maximum l'effort informatique français à la péri-informatique, aux minicalculateurs, aux composants électroniques, aux logiciels et aux télécommunications. Il a rappelé qu'en 1985 la péri-informatique représenterait un marché équivalent à celui des ordinateurs, de 50 milliards de francs.

L'ambition de M. Michel d'Ornano est, semble-t-il, de définir les objectifs et les moyens de la politique scientifique et technologique française pour toute la durée du septennat. C'est à quoi s'emploiera notamment le conseil restreint consacré au redéploiement de la recherche qui se tiendra à l'Elysée le mois prochain. Quatre principaux sujets y seront abordés : la préparation du VIIe Plan, la politique de l'emploi des chercheurs, afin d'améliorer leur mobilité, la politique de recherche industrielle et d'aide au développement et la politique de recherche des grands organismes.

Le gouvernement cherche notamment à élaborer un VIIe Plan qui soit moins un catalogue d'actions, comme dans le passé, qu'un Plan fixant des priorités et des choix. M. Michel d'Ornano estime d'ailleurs « *qu'il ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour élaborer la politique de la recherche* ». Le ministère souhaite modifier le comité consultatif de la recherche scientifique et technique, composé jusqu'ici de douze membres, appelés les douze sages. Le gouvernement désirerait que sa composition soit modifiée afin qu'il regroupe des personnalités venues d'horizons plus divers et qu'il représente davantage les différentes régions françaises. Il demande aussi que le comité fasse un effort de synthèse et de choix dans les actions qu'il propose au gouvernement. — D. V.

LES VENTES DE CHAMPAGNE ONT CHUTÉ DE 15 %

(De notre correspondant.)

Reims. — A l'occasion de la Saint-Vincent, fête des vignerons, M. Pierard, directeur du comité interprofessionnel du vin de Champagne, a présenté le bilan officiel de l'année 1974. Avec un total de 185,5 millions de bouteilles, les ventes ont diminué de plus de 15 % par rapport à 197 Le marché intérieur (75,5 millions) a baissé de 6,08 %, tandis qu'avec 29,9 millions de bouteilles seulement les expéditions à l'étranger ont subi une chute brutale de 32,37 %.

Les négociants, particulièrement touchés, ont vu leurs activités baisser de près de 20 % en 1974, alors que les récoltants-manipulants, dont la clientèle est surtout française, enregistraient seulement 4,2 % de ventes en moins.

INDUSTRIE

LE PRÉSIDENT DE GARNIER S.A. DÉMISSIONNE

(De notre correspondant.)

Rennes. — A la suite de la démission de M. Georges Maury, P.-D.G. de Garnier S.A., firme d'Ille-et-Vilaine spécialisée dans les machines agricoles, le tribunal de commerce de Rennes a nommé MM. Berthelot, agréé près du tribunal de commerce de Rennes, et Chassagnon, administrateur de société à Paris en qualité d'administrateurs provisoires de la société bretonne. Ils auraient une mission de réorganisation de cette entreprise. Un nouveau P.-D.G. devra être nommé par l'assemblée extraordinaire de la société.

Une première fois, en juillet 1970, des difficultés avaient été éprouvées par les établissements Garnier, et M. Maury avait été nommé P.-D.G dans le cadre d'une opération de « sauvetage ». Le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) a accordé 6 millions de francs au groupe Garnier, qui emploie six cent soixante-huit personnes à Redon et trois cent vingt et une à Vitré (Ille-et-Vilaine). Cette « rechute », qui intervient à un moment de récession générale de la machine agricole, inquiète vivement le personnel, qui a déjà manifesté dans les rues de Redon.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2	1 sem. 6	9
1 mois	6 3/4	7 1/2	7 3/8	7 7/8	4 7/8	5 3/8
3 mois	7 5/8	8 1/8	7 3/8	7 7/8	6	6 1/2
6 mois	7 3/4	8 1/4	7 1/8	7 5/8	6 1/4	6 3/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES PLACEMENTS

Au 31 décembre, le capital de la société s'élevait à 38 028 800 F.

L'actif net, d'un montant de 36 319 714,81 F, se répartissait comme suit :

Obligations françaises ..	33,70 %
Obligations étrangères ..	6,89 %
Actions françaises	11,07 %
Actions étrangères	32,63 %
Autres valeurs d'actif ..	15,71 %

Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de 93,50 F.

Il est rappelé qu'un coupon de 3,45 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,62 F, a été réglé le 28 juin 1974.

SIMCO - SAGIMO

Les conseils d'administration de SIMCO et de SAGIMO qui se sont réunis le 24 janvier ont pris connaissance des études poursuivies depuis un an en vue de rapprocher les activités des deux sociétés. Après examen, il leur est apparu que la fusion des deux sociétés était souhaitable. En conséquence, les conseils ont décidé d'engager la procédure habituelle.

Les assemblées générales extraordinaires, qui, sous réserve de l'obtention des agréments nécessaires, auraient à se prononcer sur la fusion envisagée, se tiendraient à l'issue des assemblées générales ordinaires appelées à statuer sur les comptes de l'exercice 1974.

Les diverses études réalisées sur la valeur respective des deux sociétés ayant conclu à une parité de une action SIMCO pour une action SAGIMO, c'est cette parité qui, après contrôle des commissaires aux apports et des commissaires aux comptes, serait proposée aux assemblées générales extraordinaires des actionnaires des deux sociétés.

SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

VALOREM

Au 31 décembre 1974, le capital de la société s'élevait à 152 914 300 F.

L'actif net s'établissait à 179 millions 214 210,43 F.

Il se répartissait comme suit :

- obligations françaises	41,88 %
- obligations étrangères	0,55 %
- actions françaises....	19,08 %
- actions étrangères....	30,53 %
- liquidités	7,96 %

La valeur liquidative de l'action ressortait à 117,19 F.

FRUCTIDOR

Au 31 décembre 1974, le capital de cette SICAV était de 100 021 900 F.

L'actif net, d'un montant de 122 millions 22 209,14 F, se répartissait, en pourcentage, comme suit :

- obligations françaises	70,19 %
- obligations étrangères	5,07 %
- actions françaises....	1,17 %
- actions étrangères....	0,88 %
- disponibilités et créances hypothécaires	16,69 %

La valeur liquidative de l'action s'élevait à 121,90 F.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 31 décembre, le capital de la société s'élevait à 49 209 300 F.

L'actif net, d'un montant de 56 094 132,25 F se répartissait comme suit :

Obligations françaises ..	42,79 %
Obligations étrangères ..	4,18 %
Actions françaises	19,52 %
Actions étrangères	20,38 %
Autres valeurs d'actif ..	13,13 %

Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de 113,93 F.

Il est rappelé qu'un coupon de 4,93 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,71 F a été réglé le 1er juillet 1974.

SICOTEL

AUGMENTATION DU CAPITAL

Le conseil d'administration de la société Sicotel, Sicomi à vocation hôtelière s'est réuni le 27 janvier pour constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 100 à 200 millions de francs.

Les actions nouvelles, libérées du quart, ont été souscrites en quasi-totalité par les actionnaires d'origine : Groupe de la Société générale, Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel, compagnies d'assurances et caisses de retraite groupées autour de la Société privée de gestion financière.

Ces nouveaux capitaux permettront l'achèvement, au cours des dix-huit prochains mois, de vingt-deux hôtels qui viendront s'ajouter aux vingt-cinq actuellement en exploitation.

Une fois terminés, ces quarante-sept hôtels, qui emploieront près de trois mille personnes, représenteront cinq mille cinq cents chambres modernes et fonctionnelles bien adaptées aux déplacements d'affaires, au tourisme et à l'accueil des étrangers.

Les hôtels actuellement ouverts sont tous loués ou donnés en crédit-bail pour des périodes minima de vingt ans, et exploités principalement par de grandes chaînes hôtelières.

LES PILES WONDER

Avec 338,6 millions de francs, le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1973-1974 (1er octobre au 30 septembre) est en augmentation de 22,9 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

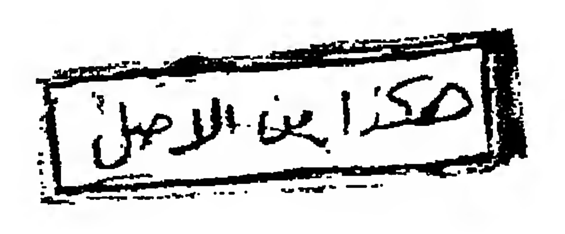
Le bénéfice net 1973-1974 atteint 7,3 millions de francs, déduction faite d'une provision pour hausse des prix de 12,3 millions de francs. Celui de l'exercice 1972-1973 était de 8,7 millions de francs, hors plus-values exceptionnelles et déduction faite d'une provision pour hausse des prix de 0,3 million de francs.

Les amortissements 1973-1974 sont de 13,5 millions de francs contre 11,3 millions en 1972-1973.

En tenant compte de la provision pour hausse des prix de 12,3 millions de francs, le cash-flow s'élève à 33,6 millions contre 21,4 en 1972-1973.

Les investissements de l'exercice sont en progression de 13,3 % et atteignent 22,1 millions de francs contre 19,5 millions au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces résultats, il entre dans les intentions du conseil de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire, de porter de 11 F à 12 F le dividende net par action auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 6 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 JANVIER

Tassement

D'assez nombreuses prises de bénéfices ont été enregistrées ce mercredi à la Bourse de Paris.

Les vendeurs ayant, toutefois, trouvé assez facilement preneur, le marché a bien résisté dans l'ensemble, regagnant même une partie du terrain perdu après l'affichage des premiers cours, avant de fléchir derechef à l'approche de la clôture.

Les pertes ont été minimes et n'ont guère dépassé 1 % dans la majorité des cas. Seules, une trentaine de valeurs, éparpillées dans tous les compartiments, ont baissé d'environ 2 %.

Ce tassement des cours était escompté. Après une hausse de près de 25 % en un peu plus d'un mois, il était logique et même salutaire qu'une baisse se produise. Sa faible ampleur, en revanche, a étonné. Mais sans doute faut-il attribuer ce phénomène à la persistance d'un important courant d'achat d'origine étrangère. A cet égard, l'on disait autour de la corbeille, que deux lignes de 50 millions de dollars chacune, devaient être exécutées cette semaine. Vraie ou fausse, cette rumeur n'a pas peu contribué à entretenir l'optimisme.

Recul du Crédit du Nord, Crédit Foncier, U.C.B., Paternelle, Schneider, Poliet, Ciments Français, Grands Travaux de Marseille, Radar, Penhoët, Babcock-Fives, Presses de la Cité, Citroën, Peugeot, Olida, B.H.V., Galeries Lafayette, Prénatal Redoute, SAT, D.B.A., Radiotechnique, Esso, Raffinage, Antar, P.U.K., Bellon, Roussel-Uclaf, L'air Liquide, L'Oréal, Générale des Eaux, Skis Rossignol.

Suspendue depuis quelques jours, la cotation de Prétabail-Sicomi a repris. Le titre a légèrement progressé.

Favorisé par la reprise du dollar l'or est remonté. Le lingot a regagné 115 F à 25 320 F (après 25 305 F), le kilo en barre 285 F à 25 400 F, et le napoléon 1 F à 271 F. Le volume des transactions a diminué : 12,60 millions de F contre 19,76 millions.

Fermeté persistante des valeurs étrangères.

LONDRES

Très actif

Une activité intense s'est manifestée à l'ouverture sur le marché, où, après une progression initiale suivie de prises de bénéfice, les valeurs industrielles et les pétroles gardaient une partie de leurs gains

OR (ouverture) dollars : 178 68 contre 178 50

VALEURS	CLOTURE 28 1	COURS 29 1
War Loan 3 1/2 %	24 ...	24 ...
Beechams	159 .	156 1 4
British Petroleum	308 .	312 1-2
Shell	191	195
Vickers	101	103 3 4
Imperial Chemical	188 ...	193 .
Courtaulds	81 ..	79 1 4
De Beers	211 ..	218 ...
* Western Holdings	28 ...	28 ...
Rio Tinto Zinc Corp	113 ..	116
* West Driefontein	38 ...	38 3 4

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	10 3/4 %
Moyen terme	.....	10 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	118,3	120,3
Valeurs étrangères	111,8	114,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,2	69,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/1	29/1
1 dollar (en yens)	297 40	297 30

NOUVELLES DES SOCIETES

GROUPE SCOA. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1974, d'une durée exceptionnelle de seize mois : 22,7 millions de francs. Bénéfice net consolidé pour la période s'étendant du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974 : 46,7 millions de francs. Dividende global : 6 F contre 5,80 F.

SIMCO-SAGIMO. — Le projet de fusion des deux entreprises sera soumis à l'approbation de l'assemblée ayant à statuer sur les résultats de 1974. Parité retenue : 1 action Simco pour 1 action Sagimo.

DU PONT DE NEMOURS. — Baisse des bénéfices en 1974 : 404 millions de dollars contre 586 millions, due en grande partie à un changement dans les méthodes de comptabilisation des stocks.

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

Une intense activité a encore régné mardi à Wall Street, où le volume des affaires traitées a été presque aussi important que la veille, journée record en la matière. Le « ticker » a pris sept minutes de retard, ce qui ne s'était jamais vu. La tendance, en revanche, a été très irrégulière. Des ventes bénéficiaires se sont produites, et, après avoir progressé derechef, les cours ont fléchi, puis se sont redressés, pour se replier à nouveau à l'approche de la clôture. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 694,77 avec un modeste gain de 2,11 points : 31,76 millions de titres ont changé de mains contre 32,13 millions précédemment.

Ces ajustements n'ont pas surpris les professionnels, qui, compte tenu des gains réalisés par le marché depuis le début de l'année, et en particulier au cours de la folle séance de lundi, s'attendaient à une réaction de ce genre. La plupart d'entre eux restent optimistes pour l'avenir, estimant que la baisse du loyer de l'argent devrait inciter les grands investisseurs à s'intéresser davantage aux valeurs mobilières. A cet égard, l'activité record enregistrée durant les deux premiers jours de la semaine leur a paru symptomatique d'un certain renouveau. La cotation d'I.B.M. a repris. Le titre a gagné 16 7/8 cents à 179 3/4.

Sur 1 865 valeurs traitées, 1 021 ont monté, 542 ont baissé et 302 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,86 (+ 1,07) ; services publics, 80,59 (— 0,16)

VALEURS	COURS 27 1	COURS 28 1
Alcoa	32 3/8	33 1/4
A.T.T.	48 ...	48 3/8
Boeing	16 1/4	16 3/8
Chase Manhattan Bank	34 5/8	35 ..
Du Pont de Nemours	95 1/2	93 3/4
Eastman Kodak	68 1/4	69 1/8
Exxon	72 1/8	72 5/8
Ford	37 1/4	37
General Electric	36 3/8	37 3/4
General Foods	23 1/4	22 5/8
General Motors	39 3/8	39 1/2
Goodyear	16 .	16 1/8
I.B.M.	..	179 3/4
I.T.T.	17 7/8	18 1/8
Kennecott	37 ...	35 1/4
Mobil Oil	41 1/8	40 1/8
Pfizer	28 3/4	29 ...
Schlumberger	98 5/8	96 3/4
Texaco	24 7/8	25 1/4
U.A.L. Inc.	15 5/8	16 ...
Union Carbide	44 5/8	43 3/4
U.S. Steel	44 3/4	45 ...
Westinghouse	11 3/4	11 7/8
Xerox	63 ...	64 1/8

BOURSE DE PARIS — 29 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 30	0 985
5 %	57 80	4 973
5 % 1920-1960	129 .	4 973
3 % amort. 45-54	82	1 496
4 1/4 % 1963	98 80	2 969
4 1/4-4 3/4% 63	83 70	1 576
Emp. N. Eq. 5% 65	96 10	1 612
Emp. N. Eq.6%66	94 20	1 989
Emp. N. Eq.6%67	92	3 995
Emp. 7 % 1973	110 10	0 268
E.D.F. 6 1/2 1958	..	4 641
— 5 % 1960	96 50	4 767

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	356 20	356 20
— parts 1959	362	...
Ch. France 3 %	113	113 .
Abeille-I.G.A.R.D.	455	450 .
Abeille (Vie)	226 50	. .
A.G.P.	341	349
Concorde	266	266
Epargne France	330	337
Fonc. I.A.R.D.	91 80	88 50
Foncière (Vie)	283 20	271 90
France (I.A.R.D.)	331 .	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	368	374
Préservatrice S.A.	310	316 .
Prévoyance	1080	1085 .
Protectrice A.I.R.	248	239 .
Alsacien. Banque	303 .	305
(Li) Bque Dupont	d184 50	*186 50
Banque Hervet	250	250 .
Banque Indochine	181	182 .
Sté B. et Partic.	388	391
Banque Worms	178 50	179 .
C.F.E.C.	555	555 .
C.G.I.B.	86 50	83 .
Codetel	116	115 ..
Cofica	d 63	d 64
C.A.M.E.	d 7 50	d 7 80
Créd. gén. Indust.	115	114 80
(M) Crédit Mod.	88	. .
Financière Sofal	158	144 .
Finextel	112	114 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	86 .	88
France-Bail	183	190
Hydro-Energie	d 47 40	d 48 80
Immobanque	130 .	130
Immofice	115 80	115 80
Interbail	132 30	128
Locafinancière	113 50	113 70
Lyon-Alemand	125 10	127
Soc. Mars. Crédit	262	262

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	271	266
SLIMINCO	132	133
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	123 .	125
Sovabail	144 80	144 80
UCIP-Bail	119	119
Ufiner	288	.
Unibail	118	119
Un. Ind. Crédit	140 40	146
Fonc. Chât.-d'Eau	570	570
(M) S.O.F.I.P.	164	161
Fonc. Lyonnaise	d562	564
Immob. Marseille	950	957
Louvre	246	240
Midi	458	465
Rente foncière	749	743
S.I.L.I.C.	270	271 90
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	232 50	239 80
Cofigi	112	112
Foncina	100 50	101
Gr. Fin. Constr.	107 50	107 50
Immindo	101	
Imminvest	88 60	
Cie Lyon Imm.	92 80	94 90
Sagimo	103 10	103
UFIMEG	89 90	88 10
U.G.I.M.O.	100	100
Union Habit.	126 50	127

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	111	111
Acier investiss.	94	94 50
Gestion Sélect.	190	193 ..
Invest. et Gest.	101	... .
Parisienne Plac.	158	.. ..
Placem. Inter.	78	77
Sofragi	190 .	198
Abeille	200	200
Applic. Hydraul.	853	855
Artois	75 20	
Centen. Blanzy	302	314
C. Roussel-Nobel	230	... .
(Ny) Centrest	115	... .
(Ny) Champex	103 50	.
Charg. Réun. (p)	2810	2890
Orléans	85	83
(Li) Dév. R. Nord	122 50	u126 .
Electro-Financ.	276	277
Fin Bretagne	40 50	42 20
Fin Haussmann	53 50	53
Financière Iéna	111 30	o107
Gaz et Eaux	300	300 .
La Mure	85	85
Lebon et Cie	175	178 90
(My) Lordex	111	110
Cie Marocaine	26	26
O.V.A.I.M.	53 50	o 51 50
OPB-Paribas	95 10	94 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	117 60	28 35
Providence S.A.	242 50	253
Révillon	465	446 .
(Ny) Sade	118	... ..
Santa-Fe	51 20	51 ..
Sefto	70 10	70 10
Sofinex	426	418
Cambodge	41	42 20
Clause	425 50	420 ..
Indo-Hévéas	94 20	98 .
Agr. Ind. Madag.	45 60	46
Mimot	60	60 .
Padang	62 .	64 50
Salins du Midi	188 .	190 10
Aliment. Essent.	42	43
Allobroge	170	179 .
(Ny) Alsac. Super.	728 80	238
Bananla	270	.
Fromage Bel	110	110
Berthier-Saveco	800	790
Cédis	437	447
(M) Chambourcy	178	178
Compt. Moderne	210	217
Docks France	250	285
Economats Centr.	364	364
Epargne	123 50	123
Fr. Paul-Renard	263	u263
Générale-Aliment.	68 60	67
Genvrain	216	216
Goulet-Turpin	155	158 80
Lesieur (Cie fin.)	305	317
Gr. Moul. Corbeil	170	170
Gr. Moul. Paris	264	265 .
Nicolas	349	355
Piper Heidsieck	400	393
Patin	340	347
Rochefortaise	145	145
Roquefort	193	.
Saupiquet	191	189
Sup. Marché Doc.	208	193 50
Taittinger	438	439
Unipol	190	198
Bénédictine	19 5	2076 .
Bras. Indochine	486	497 .
Cusenier	489	419 .
Dist. Indochine	259 50	290
Dist. Réunies	284	285
Bicqlès-Zan	84 50	
Saint-Raphaël	177	170
Gest. P. Sogepal	230	1238
Union Brasseries	68	65 70
Beghin-Say	145 30	140 90
Siamma	212 80	212 80
Sucrerie (Cie Fr.)	141 .	271
Sucr. Bouchon	141 ..	140
Sucr. Soissonnais	322	372 80
Berliet	297	293
Chausson (Us.)	57 30	56 .
Motobécane	148	149
Saviem	70	72 80
S.E.V. Marchal	* 57 30	59 60
Bois Dér. Océan	135	130 .
Borie	234	234
Camp. Bernard	129 50	128 ..
C.E.C.	116 10	115
Cerabati	120	125
Chim. de la route	d176	d175
Ciments Vicat	173 50	174
Drag. Trav. Pub.	58 ..	59
Dumez	370	374
F.E.R.E.M.	* 90 70	* 87
Française d'entr.	9	. ..
G. Trav. de l'E.	64 80	65
Herlicq	228 30	230
Lambert Frères	76 30	79 30
Leroy (Ets G.)	150	148
Origny-Desvroise	129 80	130
Porcher	259	257
Rougier	190	190
Constr. Routes	29 40	29 10
Routière Colas	155	149 90
Sablières Seine	170	165
Savoisienne	190	190
Schwartz-Hautm.	65	67 60
Spie-Batignolles	50	50
T.P. Fouger. SNCT	101	104 80
Trindel	142	137
Voyer S.A.	126	125
Dunlop	23	23 .
Safic-Alcan	126	125 .
Bit. Asph. Centr.	89	90
Comiphos	80	80
Gaumont	454 50	451 30
Pathé-Cinéma	85 50	83 60
Pathé-Marconi	d 84	d 86
Tour Eiffel	d 63	64 50
Air-Industrie	70	70 .
Applic. Mecan.	137	135
Arbel	180	180
Ateliers G.S.P.	79 20	80
Av. Dass.-Breguet	166 50	171 30
Bernard-Moteurs	69 90	69 90
B. S. L.	249	260
Cie des Compt.	117 20	171 50
C. M. P.	294	289 50
Cope All. Europe	195 50	.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	420	d435
Duc-Lamothe	310	d310 .
E.L.M. Leblanc	226	d226
Ernault-Somua	249 60	257 50
Facom	870	835
Forges Strasbourg	57	56 50
(Li) F.B.M. ch. fer	u110	u113 .
Frankel	710	708
Huard-U.C.F.	143 30	149 ..
Jaeger	d 75 50	77 70
Luchaire	112 50	117
Manurhin	104	105 50
Métal Déployé	248	245
Nadella	105 30	103
Nodet-Gougis	82 10	82 .
Peugeot (act. ord.)	216	220 .
Ressorts-Nord	19 .	19 .
Roffo	83 .	83
S.A.F.A.A. Ap. Aut	67	91 40
Satam	22	21 70
Sicli	140 50	140
Soudure Autog.	200	147
S.P.E.I.C.H.I.M.	u122 80	u126 80
Stein et Roubaix	129 50	128 10
Stokvis	93	95
Titan-Coder		..
Trailor	416	433 .
Virax	95	98 30
Chant. Atlantique	278	278
At. Ch. Loire	58 50	59 50
France-Dunkerque	39 80	40
Ent. Gares Frig.	140	138
Indus. Maritime	245	240
Mag. gén. Paris	148	152 50
Cercle de Monaco	42 60	42
Eaux Vichy	380	.
Grand Hôtel	2500	2595
Sofitel	32	33
Vichy (Fermière)	66 10	
Vittel	211	220 .
Aussedat-Rey	78	75 ..
Darblay S.A.	36	36 ..
Didot-Bottin	154	...
Imp. G. Lang	14 60	u16 05
Navarre	151 .	151 50
Néogravure		
Papeter. France	44 80	.
(B.) Pap. Gascogne	250	255
La Risle	120	120 .
Rochette Cenpa	109 30	105
A. Thiery-Sigrand	170	175
Bon Marché	29 20	29
Mars Madagasc.	62 80	52 10
Maurel et Prom.	107 40	u111 70
Optorg	122	125
Palais Nouveauté	252	237
Prisunic	46 10	47 50
Uniprix	70	70 .
Claude	d 77	
Crouzet	126	132
Europ Accumul.	295	289
Fulmen	669	657
C.I.P.E.L.	85	..
Lampes (part.)	518	512 .
Merlin Gérin	175 50	173
Mors	40 95	41
Mot. Leroy-Somer	d806	832
Océanic	83 70	85 .
Paris-Rhône	103	
Piles Wonder	440	448
Radiologie	185	180 .
SAFT. Acc. fixes	842	876 .
Schneider Radio	u152 50	148 .
S.I.N.T.R.A.	445	427
Carnaud	65 10	67 70
Cefilac	60	59 .
Davum	302 90	314
Escaut-Meuse	180 10	180 20
Fonderie précis.	u 36 60	37 60
Gueugnon (F. de)	101 20	101 20
Profilés Tubes Es	42	41
Senelle-Maub.	82	82
Tissmétal	50 10	51 .
Vincey-Bourget	d 65	d 65 ..
Huaron	105 10	104 .
Kinta	240	249
Mokta	110	114 50
Amrep G.	418	481
Antargaz	168	171
Hydroc. St-Denis	173 60	166 60
Labo Industrie	79 .	79 30
Lille-Bonnières-C.	147 50	145 10
Omn. F. Pétr.	250	243
Oblig. Conv.	263	263
Shell Française	65	. .
Astral	61 90	..
Carbone-Lor.	93 20	94
Castaigne S.A.	390	375
Cochery	39	
Delalande S.A.	549	550
Finalens	29 20	30 50
FIPP	43 70	43 90
(Ly) Gerland	259	
Gévelot	387	397
Grande-Paroisse	105	105
Huiles G. et dér.	102	102
Labaz	401	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	232	229 .
Novacel	128 10	128 50
Quartz et Silice	76 10	75 .
Ripolin-Georget	d 58 70	d 58 70
Rousselot S.A.	351	360 .
Soufre Réunies	d214	220
Synthelabo	350	348
Thann et Mulh.	95 50	99 30
Agache-Willot	43 .	43
Fourmies-S.F.R.F.	38	38 50
Lainière-Roubaix	d 55 50	d 57 .
Roudière	406	420
Saint Frères	25	26
Timwear	16 25	16 25
M. Chambon	135	135
Delmas-Vieljeux	178	178
Messag. Marit.	30	.. .
Nat. Navigation	90	90 .
Navale Worms	104	105
Navigation Mixte	139	142
Saga	48 10	40 .
Transat (Cie Gle)	59 30	59 ..
C.G.T.A.P.	37	37 20
S.C.A.C.	105	105 .
Stemi	280	280
Tr. C.I.T.R.A.M.	u 77 50	u 77 50
Transport Indust.	105	107 ..
(Li) Baignol-Farj.	68	70 .
Bis S.A.	190	198 .
Blanzy-Ouest	179	...
La Brosse	97	98 20
Cigarettes Indo	161	164
Degremont	187 50	195
Dong-Trieu	147 50	149
Duquesne-Purina	230	230
Ferrailles C.F.F.	404	[illegible] .
Havas	115	116
G. Magnant	52	u 52 .
Novafer	240	230
Publicis	125	130
Sellier-Leblanc	185	178
(Ly) Tan Fr Réun.	o 8	8 50
Brass. du Maroc	251	..
Brass. Ouest-Afr.	116	119 50
Elf-Gabon	299	237 50
Min. et Métall.	435	...
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	... ..
Emprunt Young	153 ..	... ..
Nat. Nederlanden	118	
Phoenix Assurance	d 13 50	d 13 50
Algemene Ban.	504	508 .
Bco Pop. Español	310	325 .
B. N. Mexique	25 20	.
B. régl. intern.	5100	5100
Bowring C.T.	4 05	4 25
Commerzbank	330	332
Deutsche Bank	552	564
Bowater	8 50	8 20
Bruxelles Lambert	213 70	.
Gén. Belgique	330	326
Rolinco	183	185 50
Robeco	277	261 70
Cavenham	d 6 80	7 05
Grand Metropolit.	d 3 70	d 4
Lyons (J.)	6 60	6 60
Goodyear	67	68 ..
Pirelli	5 35	..
I.H.C.	55 20	57
Kubota	6 20	6 85
S.K.F.	160	163
Pakhoed Holding	265	..
Femmes d'Aujour.	52 60	53
Marks Spencer	16	16 20
A.E.G.	129	126
E.M.I.	9 20	9 60
Hitachi	2	2 05
Honeywell Inc.	110	112
Matsushita	5 05	5 50
Otis Elevator	C132	..
Sperry Rand	126	129 60
Xerox Corp.	280 80	285
Arbed	502	518
Cockerill-Ougrée	136	136 20
Finsider	1 76	
Hoogovens	105 30	109 .
Mannesmann	403	... ..
Steel Cy of Can.	114	...
Thyss. c. 1 000	119 90	
Blyvoor	64	54
De Beers (port.)	13 60	13 85
De Beers p. cp.	16 50	.
General Mining	116	..
Hartebeest	125	129 ..
Johannesburg	88	o 93 ..
Middle Witwat.	19 40	..
President Steyn	103	105
Stilfontein	27 60	26 05
Vaal Reefs	164	170
West Rand	20 85	21 40
Alcan Alum.	94	97 30
Cominco	115 50	115 50
Finoutremer	136	..
Minerals Resourc.	13 85	13 85
Noranda	126 50	130 50
Vieille Montagne	506	511
Am. Petrofina	136 30	140
British Petroleum	32	32 10
Gulf Oil Canada	115	115
Petrofina Canada	u 89	d 89
Shell Tr. (port.)	18 35	20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	78 50	80 .
Dart Industries	88	81 ..
Foseco	9 30	10
Gevaert	140	137 .
Glaxo	28 50	30
Grace and Co.	106 80	109 90
Pfizer Inc.	127 50	131 50
Procter Gamble	395	403
Courtaulds	6 40	. ..
Est Asiatique	91 50	94
Canadian Pacif.	67 30	69
Wagons-Lits	d 75 .	d 75
Barlow-Rand	12 60	u 12 70
British Am. Tob.	22 80	24 20
Sued. Allumettes	104	

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	1025 .	.
Cellulose Pin	146 .	146 ..
Coparex	328	340
Dofan	64	
Ecco	410	435
Euratrep	1800	1810
Francarep	102 50	109 50
Intertechnique	135	145
Locatel	487	505 .
Métall. Minière	65	.
Prouuptia	400	410 .
Sabl. Mor. Cor.	152	
Tranchant Electr.	35	34
Ufiner	114 .	...
Oce v. Grinten	.	.

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 30 I

U. C. B. : Val. de 2 actions, soit.		*650 .

SICAV

Plac. institut.	10936 34	10665 56
1re catégorie	10001 38	9805 23

29-1	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	105 72	100 93
Actions sélec.	134 42	128 32
Aedificandi	146 93	140 27
Agfimo	152 55	145 64
A.L.T.O.	140 85	134 46
America-Valor	215 86	206 07
Assurances Plac.	107 16	102 30
Bourse-Investiss.	115 13	109 91
B.T.P. Valeurs	119 31	115 28
C.I.P.	232 64	222 10
Convertibles	104 60	99 86
Convertimmo	115 95	110 69
Drouot Invest.	131 35	125 39
Elysées-Valeurs	144 71	138 16
Epargne-Croiss.	424 76	405 50
Epargne-Inter.	212 29	202 66
Epargne-Mobil.	146 84	140 18
Epargne-Oblig.	130 63	124 71
Epargne Revenu	252 37	240 93
Epargne Valeur	158 26	151 08
Foncier Investis.	267 54	255 41
Fortune 1	112 11	107 03
France-Croissance	112 43	107 33
France-Epargne	110 26	105 26
France-Garantie	201 51	197 56
France-Invest.	*114 05	108 88
Laffite Rend.	117 71	112 18
Laffitte-Tokyo	115 99	110 73
Nouv. France-Obl.	245 36	235 19
France Placement	123 40	117 72
Gestion Rendem.	179 49	171 35
Gest. Sél. France	141 16	134 76
I.M.S.I.	131 30	125 32
Indo-Valeurs	140 33	134 16
Intercroissance	128 27	122 45
Intersélection	122 76	117 19
Livret portef.	175 48	167 53
Paribas Gestion	114 33	109 15
Pierre Investiss.	*162 14	154 79
Rothschild-Exp.	223 70	213 56
Sélect-Croissance	467 24	446 06
Sélection Mondial	93 91	89 65
Sélection-Rend.	126 24	120 52
Slivafrance	145 57	138 17
Slivam	104 43	99 69
Slivarente	135 34	129 20
Slivinter	107 56	102 68
Sogepargne	247 50	236 28
Sogevar	273 27	260 88
Soleil-Investiss.	127 94	122 14
U.A.P. Investiss.	104 68	99 91
Unifoncier	281 57	268 80
Unijapon	118 71	113 33
Unisic	109 10	104 10
Worms Investiss.	198 78	190 72
30 1		
Credinter	*120 28	114 83
Croissance-Imm.	*122 88	117 31
Epargne-Unie	*258 84	247 10
Euro-Croissance	123 88	118 27
Financière privée	293 73	280 42
Fructidor	*129 05	123 20
Gestion Mobilière	166 ..	158 47
Mondiale Invest.	167 11	159 53
Oblisem	*118 07	112 72
Optima	*125 18	119 50
Sicavimmo	*161 83	154 49
S. I. Est	317 40	303 01
Sogince	105 85	101 05
Soginter	340 06	324 64
Univalor	*141 72	135 28
Valorem	*131 91	125 93

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	525 30	523 50	525 .	524 ..
1040	C.N.E. 3 %	1038	1040	1040	1031
250	Afrique Occ.	263 .	261	264	264 .
328	Air Liquide	325	318	321 90	318
67	Als. Part. ind.	70 30	70 50	70 30	69 90
77	Alsthom	95 50	95 80	96 05	97
26	Antar P. Atl.	34 50	33	33 05	33 65
270	Applicat. gaz	283	279	277	279
405	Aquitaine	452 .	449 50	449 90	446 .
76	— (certif.)	80	79 60	79 70	79
162	Arjom.-Prioux	171 50	171	171	167 60
193	Aux. Entrepr.	205	200 .	205 50	202 .
184	Auxil. Navig.	195 50	195 50	195 50	193 10
88	Babc.-Fives	90 70	87 50	87 50	86 10
133	Bail-Equip.	145	145	144 90	144 .
150	Bail-Invest.	161	157	153	152
165	B.C.T.	189	163 50	165	163 50
97	Bazar H.-V.	100 10	98	98 50	96 10
135	Beghin-Say	148 .	149 ..	149	149 90
678	Bic	690	684	684	685 .
480	Bouygues	548	533	533	537
425	B.S.N.-G.D.	428	428	428	429 80
1828	Carrefour	1922	1910	1900	1900
1240	Casino	1288	1268	1260	1278
180	C.D.C.	237 .	246	245 50	244
148	Cetelem	162	160	168	158
183	Char. Réun.	199 90	196	196 ..	192 20
71	Chât.-Comm.	77	78 60	82 50	80 60
215	Chiers	220	219	228 .	215 10
99	Chim. Rout.	109	104 50	104 50	105
85	Cim. Franç.	94 20	92 95	92 50	92 95
111	— (obl.)	116	116 ..	112 80	114
1260	C.I.T. Alcatel	1330	1320	1310	1320
30	Citroën	29 90	28 10	28	31
189	Club Méditer.	200	196	190	185
325	C.M. Industr.	331 50	329	329	322
104	Cofimeg	109 60	112	112 50	112 .
68	Cofimer	73	73	72 90	73 85
395	Cie Bancaire	422	420	421	420
315	C.G.E.	337	330	330	332 50
144	C. Entrepr.	142	140	140	140
118	Col.-Foucher	122	128	120	117 80
125	Cr. Com. Fr.	120 50	120 70	122	118 70
166	— (obl.)	164	157	157	158 40
339	Créd. Fonc.	336	327	326	325
148	C. F. Imm.	156	152 50	152 90	152 50
117	Créd. Indust.	120 .	118	118	116 70
320	Créd. Nat.	325	323	321 50	320
93	C. Nord U.P.	99 50	98	95	94 50
174	Creusot-Loire	195 80	183	182 50	180
161	C.S.F.	166	164 80	165	164 80
77	D.B.A.	97 50	92	91	92
165	Danain-N.-E.	170 10	168	168	165 10
62	Dolfus-Mieg.	78	69 50	70 10	78 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
600	Cie Gle Eaux	622	620	608	613
106	Electro-Méc.	113	111 90	111 90	111 90
195	Eng. Matra	218	218	219	222
167	E. J. Lefebvre	178	165	169	161 80
56	Esso S.A.F.	64 40	62 30	61 90	61 30
158	Eurafrance	169	165	164 90	164
275	Europe N° 1	314 50	309	309	311 20
205	Ferodo	232 50	225	227	234 60
146	Fin. Paris P.B.	168	158 10	168 .	156
60	Fin. Où. Eur.	60 10	60	58 90	60
55	Fraissinet	57	57 .	57	56 30
92	Fr. Pétroles	106 50	105 90	106	105 60
22	— (Certific.)	24 90	24 55	24 70	24 55
85	Galeries Laf.	89	87 10	89	87 10
104	Gle d'entr.	111 30	110	108	109 90
144	Gle Fonderie	175	180 .	176 10	176 40
184	Générale Occ.	196	195	196	195
150	G. Tra. Mars.	161	154	153 50	151 .
505	Guyenne-Gas.	540	506	506	495
147	Hachette	150	148	145	145
238	Hutch. Mapa	237	234	234 60	238 50
84	Imetal	83	92	92 .	91 91
675	Inst. Mérieux	706	704	708	700
460	J. Borel Int.	430	528	515	500
48	Jeumont Ind.	99	97 80	96 50	97
65	Kali Ste Th.	71 20	72 90	73	71 90
62	Kléber-Col.	66 80	65 80	65 80	66 95
250	Lab. Bellon	274	267	269	271
167	Lafarge	174	174	173 90	174 .
238	— (obl.)	239 50	239 90	239 90	243 ..
350	La Hénin	400	405	405	405 .
1640	Legrand	1670	1650	1649	
152	Locabail	174	175	173 50	172 ..
145	Locafrance	157 50	157	168	164 .
200	Locindus	219 80	222 ..	224	221 .
890	L'Oréal	915	898	890	890
2340	— obl. conv.	2888	2900	2900	2990
385	Lyonn. Eaux	396 50	425	425	425
33	Mach. Bull	38 20	37 50	38	38 10
800	Mais. Phénix	785	780	761 .	760 .
131	Mar. Firminy	138 70	137	136	134 90
52	Mar. Ch. Réu.	58 20	68	56 20	65 20
1718	Mat. Téléph.	1758	1742	1740	1732
43	M.E.C.I.	48	50 90	50	50 90
125	Mét. Norm.	125 30	125	125 50	124
800	Michelin B.	830	819	811	801
466	— oblig.	478	484	485	485
535	Moët-Hen.	547	631	532	528
250	Moulinex	237	261	259 50	260
500	Mumm	479	478 50	478 50	478 50
246	Nat. Invest.	266 50	256 .	260	251
95	Nobel-Bozel	108	105	105	106 80
30	Nord	31 80	32	34	38 ..
111	Nouvel. Gal.	116 50	114 80	115 90	114 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
165	Olida-Cany	176	170 10	171	170 10
75	Opfi-Paribas	60 80	83 40	83	82 .
22	Paris-France	120	121 30	121 30	121 30
133	Patern. S.A.	152	148	147 .	148
61	Pechelbronn	65 50	66 50	66 60	65 90
126	P.U.K.	132	128 50	128 50	126 60
63	Penarroya	68	65 50	66	65 30
265	Penhoet	267	268 60	253	255 20
440	Pernod	490	478	482	475
115	Perrier	129	126	127 50	128 10
31	Pétroles B.P.	37 10	38 90	37 70	39 50
165	Peugeot	196	190	188	185 .
245	— (obl.)	257	258	258	255 .
70	Pierre Auby	73	72 95	72 95	72 .
180	P.L.M.	95	98	101 50	98 .
400	Poclain	440	440	440	440 .
108	Pullet et Ch.	121	119 50	118 50	120
61	Pompey	64 70	63 30	63	63 .
93	P.M. Labinal	105	107 80	107	119 50
56	Prénatal	67	65	65 80	66
76	Presses Cité	79	77 .	77	77 70
187	Prétabail Si.		192	192	188 20
138	Pricel	148 90	149 90	151	150
245	Primagaz	247	244	244	248 50
24	Printemps	88 20	90	89 10	89 90
320	Radar S.A.	339	318	328	325
468	— (obl.)	445	440	438	431 20
335	Radiotech.	359 50	347	346	343
114	Raffin. (Fse)	112 50	104 50	104 50	105
195	Raff. St-L.	194 90	191	193 50	191
353	Redoute	385	372	383	376
130	Rhône-Poul.	138	137	137	136 90
480	Ricard	523	518	520	514
260	Rouss. Uclaf	269 60	268 20	258	255 50
493	Rue Impérial	500	500	500	500
89	Sacilor	91 .	89 10	89 10	88
470	Sagem	485	474	474	472 40
118	Saint-Gobain	123	122 50	123 30	122 30
485	S.A.T.	535	516	512	515
133	Saulnes	143 50	145	145	142 20
125	Saunier-Duv.	147	148 30	148 30	148 30
168	Schneider	176 ..	168	171	165
61	SCOA	68 .	68 90	68 70	67 60
102	Sefimeg	106 ..	108 50	105	108 50
109	Selchime	110 50	111 60	111 50	117 .
3 8	S.I.A.S.	327	325 10	327 80	331 20
286	Sign. E. El.	284	285	297	294 90
107	Simco	103 50	103	103	103
73	S.I.M.N.O.R.	80	84	83	82
1598	Sk. Rossignol	1830	1749	1742	1749
68	Sogerap	72 .	74	74	72 60
450	Sommer-All.	459	462	461	458
286	Suez	229	230 50	[illegible]	228

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Talcs-Luz.	250	261	266	263 90
258	T.R.T.	281	278	276	2 9
840	Tél. Electr.	905	883	882	870
625	Tél. Ericss.	610	638	638	626 .
62	Terres Roug.	75	76	70 40	70
163	Thomson-Br.	167	166	172	170
138	U.I.S.	138	138	138	138 .
305	U.C.B.	329 50	320	315	314
162	Un. Fr. Bques	179	182	183 50	180
61	U.T.A.	63 50	64	64	63 50
95	Usinor	99	99 50	99 60	98
116	— (obl.)	115 50	115 50	115 50	117 50
142	Vallourec	144	145	145 80	143 90
635	V. Clicquot-P.	610	622	622	622
660	Viniprix	710	705	705	705
200	Amer. Tel.	209 60	213 80	213 50	209 60
21	Ang. Am. C.	22	23 25	22 50	22 80
195	Amgold	202	205 60	206 10	207 .
255	Astur. Mines	275	278	273	278 .
228	B. Ottoman	280	300	292	306
250	BASF (Akt.)	253	260 50	259 50	260 60
198	Bayer	203	211	211	210
105	Buffelsfont.	112 90	113	114	110 50
9 50	Charter	10 80	11 10	11 10	11 20
145	Chase Manh.	156	159 50	158	157 50
365	C.F. Fr.-Can.	352	402	412	418
12	De Beers (S)	13 55	14 10	14 10	13 85
187	Dome Mines	201	207	208	210
395	DuPont Nem.	430	403	400	411
295	East. Kodak	318 90	307	307	306 50
60	East Rand	69	68 70	68 90	68
210	Ericsson	215	219	220	217
290	Exxon Corp.	317	319 50	321	320 10
154	Ford Motor	166 20	166 .	166	163 ..
143	Free State	147	146 50	146	145 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
158	Gen. Electric	169	169 70	169 70	169 70
159	Gen. Motors	172	174	175	171 50
19	Goldfields	20 85	21 50	21 80	21 50
38	* Harm. Go.	43 20	42 80	43 60	43
220	Hoechst Akt.	222 60	223 50	225 .	221 50
16	Imp. Chem.	17 90	18 60	18 65	17 65
111	Imperial Oil	122 .	123	123 .	121
715	I.B.M.	823 .	796	796	795
100	Internickel	111	110 40	110 40	111 .
72	I.T.T.	80 15	80 80	80 80	80
155	Mob. Oil Co.	180 .	179	179	179 50
4450	Nestlé	4690	4860	4860	4765
375	Norsk Hydro	410 .	403 ..	406 .	405
6	Olivetti	6 60	7 .	6 90	6 85
445	Petrofina	487	460	477	497 .
40	Philips	44 50	45 75	45 75	44 85
133	Prés. Brand	137	137 50	137 50	137 80
215	Quilmès	219	[illegible]	225 .	223
161	* Randfont.	171	172	172 .	169
50	Rand. Selec.	54 40	53	53	53 .
113	Royal Dutch	130	134	134	134
9 50	Rio Tinto Zin.	11 60	12 ..	12 20	12 ..
153	St-Helena	163	164	165	161
440	Schlumberger	449	431	430	431
16	Shell Tr. (S.)	19	20	20 30	20 ..
425	Siemens A.G.	429 60	429 60	429 50	438 .
23	Sony	27 50	27	26 40	27
11	Tanganyika	12 .	12 35	12 25	12 15
155	Unilever	169	171 50	171 50	171 50
27	Union Carp.	26 60	25 80	25 65	25 85
154	U. Min. 1/10	157 10	157	157 50	155
255	West Driet.	259	262 60	262 60	280 10
114	West Deep.	118 80	121 80	120 50	120 10
186	West Hold.	183 80	186 70	188 70	187
4	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 90	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 I	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 271	4 360	4 30
Canada ($ can. 1)	4 280	4 388	4 30
Allemagne (100 DM)	185 930	186 ...	184 60
Belgique (100 fr.)	12 362	12 432	12 07
Danemark (100 krd.)	77 850	78 500	77 50
Espagne (100 pes.)	7 640	7 777	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	10 235	10 345	10 30
Italie (100 lires)	0 673	0 678	0 657
Norvège (100 krn.)	86 620	86 650	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 900	179 .	177 50
Portugal (100 esc.)	17 830	17 950	17 75
Suède (100 krs.)	108 420	108 600	107 75
Suisse (100 fr.)	175 600	173 250	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/I
Or fin (kilo en barre)	25115	25400
Or fin (kilo en lingot)	25205	25320
Pièce française (20 fr.)	270	271 .
Pièce française (10 fr.)	194	191
Pièce suisse (20 fr.)	261	265
Union latine (20 fr.)	246 20	245 30
Souverain	246	247
Pièce de 20 dollars	1198	1197 60
Pièce de 10 dollars	618 .	615
Pièce de 5 dollars	455 .	470 .
Pièce de 50 pesos	1005	1014 .
Pièce de 10 florins	240 10	241 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

• Les agences et associations de voyages seront plus sévèrement réglementées
• La formation professionnelle doit bénéficier en priorité aux travailleurs manuels

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 29 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence du président de la République M André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale avec la Yougoslavie a été adopté.

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre de la coopération, le conseil a adopté les projets de loi autorisant l'approbation de divers accords de coopération avec la République populaire du Congo.

La protection des touristes

Sur la proposition du ministre de la qualité de la vie a été approuvé un projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

La complexité et le nombre croissant de voyages organisés et rendus par les agences de voyages impliquent une augmentation des risques encourus par la clientèle et les autres professionnels du tourisme. Il importe donc d'exiger en contre-partie un accroissement des garanties offertes par les agences

La nouvelle réglementation exigera de l'agent de voyages ou du responsable d'une association de tourisme trois choses : une qualification professionnelle confirmée, un cautionnement pour garantir les engagements contractés, une assurance contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile.

En outre, l'organisation des agences de voyages sera simplifiée par l'attribution d'une licence unique, qui se substituera au système actuel de licence multiple conférant des droits d'étendue différente.

Enfin, le projet de loi se propose de faciliter le développement du tourisme régional en permettant aux organismes de tourisme tels que les syndicats d'initiative de se livrer localement à des opérations relevant normalement de l'activité des agences de voyages et destinées à améliorer l'accueil des touristes

M Ducray, secrétaire d'Etat, a pensé que seraient aggravées les sanctions pour les organismes qui ne respecteraient pas cette législation, sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture d'établissements.

La réinsertion sociale des détenus

Sur la proposition du ministre du travail, un projet de loi relatif à la situation des détenus et de leurs familles au regard des assurances maladie et maternité a été approuvé.

M. Durafour a indiqué que ce projet devait permettre la réinsertion sociale des détenus à la fin de leur détention. A l'exception du prévenu assuré social, la famille ne bénéficiait jusqu'à présent d'aucune assurance. Elle pouvait avoir recours à l'assurance volontaire, ce qui « était difficile, a précisé M. Rossi, pour une famille dont le chef était détenu et donc n'avait pas de ressources ». Le système adopté prévoit que tous les détenus et leurs familles seront affiliés à un régime maladie et maternité. Pour la première année, c'est le régime dont ils relevaient au moment de leur incarcération qui les assurera. Pour les détenus qui travaillent, le régime d'affiliation sera le régime général avec la participation de l'employeur que ce dernier soit le concessionnaire ou l'Etat. Les détenus demandeurs d'emplois seront affiliés au régime dont ils relevaient au moment de leur incarcération.

La conférence sur l'énergie

Le ministre des affaires étrangères a fait le point de la préparation de la conférence sur l'énergie.

M. Sauvagnargues a constaté que les pays de l'OPEP avaient tenu compte de l'augmentation du prix du pétrole sur le développement des pays industrialisés, qu'ils avaient évoqué le problème des matières premières et qu'ils avaient donné une approbation expresse au projet de conférence internationale sur l'énergie. A ce propos, M Valéry Giscard d'Estaing a souligné qu'il s'agissait d'« une initiative commune à l'Arabie saoudite et à la France ». M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a ajouté : « Le président de la République a tenu à souligner ce double parrainage. » M. Rossi a également indiqué que la France souhaitait à cette conférence une présence communautaire de l'Europe.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a rappelé aux ministres qu'ils devaient s'assurer que les décisions prises en conseil et par eux-mêmes étaient effectivement respectées. A la fin du mois de mars, a-t-il précisé, un conseil des ministres procédera à une récapitulation des décisions et de leur exécution.

Le ministre de l'industrie a rendu compte de son voyage en Côte-d'Ivoire.

Le ministre de la coopération a fait part des travaux du Conseil des Communautés (coopération et développement).

Priorité aux travailleurs manuels

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, a présenté le bilan de la formation professionnelle continue et des grandes orientations de l'intervention de l'Etat en ce domaine.

A l'issue de la communication de M. Paul Granet, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que la formation professionnelle entrait « dans le cadre de l'égalisation des chances et qu'une certaine priorité devait être accordée aux travailleurs manuels afin de libérer des gens enfermés dans des catégories sociales closes. »

Le président de la République a également insisté pour que la formation professionnelle débouche sur des possibilités effectives d'emploi. M. Granet avait présenté un bilan sur l'utilisation des crédits de l'Etat en matière de formation professionnelle. Il a souligné que 950 000 personnes avaient suivi les cours, dont 50 % âgées de moins de vingt-cinq ans. Les crédits de 1974 se sont élevés à 2 300 millions et ont financé des actions essentiellement dirigées en faveur des demandeurs d'emploi. Ainsi, 80 000 jeunes et 145 000 travailleurs licenciés ou sans emploi en ont bénéficié. Le secrétaire d'Etat a toutefois estimé qu'il valait mieux répartir les tâches entre l'Etat et les entreprises, l'Etat ne devant pas se substituer à ces dernières.

A propos de l'utilisation par les entreprises du prélèvement de 1 % sur les salaires, M. Granet a noté qu'il avait atteint, en réalité, 1,45 % de la masse salariale. Cette formation professionnelle a bénéficié pour 61 % aux ouvriers et employés, pour 23 % aux agents de maîtrise et pour 15 % aux cadres en ce qui concerne le volume d'heures.

M. Granet a estimé que s'il fallait laisser la gestion de ces fonds à l'initiative privée, certains correctifs étaient cependant souhaitables : l'amélioration du contrôle, une association plus grande des salariés, et un redéploiement des crédits de l'Etat, ainsi qu'une relance du congé individuel de formation.

NOMINATIONS

Le Conseil a approuvé la nomination comme avocats généraux suppléants à la cour de sûreté de l'Etat, de M. Hervé Mabille de la Paumellière, et de M. Yvan Boizard, premiers substituts du procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris.

Il a également approuvé la nomination de M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, comme membre du haut comité de la langue française, en remplacement de M. Maurice Genevoix.

● *M Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, qui avait été accusé par le général Jacques Massu, le 18 janvier, d'être le « *meneur* » de l'agitation *dans certaines casernes*, a invité celui-ci à participer à un débat contradictoire sur le « malaise de l'armée » dans le cadre de la « Tribune libre » télévisée offerte à la L.C.R. par FR 3 « *Pour être efficaces*, a déclaré M. Krivine, mardi 28 janvier, *les attaques politiques doivent être portées en présence de l'interlocuteur visé (...). Nous sommes certains que cet échange ne manquera pas de passionner les millions de Français sensibilisés sur le problème de l'armée et fort intéressés par vos analyses.* »

● *En Allemagne fédérale*, le groupe chrétien-démocrate votera contre la loi de ratification de la convention franco-allemande *sur la poursuite des criminels* de guerre condamnés par contumace en France. Cette décision a été annoncée le mercredi 29 janvier aux représentants de la presse française à Bonn par M. Richard Jaeger, vice-président du Bundestag.

● *M. Jean-Charles Edeline* vient d'être réélu à la présidence de la Fédération nationale des cinémas français. Il assume cette fonction depuis 1971.

M. Jean-Charles Edeline est, d'autre part, président de la Société française de production.

A Nanterre
LE CHANTIER MARGOLINE EST FRAPPÉ D'UNE DÉCISION DE FERMETURE

L'un des établissements de l'entreprise Margoline — spécialisée dans la récupération des ordures ménagères et des vieux papiers. — 5, rue Noël-Pons à Nanterre, vient de faire l'objet d'un arrêté de fermeture.

L'arrêté, se fondant sur les lois sur les établissements classés du 19 décembre 1917, du 1er avril 1974 et sur divers décrets, déclare que le dépôt de Nanterre est un établissement « illicite, dangereux et insalubre ». Son propriétaire s'est vu accorder un délai de quinze jours pour procéder à la fermeture.

Depuis plus de deux ans, le dépôt Margoline, à Nanterre, avait été le théâtre de nombreux conflits sociaux opposant notamment les ouvriers de ce chantier — en majorité des travailleurs immigrés — à leur employeur (« le Monde » des 16 novembre 1974 et 27-28 mai 1973). Le 15 novembre, la C.F.D.T. avait assigné M. Margoline en référé pour obtenir, lors d'une affaire de licenciement collectif, l'élection d'un comité d'entreprise dans l'établissement.

Le conflit pétrolier

LES ÉTATS-UNIS NE PEUVENT S'ATTAQUER A UN PAYS ARABE SANS PROVOQUER DE RIPOSTE déclare M. Boumediène à « l'Humanité-Dimanche »

« L'Humanité-Dimanche » datée 29 janvier - 4 février publie un cahier spécial intitulé « La mafia démasquée », où le « scandale » pétrolier est expliqué par une longue série d'articles, de graphiques et de dessins. Le cahier contient aussi une interview du président Boumediène par M. Roland Leroy. Le chef de l'Etat algérien y déclare notamment : « C'est vrai que nous assistons actuellement à un regain de tension dans les relations internationales à propos du pétrole et des matières premières », lesquels ne sont pas cependant, selon M. Boumediène, « l'origine de la crise ».

Les Etats-Unis, ajoute le président algérien, n'arriveront à rien par la force. « Même avec leurs « marines » et leurs cerveaux électroniques... Mais ils peuvent faire beaucoup de mal. D'ailleurs, ils sont pris dans leurs propres contradictions. Il est vrai qu'ils considèrent certains producteurs de pétrole comme leurs alliés. Mais comment peuvent-ils imaginer qu'ils puissent s'attaquer à un seul pays arabe sans provoquer de riposte ? Vous savez, il suffit de quelques groupes bien décidés pour mettre en l'air toutes les installations pétrolières... »

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1975 a été tiré à 564 162 exemplaires.